



ÉVALUATION DU PAM



Programme  
Alimentaire  
Mondial

SAUVER  
DES VIES  
CHANGER  
LES VIES

# Évaluation du paquet intégré pour la résilience dans les 20 communes prioritaires au Mali de 2018 à 2024

Rapport d'évaluation décentralisée  
PAM Mali

Rapport final - DE/MLCO/2019/020  
Décembre 2025

# Remerciements

## Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe d'évaluation et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme alimentaire mondial (PAM). La responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport appartient uniquement à ses auteurs. La publication de ce document ne signifie pas que le PAM appuie les opinions exprimées.

Les dénominations utilisées et la présentation de matériel dans les cartes n'impliquent en aucun cas l'expression d'opinion de la part du PAM en ce qui concerne le statut juridique ou constitutionnel de tout pays, territoire ou zone maritime, ou en ce qui concerne la délimitation des frontières.

## Principaux membres du personnel d'évaluation

### Personnel du PAM

Jacqueline Flentge	Président(e) du comité d'évaluation
Aboubacar Maiga	Gestionnaire(s) de l'évaluation
Michael Carbon	Unité régionale d'évaluation/Bureau de l'évaluation, assurance qualité interne de deuxième niveau

### Équipe d'évaluation externe

Sekou DOUMBIA	Chef d'équipe
Ian PINAULT	Expert senior en évaluation
Gustavo CABALLERO	Expert en économétrie
Yaya BOUARE	Consultant associé expert en cantine scolaire
Bintou NIMAGA	Consultante associée experte Genre
Moctar CISSE	Consultant associé expert FFA/SAMS
Silvia SAVINI	Responsable de l'assurance qualité
Aboubacar DIALLO	Coordinateur national
Jisha RAJENDRAN	Coordinatrice de l'analyse des données
Amina FERATI	Responsable Qualité

# Table des matières

<b>Résumé exécutif .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>11</b>
1.1. Caractéristiques de l'évaluation .....	11
1.2. Contexte.....	12
1.2.1. Contexte socio-économique.....	12
1.2.2. Contexte politico-sécuritaire .....	13
1.2.3. Contexte environnemental.....	13
1.2.4. Insécurité alimentaire et nutritionnelle .....	13
1.2.5. Zones Agroécologiques et Moyens de Subsistance des Populations.....	14
1.2.6. Agriculture .....	15
1.2.7. Éducation .....	16
1.2.8. Égalité des genres et inclusion sociale .....	17
1.2.9. Contexte humanitaire.....	17
1.2.10. Activités du PAM au Mali.....	17
1.3. Objet de l'évaluation .....	18
1.3.1. Le paquet intégré de résilience.....	18
1.3.2. Activités du paquet intégré de résilience.....	19
1.3.3. Genre, équité et inclusion.....	22
1.3.4. Théorie du changement du programme de Résilience du PAM au Mali.....	22
1.3.5. Analyses antérieures.....	22
1.3.6. Budget des activités du paquet intégré de résilience.....	23
1.3.7. Partenaires coopérants.....	24
1.4 Méthodologie d'évaluation, limites et considérations éthiques .....	24
1.4.1. Étude d'évaluabilité.....	24
1.4.2 Approche méthodologique.....	25
1.4.3 Modalités d'échantillonnage.....	26
1.4.4. Processus de la collecte des données .....	27
1.4.5. Intégration du genre et de l'inclusion sociale.....	27
1.4.6. Analyse des données.....	28
1.4.7 Triangulation des données .....	28
1.4.8. Risques, limites et contraintes rencontrées .....	28
1.4.9. Considérations éthiques .....	29
<b>2. Résultats de l'évaluation.....</b>	<b>30</b>
Évaluation du paquet intégré pour la résilience dans les 20 communes prioritaires au Mali de 2018 à 2024.	2

QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?.....	30
QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?.....	38
QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?.....	44
QE4 – IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ? .....	57
QE5 – DURABILITÉ - La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ? .....	71
QE6 – EFFICIENCE - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ? .....	74
QE7 – COHÉRENCE - Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?.....	78
<b>3. Conclusions et recommandations .....</b>	<b>84</b>
3.1. Conclusions.....	84
3.2. Recommandations.....	88
<b>Annexes.....</b>	<b>92</b>
<b>Annexe 1. Résumé des termes de référence .....</b>	<b>92</b>
<b>Annexe 2. Calendrier .....</b>	<b>96</b>
<b>Annexe 3. Méthodologie .....</b>	<b>97</b>
<b>Annexe 4. Matrice d'évaluation.....</b>	<b>104</b>
<b>Annexe 5. Outils de collecte des données.....</b>	<b>129</b>
<b>Annexe 6. Programme des activités de terrain.....</b>	<b>219</b>
<b>Annexe 7. Cartographie des résultats, des conclusions et des recommandations .....</b>	<b>230</b>
<b>Annexe 8. Aperçu des informateurs clés .....</b>	<b>232</b>
<b>Annexe 9. Bibliographie.....</b>	<b>234</b>
<b>Annexe 10. Autres annexes.....</b>	<b>236</b>
<b>Annexe 10.1. Interprétation de la théorie du changement.....</b>	<b>236</b>
<b>Annexe 10.2. Présentation détaillée du paquet intégrée.....</b>	<b>239</b>
<b>Annexe 10.3 : Liste des 20 communes prioritaires de résilience au Mali.....</b>	<b>249</b>
<b>Annex 10-4 – Budget détaillé des activités du paquet intégré .....</b>	<b>250</b>
<b>Annexe 10-4.1 Ressources planifiées, allouées et dépensées par activités.....</b>	<b>253</b>
<b>Annexe 10.5 : Analyse détaillée des résultats des interventions du PAM dans le cadre du Paquet Intégré de Résilience.....</b>	<b>254</b>

<b>Annexe 10.6. Analyse de la théorie du changement du PIR .....</b>	<b>261</b>
<b>Annexe 11. Acronymes.....</b>	<b>263</b>

# Liste des figures

Graphique 1: Cadre institutionnel et politiques nationales de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	16
Graphique 2: Activités du paquet intégré de résilience	20
Graphique 3: Budget du paquet de résilience dépensé par rapport au budget total dépensé par le BP 2018-2024 (USD)	23
Graphique 4: Méthodes de collecte des données	27
Graphique 5: Illustration des facteurs de vulnérabilités communautaires	34
Graphique 6: Evolution de la situation d'accès du PAM et de ses partenaires de 2021 à 2024 (%)	35
Graphique 7: Evolution de la proportion de femmes parmi les bénéficiaires des activités FFA (%)	40
Graphique 8: Répartition des ménages selon le nombre et les types d'activités bénéficiées (%)	44
Graphique 9: Evolution du taux de réalisation des enfants bénéficiaires d'assistance nutritionnelle planifiés de 2019 à 2023 (nombre)	45
Graphique 10: Evolution du nombre de FEFA bénéficiaires d'assistance nutritionnelle de 2019 à 2023 (nombre)	46
Graphique 11: Evolution des bénéficiaires de FFA de 2019 à 2023 (nombre)	48
Graphique 12: Evolution des bénéficiaires de SAMS de 2019 à 2023 (nombre)*	50
Graphique 13: Evolution d'enfants bénéficiaires de cantines scolaires de 2019 à 2023 (nombre)	51
Graphique 14: Schéma illustratif de la perception des acteurs sur les effets des activités d'appui à l'alimentation scolaire	53
Graphique 15: Evolution des bénéficiaires de filets sociaux de 2020 à 2023 (nombre)	54
Graphique 16: Diversité alimentaire minimale pour les FEFA en 2024 par région selon le type d'intervention (%)	58
Graphique 17: Evolution du score de consommation alimentaire des ménages de 2018 à 2024 (%)	59
Graphique 18: Indice capital social selon le genre (%)	60
Graphique 19: Indice d'exposition aux chocs des ménages selon le sexe (%)	61
Graphique 20: Indice de capacité de récupération des chocs par les ménages (%)	64
Graphique 21: Indice de capacité de récupération des chocs par les ménages selon le genre (%)	65
Graphique 22: Indicateur de bénéfice d'actif selon le genre (%)	66
Graphique 23: Illustration des effets inattendus du PIR	69
Graphique 24: Schéma illustratif des mécanismes et défis en matière d'appropriation des outils et approches du PIR	71
Graphique 25: Taux d'exécution des différentes activités du paquet intégré (%)	74
Graphique 26: Rotation du personnel du PAM de 2019 à 2023 (nombre)	75
Graphique 27: Illustration des cadres de synergies	82
Graphique 28: Illustration des efforts et défis pour la transition urgence – développement	83
<b>Évaluation du paquet intégré pour la résilience dans les 20 communes prioritaires au Mali de 2018 à 2024.</b>	<b>5</b>

# Liste des tableaux

Tableau 1: Trois piliers du PSP 2020-2024	19
Tableau 2: Evolution des bénéficiaires par activités de 2018 à 2024 (nombre)	21
Tableau 3: Axes stratégiques du PSP 2020-2024 du PAM	36
Tableau 4: Proportion de bénéficiaires qui affirment avoir été consulté sur leurs besoins avant la mise en place des actifs (%)	39
Tableau 5: Valeur totale des espèces et des bons transférés aux FEFA et enfants (USD)	46
Tableau 6: Quantités totales des vivres distribués aux FEFA et enfants	47
Tableau 7: Evolution des taux d'inscription et d'achèvement de 2020 à 2024 (%)	52
Tableau 8: Evolution des bénéficiaires de transferts et des montants transférés pour l'adaptation au climat et de gestion des risques de 2020 à 2023 (nombre)	54
Tableau 9: Perception des effets des transferts monétaires sur les ménages (%)	56
Tableau 10: Evolution de l'indice de stratégie d'adaptation basé sur la consommation alimentaire selon le genre (%)	62
Tableau 11: Evolution de l'indice de stratégie de moyens d'existence (L-CSI) de 2021 à 2024 selon le genre (%)	67

# Résumé exécutif

## Introduction

1. Le Bureau Pays du PAM au Mali a commandité une évaluation décentralisée (ED) du PIR, mise en œuvre entre 2018 et 2024. Ce programme est multisectoriel, incluant l'assistance alimentaire, la nutrition, la création d'actifs, les activités de moyens d'existence, les cantines scolaires et les filets sociaux de sécurité.

2. L'ED a examiné la performance des interventions selon les critères du CAD/OCDE (cohérence, pertinence, efficacité, impact et durabilité), en analysant les résultats attendus et inattendus, les processus et les contextes. Elle visait l'apprentissage sur la contribution du PIR à la résilience des ménages vulnérables. La dimension genre et droits humains a été centrale. L'exercice a combiné une analyse qualitative approfondie avec l'évaluation d'impact expérimentale (2021–2023), et a permis de formuler des recommandations pour renforcer la stratégie et l'intégration des composantes du PIR. L'ED a apporté des éclaircissements solides sur la manière dont les interventions du PIR ont impacté la résilience des ménages, notamment en termes de sécurité alimentaire et de nutrition. Les conclusions de l'évaluation expérimentale ont été également complétées par des informations contextuelles qui ont permis de trianguler des conclusions de l'évaluation d'impact.

## Objectifs de l'évaluation

3. L'évaluation a deux objectifs qui se renforcent mutuellement : la redevabilité et l'apprentissage. Comme indiqué dans le rapport de démarrage et les termes de référence (TdRs), elle s'est davantage focalisée sur le renforcement du processus d'apprentissage.

- **Apprentissage** : L'évaluation a analysé les raisons de l'atteinte ou non des résultats escomptés, fournissant des explications qualitatives et robustes sur les conclusions de l'évaluation d'impact de 2021-2024.
- **Redevabilité** : L'évaluation a analysé la performance du PIR dans les communes ciblées, en utilisant les critères CAD/OCDE (Pertinence, cohérence, efficacité, efficacité, impact et durabilité) pour évaluer les résultats attendus et inattendus, tout en intégrant l'égalité et l'équité de genre.

## Utilisateurs des résultats de cette évaluation :

- **Utilisateurs primaires** : L'équipe de direction, le personnel technique et les gestionnaires de bureau pays (BP) pour améliorer la formulation et la mise en œuvre du PIR.
- **Utilisateurs secondaires** : Les partenaires techniques et financiers, les institutions gouvernementales et les agences de l'ONU, répondant à un besoin de redevabilité et d'apprentissage.
- **Utilisateurs tertiaires** : Les bénéficiaires des interventions, l'évaluation mesurant l'impact sur le renforcement de leurs capacités de résilience (redevabilité envers les populations affectées - AAP).

## Portée de l'évaluation :

4. Cette ED a examiné la performance du PIR, mis en œuvre entre 2018 et 2024 dans 5 régions et 20 communes prioritaires, en analysant l'ensemble des critères d'évaluation de l'OCDE/CAD. Sur la base des consultations avec le BP, de la grande couverture géographique des actions du programme, et de critères d'accès et de sécurité, l'EE a proposé un échantillon de six communes pour cette évaluation : Nossombougou, Tamani, Sio, Dourou, Alafia et Gao (voir section 1.4.3).

## Contexte de l'évaluation :

5. La performance du PIR est conditionnée par un contexte multidimensionnel complexe au Mali, caractérisé par une forte pauvreté rurale (43,9 %), un IDH très faible (188<sup>e</sup>), des inégalités de genre et l'exclusion des personnes handicapées, auxquels s'ajoutent une instabilité politique et sécuritaire persistante

depuis 2012 limitant l'accès humanitaire et la continuité des activités. Les chocs environnementaux récurrents (sécheresses, inondations, avancée du désert) fragilisent davantage les ménages, tandis que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle demeure aiguë, touchant 5,39 millions de personnes en 2021, avec une malnutrition chronique (24 %) et aiguë (près de 10 %) qui restent des menaces majeures. L'agriculture, secteur vital représentant 80 % de la population et 43 % du PIB, reste vulnérable face au climat et à la pression démographique, alors que l'éducation souffre d'un faible taux de scolarisation (21,5 % hors école), d'un fort analphabétisme et d'abandons liés à la pauvreté et à l'insécurité. À cela s'ajoutent de profondes inégalités de genre et une faible inclusion sociale (2,2 millions de personnes handicapées), dans un contexte humanitaire où 7,1 millions de personnes nécessitent une réponse multisectorielle. Le PIR évolue ainsi dans un environnement marqué par la pauvreté, l'instabilité, les chocs climatiques, l'insécurité alimentaire et les fragilités sectorielles, complexifiant l'accès, la continuité et la construction d'une résilience durable.

### **Objet de l'évaluation :**

6. Le PIR au Mali, lancé en 2018 dans le cadre du Programme de résilience au Sahel du PAM, cible 20 communes prioritaires. Il s'intègre au Plan Stratégique Pluriannuel 2020–2024, combinant nutrition, création d'actifs, appui aux petits producteurs, cantines scolaires et filets sociaux. Le PIR place le genre, l'équité et l'inclusion au cœur de sa théorie du changement, en autonomisant femmes et jeunes, garantissant l'égalité d'accès aux ressources et opportunités, et en promouvant une gouvernance inclusive sensible aux droits. Financé par des bailleurs internationaux (Banque mondiale, UE, États-Unis), il repose sur des partenariats locaux. L'évaluation se concentre sur sa Théorie du Changement (TdC), fortement axée sur le genre, l'équité et l'inclusion.

### **Méthodologie :**

7. L'évaluation a adopté une approche mixte, combinant revue documentaire, méthodes qualitatives et quantitatives, tout en intégrant les dimensions de genre et d'inclusion sociale selon les critères du CAD/OCDE (voir section 1.4). Pour répondre aux objectifs d'apprentissage, l'équipe a mené 47 entretiens, 22 groupes de discussion et recueilli des récits de réussite dans six communes (Nossombougou, Tamani, Dourou, Sio, Gao, Alafia), ainsi que dans les chefs-lieux régionaux et à Bamako. En complément, une enquête auprès de 400 ménages — dont 31 % dirigés par des femmes — a été conduite selon un échantillonnage probabiliste stratifié, permettant des comparaisons entre communautés selon leur niveau de résilience. La triangulation des sources (documents du PAM, données d'enquête, entretiens et discussions) a permis de croiser les perspectives selon les échelles, genres, acteurs et outils, renforçant ainsi la validité des résultats tout en limitant les biais. Enfin, l'analyse des données a été réalisée à l'aide de logiciels spécialisés en traitement qualitatif et quantitatif, afin de garantir la rigueur et la fiabilité des résultats.

### **Limitations :**

8. L'évaluation a rencontré trois principales limites méthodologiques. D'abord, le retard dans la mobilisation de certaines parties prenantes clés (dont l'UNHCR et l'UNICEF) a contraint à réajuster le calendrier de collecte, réduisant les possibilités de triangulation avec leurs données. Ensuite, la coïncidence avec le mois de carême a perturbé le déroulement de la phase terrain, entraînant des reports dans des zones sensibles (Mopti, Gao, Tombouctou), ce qui a pu affecter la représentativité temporelle des données. Enfin, la faible proportion de personnes déplacées internes, retournées et réfugiées dans l'échantillon (6 %) limite la portée des analyses quantitatives par statut de résidence. Bien que cette lacune ait été partiellement compensée par des entretiens qualitatifs ciblés, elle réduit la généralisation des résultats pour ces groupes spécifiques. Ces contraintes n'invalident pas les conclusions générales, mais appellent à une lecture nuancée, notamment pour les comparaisons intergroupes et les recommandations ciblées.

### **Résultats et constatations :<sup>1</sup>**

#### **QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles**

---

<sup>1</sup> Chaque question d'évaluation est détaillée dans la section Résultats d'évaluation (section 2)

**révélées pertinentes au vu du contexte ?**

9. **Constat 1 : Le PIR a assuré une forte adéquation avec les priorités stratégiques du Mali (résilience, sécurité alimentaire, agriculture durable, protection sociale) et s'aligne sur les stratégies nationales (CREDD, PNPS, PoISAN, Politique de Nutrition). Cependant, la pérennité de ces acquis est compromise par deux faiblesses majeures : l'absence de formalisation des accords fonciers communautaires, et le manque de mécanismes de coordination intercommunale structurés.** L'analyse documentaire et les entretiens montrent que le PIR s'aligne sur les stratégies nationales (CREDD, PNPS, PoISAN, Politique de Nutrition) à travers des activités agricoles, sociales et nutritionnelles. Il contribue aux politiques agricoles et de résilience (PRP, PNISA) par l'adaptation climatique et l'aménagement des terres, et bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle par le SP-CONACILSS, reposant sur une gestion conjointe avec les ministères et les collectivités, malgré une implication technique inégale des services déconcentrés. Le PIR est également cohérent avec le Plan Stratégique du PAM (Effets 2 à 5) via l'alimentation scolaire, la nutrition (ANJE), la création d'actifs et les partenariats. Enfin, il applique la Politique Genre du PAM par un ciblage inclusif, l'accès foncier pour les femmes, leur participation aux comités de gestion et des mécanismes de protection contre les violences basées sur le genre.

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?**

10. **Constat 2 : Les activités du PIR ont été pertinentes pour répondre aux besoins urgents des communautés vulnérables grâce à l'assistance alimentaire et aux transferts monétaires adaptés, mais les inégalités de genre persistent malgré les efforts d'inclusion.** Les entretiens avec les comités FFA montrent que les actions de reforestation et de lutte contre la dégradation des sols ont été adaptées aux défis climatiques grâce à une communication bidirectionnelle entre acteurs. Les discussions de groupes confirment que l'aide humanitaire a été cruciale dans les zones de crise : en 2023, les transferts monétaires ont permis aux ménages démunis de couvrir leurs besoins immédiats et de lancer de petites AGR, tandis que l'assistance alimentaire et nutritionnelle ciblée (céréales, lait, intrants pour enfants malnutris) a répondu aux besoins urgents des PDI. L'analyse documentaire et les entretiens révèlent que le ciblage combine des approches géographiques (Cadre Harmonisé, AIC) et communautaires (AG participatives), avec des critères favorisant les groupes vulnérables. Malgré cette transparence, des frustrations apparaissent lorsque la demande dépasse les capacités de distribution en termes ressources, et des tensions liées à l'ingérence politique ou à la faible représentativité de certains comités persistent. Le processus reste néanmoins cohérent grâce au Registre Social Unifié (RSU).

**QE3 – EFFICACITÉ. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

11. **Constat 3 : Le PIR a renforcé la résilience et l'inclusion des femmes, amélioré la sécurité alimentaire et les rendements agricoles, mais son efficacité globale reste limitée par les contraintes climatiques et sécuritaires.** Sur la base des données quantitatives du PAM revues, le PIR a enregistré des avancées notables en renforçant la résilience des communautés et l'inclusion des femmes dans des activités productives. Les FEFA ont confirmé l'amélioration de la nutrition et de l'autonomie grâce aux bouillies locales et aux AGR sensibles à la nutrition, tandis que les ACR montrent une hausse de la valeur des transferts (25 USD en 2019 à 68 USD en 2023) et une couverture accrue des femmes enceintes/allaitantes. Les discussions de groupes révèlent que 83 % des ménages ont amélioré leur alimentation grâce aux distributions et transferts, et que les FFA ont réhabilité des terres dégradées via des techniques HIMO (1 750 FCFA/jour), malgré une résilience hydrique limitée (67 % des ménages signalant une disponibilité en eau inchangée ou réduite). Le programme SAMS a formé plus de 54 000 producteurs, diversifiant les revenus, et les cantines scolaires ont amélioré la fréquentation, bien que restreintes dans certaines zones. Selon l'enquête ménages, 53 % ont pu financer leurs soins de santé mais seulement 27 % ont épargné, tandis que le programme ARC Replica a protégé plus de 2 millions de personnes contre la sécheresse.

### Assistance alimentaire et nutritionnelle

- **Taux de couverture nutritionnelle enfants (2023)** : En 2023, **101 182 enfants (52 857 filles, 48 325 garçons)** ont bénéficié de l'assistance nutritionnelle, soit une progression de **4,5 %** par rapport à 2019 et un dépassement de **6,4 % de la cible fixée (95 016 enfants)**, malgré les contraintes liées à la COVID-19 et au contexte sécuritaire.
- **Transferts monétaires cumulés (2019–2023)** : **22,26 M USD** réalisés sur **53,82 M USD** planifiés.
- **Montant moyen par bénéficiaire** : de **25 USD (2019)** à **68 USD (2023)**.
- **Quantité distribuée FEFA** : de **576 t (2019)** à **271 t (2023)**.
- **Ration par bénéficiaire** : chute de **16 kg (2020)** à **1 kg (2023)**.

### Création d'actifs (FFA)

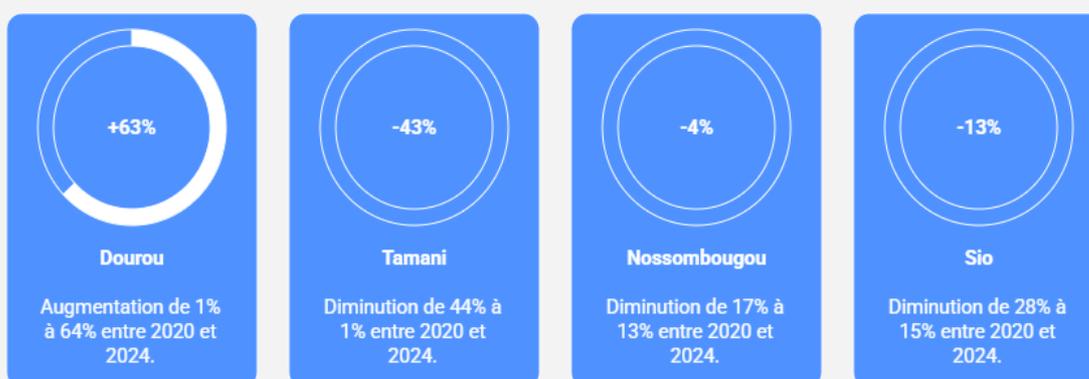
- **Couverture bénéficiaire** : Le taux de réalisation est passé d'un niveau très faible en 2019 (27–33 %) à une amélioration progressive en 2020–2021 (60–66 %), pour atteindre un dépassement de la cible en 2023 (105 %).
- **Valeur des transferts en cash** : le taux de réalisation est resté globalement limité, oscillant entre 38 % et 48 % sur toute la période, sans jamais dépasser la moitié des prévisions.
- **Actifs communautaires** : les taux de réalisations pour les actifs légers et d'urgence (digues, dunes, compost, fours) sont régulièrement atteints ou dépassés (100–134 %), mais les infrastructures lourdes (irrigation, puits, Banques de céréales) restent sous-réalisées (45–70 %).

### Soutien agricole (SAMS)

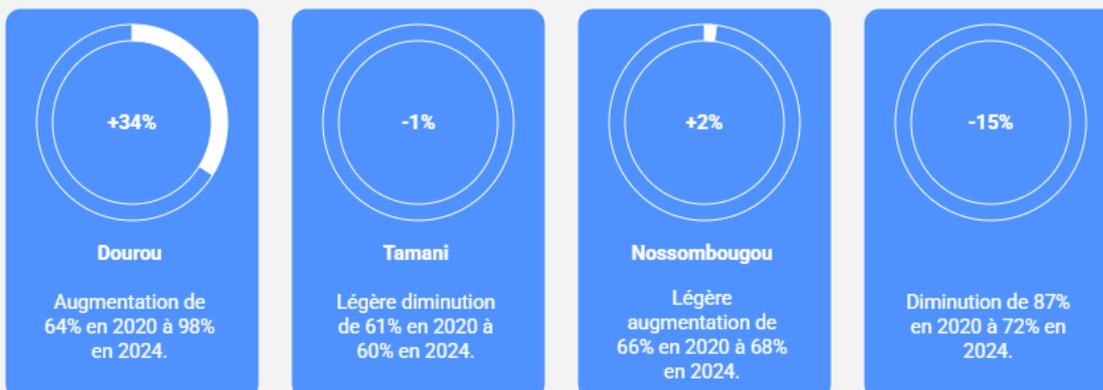
- **L'appui aux petits exploitants** : Entre 2019 et 2023, l'appui aux petits exploitants a permis de former et soutenir entre 61 % et 100 % des agriculteurs prévus, avec des surperformances techniques allant de 102 % (agriculteurs soutenus en intrants/équipements et formés en pratiques agricoles) à 305 % (formation en gestion post-récolte.), mais reste limité dans les volets sur la formation finance/assurance (0 %) et la mise en relation avec le marché (50–70 %).

### Cantines scolaires

#### Taux d'inscription (2020-2024)



## Taux d'Achèvement (2020-2024)



### Transferts monétaires (filets sociaux)

- Progression de **46 026 bénéficiaires en 2020 à 420 007 en 2023**, une augmentation de plus 800 %.
- Dépassement du taux de réalisation de la cible en 2023 (105 %), après une quasi-atteinte en 2021 (99 %) et un léger recul en 2022 (91 %).
- **Parité relative** : entre 43 et 51 % des bénéficiaires sont des femmes selon les années.

Entre 2020 et 2023, la valeur des transferts de filets sociaux est passée de **365 571 USD (45 % des montants prévus)** à 14,7 M USD (**67 % des montants prévus**).

### QE4 – IMPACT. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?

12. **Constat 4 : Le PIR a amélioré la diversification alimentaire, l'état nutritionnel et l'adoption de bonnes pratiques agricoles, tout en réduisant les stratégies négatives et en renforçant la cohésion sociale, mais son impact reste limité chez les ménages les plus pauvres et inégal selon les régions.** Il ressort de la revue des ACR et des entretiens que le PIR a contribué à améliorer la diversification alimentaire, la nutrition des enfants et des FEFA, ainsi que l'autonomie des femmes grâce aux cultures maraîchères, bouillies enrichies et AGR. Selon l'enquête ménage, 73,5 % des répondants signalent la disparition des signes de malnutrition et les taux de récupération pour la MAM dépassent 90 % (suivi PAM). Le Score de Consommation Alimentaire s'est amélioré entre 2021 et 2024, mais les effets sont plus marqués chez les ménages « moins pauvres ». Les activités FFA ont renforcé la cohésion sociale entre PDI et communautés hôtes (participation 68 %, dialogue 61 %), tout en réduisant les stratégies négatives comme la migration interne (10 % à 7 %) et la proportion de ménages en crise alimentaire (Phase 3). Toutefois, la résilience globale demeure faible : 62 % des ménages ont un score bas (RCS 2024), seuls 40,9 % présentent une forte capacité de récupération, et les chefs de ménage handicapés restent particulièrement vulnérables (27,8 % contre 44,6 %). Enfin, malgré la progression de l'indice L-CSI, l'évaluation d'impact ne montre pas de différence significative entre villages PIR et témoins.



### Sécurité alimentaire et nutrition

- **78%** des FEFA atteignent une diversité alimentaire adéquate.
- **>90%** de récupération chez les enfants traités pour MAM (2018–2023).
- **65%** des ménages perçoivent un gain de poids chez les enfants.
- **40%** des enfants atteignent la diversité alimentaire minimale (objectif : 30%)



### Cohésion sociale

- **68%** des ménages signalent une participation communautaire renforcée.
- **61%** observent un dialogue intercommunautaire accru.
- **35,6%** perçoivent un effet positif sur la prévention des violences.
- **45%** des ménages présentent un capital social faible, surtout chez les femmes.



### Résilience et adaptation

- **62%** des ménages ont un score de résilience faible (RCS < 33).
- **40,9%** ont une forte capacité de récupération.
- **86,6%** des hommes bénéficient fortement des actifs, contre **70%** des femmes.
- **65%** des ménages adoptent des techniques agricoles résilientes.
- Migration interne : baisse de **10% à 7%**.
- **35,3%** des répondants estiment que les actifs ont limité les migrations.

**QE5 – DURABILITÉ. La conception et la mise en œuvre de l’approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d’autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d’autres partenaires ?**

13. **Constat 5 : Les comités de gestion communautaires sont essentiels pour la durabilité des actifs du PIR, mais leur pérennité reste fragile en raison de contributions locales insuffisantes et de l’absence de mécanismes de suivi-évaluation autonomes.** L’évaluation montre, à travers les entretiens avec des leaders communautaires et les discussions de groupe avec les comités, que la durabilité des actifs créés repose sur des comités communautaires financés par des cotisations modestes (100–250 FCFA/ménage), insuffisantes pour entretenir des infrastructures majeures, et plus de 80 % des communes manquent de mécanismes formalisés de suivi-évaluation. La convergence géographique reste partielle, faute de plateformes régionales intégrées, tandis que l’intégration sectorielle fonctionne mieux à travers la PCP et les comités locaux, malgré une multiplication de structures peu coordonnées. L’appropriation des services techniques varie selon les régions, certains intégrant les approches du PIR, d’autres restant en retrait. Les ACR révèlent une adoption croissante des techniques agricoles (demi-lunes, zaï) avec plus de 1 200 ménages relais formés entre 2020 et 2024. Toutefois, la pérennité institutionnelle demeure fragile en raison du manque de financement durable, de stratégies de relève et de dispositifs structurés de renforcement des capacités dans plus de 60 % des collectivités territoriales.

**QE6 – EFFICIENCE. Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l’atteinte de résultats ?**

14. **Constat 6 : Le PIR a bénéficié d'une mobilisation financière croissante traduisant l'engagement stratégique du PAM vers la résilience, mais son efficacité a été freinée par des contraintes sécuritaires, logistiques et administratives, ainsi que par des taux d'exécution faibles et une instabilité des ressources humaines.** Entre 2018 et 2024, l'utilisation des ressources du PIR a montré des progrès mais aussi des contraintes persistantes. Le budget est passé de 18 à 74 millions USD, traduisant un engagement croissant du PAM, mais avec des taux d'exécution très variables (22 % en 2022 contre 60 % en 2024), comme le confirment les rapports ACR, en raison de défis sécuritaires et logistiques. Le basculement vers les transferts monétaires (CBT) et le préfinancement des partenaires ont renforcé l'efficacité, selon les entretiens, malgré des retards de décaissement. Les pertes alimentaires sont restées très faibles (0,2 % en 2022, rapports logistiques PAM), mais la rotation du personnel et la précarité des contrats partenaires fragilisent la continuité, comme l'ont indiqué les entretiens. Les mécanismes de redevabilité (ligne verte, comités de plaintes) sont fonctionnels, mais la réponse aux retards de paiement demeure limitée, affectant la motivation et interrompant certains chantiers, selon les discussions de groupes. Malgré ces obstacles, la perception des transferts reste positive et les partenaires ont su s'adapter (mobilisation de fonds propres, reliquats), comme l'ont confirmé les entretiens, tandis que les rapports ACR attestent d'une amélioration progressive de la capacité d'exécution du PAM.

**QE7 – COHÉRENCE. Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?**

15. **Constat 7 : Le PIR traduit sur le terrain les cadres stratégiques de la résilience au Mali et crée des synergies efficaces entre acteurs humanitaires et de développement, mais son intégration reste limitée par des défis de coordination.** L'analyse documentaire triangulée avec les entretiens montre que le PIR capitalise les synergies internes du Programme Stratégique de Pays du PAM grâce à la convergence géographique et à la planification communautaire participative, permettant un ciblage intégré sur les volets nutrition, éducation, urgence et résilience. Il incarne l'approche du triple nexus en articulant relèvement (FFA, SAMS) et urgence (transferts monétaires), malgré certains décalages opérationnels entre équipes sectorielles. À l'externe, le PIR est fortement aligné sur les initiatives des partenaires, notamment le co-lead du Cluster Sécurité Alimentaire avec la FAO, la collaboration avec l'UNICEF, le PNUD, l'OIM, ainsi que des partenariats avec la GIZ et la Banque mondiale pour le RSU. Des projets conjoints, comme celui sur la réconciliation communautaire au Centre du Mali, illustrent cette synergie, même si la coordination inter-agences reste partielle. La transition urgence-résilience est intégrée dès la conception à travers les PDSEC et PCP, avec des activités à double impact et une attention à la cohésion sociale. Le suivi-évaluation évolue pour capter les effets à long terme, mais demeure limité par une dépendance aux financements courts.

## **Conclusions :**

### **16. QE1 - ADÉQUATION**

**Conclusion 1 :** Le PIR démontre une cohérence stratégique forte, en parfaite adéquation avec les priorités nationales, les principes du Nexus et les vulnérabilités multidimensionnelles (Constats N°1).

**Conclusion 2 :** Grâce à son approche cohérente et multisectorielle, ainsi qu'à la dynamique de planification communautaire qu'il a mise en place, le PIR a su instaurer des dynamiques locales favorisant la résilience. (Constats N°1)

### **17. QE2 - PERTINENCE.**

**Conclusion 3 :** Le PIR répond aux besoins des communautés vulnérables, mais des frustrations ont émergé localement à cause de malentendus sur la sélection des bénéficiaires et les distributions. (Constats N°2)

**Conclusion 4 :** L'approche du PIR a soutenu l'inclusion et l'autonomisation des femmes, mais des obstacles persistent, notamment en raison des inégalités de genre et de l'accès limité aux actifs productifs. (Constats N°2)

## 18. **QE3 - EFFICACITÉ**

**Conclusion 5 :** L'évaluation met en évidence des avancées importantes en matière de résilience, de sécurité alimentaire et d'inclusion, mais ces résultats restent limités par des contraintes structurelles, climatiques et sécuritaires, notamment dans les zones les plus vulnérables. (Constats N°3).

## 19. **QE4 - IMPACT**

**Conclusion 6 :** Les résultats du PIR en matière de nutrition, de pratiques agricoles et de cohésion sociale témoignent d'avancées concrètes, malgré des disparités persistantes et un impact limité chez les ménages les plus vulnérables. (Constat, N°4)

## 20. **QE5 - DURABILITÉ**

**Conclusion 7 :** La durabilité des acquis du PIR repose en grande partie sur l'ancrage communautaire, porté par les comités de gestion locaux, dont l'efficacité reste toutefois conditionnée par la solidité des mécanismes de suivi et la capacité des communautés à mobiliser des ressources. (Constats N°5)

## 21. **QE6 - EFFICIENCE**

**Conclusion 8 :** L'exécution budgétaire du PIR traduit une mobilisation croissante, mais reste freinée par des contraintes sécuritaires, logistiques et administratives. (Constats N°6)

## 22. **QE7 - COHÉRENCE**

**Conclusion 9 :** Le PIR a créé des synergies solides entre humanitaire, développement et paix, mais des défis de coordination interne, de manque de ressources flexibles et de planification intégrée persistent. (Constats N°7)

**Conclusion 10 :** Le PIR établit les fondements d'un Nexus opérationnel, mais sa consolidation nécessite des réformes structurelles en matière de coordination, de ciblage et de financement. (Constats N°7)

## **Enseignements tirés :**

23. **Alignement stratégique et ancrage institutionnel :** Le PIR est aligné avec les politiques nationales, favorisant l'appropriation et la pérennité des interventions. L'intégration des priorités sectorielles renforce la légitimité et la durabilité des actions.

24. **Participation communautaire :** La planification participative (PCP) a renforcé la pertinence et l'impact des actions, avec une implication importante des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, assurant l'appropriation sociale et la durabilité.

25. **Ancrage communautaire et coordination :** Bien que l'approche participative soit forte, l'absence de coordination intercommunale limite l'intégration des actions. Il est nécessaire d'améliorer la gouvernance supra-communale pour mieux gérer les ressources naturelles.

26. **Approche multisectorielle et coordination :** L'intégration des volets nutrition, éducation, et protection sociale a permis une réponse holistique. Cependant, une coordination opérationnelle renforcée et un suivi unifié sont nécessaires pour maximiser l'efficacité des interventions.

27. **Flexibilité et adaptation :** Face aux crises sécuritaires et à la pandémie, des solutions alternatives ont été mises en place pour maintenir les services, illustrant l'importance de la flexibilité opérationnelle dans des contextes instables.

28. **Gestion foncière participative :** Les mécanismes participatifs ont renforcé l'acceptabilité, mais la formalisation juridique et la coordination intercommunale restent essentielles pour garantir la durabilité à long terme.

29. **Cohésion sociale et sensibilité aux conflits** : L'intégration des principes du triple nexus et de la cohésion sociale a réduit les tensions locales, montrant que les programmes de résilience doivent être sensibles aux conflits pour renforcer l'impact social.

30. **Analyse socioculturelle dans la conception des programmes de résilience** : l'intégration des contextes socio-culturels spécifiques est essentielle dans la conception des programmes de résilience. Plutôt que d'appliquer une approche uniforme, il faut considérer les risques, les stratégies de mitigation adaptées et les besoins particuliers des PDI et autres groupes vulnérables, en privilégiant l'équité à une simple égalité.

## Recommandations

31. **Recommandation 1 : Appuyer la mise en place des cadres de concertation intercommunaux pour renforcer la gouvernance territoriale des actions PIR et améliorer la coordination des structures communautaires :**

1.1. Mettre en place ou réactiver des cadres de concertation intercommunaux pour assurer une gouvernance supra-communale des actions du PIR, en particulier pour la gestion des ressources naturelles et des actifs communautaires.

1.2. Renforcer la coordination entre les structures communautaires (comités de gestion, de suivi et de plaintes) en clarifiant leurs rôles et responsabilités, et en créant des espaces de rencontre réguliers pour favoriser les échanges. Parallèlement, former ces structures communautaires sur leurs fonctions spécifiques aidera à garantir une gouvernance locale fluide, cohérente et efficace. **(Constat N°5, Conclusion 7, Responsable : Bureau Pays Mali, Unité Résilience, Décembre 2026).**

32. **Recommandation 2 : Promouvoir une approche genre transformationnelle :**

2.1. Renforcer/systématiser la collecte désagrégée des données par genre, statut de résidence, handicaps, etc., pour une meilleure prise en compte des spécificités de chaque groupe dans les interventions.

2.2. Réaliser des diagnostics genre approfondis pour identifier les freins structurels à l'égalité.

2.3. Intégrer des actions visant à renforcer le leadership, ainsi que la consolidation de la sécurisation des droits d'usage, en particulier pour les femmes et autres groupes vulnérables à travers des actions spécifiques d'accompagnement institutionnel **(Constat N°2, Conclusion 4, Responsable : Bureau Pays Mali, Unité Genre et Protection et Unité RAM, Décembre 2026).**

33. **Recommandation 3 : Optimiser la planification logistique et technique pour améliorer la réactivité et la qualité de la mise en œuvre** : Instaurer une planification anticipée des ressources logistiques et techniques, en veillant à la régularité des décaissements et à l'implication précoce des experts sectoriels, afin de renforcer la réactivité et la qualité de la mise en œuvre. **(Constat N°3&6, Conclusions 5&8, Responsable : Bureau Pays Mali, Unités de Support (Administration et Approvisionnement) et Programme, Mars 2026).**

34. **Recommandation 4 : Accompagner la pérennisation des acquis du PIR en renforçant l'intégration des activités dans la planification locale** : (i) soutenir les autorités communales dans le processus d'intégration progressive des activités et des actifs du PIR dans leurs plans de développement locaux et leurs budgets (PDSEC) ; (ii) renforcer les capacités des communes en planification budgétaire et la programmation stratégique. **(Constat N°5, Conclusion 7, Responsable : Bureau Pays Mali, Unité Résilience, Décembre 2026).**

35. **Recommandation 5 :**

**Renforcer la communication sur le processus de ciblage** : (i) utiliser des outils de communication simples et adaptés pour expliquer aux communautés qui est sélectionné et pourquoi selon chaque type d'aide ; (ii) soutenir l'extension et la mise à jour régulière du Registre Social Unifié (RSU), surtout là où il y a des déplacés,

en formant les agents locaux pour garantir des données fiables. **Constat N°2, Conclusion 4, Responsable : Bureau Pays Mali, Unité Programme avec l'appui de l'Unité RAM - VAM, Mars 2026)**

36. **Recommandation 6 :**

**Renforcer la coordination et la synergie entre urgence et développement par la formalisation de plateformes de gouvernance locale :** Formaliser des plateformes de gouvernance locale rassemblant humanitaires, autorités étatiques, collectivités et communautés pour améliorer la coordination et le suivi. Un cadre officiel de collaboration avec les dispositifs d'urgence (RRM) doit être mis en place pour renforcer la synergie entre urgence et développement. **(Constat N°7, Conclusions 9&10, Responsable : Bureau Pays Mali, Unité RAM, Mars 2026).**

# 1. Introduction

1. Ce rapport<sup>2</sup> décentralisé porte sur l'évaluation du paquet intégré de résilience (PIR) du Programme alimentaire mondial (PAM) pour les petits agriculteurs, l'alimentation scolaire et la mise en place de filets sociaux de sécurité. En 2018, le budget des activités liées au paquet de résilience s'élevait à pratiquement 18 millions de dollars, et a atteint plus de 74 millions de dollars en 2023 pour redescendre à 47 millions en 2024.<sup>3</sup>

2. Les recommandations tirées de cet exercice permettront au bureau pays du PAM de réorienter, le cas échéant, la prolongation du PSP actuel<sup>4</sup> ainsi que l'élaboration d'un nouveau PSP<sup>5</sup>. Commanditée par le bureau pays du PAM au Mali, cette évaluation décentralisée couvre l'ensemble de la phase de mise en œuvre du paquet intégré, de 2018 à 2024.

## 1.1. Caractéristiques de l'évaluation

3. **Justification de l'évaluation.** Conformément aux termes de référence (TdR) résumés dans l'annexe 1, la présente évaluation décentralisée vise à offrir une opportunité au bureau pays (BP) Mali du PAM d'apprendre sur la manière dont les interventions du paquet intégré de résilience ont contribué à renforcer la capacité des ménages, et de façon plus spécifique des populations les plus vulnérables en particulier les femmes et personnes atteintes de handicap, à faire face aux différents chocs et facteurs de stress. Cet exercice d'apprentissage a permis d'identifier un ensemble de recommandations dans l'optique de renforcer et réorienter la stratégie d'intervention du BP en matière de PIR.

4. **Objectifs de l'évaluation.** L'évaluation s'est particulièrement focalisée sur le renforcement du processus d'apprentissage et à moindre mesure d'améliorer la redevabilité envers les bénéficiaires. Ces objectifs d'apprentissage et de redevabilité sont mentionnés dans les paragraphes 5 et 6 ci-dessous. Toutefois, comme indiqué dans le rapport de démarrage et les TdR, elle s'est davantage focalisée sur le renforcement du processus d'apprentissage.

5. **Redevabilité.** L'évaluation a analysé la performance et les réalisations des interventions du paquet intégré de résilience dans les communes ciblées. Ainsi, l'évaluation a été menée sur l'ensemble des activités du paquet intégré de résilience afin d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats aussi bien souhaités que inattendus et en analysant à l'aide de critères appropriés (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité)<sup>6</sup>, la chaîne de résultats, les processus, ainsi que les facteurs contextuels (cf. section sur la méthodologie). Outre les critères utilisés, la question d'égalité et d'équité de genre a été traitée de manière transversale.

6. **Apprentissage.** À ce titre, l'évaluation a porté un regard critique sur les raisons pour lesquelles les résultats escomptés ont été atteints ou pas. Cet exercice a été particulièrement importante dans la mesure où l'évaluation a apporté des explications qualitatives et robustes sur les conclusions de l'évaluation d'impact expérimentale portant<sup>7</sup> sur le même sujet et couvrant la période de 2021 à 2023.<sup>8</sup> Dans ce cadre, l'ED a formulé des recommandations fondées sur des données probantes, afin de mieux les interventions. Les résultats de cette évaluation seront diffusés auprès de divers acteurs (gouvernement, partenaires, bailleurs, bénéficiaires, etc.), et les enseignements tirés guideront la définition du prochain Plan Stratégique Pays du PAM au Mali. Ainsi, les leçons apprises serviront au PAM et à ses partenaires dans la mise en œuvre des

---

<sup>2</sup> Le PIR a été mis en œuvre par le PSP courant 2020-2024 ainsi que le PSP transitoire précédent 2018-2019.

<sup>3</sup> Chiffres issus des rapports annuels du PAM (Annual Country Report - ACR) de 2018 à 2024.

<sup>4</sup> Le PSP 2020– 2024 a été prolongé jusqu'en décembre 2026.

<sup>5</sup> Comme le Plan cadre de développement des Nations-unies n'a pas pu être finalisé avec le gouvernement du Mali, l'actuel PSP (2020-2024) bénéficie d'une extension jusqu'en 2025.

<sup>6</sup> Critères CAD/OCD.

<sup>7</sup> WFP & World Bank, Mali, Resilience Learning in the Sahel, Novembre 2024.

<sup>8</sup> La couverture géographique de l'étude d'impact est 91 villages dans les régions de Gao, Koulikoro, Mopti et Tombouctou. Ces quatre régions sont également couvertes par la présente évaluation.

programmes futurs.

7. **Genre.** L'équipe d'évaluation a examiné les aspects du programme liés au genre à toutes les étapes de l'évaluation en analysant les différents besoins, priorités, voix et vulnérabilités des femmes et des hommes des garçons et des filles pris en compte dans la conception, la sélection, la mise en œuvre et le suivi du programme.

8. **Portée de l'évaluation.** L'ensemble des activités du PIR (voir section 1.3) pour la période 2018-2024 constitue le cadre d'analyse principal pour cette évaluation.<sup>9</sup> L'analyse se concentre sur l'évaluation des contributions des différentes activités du PIR au renforcement des capacités des communautés cibles à faire face et à se relever des chocs et se focalise sur les leçons apprises dans la mise en œuvre dudit programme. Sur la base des consultations avec le BP, de la grande couverture géographique des actions du programme, et de critères d'accès et de sécurité, l'EE a proposé un échantillon de six communes pour cette évaluation : Nossombougou, Tamani, Sio, Dourou, Alafia et Gao (voir méthodologie).

9. **Utilisateurs de l'évaluation :**

- Les utilisateurs primaires sont l'équipe de direction des opérations, le personnel technique des programmes et les gestionnaires activités du BP du PAM.
- Les utilisateurs secondaires sont les divisions techniques pertinentes du PAM au niveau du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale à Dakar et de Rome, les partenaires techniques et financiers, les partenaires de mise en œuvre, institutions gouvernementales, agences des Nations Unies et autres institutions nationales (de recherche par exemple) qui ont participé à la mise en œuvre directe ou indirecte des opérations du paquet intégré de résilience.
- Les bénéficiaires des interventions du PIR constituent les utilisateurs tertiaires de l'évaluation. Ainsi, l'évaluation a permis d'apprécier dans quelle mesure les interventions du paquet intégré avaient renforcé leurs capacités de résilience, répondant ainsi à un besoin de redevabilité.

10. Ce rapport a été élaboré par le cabinet de conseil indépendant International Advisory, Products and Systems (i-APS). L'évaluation décentralisée (ED) a été menée par une équipe de 6 évaluateurs, comprenant 4 experts nationaux et 2 internationaux (en distanciel). Elle a été conduite conformément aux termes de référence préparés par le BP et le rapport de démarrage préparé par l'équipe d'évaluation et approuvé par le PAM en décembre 2024 afin de valider les orientations de recherche et la méthodologie convenue entre le PAM et i-APS.

## 1.2. Contexte

### 1.2.1. Contexte socio-économique

11. Le Mali, vaste pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, s'étend sur plus de 1,2 million de km<sup>2</sup>, du Sahara au nord jusqu'aux savanes du sud. Le Mali est bordé à l'ouest par le Sénégal, au Nord-Ouest par la Mauritanie, au sud par la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, à l'est par le Niger et au nord par l'Algérie. Son territoire est principalement plat, ponctué de plateaux et dominé au centre par le delta intérieur du fleuve Niger, véritable cœur agricole et écologique du pays.

12. Le cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5), réalisé en 2022, évalue l'effectif de la population résidente à 22,4 millions d'habitants, dont 49,7 % de femmes.<sup>10</sup> L'espérance de vie à la naissance est de 61 ans pour les femmes et 58 ans pour les hommes.<sup>11</sup> Un peu plus de 70 % de la

---

<sup>9</sup> Initialement, la période évaluée couvrait les années 2018 à 2023. Suite à une demande du bureau pays, et afin de mieux refléter la réalité du terrain, l'évaluation a étendu sa portée jusqu'en 2024.

<sup>10</sup> INSTAT Mali, *Résultats globaux RGPH5, Novembre 2023*

<sup>11</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

population vivent en zone rurale en 2023 selon les résultats du RGPH 5.

13. En 2022, l'indice de développement humain (IDH) était de 0,41, classant ainsi le Mali à la 188<sup>ème</sup> place sur 193 pays (UNDP, 2023).<sup>12</sup> Le Mali connaît un taux de pauvreté monétaire estimé à 43,9 %, avec une pauvreté qui est plus marquée en zone rurale (environ 52 %).<sup>13</sup>

14. L'économie malienne est fortement dépendante de ses importations (denrées alimentaires, intrants agricoles, produits raffinés, biens de consommation) avec une balance commerciale négative de 20,21 pourcent en 2023.<sup>14</sup> Ses exportations sont limitées à l'or, le bétail et des produits agricoles à savoir, le coton, les graines oléagineuses (arachides et sésame) et les fruits (mangues). L'économie est peu diversifiée, essentiellement basée sur l'agriculture pluviale, ce qui la rend aussi vulnérable aux chocs climatiques (sécheresses, inondations, vents de sable, etc.).

### 1.2.2. Contexte politico-sécuritaire

15. Le Mali continue de vivre dans l'instabilité politique et sécuritaire depuis le coup d'État militaire de 2012 et l'occupation du nord par des groupes armés. Le conflit s'est étendu au centre et au sud du pays, affectant également le Burkina Faso et le Niger. Cette insécurité ayant entraîné des déplacements internes de populations, limite également l'accès aux services de base et empêche la mobilité des personnels et des produits humanitaires. Entre janvier 2018 et décembre 2024, 4724 incidents sécuritaires ont été rapportés.<sup>15</sup> Selon l'indice de conflit de l'Armed Conflict Location And Event Data Project, le Mali se classe en juin 2024 au 14<sup>ème</sup> rang mondial<sup>16</sup>. Après le coup d'État du 18 août 2020, un gouvernement de transition et un Conseil national de transition (CNT) ont été instaurés. Un second coup d'État a eu lieu le 24 mai 2021, entraînant des sanctions de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Une nouvelle constitution a été promulguée le 22 juillet 2023, levant les sanctions économiques et institutionnelles imposées en janvier 2022. L'instabilité du contexte politique et sécuritaire est également marquée par le départ de la MINUSMA qui a considérablement réduit l'accès humanitaire dans les régions nord et centre du pays. Ce contexte s'étend également hors des frontières du Mali, avec l'annonce du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO et la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), en réponse aux sanctions et aux pressions exercées par la CEDEAO.

### 1.2.3. Contexte environnemental

16. Le climat du Mali, typiquement subsaharien, est structuré autour de trois zones : aride au nord, semi-aride au centre, et tropicale humide au sud. Le pays connaît une saison sèche dominante et une saison des pluies courte, de juin à septembre, avec des précipitations croissantes du nord vers le sud. Les températures y sont élevées toute l'année, dépassant fréquemment les 40 °C dans les régions sahariennes.

17. Au cours des trente dernières années, les effets du changement climatique sont devenus de plus en plus évidents et sont particulièrement lourds de conséquences sur les populations et leurs moyens de subsistance, les services publics et les écosystèmes naturels.<sup>17</sup> Les inondations sont suivies par des vagues de sécheresses, le désert avance et les épisodes de chaleurs et de vents violents se multiplient.<sup>18</sup>

### 1.2.4. Insécurité alimentaire et nutritionnelle

18. Depuis 2018, la sécurité alimentaire au Mali n'a cessé de se détériorer, reflétant une crise sahélienne

<sup>12</sup> PNUD ; *Rapport sur le développement humain 2023-24 ; 2024.*

<sup>13</sup> *Rapport annuel d'enquête EMOP 2023.*

<sup>14</sup> ONU commerce et développement, Profil général : Mali, <https://unctadstat.unctad.org/CountryProfile/GeneralProfile/fr-FR/466/index.html> (visité le 5 juillet 2025)

<sup>15</sup> ACLED (<https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>).

<sup>16</sup> L'Indice des conflits, mis à jour tous les six mois, classe chaque pays et territoire dans le monde selon quatre indicateurs : la létalité, le danger pour les civils, la diffusion géographique et la fragmentation des groupes armés.

<sup>17</sup> PNUE, PNUD (2022), *Évaluation environnementale intégrée du Mali.*

<sup>18</sup> Legay, C., & Laudet, P. (2022, March 19). Au Mali, les agriculteurs tentent de résister au changement climatique. <https://reporterre.net/Au-Mali-les-agriculteurs-tentent-de-resister-au-changement-climatique>.

plus large et amplifiée par l'insécurité chronique, les chocs climatiques et la hausse des prix. En 2019, 15,2 % des ménages maliens étaient en insécurité alimentaire, les régions de Mopti, Tombouctou et Gao étant les plus touchées, tandis que la malnutrition aiguë s'aggravait. L'année 2020 a marqué une forte aggravation, avec près de 5 millions de personnes en insécurité alimentaire et 1,34 millions projetés en situation de crise (Phase 3 et 4) durant la période de soudure. Cette tendance s'est poursuivie en 2021 avec 5,39 millions de personnes affectées. La crise a atteint un pic en 2022 avec 2,73 millions de personnes projetées en Phase 3 ou pire pendant la soudure. En 2023, plus de 3,5 millions de personnes étaient encore en situation de crise, et en 2024, environ 1,37 million de personnes sont projetées en crise alimentaire aiguë (Phase 3 ou pire), incluant près de 2 600 personnes en Phase 5 (Catastrophe) à Ménaka, soulignant la persistance d'une situation humanitaire extrêmement préoccupante<sup>19</sup>.

19. La malnutrition chronique chez les enfants de moins de 59 mois (présentant un retard de croissance) demeure stable et élevée entre 2018 et 2024, passant de 24,1 % à 24,8 %.<sup>20</sup> Ce sont des enfants qui n'atteindront jamais leur plein potentiel physique et intellectuel.<sup>21</sup> En ce qui concerne la malnutrition aiguë (le manque de nourriture), le taux de prévalence est resté quasiment stationnaire, oscillant autour de 10 % entre 2018 et 2022 selon les résultats des enquêtes nationales nutritionnelles et de mortalité rétrospective (2018 & 2022).<sup>22</sup> En 2024, la malnutrition aiguë modérée touche 11,6 %, dont 12,8 % pour les garçons et 10,4 % pour les filles.

### 1.2.5. Zones Agroécologiques et Moyens de Subsistance des Populations

20. La zone d'intervention du PIR présente un éventail de zones agroécologiques qui déterminent directement les moyens de subsistance des populations. La résilience des communautés est intrinsèquement liée à leur capacité à tirer parti des ressources locales et à s'adapter aux conditions climatiques de leur environnement.

21. La zone saharienne, caractérisée par une pluviométrie inférieure à 200 mm par an, abrite la Zone Nord d'Élevage (ML02) couvrant une partie de Tombouctou, Gao et Ménaka. Dans cette région, l'élevage, en particulier celui du dromadaire, est la principale source de revenus, car l'agriculture est presque inexistante, sauf de rares cultures saisonnières près des mares. Les populations y sont dispersées et la survie est un défi constant.

22. La vaste zone sahélienne (150 à 600 mm de pluie annuelles) regroupe plusieurs modes de subsistance. La Zone Centre-est Mil et Élevage (ML01) combine une agriculture pluviale de mil et de sorgho, souvent insuffisante, avec l'élevage transhumant. Dans le Delta intérieur du Niger, la Zone de Riziculture, d'Élevage et de Pêche (ML03) est une zone humide unique où les habitants vivent de la culture de riz de décrue, de la pêche et de l'élevage, qui bénéficie des pâturages naturels appelés bourgoutières. La Zone Centrale de Moyens d'Existence (ML04), une zone de transition, est dominée par l'élevage, avec une agriculture complémentaire, et les revenus sont souvent complétés par la migration. Enfin, sur le Plateau Dogon, la Zone du Mil et de l'Échalote (ML05) se distingue par une agriculture difficile sur des sols rocailleux, où la vente d'échalote et le travail de la main-d'œuvre sont cruciaux.

23. La zone soudanienne (600 à 1200 mm de pluie annuelles) est plus propice à une agriculture diversifiée. C'est dans cette région que se trouve la Zone Centrale du Mil et du Sorgho (ML09), considérée comme le grenier céréalier du Mali. La production agricole y est la plus importante, complétée par un élevage robuste. À l'ouest, la Zone axée sur l'arachide, le sorgho et le maïs (ML15) repose sur une agriculture pluviale

<sup>19</sup> Résultats de l'analyse de cadre harmonisé de 2018 à 2024

<sup>20</sup> Institut national de la Statistique du Mali, Enquêtes SMART 2018 et 2024

<sup>21</sup> UNITLIFE ; Les conséquences de la malnutrition chronique ; <https://www.unitlife.org/fr/chronic-malnutrition-in-details> (visité le 19 décembre 2024)

<sup>22</sup> INSTAT Mali : Enquête Nationale Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective suivant la méthodologie SMART, Mali, 2018 et 2022  
<https://www.instat-mali.org/fr/publications/enquete-nationale-nutritionnelle-anthropometrique-et-de-mortalite-retrospective-mali-smart>.

productive. Les revenus y proviennent principalement de la vente des récoltes, tandis que l'élevage et la migration de main-d'œuvre jouent un rôle secondaire mais essentiel pour la résilience des ménages.

### **1.2.6. Agriculture**

24. Le secteur de l'agriculture constitue la pierre angulaire de l'économie malienne. Il emploie environ 80 % de la population et contribue à plus de 43 % du PIB national. L'agriculture du Mali est essentiellement vivrière, constituée en particulier de production céréalière.

25. Le pays dispose d'importantes ressources en eaux souterraines et de surface : le potentiel irrigable du pays est estimé à plus de 2,2 millions d'ha dont seulement 170 000 ha sont équipés en maîtrise totale de l'eau et 210 000 ha en maîtrise partielle (à ce total s'ajoute la culture de décrue non équipée qui concernait 250 000 ha en 2009).<sup>23</sup> En dépit de ce potentiel favorable, la croissance agricole malienne est lente et instable.

26. L'objectif du gouvernement, avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, est de renforcer la sécurité alimentaire nationale, d'offrir de meilleurs revenus aux producteurs, d'améliorer la balance commerciale en augmentant les exportations de céréales et de faire du Mali le « grenier de l'Afrique de l'Ouest » - une ambition ancienne.<sup>24</sup>

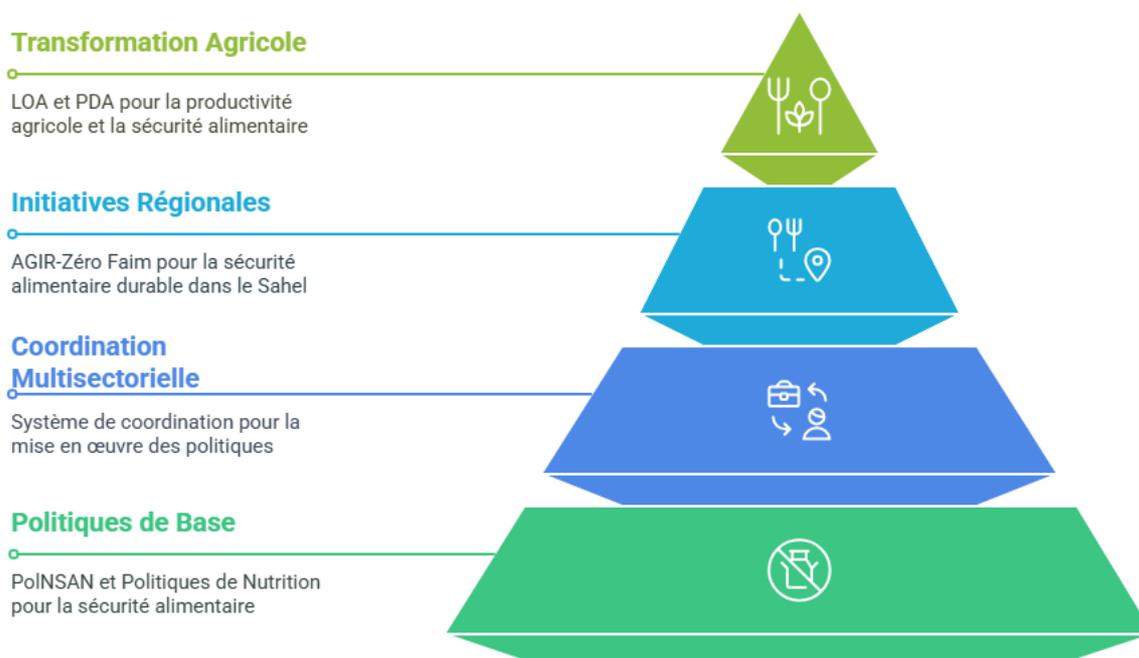
27. La Loi d'orientation agricole (LOA) de 2006 et la Politique de développement agricole (PDA) 2011-2020 visent à transformer le secteur agricole, en s'attaquant aux défis majeurs de la productivité et de la sécurité alimentaire. Le Programme national d'investissement dans le secteur agricole (PNISA) 2015-2025, quant à lui, est un plan d'investissement stratégique pour la transformation agricole, et vise à soutenir le développement durable du secteur agricole (voir figure ci-dessous).

---

<sup>23</sup> Banque Mondiale : Mali - Rapport de Revue du Secteur Agricole : Volume 1.

<sup>24</sup> [https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/bds\\_no28\\_mali\\_17janvier.pdf](https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/bds_no28_mali_17janvier.pdf).

## Graphique 1 : Cadre institutionnel et politiques nationales de la sécurité alimentaire et nutritionnelle



Source : Évaluation décentralisée du PIR PAM Mali, mars- avril 2025

### 1.2.7. Éducation

28. Bien que l'éducation au Mali se soit améliorée au cours de la dernière décennie, plus de deux millions d'enfants soit 21,5 %<sup>25</sup> âgés de 5 à 17 ans ne vont toujours pas à l'école et plus de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans au Mali sont analphabètes. Seules 73,8 % des filles sont inscrites dans l'enseignement primaire de base, contre 85,8 % des garçons. Au moment où elles atteignent l'enseignement secondaire, la proportion de filles scolarisées n'est que de 15 %, contre 21 % chez les garçons. La privation scolaire affecte particulièrement les enfants de moins de 5 ans<sup>26</sup> (94,5 %), ceux de 5 à 9 ans des zones rurales (55,8 %, contre 12,7 % dans le district de Bamako), les enfants de plus de 10 ans et les filles du monde rural.

29. L'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages<sup>27</sup> (EMOP 2023) révèle que les abandons sont volontaires dans la plupart des cas et seraient dus à l'échec scolaire (14,9 %), au manque de moyens financiers des familles (6,5 %) et à la préférence des parents et enfants pour l'apprentissage professionnel ou le travail (6,2 %). Dans les zones d'insécurité, les dommages matériels causés aux écoles (43 % ont été endommagées) et la fuite des enseignants qualifiés contribuent également à l'abandon scolaire, notamment à celui des filles que les parents préfèrent déscolariser pour réduire leur exposition aux risques des violences sexuelles ou aux enlèvements par les groupes armés radicaux pour des mariages forcés. Ces différentes raisons expliquent la faible rétention des filles dans le 2nd cycle du fondamental 2.<sup>28</sup>

<sup>25</sup> Formation à la coordination de base (core 2) et atelier de développement de la stratégie : note conceptuelle Bamako, Mali du 24 au 28 juillet 2023 - Mali | ReliefWeb.

<sup>26</sup> UNICEF ; Analyse de la Situation des Enfants du Mali ; 2023.

<sup>27</sup> INSAT ; Enquête modulaire et permanente auprès des ménages ; 2023.

<sup>28</sup> République du Mali, Rapport de synthèse des états généraux de l'éducation, 2024, [RAPPORT\\_GENERAL\\_EGE\\_3-1.pdf](#).

### 1.2.8. Égalité des genres et inclusion sociale

30. Le rapport sur le développement humain de 2024<sup>29</sup> rapporte un indice d'inégalité genre de 0,830, classant le pays au 188<sup>ème</sup> rang sur 193 pays malgré que la Constitution<sup>30</sup> malienne consacre les mêmes droits aux citoyens des deux sexes, en cohérence avec les engagements internationaux que l'État a pris lors de l'adoption et ratification des différentes conventions internationales, qui ont été traduits en une série de textes nationaux dont le Code des personnes et de la famille et la loi N° 2015-052, qui prévoit de nombreuses dispositions assurant la promotion des droits des femmes.

31. En dépit d'une forte mobilisation des femmes et d'une pression importante de la communauté internationale, les femmes n'ont pas équitablement accès aux fonctions de responsabilité, aux moyens de subsistance, aux services sociaux et aux moyens de production. Si leurs droits sont reconnus, leur participation aux processus de décision, à tous les niveaux, est restreinte y compris dans les services publics où leur faible représentativité au niveau national constitue un frein à l'accès des femmes et des filles aux soins et à l'éducation.<sup>31</sup>

32. Le gouvernement malien, en partenariat avec des organisations internationales comme le PAM, l'UNICEF et la FAO, a mis en place plusieurs politiques et programmes visant à améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables, telles que les femmes, les enfants, les personnes déplacées internes (PDI), les réfugiés, les personnes handicapées, et les groupes marginalisés. Cependant, malgré ces efforts, leur inclusion réelle reste un défi, avec des inégalités persistantes et une application insuffisante des politiques.

33. Le Mali a ratifié diverses conventions internationales, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ainsi que des protocoles de protection des réfugiés et des déplacés internes. Ces engagements montrent une volonté politique en faveur des droits humains et de l'inclusion, mais leur mise en œuvre est souvent insuffisante.

### 1.2.9. Contexte humanitaire

34. La crise humanitaire prolongée, qui s'ajoute aux aléas climatiques et autres chocs récurrents auxquels les populations faisaient face depuis 2012, nécessite une réponse multiforme tant les besoins sont multisectoriels. Il s'agit non seulement de sauver des vies mais aussi de renforcer la résilience des populations vulnérables, notamment dans les secteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cette crise a été aussi exacerbée par les inondations de 2024, qui ont causé d'importantes pertes humaines et matérielles, amenant le gouvernement à déclarer un état de catastrophe nationale. À Tombouctou, 47 779 hectares de terres agricoles ont été perdus, et 19 716 hectares à Gao. Ces inondations ont également détruit les infrastructures agricoles, affectant 59 805 ménages à Tombouctou et 3 640 à Gao, perturbé les chaînes d'approvisionnement, et entraîné une flambée des prix alimentaires, compliquant l'accès à l'aide humanitaire.

35. En 2024, le Mali fait face à une crise humanitaire complexe liée aux conflits armés, au changement climatique et aux déplacements internes massifs, touchant 7,1 millions de personnes. Les acteurs humanitaires, incluant des agences onusiennes, des ONG internationales et locales, ainsi que le gouvernement, ciblent 4,1 millions de bénéficiaires avec des interventions multisectorielles.<sup>32</sup>

### 1.2.10. Activités du PAM au Mali

36. En 2024, le PAM au Mali continue de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations touchées par les crises sécuritaires, les déplacements internes et les chocs climatiques. Le PAM a fourni une assistance vitale à plus de 1,8 millions de personnes, distribuant plus de 50 millions de dollars

---

<sup>29</sup> PNUD ; Rapport sur le développement humain 2023-2024 ; 2024

<https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2023-24snapshotfr.pdf>.

<sup>30</sup> Décret N°2023-0401/PT-RM du 22 juillet 2023 portant promulgation de la constitution.

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> OCHA ; Besoins humanitaires et plan de réponse Mali ; 2024.

américains et plus de 7 000 tonnes métriques de vivres.<sup>33</sup>

37. En visant à renforcer la résilience des populations en insécurité alimentaire, le PAM a permis à plus de 187 000 élèves dans 700 écoles de bénéficier de repas scolaires en 2024. Le PAM soutient également la politique nationale de protection sociale. En 2024, les modalités de mise en œuvre comprenaient plus de 50 millions USD en transferts monétaires directement alloués aux ménages vulnérables bénéficiant indirectement à 1,8 millions de personnes.<sup>34</sup>

38. Par ailleurs, le PAM met en place des interventions nutritionnelles préventives aux enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi qu'aux femmes et filles enceintes et allaitantes. Dans ce cadre, plus de 67 000 femmes et filles enceintes et allaitantes ont bénéficié de transferts monétaires pour l'achat d'aliments nutritifs et presque 70 000 enfants ont reçu un soutien nutritionnel pour prévenir le retard de croissance.

39. Dans le cadre du PIR (voir le sujet de l'évaluation plus bas), le PAM combine des transferts alimentaires et monétaires pour la création d'actifs et un soutien aux marchés agricoles des petits exploitants et aux chaînes de valeur au niveau des communautés et des ménages.

40. Dans le contexte de crise humanitaire, le PAM continue d'offrir des services de transport aérien, des services logistiques, des technologies de l'information et de la communication, ainsi que des services communs et de coordination à la communauté humanitaire.

## 1.3. Objet de l'évaluation

### 1.3.1. Le paquet intégré de résilience

41. Le PIR au Mali s'intègre dans le Programme de résilience intégrée au Sahel,<sup>35</sup> comme un programme opérationnel du PAM initié en 2018. Ce programme vise à aider les individus, les communautés et les gouvernements à surmonter les défis de la région et à renforcer leurs capacités de résilience (absorptive, adaptative et transformative) dans cinq pays : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Depuis son lancement, le PAM Mali et ses partenaires ont soutenu la résilience de 4 millions de personnes résidant dans plus de 3 200 villages, en menant des activités de résilience intégrées.<sup>36</sup> Au Mali, le PIR est mis en œuvre dans 20 communes jugées comme prioritaires par le PAM et ses partenaires. Cette priorisation s'est appuyée sur une analyse approfondie, incluant l'analyse intégrée du contexte (AIC), l'incidence de la pauvreté non monétaire, la fréquence des conflits et la vulnérabilité face aux chocs.<sup>37</sup> Ces 20 communes sont situées dans cinq régions : Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao.

42. Le PIR proposé par le BP Mali s'est également inscrit dans le cadre du PSP transitoire 2018-19, puis dans celui du PSP 2020-2024.<sup>38</sup> Afin de renforcer le rôle du PAM de pourvoyeur de solution à long terme et à l'échelle nationale, et pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le PSP repose sur trois piliers fondamentaux se renforçant mutuellement. Le paquet intégré s'inscrit dans le second, sur le renforcement de la résilience (voir tableau ci-dessous) :

---

<sup>33</sup> PAM, ACR 2024.

<sup>34</sup> PAM, ACR 2024, page 3.

<sup>35</sup> PAM, Integrated Resilience in the Sahel, <https://www.wfp.org/publications/integrated-resilience-sahel> (visité le 5 juillet 2025).

<sup>36</sup> PAM ; Recherche sur la cohésion sociale au Burkina Faso et au Niger : Résumé des résultats ; Février 2024.

<sup>37</sup> PAM, Guide de mise en œuvre du paquet intégré de résilience, janvier 2022.

<sup>38</sup> Plan stratégique de pays – Mali (2020-2024), Novembre 2019. Ce PSP a été prolongé jusqu'en décembre 2026  
1. [https://executiveboard.wfp.org/document\\_download/WFP-0000108632](https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000108632)

**Tableau 1 : Trois piliers du PSP 2020-2024**

<b>1. Répondre aux urgences</b> Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels aigus des populations touchées par les chocs et les crises.	<b>2. Renforcer la résilience</b> Investir dans le renforcement de la résilience aux niveaux individuels, familiaux et communautaires.	<b>3. Développer les capacités</b> Renforcer les capacités nationales pour accroître l'adoption, la coordination et la mise en œuvre de programmes alimentaires et nutritionnels à grande échelle.
---	---	---

Source : PSP 2020 – 2024, PAM Mali

43. Au niveau institutionnel, le PAM définit le renforcement de la résilience par « *permettre aux populations de mieux gérer les chocs et les facteurs de stress tout en améliorant leur sécurité alimentaire et leur nutrition, contribuant ainsi à terme à réduire les besoins d'assistance alimentaire humanitaire* ». <sup>39</sup> Cette vision résonne avec la théorie du changement élaborée par le BP pour ses activités de résilience, et s'inscrit dans l'objectif de développement durable 2 (ODD2) qui est d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (voir annexe 10-1 pour la théorie du changement du PAM).

44. La stratégie du PAM pour le renforcement de la résilience des communautés, des ménages et des individus au Mali se base ainsi sur un paquet intégré d'activités. L'objectif du paquet intégré d'activités est de renforcer la résilience des plus vulnérables à court, moyen et long terme en apportant une réponse multidimensionnelle et intégrée. <sup>40</sup>

### 1.3.2. Activités du paquet intégré de résilience

45. Le Bureau Pays du PAM au Mali décline le paquet intégré en cinq activités. Ces activités s'intègrent dans les différents effets stratégiques immédiats définis dans le PSP 2020-2024 du PAM au Mali. Les activités sont les suivantes (voir annexe 10-2 plus de détails) :

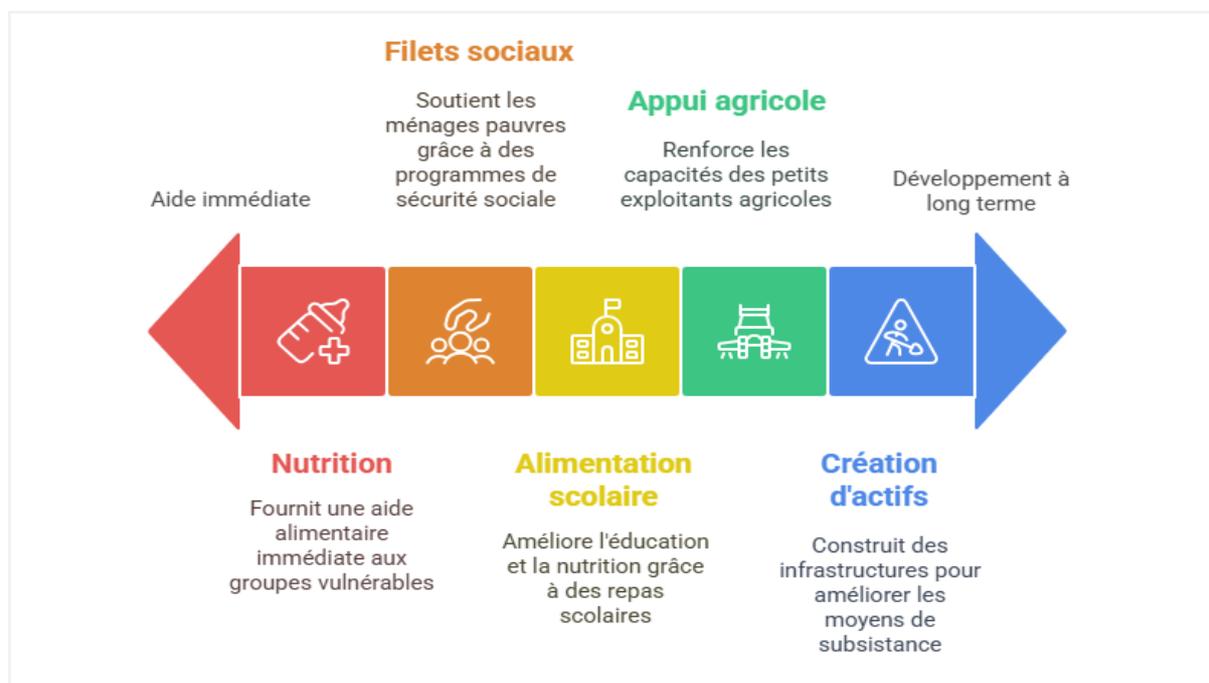
- Les activités de **nutrition** qui visent les enfants de 0 à 23 mois ainsi que les femmes et filles enceintes et allaitantes (FEFA) se font principalement au niveau des centres de santé sous forme de supplémentation alimentaire, de transferts monétaires ou de sensibilisation visant l'amélioration des pratiques d'alimentation des nourrissons et jeunes enfants ;
- **La création d'actifs** sous forme de routes, systèmes d'irrigation, terres cultivables, entrepôts, etc., visent à renforcer les moyens d'existence des petits producteurs, en améliorant leur accès aux facteurs de productions, leur maîtrise des techniques culturales durables pour ainsi améliorer leurs productions, leurs revenus et faciliter l'accès aux marchés ;
- **L'appui aux petits exploitants agricoles** se concentre sur le renforcement des capacités techniques, opérationnelles et organisationnelles des petits paysans et des services étatiques.
- Les activités de **l'alimentation scolaire** qui dans le cadre du paquet intégré résilience comprennent : *La fourniture de repas chaud aux élèves* ; la dotation des filles en Ration Alimentaire à Emporter (RAE) ; la réalisation d'infrastructures dans les écoles, notamment les réfectoires, les magasins de stockage de vivres et les cuisines ; la mise en relation des Comités de Gestions Scolaires (CGS) avec les petits producteurs pour la fourniture des vivres aux écoles ; l'appui aux activités génératrices de revenus afin de permettre aux bénéficiaires de soutenir la scolarisation des enfants. Ces appuis comprennent aussi le financement d'AGR pour les mères d'élèves (AME), la mise en place de jardins scolaires ;

<sup>39</sup> PAM ; Résilience Policy Update ; 2024

<sup>40</sup> PAM ; Guide de mise en œuvre du Paquet intégré Résilience ; janvier 2021

- La mise en place de **filets sociaux** qui s'appuie sur l'extension du Registre Social Unifié (RSU)<sup>41</sup> dans les communes ciblées par le paquet intégré pour la résilience. Sur cette base, le PAM et ses partenaires cherchent à soutenir les ménages très pauvres et pauvres remplissant certains critères, à travers des dispositifs de filets de sécurité sociaux.

**Graphique 2 : Activités du paquet intégré de résilience**



Source : Évaluation décentralisée du PIR PAM Mali, mars- avril 2025

46. Les résultats atteints pour chacune des activités sont présentés dans le tableau 2. Une progression des résultats est observée jusqu'en 2023, en termes de bénéficiaires et de transferts, suivie d'un recul en 2024. Les cantines scolaires sont l'activité ayant le moins régressé. Les détails concernant l'atteinte de résultats par rapport aux objectifs prévus sont détaillés dans l'annexe 10-2.

<sup>41</sup> Le RSU est un système d'information, géré par le gouvernement du Mali à travers une unité technique, composé d'une base de données permettant de dresser les profils et les caractéristiques socio-économiques des ménages dans une unité administrative donnée. L'objectif de ce registre est d'orienter le ciblage des bénéficiaires pour l'ensemble des programmes sociaux du pays vers les ménages les plus méritants (les plus pauvres et vulnérables).

**Tableau 2 : Évolution des bénéficiaires par activités de 2018 à 2024 (nombre)**

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nutrition</b>								
Nombres d'enfants de 0 à 23 mois ayant bénéficié de l'activité de nutrition	Filles	ND <sup>42</sup>	6 559	12 080	17 391	24 899	44 498	33 290
	Garçons	ND <sup>42</sup>	6 302	12 920	16 510	23 923	42 752	36 569
	Total	ND <sup>42</sup>	12 861	25 000	33 901	48 822	87 250	69 859
Nombres de femmes ayant bénéficié de l'activité de nutrition	Femmes	ND	9 796	18 000	17 777	48 495	80 830	67 076
<b>Création d'actifs</b>								
Nombre de bénéficiaires des activités de créations d'actifs productifs	Femmes	-	42 094	85 320	86 770	77 273	163 937	83 324
	Hommes	-	40 448	93 486	111 354	132 646	204 595	80 692
	Total	16 534	82 542	178 806	198 124	209 919	368 532	164 016
Tonnes de nourritures distribuées (mt)		1 119	485	0	0	0	0	0
Dollars US distribués		3 726 457	4 351 296	3 841 326	6 473 931	2 694 291	8 985 108	3 268 692
<b>Appuis aux petits agriculteurs</b>								
Nombre de petits exploitants agricoles soutenus par le PAM	Femmes	-	-	14 702	-	63 459	77 965	52 829
	Hommes	-	-	22 054	-	58 578	75 570	58 157
	Total	- 16 534	32 631	36 756	45 376	122 037	153 535	110 986
<b>Alimentation scolaire</b>								
Nombre d'élèves inclus dans les activités de cantine scolaire	Femmes	-	-	62 768	67 498	97 701	98 227	90 064
	Hommes	-	-	60 307	73 122	106 238	96 281	97 801
	Total	160 000	133 294	123 075	140 621	203 939	194 508	187 865
Tonnes de nourritures distribuées (mt)		1 690	207	83	166	84	212	214

<sup>42</sup> Non disponible dans l'ACR 2018

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dollars US distribués		1 904 421	2 573 127	2 096 759	3 096 686	2 481 706	2 918 713	2 759 485
<b>Filets de sécurité sociale</b>								
Nombre de bénéficiaires des filets sociaux	Femmes			23 474	117 492	149 940	214 205	114 355
	Hommes	-	-	22 552	152 742	191 505	205 802	113 013
	Total			46 026	270 234	341 445	420 007	227 368
Quantité d'argent distribué (USD)		-	-	365 571	4 247 926	3 945 593	14 716 188	787 486

Source : Rapports ACR 2018 - 2024

### 1.3.3. Genre, équité et inclusion

47. La théorie du changement (TdC) du PIR met l'accent sur le genre, l'équité et l'inclusion. Elle vise l'autonomisation des femmes et des jeunes, en favorisant un partage équilibré des responsabilités et de la prise de décision. Les activités soutiennent l'égalité d'accès aux ressources, services sociaux et opportunités économiques, via l'inclusion financière, l'éducation et la formation professionnelle. Le programme encourage aussi la participation des femmes dans les organisations locales et renforce les systèmes de protection sociale pour des politiques sensibles au genre. Il promeut une gouvernance inclusive et veille à la protection et à la redevabilité envers les populations vulnérables, pour une inclusion respectueuse des droits.

### 1.3.4. Théorie du changement du programme de Résilience du PAM au Mali

48. La théorie du changement du PIR établit une progression logique des effets attendus : à **court terme**, les distributions de vivres et de cash, les cantines scolaires, les démonstrations culinaires et l'introduction d'actifs productifs renforcent la sécurité alimentaire immédiate, améliorent la fréquentation scolaire, diffusent de bonnes pratiques nutritionnelles et consolident la gouvernance locale. **Ces acquis ouvrent la voie, à moyen terme**, à une meilleure alimentation et nutrition des enfants et des femmes, une réduction du décrochage scolaire, une prise de décision plus inclusive, la restauration des ressources naturelles, une production agricole plus résiliente et une augmentation des revenus des ménages, tout en favorisant la cohésion sociale grâce à des politiques et services inclusifs. **À long terme**, la consolidation de ces dynamiques permet de parvenir à une résilience transformative et durable des communautés face aux chocs, assurant une sécurité alimentaire et nutritionnelle pérenne ; cela suppose la formalisation des mécanismes de gouvernance participative, la sécurisation foncière notamment pour les femmes, la consolidation des infrastructures de résilience et la mise en place de financements stables et de systèmes d'alerte précoce, afin de dépasser les limites actuelles liées au manque de ressources et aux inégalités d'accès.

***L'évaluation décentralisée a analysé la Théorie du Changement sous l'angle des capacités de résilience (Voir Annexe 10.6).***

### 1.3.5. Analyses antérieures.

49. Cette évaluation est complémentaire à l'évaluation d'impact (EI), menée par la Banque Mondiale et finalisée en août 2024<sup>43</sup>. L'EI a tenté de répondre à la question suivante : « Comment le programme nourriture contre actifs avec des activités complémentaires contribue-t-il à la résilience ? » Pour cela, plus de 10 000 ménages de 300 communautés ont été suivis au Niger, au Mali, au Rwanda et au Sud Soudan. Une étude de

<sup>43</sup> PAM & Banque mondiale ; Resilience Learning in Niger, Impact Evaluation ; août 2024

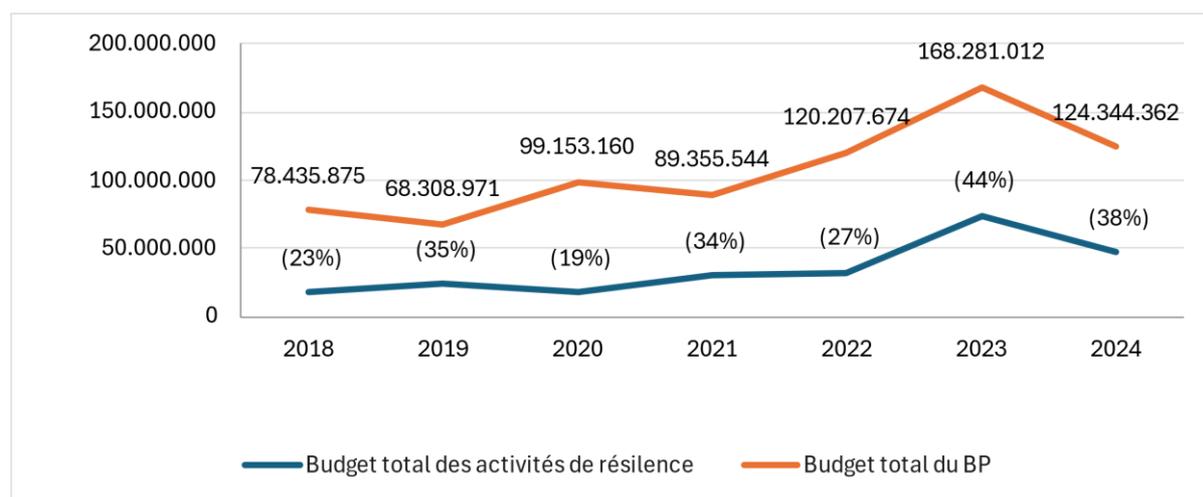
référence a été menée en janvier 2023,<sup>44</sup> et l'étude finale a été publiée en août 2024.<sup>45</sup> Entre ces deux dates, un suivi a été effectué tous les deux mois afin de mesurer l'évolution en continue (collecte de données à haute fréquence). La présente évaluation décentralisée a permis de couvrir les aspects qualitatifs et transversaux non pris en compte par l'EI.

### 1.3.6. Budget des activités du paquet intégré de résilience.

50. Les bailleurs principaux des activités de résilience du PAM Mali sont l'Allemagne (BMZ/KfW/GFFO), la Banque mondiale (via le Gouvernement), le Canada, l'Union européenne, les États-Unis (USAID), la France, ainsi que des fonds multilatéraux (ARC Replica, CERF, UNPBF). Plusieurs autres bailleurs européens (Suède, Norvège, Suisse, Danemark, Luxembourg, Italie, Belgique, Finlande, Royaume-Uni, Monaco) et donateurs privés (ex. Mastercard) soutiennent également ces programmes.

51. Selon les budgets du BP présentés dans les rapports annuels (ACR 2018-2024), la part des activités de résilience par rapport au budget total du PAM dans le pays varie entre 19 et 44 % durant la période évaluée (voir graphique ci-dessous). Les chiffres provenant des ACR prennent en compte les activités de nutrition, les activités de création d'actifs & appui aux petits agriculteurs, les activités d'alimentation scolaire, celles de filet de sécurité sociale et celles de résilience (voir annexe 10-4 pour plus de détails sur le budget).

**Graphique 3 : Budget du paquet de résilience dépensé par rapport au budget total dépensé par le BP 2018-2024 (USD)**



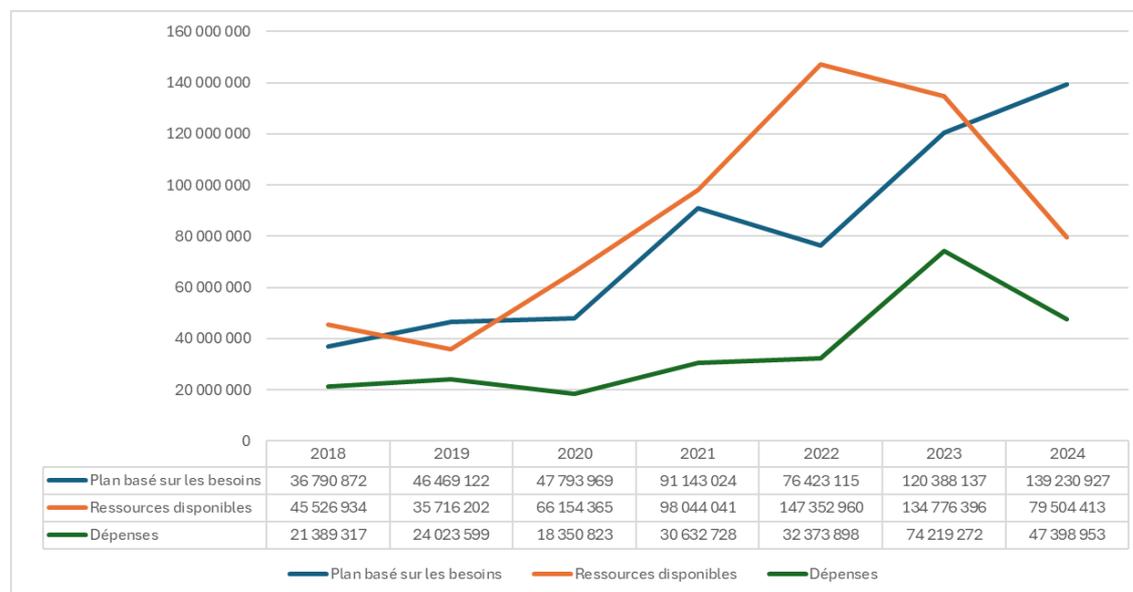
Source : PAM- ACR 2018- 2024

52. Par ailleurs, il est intéressant de noter l'évolution des ressources dédiées aux activités de résilience. D'une part, on observe que depuis 2020, le budget alloué est supérieur au plan basé sur les besoins, à l'exception de l'année 2024, où les ressources allouées sont inférieures de 43 % au plan. D'autre part, les dépenses restent largement en dessous du budget alloué, avec un taux particulièrement bas en 2022, où seulement 22 % des ressources disponibles ont été utilisées (voir graphique ci-dessous). Les ressources planifiées, allouées et dépensées par activités sont disponibles dans l'annexe 10-4.1).

<sup>44</sup> PAM & Banque mondiale ; Mali, Resilience Learning in the Sahel (WFP): Impact Evaluation Baseline Report, janvier 2023

<sup>45</sup> PAM & Banque mondiale; Resilience Learning in Niger, Impact Evaluation Endline Report; août 2024

**Graphique 3.1 : Budgets planifiés, alloués, et dépensés des activités de résilience (USD)**



Source : PAM- ACR 2018- 2024

### 1.3.7. Partenaires coopérants.

53. Les différentes activités mises en œuvre sur le terrain se font au travers des partenaires coopérants qui sont des ONG nationales. Les partenaires sont G-FORCE, Welthungerhilfe Mali, L'association malienne pour la sécurité et la souveraineté alimentaires (AMASSA), World Vision Mali, le cabinet africain d'ingénierie pour le développement (CAID) et UAVES. Durant l'évaluation, ces partenaires coopérants ont fourni à l'ED des données et des avis sur la mise en œuvre du PIR tout en facilitant la participation des communautés bénéficiaires lors de la phase de collecte des données sur le terrain.

## 1.4 Méthodologie d'évaluation, limites et considérations éthiques

### 1.4.1. Étude d'évaluabilité

54. L'étude d'évaluabilité abordée dans le rapport de démarrage porte sur plusieurs aspects de l'évaluation. Cette étude d'évaluabilité n'a pas fait ressortir d'éléments majeurs pouvant mettre à défaut cette évaluation.

55. **Logique d'intervention et théorie de changement** : Une théorie de changement (ToC) du programme sur le paquet intégré de résilience est disponible. Cette ToC présente quatre chemins avec des voies de changement. Nous trouvons que ces quatre chemins ont une relation de causalité directe avec l'impact du programme qui vise « l'amélioration des sécurité alimentaire et l'état nutritionnel et un renforcement des capacités de résilience ». La clarté des liens de causalité décrits dans la ToC facilite l'adoption d'une approche d'évaluation axée sur la théorie de changement qui fournit un moyen d'évaluer dans quelle mesure une intervention a produit les résultats observés ou a influé sur ces résultats

56. **Données secondaires du PAM** : Les données disponibles au PAM sont globalement suffisantes pour suivre les progrès en sécurité alimentaire, nutrition, éducation et adaptation. Cependant, l'accès aux micro données reste limité à cause des règles de protection, ce qui freine les analyses approfondies. De plus, l'EI ne couvre pas tous les critères inclus dans cette ED, notamment la pertinence et la cohérence, ce qui limite la compréhension globale de l'impact du programme. Par ailleurs, les données issues des enquêtes de suivi

post-distribution menées par le PAM sont représentatives à l'échelle régionale, ce qui en limite la pertinence pour une analyse au niveau communal. Aussi, elles ne couvrent que les cinq dernières années (2021–2024), alors que l'évaluation porte sur la période allant de 2018 à 2024. Cette inadéquation réduit la possibilité d'effectuer des comparaisons temporelles robustes, en particulier en ce qui concerne l'analyse des tendances d'évolution et l'appréciation des effets cumulés des interventions sur l'ensemble de la période considérée. Cette limite a été atténuée par la triangulation avec les données des ACR qui couvrent la période 2018-2023. Dans la mesure du possible, les données collectées ont été analysées pour répondre aux questions relatives à **l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes**. Malgré ces limites, la fiabilité et la validité des données utilisées sont confirmées par leur caractère représentatif à l'échelle régionale, la rigueur méthodologique des enquêtes post-distribution du PAM et la triangulation systématique avec les données des ACR couvrant une période plus longue (2018-2024), ce qui renforce la crédibilité des analyses produites.

57. **Accès géographique** : Les limites d'accès géographiques sont également à prendre en compte, l'évaluation étant restreinte aux communes accessibles pour la collecte de données primaires. Cela présente un risque de biais, particulièrement si des différences significatives existent entre les zones accessibles et les zones non accessibles. Pour atténuer ce risque, les données secondaires du PAM ont été exploitées (PDM outcome, rapports PCP, base de données actifs productifs).

#### 1.4. 2 Approche méthodologique

58. L'évaluation repose sur une approche mixte, articulant des méthodes qualitatives et quantitatives, afin de répondre de manière rigoureuse aux questions d'évaluation liés aux critères du CAD/OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité) ainsi qu'au critère d'adéquation et celui transversal d'équité de genre et d'inclusion sociale. Cette approche a été conçue pour éclairer les deux objectifs de l'évaluation, à savoir l'apprentissage et la redevabilité, en apportant une lecture à la fois factuelle et contextuelle des résultats du paquet intégré de résilience. Les questions principales de chaque critère sont les suivants (les sous questions sont accessibles dans la matrice d'évaluation à l'annexe 4) :

- QE1 - ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?
- QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?
- QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?
- QE4 – IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?
- QE5 – DURABILITÉ - La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?
- QE6 – EFFICIENCE - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?
- QE7 – COHÉRENCE - Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?

59. La population cible de l'évaluation se divise en deux grands groupes, permettant à la fois une analyse qualitative approfondie et des comparaisons quantitatives robustes. Le premier groupe concerne les acteurs et parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre du PIR. Il comprend le personnel du PAM (au niveau

du Bureau Pays et des Bureaux Régionaux Déconcentrés), les partenaires coopérants, les représentants des agences des Nations Unies (dont les clusters thématiques), la GIZ, les institutions de recherche, ainsi que les services techniques de l'État et les élus locaux. À l'échelle communautaire, cette population inclut les comités de gestion des sites FFA et des écoles (CGS), les groupes de femmes (FEFA), les groupes de jeunes, les organisations de petits producteurs, les enseignants, les élèves, les personnes déplacées internes (PDI) et réfugiées, ainsi que les personnes à besoins spécifiques (femmes chefs de ménages, personnes âgées, personnes handicapées). Le second groupe cible les ménages bénéficiaires des interventions du PIR, interrogés dans le cadre des enquêtes quantitatives, dans les communes de Nossombougou, Alafia, Gao et Tamani.

60. Pour répondre aux objectifs d'apprentissage de l'évaluation, l'équipe a eu recours à une **collecte de données qualitatives**, notamment à travers des entretiens avec des informateurs clés (KIs), des groupes de discussion (FGD) et des récits de réussite. Cette approche a permis d'obtenir des informations plus détaillées sur des critères d'évaluation plus difficiles à appréhender avec des données quantitatives, ou relevant d'une expertise technique, tels que la cohérence du programme, l'adéquation, la pertinence, la couverture, l'efficacité et la durabilité.

61. **Un sondage quantitatif** a été réalisé afin d'apporter des perspectives supplémentaires du point de vue des bénéficiaires et participants. Des données démographiques de base ont été collectées, permettant une analyse détaillée des résultats selon des variables telles que le sexe, l'âge (le cas échéant) et la localisation géographique.

62. La TdC proposé par le PAM (cf. annexe 10-1 ainsi que les explications dans la section précédente) et la matrice d'évaluation (cf. annexe 4) ont structuré la démarche analytique et guidé l'élaboration des outils de collecte des données.

#### 1.4.3 Modalités d'échantillonnage.

63. Pour la collecte de **données qualitatives**, l'ED, en collaboration avec le PAM, a sélectionné six communes sur les 20 communes prioritaires d'intervention du PIR, pour les entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires des activités : **Nossombougou, Tamani, Sio, Dourou, Alafia et Gao** réparties sur les cinq régions d'intervention. Les communes, Nossombougou et Alafia, ont été choisies pour leurs bons résultats, confirmés par des documents et des échanges avec les équipes du PAM. À l'opposé, les communes de Gao et Tamani ont été sélectionnées comme exemples de faible performance, selon les évaluations d'impact. Dourou et Sio, bien qu'ayant reçu un soutien partiel sans les filets sociaux, ont été intégrées à l'étude pour mieux comprendre les raisons de l'absence d'impact dans certaines interventions.

64. **Les enquêtes quantitatives** ont ciblé les ménages bénéficiaires du PIR dans les localités sélectionnées. En l'absence de données précises sur le nombre total de bénéficiaires dans les 20 communes ciblées, une population maximale de 20 000 ménages a été retenue pour le calcul de l'échantillon. En se basant sur une prévalence estimée de l'insécurité alimentaire de 30 % (2022), avec une marge d'erreur de 5 % et un seuil de confiance de 95 %, la taille d'échantillon nécessaire a été estimée à 322 ménages est ajusté à **400 ménages** afin d'attribuer un échantillon de 100 ménages par commune. Conformément à la proposition méthodologique et aux contraintes logistiques et sécuritaires, l'échantillon a été réparti entre quatre communes : **Nossombougou, Tamani, Alafia et Gao**.<sup>46</sup>L'échantillon des 100 ménages par commune a été stratifié selon le genre des chefs de ménages. Cette stratification selon le genre a été faite à l'image de l'échantillon de l'étude de base de l'évaluation d'impact dont 24 % des chefs de ménages étaient des femmes. Ainsi, dans chaque commune, 75 hommes et 25 femmes ont été prévus, soit 15 hommes chefs de ménages et 5 femmes par village. Aux termes de la phase de collecte des données, 400 ménages ont été enquêtés, dont 123 dirigés par des femmes (31%).

65. La collecte de données quantitatives a également consisté à l'exploitation de données issues rapports ACR, de rapports d'enquêtes PDM outcomes, ainsi que des bases données des actifs réalisés.

---

<sup>46</sup> Le processus du choix des 4 communes est décrit dans la méthodologie détaillée à l'annexe 3.

#### 1.4. 4. Processus de la collecte des données

66. La collecte des données s'est déroulée en différentes étapes :

- **Analyse documentaire** approfondie des données secondaires disponibles, notamment les rapports ACR (Annual Country Reports), les rapports d'études et d'évaluations, les documents de politiques et stratégies nationales, les données de suivi du PAM et de ses partenaires (voir bibliographie en annexe 9) ;
- **Entretiens avec des informateurs clés (KII)** avec un total de 47 participants issus de divers horizons, représentant à la fois du PAM, des institutions nationales, des agences des Nations Unies, des partenaires coopérants et des élus locaux ;
- **Groupes de discussion.** Au total 22 discussions de groupes (FGD) ont été réalisées, réunissant 210 participants (dont 112 femmes). Ces groupes comprenaient des directeurs d'écoles et enseignants, des comités de ciblage et de redevabilité, des comités de suivi des activités de création d'actifs (FFA), des bénéficiaires de transferts sociaux, des participants aux activités de nutrition, des comités de gestion scolaire, des élèves, des groupements féminins et mixtes bénéficiaires des activités d'appui aux petits exploitants agricoles, ainsi que des personnes déplacées internes (PDI) ;
- **Enquêtes ménages** réalisées auprès de 400 ménages dans 4 communes, (Nossombougou, Tamani, Alafia et Gao), soit 100 par commune.<sup>47</sup> (voir annexe 3 pour plus de détails sur l'échantillonnage).

67. Un atelier de restitution intermédiaire a été organisé avec le PAM afin de valider les constats préliminaires en mai 2025.

#### Graphique 4 : Méthodes de collecte des données

Caractéristique	Revue documentaire	Entretiens semi-structurés	Groupes de discussion	Enquêtes auprès des ménages
Description	Rapports ACR, rapports d'études, rapports d'évaluations, politiques et stratégies du PAM/ UN, stratégies nationales	47 participants issus de divers horizons	22 groupes, 210 participants, dont 112 femmes	400 ménages dans 4 communes
Participants	Non application	PAM, institutions nationales, partenaires coopérants, Élus locaux, agences de l'ONU	Directeurs d'écoles, enseignants, Élèves, comités, bénéficiaires	4 communes, 100 ménages par commune, dont 123 dirigés par des femmes (31%)
Localisation	Non applicable	Nossombougou, Tamani, Ségou, Mopti, Sio, Dourou, Gao, Tombouctou, Alafia, Bamako	Nossombougou, Tamani, Sio, Dourou, Alafia, Gao	Nossombougou, Tamani, Alafia, Gao

Source : Évaluation décentralisée, mars- avril 2025

#### 1.4.5. Intégration du genre et de l'inclusion sociale

68. L'évaluation a intégré de manière transversale les considérations relatives à l'égalité de genre, à

<sup>47</sup> Cette taille d'échantillon tient compte du nombre total de bénéficiaires du PAM en 2023, avec un seuil de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 5 %. La technique d'échantillonnage quantitatif a été stratifiée, l'échantillon des 100 individus par commune a été divisé entre 75 hommes et 25 femmes. Cette stratification selon le genre est faite à l'image de l'échantillon de la ligne de base de l'évaluation d'impact dont 24 % des chefs de ménages étaient des femmes.

l'autonomisation des femmes et à l'inclusion des groupes marginalisés, conformément aux priorités stratégiques du PAM. Le critère d'équité de genre et inclusion sociale a été intégré à la matrice d'évaluation, notamment à travers des sous-questions spécifiques (voir annexe 4), visant à documenter la participation des femmes et des jeunes, les bénéficiaires différenciés des interventions, ainsi que les éventuels effets non intentionnels. Les efforts ont porté sur :

- L'inclusion de quotas de femmes et des personnes vulnérables dans les enquêtes quantitatives (sur un total de 400 de chefs de ménages enquêtés, 123 sont des femmes, soit 31 % et 21 % de chefs de ménage vivant avec un handicap ou une maladie invalidante).
- L'organisation de discussions de groupe non mixtes, avec pour objectif de favoriser une expression libre et sans contrainte des femmes ;
- Une désagrégation des données par sexe et statut de handicap a été réalisée, dans la mesure du possible, lors de l'analyse quantitative, afin d'identifier d'éventuels schémas différenciés liés au genre.

69. L'analyse qualitative a permis d'explorer certaines perceptions liées aux changements de rôles, à la participation communautaire et à l'accès aux services ou aux ressources. Ces éléments ont contribué à éclairer les effets différenciés des interventions et à nourrir les conclusions sur les dynamiques de genre observées.

#### **1.4.6. Analyse des données**

70. La technique de l'analyse de contenu a été utilisée pour analyser les données qualitatives, consistant à transformer les textes variés issus des entretiens et des discussions de groupe en une analyse unifiée autour de thèmes et sous-thèmes. Cette analyse a été réalisée à l'aide d'un système de codage. L'EE a élaboré un livre de codes (codebook) avec le logiciel d'analyse qualitative "Taguette", afin de refléter les thèmes clés, y compris les questions de genre. Chaque transcription d'entretien et de discussion de groupe a été classée par groupe et code. Par ailleurs, l'EE a rédigé des notes d'entretien, lesquelles ont également été analysées à l'aide du logiciel d'analyse AILYZE.

71. Les données quantitatives ont été analysées à l'aide d'Excel et de SPSS, avec ventilation par sexe, statut de handicap et zone géographique. La triangulation entre sources de données et méthodes de collecte a été systématisée tout au long du processus, afin de renforcer la fiabilité des conclusions.

#### **1.4.7 Triangulation des données**

72. Comme indiqué dans la matrice d'évaluation (Voir annexe 4), la méthodologie d'analyse des données repose sur une triangulation robuste des différentes sources d'information, combinant des données primaires issues du sondage quantitatif, des entretiens semi-structurés et des groupes de discussion avec des données secondaires provenant de documents, rapports et études. Cette approche a permis une analyse comparative des différentes perceptions et variables clés, telles que les impacts des interventions du PIR, les dynamiques sociales (genre, résidents, déplacés), et les facteurs contextuels externes (politiques, économiques, environnementaux). L'analyse croisée des données a permis de comparer les résultats obtenus par rapport aux prévisions et de mettre en lumière les défis opérationnels et logistiques, notamment ceux liés aux délais de réalisation des activités et à la coordination des interventions.

#### **1.4.8. Risques, limites et contraintes rencontrés**

73. L'EE relève un certain nombre de contraintes :

- Des difficultés ont été rencontrées dans la mobilisation de certaines parties prenantes clés à temps pour la collecte des données. Pour atténuer ce problème, un ajustement du calendrier de collecte a été effectué afin d'assurer la complétude des données. Au final, toutes les parties prenantes concernées par l'évaluation ont pu être couvertes à l'exception de UNHCR et l'UNICEF.
- La phase de terrain a également coïncidé avec le mois de carême, ce qui a perturbé le déroulement

des activités prévues. En réponse, la phase de collecte a été reportée pour les régions de Mopti, Gao et Tombouctou. Cette situation a conduit à une prolongation du planning de la phase de terrain.

- Les enquêtes ont couvert une faible proportion de PDI, retournés et réfugiés (6 %), limitant la fiabilité des analyses quantitatives par statut de résidence. Cette faible couverture s'explique par le choix de zones de résilience, où les PDI sont peu présents, sauf à Gao. Les Discussions de groupe avec ces populations ont toutefois apporté des données qualitatives utiles pour atténuer cette limite.

#### **1.4.9. Considérations éthiques**

74. Les évaluations décentralisées du PAM doivent respecter les règles et les normes éthiques du PAM et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). L'équipe d'évaluation est responsable de l'application de ces normes tout au long du processus d'évaluation. Il lui appartient notamment, entre autres responsabilités, de garantir l'obtention du consentement éclairé, la protection de la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, la prise en compte de leurs spécificités culturelles, le respect de leur autonomie et l'équité de leur recrutement (en veillant à sélectionner des femmes et des personnes appartenant à des groupes socialement marginalisés, par exemple), tout en s'assurant que les résultats de l'évaluation ne nuisent pas aux répondants ni à leurs communautés respectives.

75. L'évaluation a respecté les principes éthiques du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG), avec un engagement clair au respect des droits humains, de l'égalité de genre et de la dignité des participants, notamment ceux issus de groupes vulnérables. Ainsi, les enquêteurs ont été formés aux principes éthiques et à la conduite d'entretiens sensibles. Des mécanismes de consentement éclairé ont été mis en place. Les données ont été systématiquement anonymisées et sécurisées. L'évaluation a veillé à garantir la participation volontaire, la confidentialité et la dignité de toutes les personnes interrogées, en particulier celles appartenant à des groupes vulnérables.

## 2. Résultats de l'évaluation

**QE1 – ADÉQUATION.** Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?

76. *Le critère d'Adéquation est un sous- critère de la « Pertinence » et a été spécifiquement choisi pour évaluer la qualité de l'approche méthodologique et la pertinence opérationnelle de la mise en œuvre du programme. En complément du critère sur la Pertinence qui vérifie l'alignement stratégique des objectifs, l'Adéquation permet de juger si les processus d'exécution (tels que la Planification Communautaire Participative, l'approche de gestion foncière, etc.) ont été menés de manière appropriée, rigoureuse et adaptée au contexte pour maximiser l'efficacité des interventions de résilience.*

**CONSTAT 1 :** *Le programme intégré de résilience (PIR) a su répondre aux priorités stratégiques du Mali en matière de résilience, sécurité alimentaire, agriculture durable, et protection sociale. En s'insérant dans les orientations nationales et en s'appuyant sur des mécanismes de coordination multisectoriels, le PIR a assuré une cohérence avec les besoins locaux. Cette approche, favorisée par une planification communautaire participative, s'est alignée sur les priorités des collectivités locales et a démontré une complémentarité efficace avec les initiatives étatiques et les actions d'autres partenaires. Cette cohérence institutionnelle et participative a renforcé la pertinence du programme face aux défis multiples rencontrés par les communautés. Cependant, la pérennité de ces acquis est compromise par deux faiblesses majeures : l'absence de formalisation des accords fonciers communautaires, et le manque de mécanismes de coordination intercommunale structurés.*

**SQE 1.1.** Dans quelle mesure la conception du paquet intégré de résilience s'est-elle arrimée aux politiques et stratégies nationales existantes ?

77. De l'analyse documentaire ainsi que des divers entretiens effectués (KIs) il ressort clairement que les actions du Paquet Intégré de Résilience (PIR) s'articulent étroitement avec les politiques et stratégies nationales, en apportant des réponses concrètes aux défis de développement rural, de sécurité alimentaire et de résilience climatique. Elles s'inscrivent dans une logique d'alignement avec les axes, objectifs et contenus des politiques sectorielles, contribuant de manière significative à la réalisation de leurs priorités.

78. **Alignement des interventions du PIR avec le CREDD 2019-2023 pour renforcer la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la protection sociale.** Les interventions du PIR s'inscrivent étroitement dans le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023<sup>48</sup>, en particulier à travers l'Axe stratégique 3<sup>49</sup> et l'Objectif global 3.2<sup>50</sup>. Les activités menées, telles que les aménagements hydro-agricoles, la distribution d'intrants améliorés, le soutien aux exploitations familiales et la diffusion de technologies agricoles innovantes, contribuent directement à la productivité agricole, au développement de l'élevage et à la sécurité alimentaire, conformément aux objectifs spécifiques 3.2.1 à 3.2.4 du CREDD. Ces actions sont notamment mises en œuvre à travers les FFA, qui allient aide alimentaire et création d'actifs productifs. Par ailleurs, les programmes d'alimentation scolaire du PIR soutiennent l'Objectif global 5.7 du CREDD relatif à la promotion de la protection sociale, ainsi que l'Effet 2.4 de la Politique nationale de protection sociale (PNPS). En améliorant la nutrition des élèves et en facilitant leur accès à l'éducation, ces programmes renforcent les économies locales et la confiance dans le système éducatif.

79. **L'alignement stratégique du PIR avec les Politiques Nationales en matière de Nutrition, Protection Sociale et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.** Le PIR est aligné avec plusieurs politiques

<sup>48</sup> Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019 – 2023).

<sup>49</sup> Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie.

<sup>50</sup> Promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif.

nationales clés, notamment : la **Politique Nationale de Nutrition**<sup>51</sup> (**objectifs 3**<sup>52</sup> et **7**<sup>53</sup>) à travers des actions de prévention et de traitement de la malnutrition, la **Politique Nationale de Protection Sociale**<sup>54</sup> (**Axe 2**<sup>55</sup>) à travers des transferts sociaux, des activités HIMO et le soutien aux AGR pour les femmes et les jeunes, ainsi que la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PoLSAN), en renforçant la production agricole, les infrastructures hydro-agricoles (Axe stratégique 1<sup>56</sup>) et l'intégration de la nutrition dans les politiques agricoles (Axe 3)<sup>57</sup>.

80. **Alignement du PIR avec les Priorités Résilience Pays (PRP) du Mali, le PNISA et la Politique de Développement Agricole pour renforcer la sécurité alimentaire et la résilience.** Le PIR s'inscrit dans les **Priorités Résilience Pays (PRP)** du Mali, en contribuant aux quatre piliers<sup>58</sup> à travers des transferts sociaux, des AGR, des interventions nutritionnelles ciblées, la valorisation des filières agro-sylvo-pastorales et la planification participative en sécurité alimentaire. Il est également en cohérence avec le **Plan National d'Investissement Agricole (PNISA)**, notamment les Programmes 2, 3, 3.6 et 5.3<sup>59</sup>, en soutenant les aménagements agricoles, les filières végétales et animales, l'adaptation climatique et la résilience aux crises. Enfin, le PIR reflète les priorités de la **Politique de Développement Agricole**, en promouvant la sécurité alimentaire, la durabilité des systèmes de production et la préservation des ressources naturelles, à travers des actions telles que la réhabilitation des terres, l'accès équitable au foncier, la conservation des sols et l'agroforesterie.

81. **Reconnaissance nationale et ancrage institutionnel du PAM et du PIR.** Le PAM est reconnu au Mali comme un partenaire stratégique de la résilience, salué pour son engagement constant, y compris en période de retrait d'autres acteurs, par des institutions nationales telles que le SP-CONACILSS soulignent son rôle clé dans la mise en œuvre de la Vision 2063 de l'Union Africaine et dans la promotion de la souveraineté alimentaire. Cette reconnaissance dépasse le niveau technique, englobant une collaboration harmonieuse entre les autorités nationales et les équipes du PAM. Le Secrétariat Permanent du Comité National du CILSS (SP-CONACILSS) confirme l'implication du gouvernement malien dans la définition des priorités résilience avec le PAM. Le PIR repose sur les Plans d'action des PRP validés au niveau national, avec une gestion stratégique conjointe entre le PAM, le Ministère de l'Agriculture et la DNPSES. Au niveau régional, les services déconcentrés (DRA, Génie Rural, DRS, DRH et DRDSES) confirment que les activités du PIR relèvent de leurs mandats et s'alignent avec les politiques environnementales et sectorielles nationales. À Mopti, Tombouctou et Ségou, ces services techniques affirment que les techniques de régénération et de conservation des sols (demi-lunes, zaï, diguettes, CES, compostage, digues filtrantes) contribuent à la valorisation durable des terres et à la création de moyens de subsistance résilients.

---

<sup>51</sup> Politique nationale de Nutrition du Mali, 2013

<sup>52</sup> Éliminer durablement les carences en micronutriments (iode, fer, zinc, vitamine A).

<sup>53</sup> Assurer un accès durable à une alimentation adéquate, en particulier pour les populations vulnérables.

<sup>54</sup> Politique Nationale de la Protection Sociale, 2015

<sup>55</sup> Développement de l'aide sociale et de l'action sociale. Les transferts sociaux (Cash, FFA), les activités de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO).

<sup>56</sup> Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence des productions agricoles sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster durablement l'offre alimentaire à la demande des populations.

<sup>57</sup> Axe Stratégique 3 : Contribuer à prévenir et à réduire les différentes formes de malnutrition.

<sup>58</sup> Pilier I. Restaurer, renforcer et sécuriser les moyens d'existence et améliorer la protection sociale des communautés et ménages vulnérables ; Pilier II : Renforcer la nutrition des ménages vulnérables ; Pilier III : Renforcer durablement la productivité agricole et alimentaire, les revenus des plus vulnérables et leur accès aux aliments ; Pilier IV : Renforcer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

<sup>59</sup> Programme 2 : Investissement ; Programme 3 : production et compétitivité des filières agricoles ; Programme 5.3 : Renforcement de la résilience aux crises alimentaires et nutritionnelles.

82. **Alignement des interventions du PIR avec les priorités locales pour renforcer la résilience et la sécurité alimentaire.** L'analyse documentaire et les entretiens révèlent que les interventions du PIR s'alignent étroitement avec les priorités locales définies dans les PDSEC, telles que le reboisement, les haies vives ou la protection contre les vents, intégrées aux plans de développement régional. Grâce à des protocoles multisectoriels avec les services techniques déconcentrés de l'Etat, le PIR a permis d'institutionnaliser des approches de résilience à travers des partenariats formalisés entre directions régionales (Par exemple : Agriculture à Ségou et Gao, Eaux et Forêts à Tombouctou, Génie Rural à Mopti) et des structures centrales comme le SP CONACILSS, en collaboration avec le PAM. L'approche participative de la planification communautaire (PCP) est également mise en avant comme garant de l'adéquation des actions aux besoins locaux, notamment en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, à travers des initiatives telles que les sites maraîchers et la restauration des sols.

83. **Limites dans l'implication des services techniques dans la mise en œuvre des protocoles de collaboration avec le PAM.** D'après certains entretiens, il apparaît que certains services, bien qu'ayant signé le protocole, ne participent pas systématiquement à la mise en œuvre technique des activités (comme c'est le cas pour la Direction Régionale du Génie Rural à Tombouctou), en raison de lacunes dans la coordination ou la communication entre les services techniques.

### **SQE 1.2. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré de résilience s'est-elle arrimée aux politiques et stratégies du PAM ?**

84. Le Plan Stratégique du PAM (PSP) au Mali repose sur six effets stratégiques directs interdépendants, chacun visant à répondre aux besoins humanitaires tout en renforçant la résilience des communautés et en contribuant au développement durable. Ces axes sont présentés dans le tableau ci-après :

85. Les interventions du PIR s'alignent étroitement avec les Effets stratégiques 2, 3, 4 et 5 comme décrit ci-après. Concernant **l'Effet stratégique 2**, le programme utilise l'alimentation scolaire comme levier clé pour améliorer la nutrition des enfants et encourager leur scolarisation, en particulier celle des filles. En créant des synergies avec des initiatives comme les jardins scolaires, le PIR renforce l'impact des cantines sur les communautés tout en valorisant les moyens d'existence locaux. Cette approche intégrée, liant nutrition, éducation et production locale, illustre les objectifs du PSP en matière d'accès équitable et durable à l'éducation de base.

86. En cohérence avec **l'Effet stratégique 3**, le PIR prévoit des interventions ciblées, telles que la supplémentation nutritionnelle pour les enfants en bas âge et les femmes enceintes, ainsi que des activités de communication pour le changement de comportements (CCC). Ces actions visent à améliorer durablement l'état nutritionnel des populations les plus vulnérables. Elles contribuent directement aux produits attendus du PSP, notamment par le biais des transferts alimentaires et du renforcement des capacités communautaires pour une meilleure appropriation des pratiques nutritionnelles essentielles.

87. En lien avec **l'Effet stratégique 4**, le PIR propose des actions concrètes telles que la création d'actifs productifs (FFA) et l'appui aux petits producteurs agricoles. Ces activités visent à accroître la résilience des ménages face aux aléas climatiques, à diversifier leurs sources de revenus et à améliorer leur sécurité alimentaire. Par ailleurs l'approche proposée tient à favoriser la durabilité des moyens d'existence et la réduction des vulnérabilités économiques à long terme. Les activités de soutien aux petits producteurs agricoles, favorisent une amélioration des revenus, une meilleure organisation des producteurs (notamment féminins), une diversification des productions et un accès renforcé au marché.

88. Le PIR s'inscrit aussi pleinement dans **l'Effet stratégique 5**, en renforçant des partenariats avec les institutions nationales et locales, ainsi que de la planification communautaire participative (PCP). Il met en avant un système de suivi-évaluation impliquant activement les services techniques déconcentrés, garantissant ainsi un transfert effectif de compétences et une meilleure appropriation des outils par les

acteurs institutionnels. Cette dynamique institutionnelle est conforme aux orientations du PSP en matière de gouvernance, de durabilité et de pérennisation des acquis.

89. **Prise en compte transversale du genre dans le PIR avec une approche inclusive, d'autonomisation et des mécanismes de protection contre les violences basées sur le genre.** Selon l'unité genre et protection du PAM, le Paquet Intégré de Résilience (PIR) intègre transversalement la dimension genre, en cohérence avec la Politique Genre du PAM. Dès le ciblage, il adopte une approche inclusive avec des critères garantissant un accès équitable aux services pour les femmes et les enfants. Cette orientation est confirmée par les partenaires coopérants à Ségou, qui précisent que les critères de ciblage reposent sur le Registre Social Unifié (RSU) et l'analyse HEA, intégrant les femmes chefs de ménage et les personnes en situation de handicap dans les interventions. Le programme encourage une planification communautaire participative, valorisant la prise de décision inclusive et l'implication des femmes dans les instances de gouvernance, même dans des sphères traditionnellement masculines. Les élus locaux de Dourou et Tamani confirment que les femmes sont représentées dans les comités de gestion villageois et participent activement aux assemblées générales de validation des sites d'activités. Le PIR soutient aussi leur émancipation économique en orientant les activités agricoles et de création d'actifs vers les groupements féminins, renforçant ainsi leur autonomie et leur capacité à subvenir aux besoins familiaux. Cette dynamique est illustrée par l'attribution individuelle de lopins de terre aux femmes dans les périmètres maraîchers, accompagnée parfois d'actes administratifs de sécurisation foncière, selon les partenaires coopérants à Ségou. Les élus locaux de Tamani précisent que la majorité des exploitants dans ces périmètres sont des femmes, ce qui renforce leur autonomie économique. Enfin, le PIR prend explicitement en compte la protection contre les violences basées sur le genre, grâce à des mécanismes de plainte sécurisés et accessibles, conformément aux principes de protection et de redevabilité du PAM. Les partenaires coopérants confirment l'existence de comités de plaintes villageois, qui assurent la transparence et permettent de prévenir les discriminations dans l'accès aux services.

90. L'analyse documentaire permet de constater que la stratégie Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) du PAM<sup>60</sup> vise à améliorer la nutrition infantile et réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Le PIR reprend ces priorités en menant des actions de prévention, de sensibilisation et de renforcement communautaire autour de la santé et de la nutrition. En diffusant les messages ANJE via des campagnes, formations et structures locales, le PIR souligne le rôle clé de la nutrition dans la résilience des ménages. Son approche intégrée — alliant alimentation, eau, hygiène et santé — favorise l'application des recommandations ANJE et renforce la complémentarité entre résilience et objectifs nutritionnels.

### **SQE 1.3. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils adaptés au contexte local et ajustés aux facteurs internes et externes, tels que les chocs subis, les défis sécuritaires et la pandémie de COVID-19 ?<sup>61</sup>**

91. **Réponses du PIR pour renforcer la résilience et la vulnérabilité des communautés locales face aux chocs récurrents.** Les ateliers PCP et les entretiens révèlent une vulnérabilité commune des localités (Dourou, Tamani, Sio, Nossombougou) face à des chocs récurrents : insécurité, sécheresse, inondations, érosion et avancée du désert (voir annexe 10.5). Ces événements ont fortement affecté l'agriculture. Pour y répondre, le PIR a mis en place des digues filtrantes, retenues d'eau et activités de Conservation des Eaux et Sols (CES), comme confirmé par les communautés bénéficiaires, les élus locaux et les partenaires coopérants. Cependant, malgré ces efforts, l'insécurité et les aléas climatiques continuent de perturber l'accès aux marchés et d'aggraver l'insécurité alimentaire. Des témoignages font état de pertes liées aux sécheresses, inondations et invasions de criquets, réduisant les revenus et les moyens de subsistance. En réaction, le PAM a adapté ses interventions, notamment, les transferts monétaires, les activités génératrices de revenus (comme à Tamani), le renforcement des partenariats locaux pour accéder aux zones en conflit, et la mise en place d'une stratégie de communication bidirectionnelle pour garantir la sécurité et la dignité des

<sup>60</sup> Stratégie Nationale pour l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE), 2022.

<sup>61</sup> Cette sous- question fusionne trois sous- questions initiales des TDR (1.4 et 17), pour éviter les répétitions et améliorer la fluidité du rapport.

bénéficiaires.

**Graphique 5 : Illustration des facteurs de vulnérabilités communautaires**

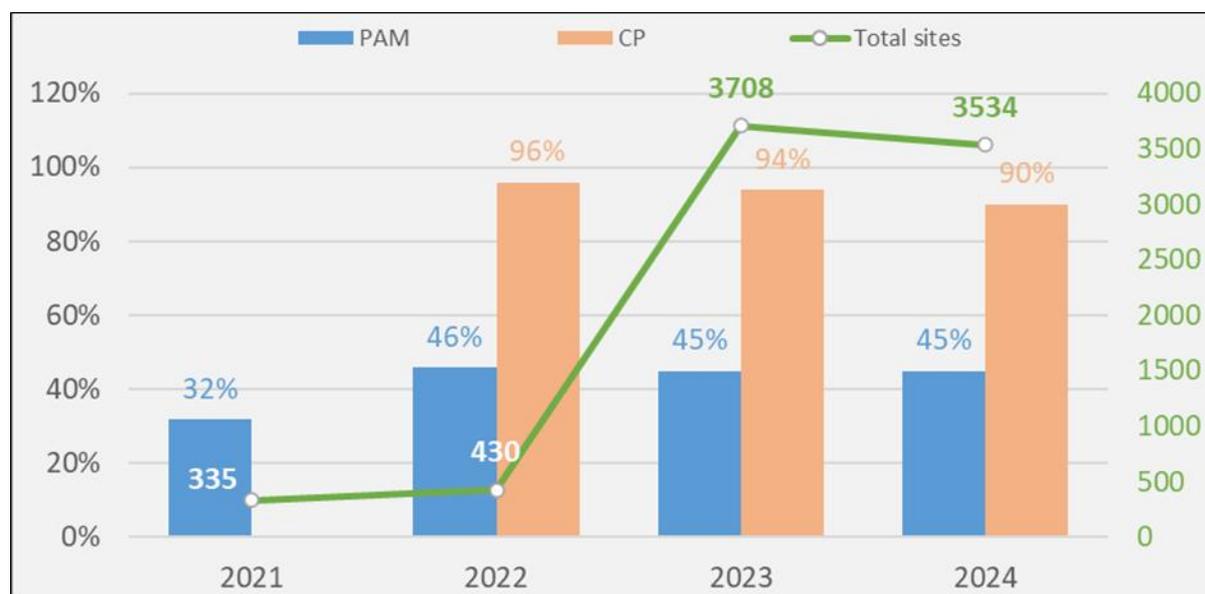


Source : Évaluation décentralisée du PIR - PAM Mali, mars-avril 2025

92. Le rapport ACR de 2020 indique que la pandémie de COVID-19 a contraint le PAM à ajuster ses activités en fournissant des rations alimentaires et des kits d'hygiène à plus de 88 000 enfants et en offrant des transferts monétaires pour soutenir les ménages vulnérables. En 2022, des mesures de prévention de la malnutrition ont été poursuivies malgré les conflits armés et les confinements qui ont limité l'accès humanitaire. En réponse à la détérioration sécuritaire en 2023, exacerbée par le retrait de la MINUSMA, le PAM a renforcé ses capacités de gestion des risques, en recrutant un responsable et en mettant en place un registre de gestion des risques. Cette approche a permis d'ajuster les interventions aux contraintes sécuritaires et de mieux allouer les ressources. Cependant, les opérations militaires et les affrontements ont continué de perturber l'accès, entraînant des déplacements forcés et un accroissement des besoins humanitaires.

93. **Ajustements du PAM pour maintenir l'accès humanitaire dans les zones sensibles et améliorer l'efficacité opérationnelle face aux défis sécuritaires.** De l'entretien avec l'équipe protection et Accès du BP, des ajustements ont été réalisés pour maintenir l'accès humanitaire dans les zones sensibles, notamment à travers des activités de sensibilisation communautaire visant à renforcer la confiance et faciliter l'acceptation des interventions. Les groupes de discussion avec les PDI à Bandiagara confirment que ces sensibilisations ont permis d'apaiser les tensions initiales liées à la compréhension des critères de ciblage, grâce à des causeries et des explications préalables aux distributions alimentaires. Ces efforts ont contribué à maintenir la continuité des services, tout en respectant les mesures sanitaires liées à la pandémie. L'ACR 2023 indique que le PAM a renforcé sa planification adaptative à travers des matrices de suivi et une collecte systématique des contraintes d'accès. Cette démarche a facilité l'identification des itinéraires sécurisés et des fenêtres d'intervention, contribuant à améliorer l'efficacité opérationnelle. Un taux d'accès de 45 % a été atteint en 2024, contre 39 % en 2023. **Cependant, les partenaires coopérants signalent une baisse de leur propre taux d'accès (confirmé par les données d'accès du PAM, indiquant que le taux d'accès des partenaires est passé de 100% à 90 %), en raison de l'intensification des opérations militaires et de la méfiance croissante entre les populations, exacerbée par la détérioration du contexte sécuritaire.**

**Graphique 6: Evolution de la situation d'accès du PAM et de ses partenaires de 2021 à 2024 (%)**



Source : Données de suivi sur l'accès du PAM et des partenaires au T3 2024

**SQE 1.4. Dans quelle mesure la composante gestion foncière a-t-elle été appréhendée de manière appropriée au regard du contexte local ?**

94. Gestion foncière participative dans le cadre du PIR garantissant transparence, inclusion et choix stratégique des sites agricoles. Dans un contexte marqué par une forte tradition communautaire et une décentralisation progressive vers les mairies, la gestion foncière dans le cadre du PIR s'est révélée globalement pertinente, bien que perfectible. Elle repose sur une approche participative mobilisant les communautés, les services techniques et les élus locaux à travers la Planification Communautaire Participative (PCP), qui permet d'identifier les besoins et de choisir les sites pour les activités FFA et le maraîchage. À Tamani et Dourou, les comités de gestion, en lien avec les chefs de village et les mairies, ont sélectionné les terrains agricoles. À Dourou, les sites destinés aux diguettes et périmètres maraîchers ont été validés en assemblée générale, garantissant transparence et inclusion. Les terrains érodés ont été privilégiés pour leur capacité à mieux retenir l'eau. Comme l'indique le Comité FFA de Dourou : « Les terrains sujets à l'érosion ont été préférés pour les diguettes, afin de mieux retenir l'eau. Toutes les couches sociales ont été informées lors d'assemblées générales publiques où les membres du comité ont présenté le processus de sélection des sites et les raisons de leur choix, garantissant ainsi la transparence du processus. ».



Sites de Cordons pierreux et barrage de retenue d'eau à Dourou. Crédit photo : Equipe d'ED PIR Mali

95. **Gestion foncière équitable et inclusive dans le cadre du PIR garantissant un accès sécurisé aux terres et le renforcement des capacités communautaires.** Dans plusieurs localités, la gestion foncière dans le cadre du PIR a favorisé un accès plus équitable aux terres, notamment pour les femmes. À Dourou et Sio, des parcelles ont été attribuées aux femmes, contribuant à réduire les inégalités d'accès et à renforcer leur autonomie économique (témoignage SAMS Dourou). Parallèlement, à Nossombougou et Gounzoureye, les comités villageois ont bénéficié de formations sur le droit foncier coutumier et la sécurisation des terres, renforçant leurs capacités à gérer les ressources de manière inclusive. À Tamani, un processus structuré prévoit que les comités proposent les sites d'intervention, qui sont ensuite validés par les autorités locales lors d'assemblées générales, assurant transparence et légitimité. Dans des communes comme Sio, Alafia et Dourou, les décisions foncières sont prises par consensus, évitant toute approche verticale. Les chefs de village, les mairies et les comités de gestion assurent ensemble la validation et la formalisation des décisions, garantissant ainsi un accès sécurisé et équitable aux terres pour l'ensemble des groupes sociaux.

96. **La formalisation juridique constitue un point faible dans la gestion foncière du PIR.** Bien que les décisions foncières aient été prises par consensus et avec l'accord des familles propriétaires, la formalisation juridique reste un point faible. Dans certaines localités, comme Dourou et Tamani, les décisions sur les terres ne sont pas systématiquement formalisées par des documents administratifs. Les décisions de gestion foncière sont souvent prises au niveau communautaire, mais la mairie ne formalise ces décisions que dans certains cas de cession formelle (Elu local Dourou). Les communes ne mettent pas systématiquement en place des dispositions administratives formelles pour gérer les terres affectées aux activités communautaires, ce qui pourrait créer des incertitudes juridiques à long terme. À **Dourou**, la sécurisation des sites maraîchers s'est faite par une autorisation conjointe du chef de village et du maire, mais sans un acte administratif. *"La sécurisation du statut foncier a été assurée par une autorisation donnée par le chef de village, en collaboration avec le maire, lors de la réhabilitation du site par le PAM et AMASSA. Bien que le site reste un bien communautaire, chaque femme membre du groupement bénéficie d'une portion de parcelle pour sa production."* (Groupe SAMS Dourou).



Périmètre maraîcher Chef-lieu de la commune de Tamani. Équipe d'enquête IAPS à Tamani

97. **Mise en place de dispositifs administratifs pour sécuriser l'usage des terres, mais absence de coordination intercommunale pour une gestion harmonisée des ressources foncières.** Dans plusieurs communes, des dispositifs administratifs ont été mis en place pour sécuriser l'usage des terres et prévenir les conflits. À Gounzoureye, la mairie émet des documents officiels à l'issue d'enquêtes et de procès-verbaux réalisés après les assemblées générales. À Sio, elle facilite la délivrance d'actes attestant du caractère communautaire des actifs. À Alafia, des actes administratifs encadrent l'usage des sites, et des comités fonciers ont été instaurés avec l'appui des partenaires. Ces mécanismes visent à garantir la pérennité des investissements et à éviter les conflits d'usage. Cependant, malgré ces efforts à l'échelle locale, la coordination intercommunale reste largement déficiente. À Tamani et Gounzoureye, aucun mécanisme formel n'existe pour organiser cette coordination, bien que des besoins administratifs aient été identifiés. À Sio, l'échange d'informations demeure informel, limité aux missions conjointes de suivi avec les services techniques. Comme le souligne un élu local : « *Il n'existe pas de coordination intercommunale, toutefois lors des missions de suivi conjointes des services techniques, nous sommes informés des résultats atteints dans d'autres communes.* » (Sio). À Dourou, un élu local confirme l'absence de cadre structurant : « *Il n'existe pas de mécanisme intercommunal, ce qui nécessite la mise en place de dispositions administratives et une délibération du conseil communal, initiative qui n'a pas encore été engagée.* » Seule Gounzoureye évoque une forme de solidarité intercommunale en cas d'accueil de populations déplacées, mais sans cadre institutionnalisé. À ce jour, il n'existe donc pas de stratégie concertée entre communes pour une gestion harmonisée des terres ou la résolution des conflits fonciers à l'échelle régionale.

98. **L'absence de mécanismes intercommunaux nuit à une gestion cohérente des terres et des ressources naturelles, entraînant des conflits et une utilisation non durable.** Par exemple, les terres qui bordent les limites communales pourraient être mal gérées, car il n'existe pas de coordination entre les autorités des différentes communes pour définir des règles communes d'utilisation durable. Sans une coordination claire et formalisée entre les communes, des conflits peuvent également surgir entre les populations locales concernant l'utilisation et l'attribution des terres. Par exemple, en cas de déplacement de populations, les terres disponibles pourraient être revendiquées par différentes communautés, sans qu'il y ait un accord formel sur les droits d'accès ou l'usage des ressources foncières.

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?**

**CONSTAT 2 :** Les activités du PIR ont été globalement pertinentes par rapport aux besoins des communautés vulnérables, où l'assistance alimentaire et les transferts monétaires ont permis de répondre rapidement aux besoins urgents, en s'adaptant aux habitudes locales et aux situations spécifiques des ménages.

Les activités de ciblage ont impliqué la PCP qui a permis une représentation équitable des différentes couches sociales, garantissant ainsi que les besoins locaux soient correctement identifiés et traités. Cependant, des inégalités de genre persistent, avec des femmes encore plus vulnérables et moins bénéficiaires de certains actifs et ressources, bien que des efforts aient été faits pour les inclure dans les processus de décision.

**SQE 2.1. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré a-t-elle pris en compte les besoins des groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés, réfugiés, groupes marginalisés), tout en favorisant la cohésion sociale, la paix et l'implication des communautés dans la planification communautaire participative (PCP) ?<sup>62</sup>**

99. **Le PIR est mis en œuvre dans des contextes d'urgence humanitaire et de vulnérabilité, affectant la résilience des communautés et des ménages en raison de la perte de leurs ressources essentielles.** Pour les bénéficiaires de transfert monétaire à **Tamani**, l'aide monétaire reçue en 2023 a été cruciale, car de nombreuses familles ne disposaient même pas d'un grain de céréales en stock en raison des pertes agricoles. Cette période a été particulièrement difficile, car la pêche, autre alternative alimentaire, était également insuffisante. Les transferts monétaires et les fonds destinés aux activités génératrices de revenus (AGR) ont permis aux ménages touchés par des pertes agricoles ou des épidémies, comme le paludisme à **Tamani**, de subvenir à leurs besoins et de développer de petites AGR, renforçant ainsi leur résilience économique immédiate. Les bénéficiaires de ces transferts ont utilisé une partie des fonds pour démarrer un petit commerce ou acheter des filets de pêche, des petits animaux ou de la volaille à revendre. *"Les activités de cash transfert ont été d'une grande utilité pour la communauté de Tamani. Elles ont permis à de nombreux ménages démunis de sortir de situations difficiles. Beaucoup d'entre eux ont utilisé une partie des fonds reçus pour entamer un petit commerce, acheter de nouveaux filets de pêche ou encore acheter des petits animaux ou de la volaille pour les revendre par la suite."* (Bénéficiaires de cash transfert Tamani).

100. À Bandiagara, les Personnes déplacées internes (PDI) ont confirmé que l'assistance alimentaire et nutritionnelle reçue — comprenant des céréales, du lait, du sucre et des intrants pour enfants malnutris — a répondu de manière pertinente à leurs besoins urgents, notamment après leur déplacement forcé en 2023 suite à des attaques ayant entraîné la perte de tous leurs biens. À leur arrivée, certains ménages ont affirmé qu'ils ne disposaient d'aucune réserve alimentaire, et leur priorité immédiate était l'accès à un abri et à de la nourriture. **Les vivres distribués ont été jugés adaptés aux habitudes alimentaires locales, grâce à une démarche préalable de consultation menée par CARE, qui a expliqué le contenu des rations et validé leur adéquation avec les préférences des bénéficiaires.** Les femmes enceintes et les enfants malnutris ont également bénéficié d'un appui nutritionnel ciblé à la suite de dépistages, renforçant ainsi la pertinence et l'impact de l'intervention. *"Avant les distributions, CARE est venu expliquer le contenu des vivres proposés et a consulté les bénéficiaires sur leur adéquation avec les habitudes alimentaires locales. Les vivres fournis correspondaient bien aux habitudes alimentaires des déplacés, ce qui montre que leurs préoccupations ont été bien prises en compte dans la planification."* (PDI Bandiagara)

<sup>62</sup>Cette sous- question fusionne trois sous- questions initiales des TDR (1.5, 2.1 et 2.2), pour éviter les répétitions et la fluidité du rapport.

101. **On peut noter un bon niveau de satisfaction des bénéficiaires, mais des défis d'inclusivité dans la planification communautaire participative avec des écarts entre perceptions et réalité locale.**

Une majorité des répondants aux enquêtes ménages (62 %) estime que leurs préoccupations ont été bien prises en compte, avec une légère différence entre hommes (65 %) et femmes (56 %), non significative sur le plan statistique. De même, aucune différence notable n'a été observée entre les personnes handicapées et celles sans handicap concernant la consultation sur leurs besoins. Les communes de Nossombougou et Alafia se distinguent par des taux de satisfaction élevés (78 % et 80 %), traduisant l'efficacité des processus de planification communautaire participative (PCP), où toutes les couches sociales — femmes exploitantes, personnes handicapées, groupes vulnérables — ont été consultées et intégrées dans le choix des espaces d'intervention. En revanche, certaines préoccupations n'ont pas été suffisamment intégrées ou expliquées, comme l'indiquent 19,8 % des répondants, et jusqu'à 42 % à Tamani, où les bénéficiaires ont estimé que leurs besoins n'avaient pas été pleinement pris en compte. Ce décalage entre les discours sur l'inclusivité et les ressentis locaux souligne la nécessité d'améliorer la communication, la transparence et l'adaptation des activités aux réalités spécifiques de chaque commune.

**Tableau 4 : Proportion de bénéficiaires qui affirment avoir été consulté sur leurs besoins avant la mise en place des actifs (%)**

	Sexe du chef de ménage		Total (n=400)	Test de Khi-2
	Masculin (n=277)	Féminin (n=123)		
Oui, et nos préoccupations ont été bien prises en compte	64.6	56.1	62.0	5,091 ns
Oui, mais nos préoccupations n'ont pas toutes été prises en compte	19.9	19.5	19.8	
Non	6.1	11.4	7.8	
Je ne me souviens plus	9.4	13.0	10.5	
Total	100.0	100.0	100.0	
Note : ***= significatif à 1%, **= significatif à 5%, *= significatif à 10%, ns : non significatif, (-) : données non disponibles				

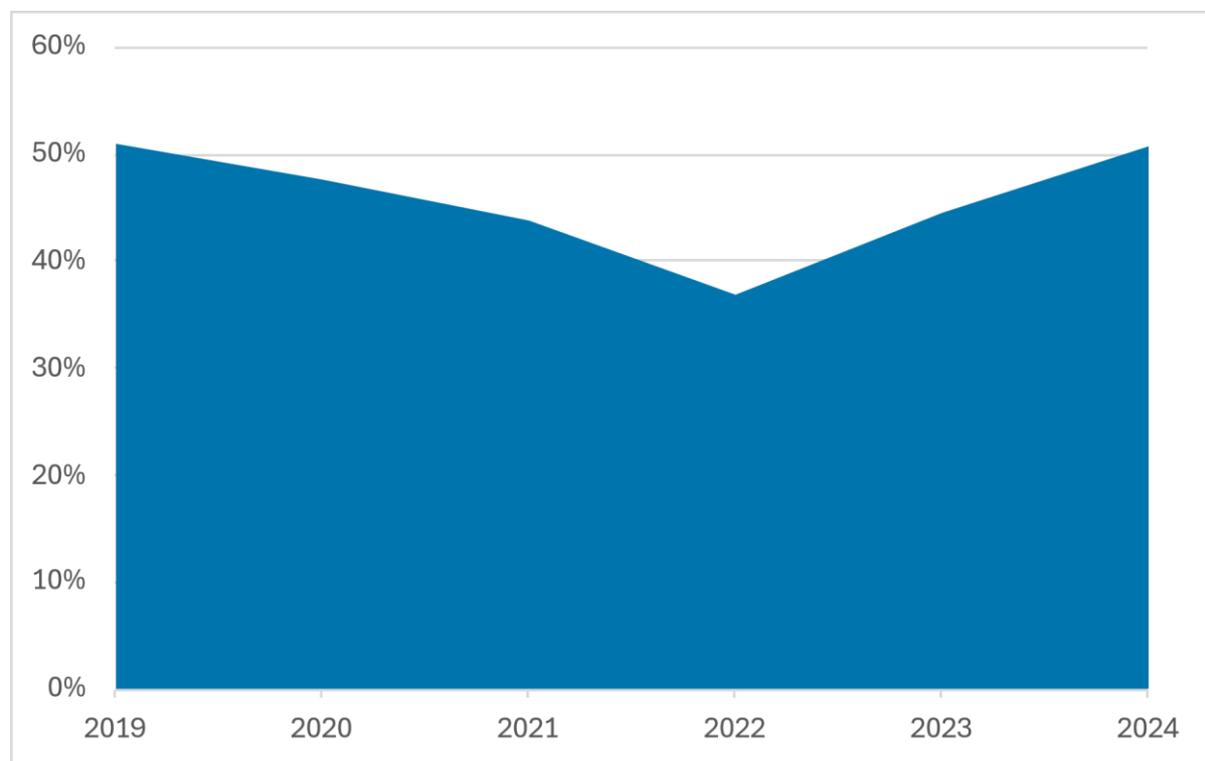
Source : Évaluation décentralisée du PIR PAM - Mali, mars-avril 2025

102. **La Planification Communautaire Participative (PCP) dans le cadre du PIR adopte une approche inclusive, avec la mobilisation des groupes sociaux et l'adaptation locale des interventions.**

L'analyse des entretiens et des rapports montre que la Planification Communautaire Participative (PCP) mise en œuvre dans le cadre du PIR repose sur une approche inclusive, mobilisant activement tous les groupes sociaux (femmes, jeunes, personnes handicapées) dans l'identification des besoins et la mise en œuvre des activités. À Gao, Nossombougou et Tamani, cette participation s'est traduite par des assemblées villageoises ouvertes et des échanges bidirectionnels, permettant d'adapter les interventions aux réalités locales, comme les effets des inondations ou le manque de semences. Les activités FFA ont été conçues à partir des besoins exprimés, tels que la lutte contre la dégradation des sols, la reforestation ou la reconstitution du cheptel, comme observé à Tabangoute II (Ménaka) et Bagoundjié II (Gao). Ces priorités ont été définies collectivement par des sessions de brainstorming et des votes communautaires, garantissant leur légitimité et leur ancrage local. La sélection des sites et des bénéficiaires s'est faite de manière transparente, avec l'implication des autorités

locales et l'application de critères sociaux et économiques. À Dourou et Nossombougou, les comités FFA ont assuré une représentation féminine d'au moins 30 %, seuil dépassé entre 2019 et 2023 grâce aux quotas du PAM et aux campagnes de sensibilisation, notamment via les associations de femmes intégrées aux ateliers PCP.

**Graphique 7 : Évolution de la proportion de femmes parmi les bénéficiaires des activités FFA**



Source : PAM- ACR 2019- 2024

103. Le PAM a intégré des mécanismes de protection pour prévenir les violences envers les populations vulnérables, notamment via les mécanismes de retour d'information communautaire (CFM), la formation sur les risques de protection et l'extension des sites de distribution. En 2021, un outil de gestion des retours a amélioré la communication avec les bénéficiaires, renforçant la cohésion sociale en réduisant les frustrations liées au manque de transparence<sup>63</sup>. Malgré ces efforts, des tensions liées au ciblage des bénéficiaires ont été signalées dans certaines localités comme Tamani et Bandiagara.

104. **Les rapports d'études mettent en lumière l'intégration de la Paix et de la sensibilité aux conflits dans le PIR, tout en soulignant les défis liés à la cohésion sociale et à l'accès équitable aux ressources.** Le rapport d'étude sur le triple nexus du PAM (LEFAS SARL, 2022) souligne une intégration explicite de la dimension Paix et de la sensibilité aux conflits dans les opérations du PIR. L'amélioration des ressources naturelles et la planification participative sont identifiées comme des leviers de cohésion sociale, bien que l'accès équitable aux ressources demeure un défi. Le ciblage des groupes vulnérables — femmes enceintes, enfants, personnes handicapées, familles à faibles revenus — à travers des actions nutritionnelles, le soutien aux cantines scolaires et des comités inclusifs, est présenté comme une stratégie de prévention des tensions et de renforcement de l'équité. La revue documentaire (PAM-SIPRI, 2019 ; LEFAS SARL, 2022) confirme que la sensibilité aux conflits est intégrée dès l'étape du ciblage, avec l'objectif de soutenir des

<sup>63</sup> ACR 2021.

projets communautaires et de promouvoir une gestion inclusive des conflits. La PCP est reconnue comme un vecteur de cohésion sociale, mobilisant la communauté, les autorités locales et les partenaires dans une dynamique inter et intra-communautaire de planification. Cependant, plusieurs limites sont identifiées. Les personnes les plus vulnérables ne parviennent pas toujours à exprimer leurs priorités, et leur participation aux niveaux décisionnels reste marginale. L'accès équitable aux ressources pourrait entraver par des risques de captation par certains groupes sociaux, et l'insécurité limite l'accès du PAM à certaines zones, empêchant un suivi direct et systématique des effets sur la cohésion sociale et la protection (PAM-CASOA, 2019).

## **SQE 2.2. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré a-t-elle pris en compte l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité, tout en capitalisant sur les dynamiques locales de genre à travers l'utilisation d'études ou de recherches existantes sur le genre ?<sup>64</sup>**

105. La conception du PIR, tel que décrit dans le *Guide de mise en œuvre*<sup>65</sup>, s'inscrit dans une dynamique d'intégration transversale du genre. Cette approche est notamment visible à travers plusieurs principes d'engagement (chapitre 5<sup>66</sup>), où le genre figure explicitement comme un axe prioritaire. Des efforts sont faits pour cibler les femmes dans les activités porteuses de revenus, les formations techniques et les initiatives agricoles. Par exemple, dans le cadre de l'appui aux petits agriculteurs (SAMS), les femmes sont spécifiquement identifiées comme bénéficiaires clés dans les chaînes de valeur agricole, avec des objectifs de renforcement de leurs capacités économiques et organisationnelles.

106. Les entretiens avec des comités locaux (comités de ciblage et comités FFA) révèlent que le ciblage des bénéficiaires a été conçu de manière équitable, avec une attention particulière aux groupes vulnérables, notamment les femmes, les personnes handicapées et les déplacés. Le comité de suivi FFA de Nossombougou et de ciblage de Tamani, ont tous affirmé qu'ils veillent à ce que les femmes soient représentées à égalité avec les hommes dans toutes les activités. Le Comité de ciblage de Tamani confirme que des quotas spécifiques pour des groupes vulnérables : "*Les critères de ciblage sont appliqués rigoureusement, avec une répartition équitable entre hommes et femmes et une attention particulière pour les plus vulnérables*" (Comité de ciblage de Tamani).

107. **L'autonomisation des femmes dans les périmètres maraîchers a permis des avancées concrètes, mais des obstacles liés aux normes sociales et culturelles persistent, limitant leur pleine autonomie.** Dans les régions de Tamani, Gao et Tombouctou, les femmes représentent une majorité significative des bénéficiaires des périmètres maraîchers, avec des estimations variantes entre 70 % et 80 % selon les acteurs locaux. « *La majorité des bénéficiaires des périmètres maraîchers sont des femmes* » (Élu local, Tamani). Le PIR accorde une attention particulière à ces groupes, souvent identifiés comme vulnérables en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les techniques agricoles promues — telles que les demi-lunes et le compostage — ont été intégrées non seulement pour améliorer la productivité des sols, mais aussi pour favoriser l'autonomisation économique des femmes et leur implication dans la gestion des ressources agricoles, comme le confirment les services techniques de la DRGR de Mopti. À Dourou, Tamani et Nossombougou, les comités FFA indiquent qu'une part des terres récupérées est spécifiquement dédiée aux femmes, contribuant à une répartition plus équitable des ressources. Par ailleurs, le processus de PCP adopté par le PIR inclut des recommandations explicites pour garantir une participation significative des femmes à toutes les étapes, comme l'a souligné un élu local de Sio. Toutefois, des obstacles subsistent : les normes sociales et culturelles continuent de limiter l'accès des femmes à la terre et leur autonomie décisionnelle

---

<sup>64</sup> Cette sous-question fusionne les sous-questions initiales 2.3; 2.5 et 4.6 dans les TDR.

<sup>65</sup> Guide de mise en œuvre du paquet intégré pour la résilience, Janvier 2021.

<sup>66</sup> Les grands principes d'engagement, page 36.

dans certaines localités, notamment à Dourou, où les rôles traditionnels restent fortement genrés.



Production de compost en fosses à Garna. Crédit photo : Équipe d'évaluation décentralisée - IAPS

108. **L'intégration du genre dans la conception du PIR présente des limites, notamment en raison de l'absence d'analyse contextuelle approfondie, ce qui crée des défis dans son adaptation aux réalités locales.** L'analyse documentaire révèle que la conception du PIR ne s'est pas appuyée sur une revue approfondie des études, diagnostics de genre ou analyses sectorielles spécifiques au Mali ou aux régions d'intervention. L'intégration du genre repose essentiellement sur des principes généraux et des lignes directrices opérationnelles, sans ancrage empirique dans les réalités sociales locales, ce qui limite la capacité du programme à répondre aux contraintes spécifiques rencontrées par les femmes. Cette approche normative, fondée sur une vision universelle de l'équité, ne tient pas compte des fortes variations des rapports sociaux de genre selon les contextes culturels, religieux, économiques et sécuritaires. En l'absence d'une compréhension fine de ces dynamiques, les activités prévues — formations, transferts, participation à la PCP — risquent de ne pas être pleinement accessibles ni adaptées aux femmes. Une approche décontextualisée peut même reproduire ou renforcer les inégalités existantes, en se heurtant aux structures de pouvoir établies au sein des familles et des communautés. Sans prise en compte spécifique de facteurs comme l'accès à la terre, à la prise de décision et aux ressources générées, les femmes peuvent se retrouver dans une position d'exécution sans réel pouvoir de négociation. Dans les localités où le foncier reste sous contrôle masculin, l'accès des femmes à la terre demeure un défi majeur, compromettant leur autonomisation réelle.

**SQE2.3. Dans quelle mesure l'approche de ciblage des bénéficiaires du paquet intégré est-elle équitable et inclusive, prenant en compte les groupes vulnérables, et les processus de ciblage des différentes composantes se sont-ils avérés intégrés et cohérents ?<sup>67</sup>**

109. **Le ciblage est principalement régi par les critères définis par le bureau pays et complété par des adaptations effectuées localement par les communautés.** Les communautés sélectionnent les

---

<sup>67</sup> Cette sous-question fusionne les sous-questions initiales 2.4 et 7.4 dans les TDR.

bénéficiaires selon des critères définis par le Bureau Pays et affinés de manière participative lors d'Assemblées Générales (AG) réunissant partenaires et communautés locales. Cela vise à assurer à la fois transparence et représentativité de toutes les couches sociales en donnant priorité aux groupes fragiles comme les femmes chefs de ménage, les déplacés ou les ménages très précaires. Cette démarche favorise également, l'adhésion communautaire et la prévention des conflits liés à l'exclusion ou à la discrimination. Un témoignage, précise : « *Les assemblées générales organisées dans les villages ont touché toutes les couches sociales. Avant l'organisation de ces assemblées, il y a eu des messages d'information pour faciliter la mobilisation de l'ensemble des acteurs* » (Elu Local Sio).

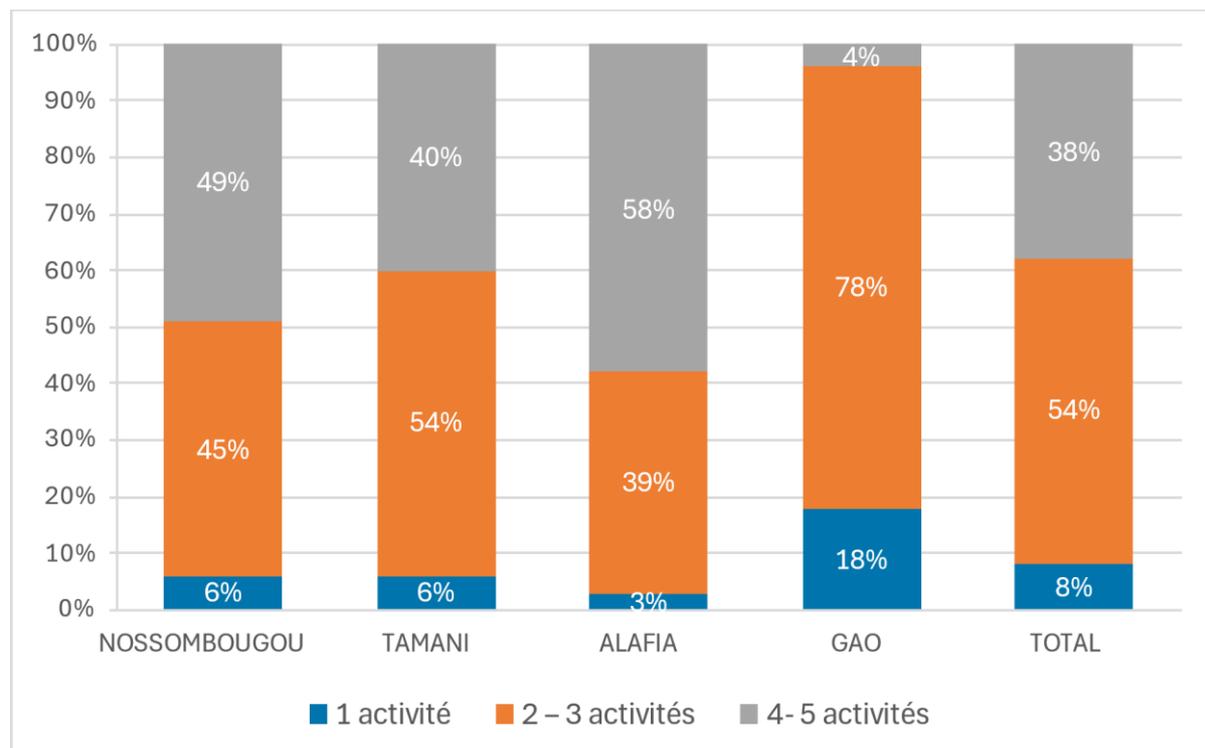
110. **Le ciblage et les mécanismes de redevabilité sont marqués par une transparence formelle, mais des tensions locales persistent concernant leur mise en œuvre.** Le ciblage dans les zones à forte vulnérabilité, comme à Tamani, peut générer des tensions lorsque le nombre de bénéficiaires reste inférieur à la demande. Malgré l'application de critères de vulnérabilité, les ressources limitées provoquent des frustrations, souvent dirigées vers les autorités locales. Comme l'indique un membre du comité de ciblage : « *Malgré les critères de vulnérabilité, le faible nombre de bénéficiaires par rapport à la population crée des frustrations.* ». Des mécanismes de redevabilité tels que les numéros verts et les boîtes à suggestions ont été mis en place pour recueillir les avis des bénéficiaires et renforcer la transparence. Cependant, dans certaines zones comme Gao, des partenaires coopérants signalent que l'ingérence politique et la faible représentativité des comités nuisent à l'efficacité du feedback, affaiblissant la confiance envers le programme et les autorités locales.

111. De plus, L'équipe RAM et le partenaire coopérant WHH affirment que le PAM utilise le Registre Social Unifié (RSU) pour harmoniser les critères de ciblage dans ses différentes interventions. Cela évite les doublons et renforce la cohérence du programme. Le groupe de travail sur le ciblage coordonne ce processus, ajuste les critères selon les retours du terrain et veille à une approche efficace et concertée.

112. Pour la nutrition, les enfants sont sélectionnés grâce au dépistage de la malnutrition. L'accès aux cantines scolaires est automatique pour les enfants inscrits dans les villages ciblés. Les enquêtes montrent que 54 % des bénéficiaires ont participé à deux ou trois activités du PIR, et à Gao, cette proportion atteint même 78 %.

113. Les résultats de l'enquête révèlent des différences significatives dans l'accès des ménages ciblés aux différentes interventions du PIR, notamment en matière de soutien nutritionnel et d'appui aux actifs productifs (FFA). Nossombougou et Alafia bénéficient d'une couverture plus large en raison de leur environnement rural, tandis que Gao, plus urbaine, reste moins touchée par ces interventions. Les différences observées dans l'accès aux services montrent que les zones rurales bénéficient d'une approche multisectorielle mieux intégrée, tandis que les interventions à Gao semblent plus fragmentées.

**Graphique 8 : Répartition des ménages selon le nombre et les types d'activités bénéficiées**



Source : Évaluation décentralisée - Enquêtes ménages, mars - avril 2025

**QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

**CONSTAT 3 :** *Le PIR a montré des avancées notables dans plusieurs domaines, notamment en renforçant la résilience des communautés et en favorisant l'inclusion des femmes dans des activités productives. Bien que les initiatives agricoles aient permis une meilleure gestion des ressources naturelles et une amélioration de la sécurité alimentaire, l'efficacité globale reste limitée, en particulier dans des contextes où les conditions climatiques et l'insécurité accentuent les besoins des populations vulnérables et posent des défis opérationnels dans la mise en œuvre. Contrairement à la conclusion de l'évaluation d'impact sur l'absence d'impacts significatifs, les résultats obtenus en termes de rendements et de revenus ont été positifs.*

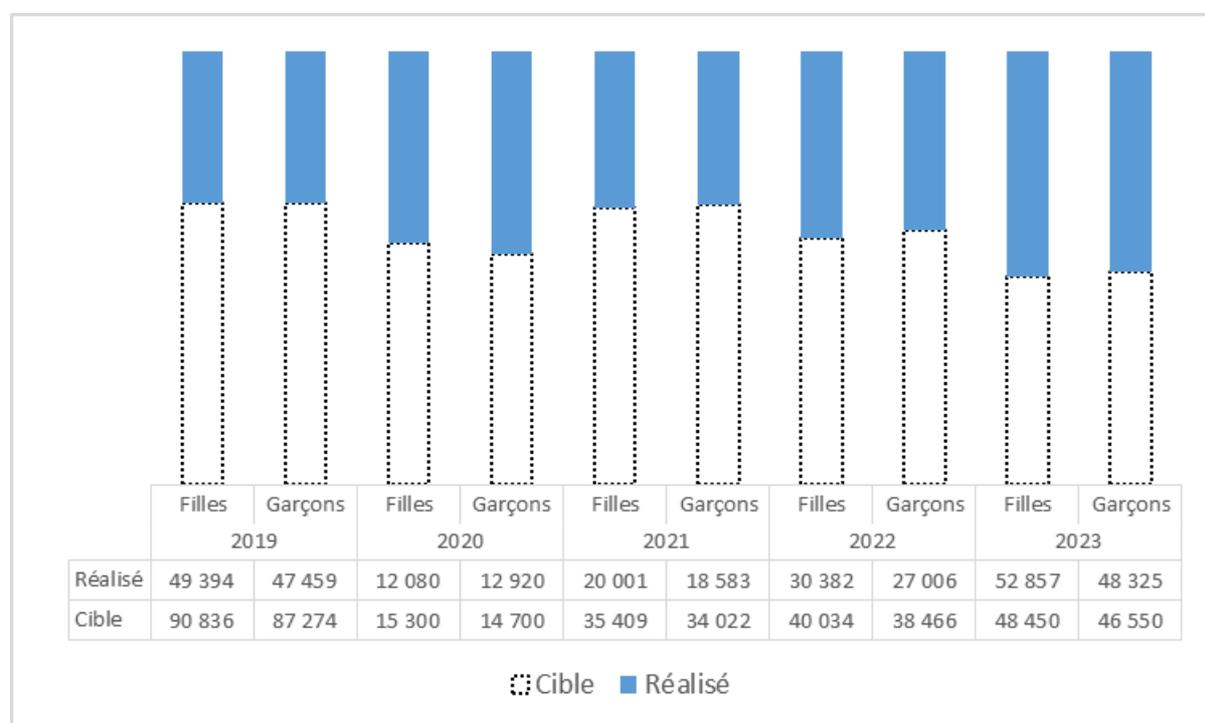
**SQE 3.1. Dans quelle mesure est-ce que l'assistance alimentaire et nutritionnelle a été mise en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et a-t-elle amélioré l'accès des populations ciblées à une alimentation suffisante et nutritive en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?**

114. Pour lutter contre la malnutrition chronique persistante, le PAM a mis en œuvre un paquet intégré de services nutritionnels, combinant supplémentation alimentaire, transferts monétaires incitatifs aux

femmes enceintes/allaitantes, sensibilisation communautaire (SBCC) et renforcement des chaînes de valeur nutritionnelles (Effet stratégique 3, activité 4 du PSPP)<sup>68</sup>. Cette intervention a été combinée avec des transferts monétaires conditionnels pour encourager l'accès aux services de santé (soins prénatals et postnatals). Le PIR collabore avec des institutions nationales comme l'Agence malienne de normalisation et de promotion de la qualité (AMANORM) et la Direction Nationale des PME, ainsi qu'avec des ONG et l'UNICEF. Bien que le financement ait été limité en 2020 en raison de la COVID-19, les budgets ont augmenté à partir de 2021 pour répondre aux besoins croissants en nutrition préventive (voir annexe 10.5).

115. Le graphique ci-dessous indique que l'assistance alimentaire et nutritionnelle, bien qu'en constante évolution, a montré des résultats mitigés au cours des cinq années. Malgré un bon résultat en 2023, les années précédentes révèlent des taux de réalisation relativement faibles. L'analyse des ACR permet d'affirmer que les interventions ont été marquées par des contraintes importantes en 2019, notamment dues à l'insécurité et à un financement insuffisant, ce qui a limité la capacité à atteindre les objectifs.

**Graphique 9 : Évolution du taux de réalisation des enfants bénéficiaires d'assistance nutritionnelle planifiés de 2019 à 2023**



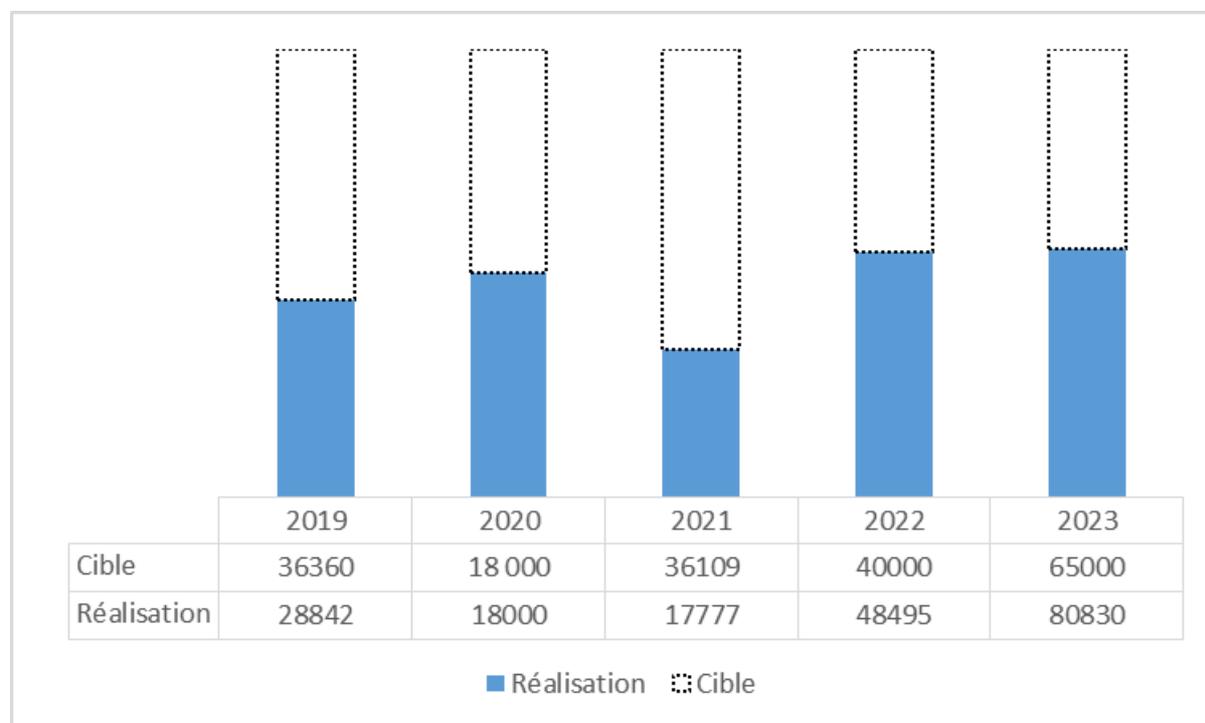
Sources : Rapports ACR 2019– 2023

116. L'analyse du graphique 10 indique que les réalisations en matière d'assistance nutritionnelle aux FEFA ont souvent été proches des objectifs, notamment en 2019 et 2021, où les objectifs n'ont pas toujours été atteints, principalement en raison de difficultés d'adaptation aux contextes locaux et de limitations liées à la situation sécuritaire ou à la pandémie de COVID-19. Toutefois, 2022 et 2023 ont marqué une forte augmentation de la couverture, dépassant les objectifs fixés. Ces années ont montré une amélioration significative de l'efficacité des programmes, grâce à une meilleure gestion des ressources, des financements accrus, et une meilleure coordination des interventions ou des contextes plus favorables (après COVID19),

<sup>68</sup> Activité 4 : Appuyer le programme national de nutrition pour assurer l'exécution d'activités nutritionnelles à visée préventive et curative. S'adressant aux femmes, hommes, garçons et filles ciblés (dont des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, l'enrichissement local des aliments, une alimentation complémentaire et le renforcement des capacités).

ce qui a permis d'élargir la portée des interventions, notamment dans un contexte de crise prolongée. En somme, les fluctuations observées soulignent l'importance d'une gestion flexible et réactive, capable de s'adapter aux défis de financement et d'accès pour garantir une couverture plus large et plus ciblée des populations vulnérables.

**Graphique 10 : Évolution du nombre de FEFA bénéficiaires d'assistance nutritionnelle de 2019 à 2023**



Sources : Rapports ACR 2019- 2023

117. Les montants transférés dans le cadre la nutrition ont connu des fluctuations importantes. Toutefois, la tendance générale montre une augmentation progressive, surtout en 2023, lorsque les transferts ont connu une explosion. Il est évident que les transferts en 2020 ont été sérieusement affectés par la pandémie du Covid19, et bien que la situation se soit améliorée en 2021, les objectifs fixés n'ont pas été atteints jusqu'en 2023. Le montant par bénéficiaire montre également une augmentation, indiquant que les interventions sont devenues plus substantielles.

**Tableau 5 : Valeur totale des espèces et des bons transférés aux FEFA et enfants (USD)**

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Planifié</b>	6 639 296	4 077 000	7 609 521	9 256 500	26 232 000
<b>Réalisation</b>	3 127 550	909 164	1 448 136	4 465 648	12 302 730
<b>Montant/bénéficiaires</b>	25	21	26	42	68

Source : Rapports ACR 2019- 2023

118. Les données du tableau 6 des écarts notables entre les quantités planifiées et celles qui ont effectivement été distribuées, en particulier en 2020 et 2021. Il y a une diminution de la quantité distribuée par bénéficiaire au fil des années (passant de 16 kg en 2020 à seulement 1 kg en 2023). Ces écarts peuvent être liés à des contraintes logistiques, des problèmes de financement, ou des ajustements dus à des crises

telles que la pandémie, mais aussi le changement d'approche du PAM, privilégiant les transferts monétaires au détriment des vivres.

**Tableau 6 : Quantités totales des vivres distribués aux FEFA et enfants**

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Quantités planifiées (en Tonne)</b>	694	1350	360	360	300
<b>Quantités distribuées (en Tonne)</b>	576	687	254	271	271
<b>Quantités/bénéficiaires (en Kg)</b>	5	16	5	3	1

Source : PAM- ACR 2019 – 2023

119. À Nossombougou et Dourou, selon les FEFA, l'introduction de bouillies nutritives à base de produits locaux tels que le niébé, l'arachide, le poisson et les feuilles d'épinard. Les FEFA rencontrées indiquent que cette initiative a non seulement amélioré la qualité des repas, mais elle a également conduit à des gains de poids chez les enfants, confirmés par les dépistages nutritionnels. En parallèle, les PDI rencontrés à Bandiagara indiquent que les intrants nutritionnels distribués ont eu un effet significatif sur l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes, avec des gains de poids observés lors des suivis.

**Encadré 1 : Récit de vie de AK, ménagère de Nossombougou bénéficiaire du programme de nutrition**

*Âgée de 37 ans et vivant à Nossombougou avec sa famille, AK est ménagère et participe depuis 2019 aux activités de nutrition du PAM et bénéficiaire de transferts de vivres et de coupons dans le cadre de la nutrition depuis 2019. Grâce à aux activités de démonstrations culinaires et aux formations, elle a appris à préparer de la bouillie enrichie pour ses enfants en utilisant des aliments locaux tels que le moringa, l'épinard, l'arachide, les céréales et le niébé, ainsi qu'à cuisiner le Laro avec du poisson, de la tomate et de l'oignon.*

*Avant son engagement, sa famille faisait face à d'importantes difficultés alimentaires et financières, achetant à crédit et accumulant des dettes. Un de ses enfants était souvent malade. Après avoir intégré les programmes du PAM, elle a constaté une nette amélioration de la santé de son enfant. L'introduction de la bouillie enrichie a permis une nette amélioration de son état de santé, et les distributions alimentaires ont contribué à stabiliser le ménage et de sortir du cercle des achats à crédit.*

*L'arrivée d'un autre enfant a aussi été marquée par l'application des connaissances acquises, et celui-ci n'a pas connu les mêmes problèmes de santé que son aîné, se développant même plus rapidement. Ces changements ont également affecté sa vie quotidienne : elle n'a plus besoin de demander de l'argent à son mari pour nourrir les enfants, réduisant ainsi les tensions dans leur couple. Grâce aux vivres reçus, elle prépare désormais des repas sains de manière autonome.*

*Les sessions de démonstration sur la préparation de la bouillie enrichie et du Laro ont eu un impact considérable, transformant sa vie et celle de sa famille. Ces changements sont directement liés aux interventions du PAM, puisqu'aucun autre projet similaire n'existe dans le village.*

*Aujourd'hui, AK est reconnaissante pour les connaissances qu'elle a acquises. Elle voit ses enfants grandir en bonne santé et se sent plus autonome dans sa capacité à nourrir sa famille. Elle espère que d'autres femmes pourront bénéficier des mêmes enseignements et améliorer la vie de leurs enfants de la même manière.*

120. Dans les zones d'intervention du PIR, le PAM a octroyé aux ménages vulnérables des activités génératrices de revenus (AGR) sensibles à la nutrition pour améliorer leur diversité alimentaire. Cette initiative a eu un effet marquant, en particulier pour les femmes. Par exemple à Tamani et Orgnon, les fonds AGR (100.000 FCFA) ont permis aux bénéficiaires de développer de petites activités commerciales (vente de condiments, petits commerces, maraîchage, transformation de produits locaux). Cela est confirmé par un

partenaire coopérant, « Les femmes ont utilisé leur subvention pour démarrer la vente de légumes, condiments ou produits locaux comme le beurre de karité » (Partenaire coopérant Mopti). Selon les témoignages des femmes à Tamani et Orgnon, ces fonds ont non seulement renforcé l'autonomie économique des ménages, mais ont aussi diversifié l'accès à des produits alimentaires, enrichissant ainsi leur alimentation.

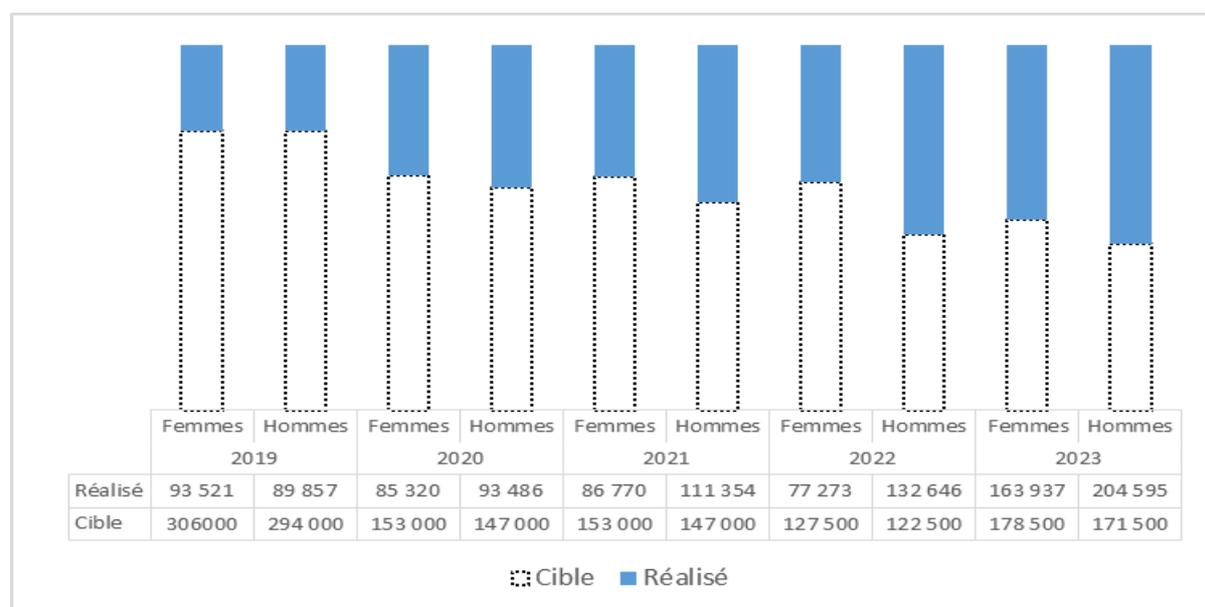
121. Selon les témoignages recueillis lors des entretiens avec les bénéficiaires, la distribution de vivres (mil, niébé, huile, sucre) a été considérée comme essentielle pour couvrir les besoins alimentaires des ménages, en particulier pendant la période de soudure. Selon un témoignage recueilli, "Les vivres reçus, tels que le mil, le niébé, l'huile et le sucre, ont grandement contribué à répondre aux besoins alimentaires des ménages, particulièrement pendant les périodes de soudure où les stocks étaient épuisés" (Discussion de groupe FEFA Nossombougou). Cela est corroboré par le résultat des enquêtes ménages, dont la distribution de cash/vivres par le PAM et ses partenaires est de loin citée comme la source principale de soutien pour la couverture des besoins alimentaires, avec un total de 68,6 % des réponses.

### SQE 3.2. Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées aux ressources productives ?

122. Des entretiens avec les équipes du PAM et l'analyse des documents<sup>69</sup>, il ressort que les interventions de création d'actifs du PAM, basées sur l'AIC et l'approche PCP, ciblent efficacement les zones d'action. En cas de contraintes sécuritaires, les plans communaux servent de référence. Les actifs, communautaires, sont gérés par des groupes locaux, souvent féminins, autour d'activités comme l'horticulture-pisciculture et l'aviculture. Les bénéficiaires participent à des travaux à haute intensité de main-d'œuvre HIMO, rémunérés 1750 FCFA/jour, selon la saison. Les personnes vulnérables sont intégrées via des rôles adaptés (voir annexe 10.5).

123. Le graphique 11 montre une couverture en hausse, avec des hommes dépassant leurs objectifs (119,3 % en 2023) et des progrès chez les femmes (91,9 %), malgré les faibles résultats de 2019-2020 liés à la COVID-19 et aux ressources limitées.

**Graphique 11 : Évolution des bénéficiaires de FFA de 2019 à 2023**



<sup>69</sup> Rapports PCP et ACR.

124. Depuis 2018, le PIR a réalisé des progrès notables dans la gestion de l'eau, avec la construction et réhabilitation de canaux, puits, forages et points d'eau, 20 km de canaux ont été construits en 2019 et 17,45 km réhabilités en 2020. Entre 2021 et 2023, environ 90 puits, forages et points d'eau ont été réalisés et réhabilités. Des digues de protection et des haies ont été mises en place pour préserver les terres. Plus de 24 000 mètres de haies de protection ont été créées, 42 502 mètres de digues ont été construites et 1300 hectares ont été réhabilités. L'agriculture a été soutenue par la création de banques de fourrage et de jardins, avec la création de plus 1000 hectares de banques de fourrage et la réhabilitation de 304 hectares, accompagnés de la création de 70 hectares de jardins. Dans le secteur de la production animale et de l'élevage, 17 bassins piscicoles ont été créés, accompagnés de 8 puits, et 3 installations de stockage de fourrage ont été réalisées. Également, 5 poulaillers et 21 maisons pour chèvres ont été construits. Les infrastructures de transport ont également été renforcées avec la réhabilitation de 60 km de routes entre 2019 et 2020 pour faciliter l'accès aux marchés et aux services<sup>70</sup>.

125. Selon le partenaire WHH et le comité FFA de Dourou, ces aménagements ont favorisé la régénération végétale, amélioré l'accès à l'eau et augmenté les superficies cultivables, surtout pour les femmes. Grâce aux techniques de restauration des sols telles que les demi-lunes, les cordons pierreux, les diguettes et les zaï, des terres autrefois dégradées ont été récupérées et rendues cultivables, comme à Dourou, Nokomo (Commune de Dourou) ou Sirakoro (commune de Sio). *"Les diguettes et cordons pierreux ont transformé des terrains rocheux en terres cultivables en maintenant l'humidité et en empêchant l'érosion. Cela a également favorisé la repousse végétale, utile au pâturage."* (Comité FFA Dourou).

126. L'analyse des données d'enquête ménages révèle une perception globalement positive quant à l'effet des actifs créés ou réhabilités sur la disponibilité de l'eau et la fertilité des sols pour la production agricole. Une majorité significative des ménages (64 %) estime que ces interventions ont permis d'améliorer ces aspects essentiels. Cependant, une majorité des ménages (67 %) estime que la durée de disponibilité de l'eau est identique (54 %) ou plus courte (13 %) qu'il y a cinq ans. Cela suggère que les effets des actifs sur la **résilience hydrique** sont **limités dans le temps** ou insuffisamment consolidés.

### **SQE 3.3. Dans quelle mesure les activités d'appui agricole ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré la production agro-pastorale des exploitations agricoles ciblées ?**

127. L'activité SAMS du programme PIR aide les petits producteurs en leur offrant des formations pour réduire les pertes après récolte, améliorer la qualité des produits agricoles et faciliter l'accès au marché, surtout pour les femmes. Le PAM travaille avec ICRISAT pour encourager l'agriculture adaptée au climat et avec AGIR-Mali pour mieux aligner les actions sur les priorités de résilience dans le Sahel. Le programme collabore aussi avec des universités dans le cadre de l'initiative Réseau des Universités du Sahel pour la Résilience (REUNIR), pour former les services techniques de l'État. Les activités ont été ralenties par la pandémie de COVID-19 en 2020, mais ont repris en 2022, rencontrant encore des défis dans la gestion des ressources et la logistique.

128. Des formations ciblant spécifiquement les leaders des organisations de producteurs ont été organisées entre 2019 et 2023, formant 54 321 participants aux bonnes pratiques agronomiques<sup>71</sup>. Les ONG partenaires, comme AMASSA, ont joué un rôle clé en mobilisant la communauté et en apportant un soutien technique. ICRISAT a soutenu la pérennisation des acquis en formant 334 leaders à l'entrepreneuriat agricole, leur fournissant des plans d'affaires et un catalogue de semences adaptées aux conditions locales. Les bénéficiaires des activités FFA et SAMS, rencontrés à Tamani, Dourou, Gao, et Toya, ont témoigné des effets

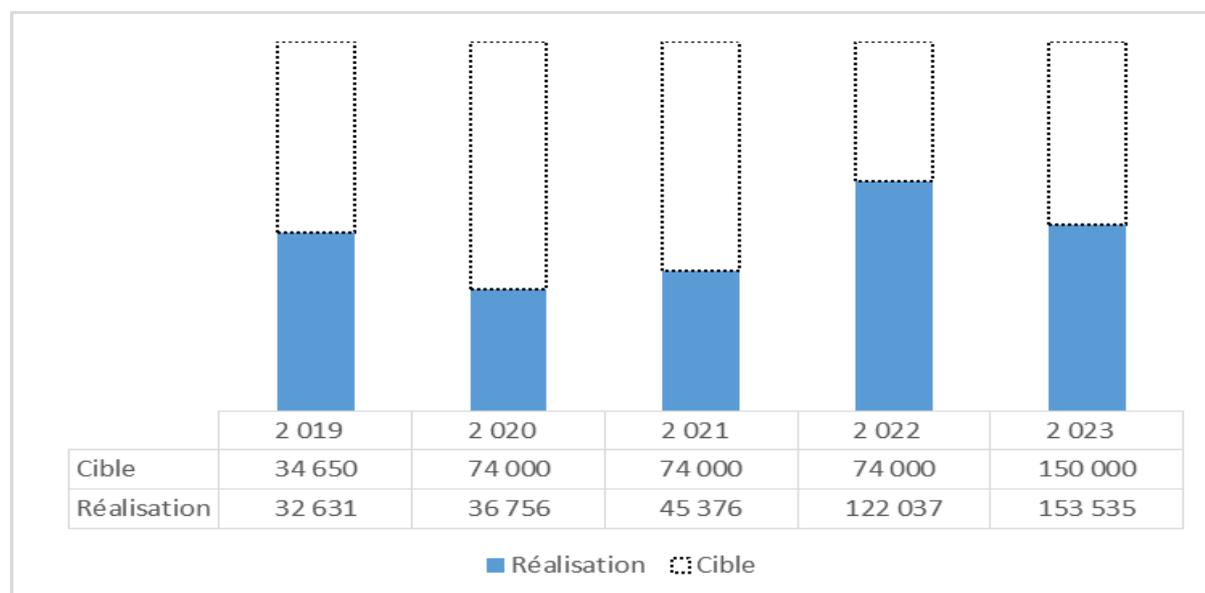
<sup>70</sup> ACR 2019– 2023.

<sup>71</sup> ACR 2018- 2023.

positifs sur la productivité, notamment par l'introduction de semences améliorées, de techniques agricoles innovantes, et de nouvelles sources de revenus comme la pisciculture et la transformation agroalimentaire (voir détails en annexe 10.5).

129. L'analyse des bénéficiaires du soutien agricole entre 2019 et 2023 (graphique 12) révèle une tendance de croissance continue des bénéficiaires. Si les premières années montrent un écart notable entre les bénéficiaires réels et les cibles, une amélioration significative s'observe à partir de 2022, avec un bond important du nombre de bénéficiaires. Cette évolution indique un effort accru pour combler les lacunes des années précédentes. En 2023, les objectifs ont été non seulement atteints, mais également légèrement dépassés, témoignant d'une réponse mieux adaptée et d'une dynamique positive dans l'atteinte des résultats attendus.

**Graphique 12 : Évolution des bénéficiaires de SAMS de 2019 à 2023\***



\*Les données désagrégées de 2019 à 2021 ne sont pas disponibles

Sources : Rapports ACR 2019- 2023

### **Encadré 2 : Récit de vie de HS, membre OP et bénéficiaire activités SAMS à Dourou**

*HS, 40 ans, vit à Dourou avec son mari et leurs sept enfants. Titulaire d'un Diplôme d'Étude Fondamentale (DEF), elle consacre son temps aux tâches ménagères et s'investit activement dans l'organisation paysanne « Amassagou ».*

*Depuis sept ans, elle participe aux activités SAMS avec l'ONG AMASSA, bénéficiant de formations en maraîchage et transformation de produits locaux (échalote, oignon, fonio). Grâce aux techniques acquises, elle transforme désormais une partie de sa production, améliore ses revenus, diversifie l'alimentation familiale, et stocke certains produits pour les vendre à meilleur prix. Ces changements sont, selon elle, directement liés à l'appui du PAM et d'AMASSA, qui ont aussi permis l'installation d'un périmètre maraîcher avec point d'eau.*

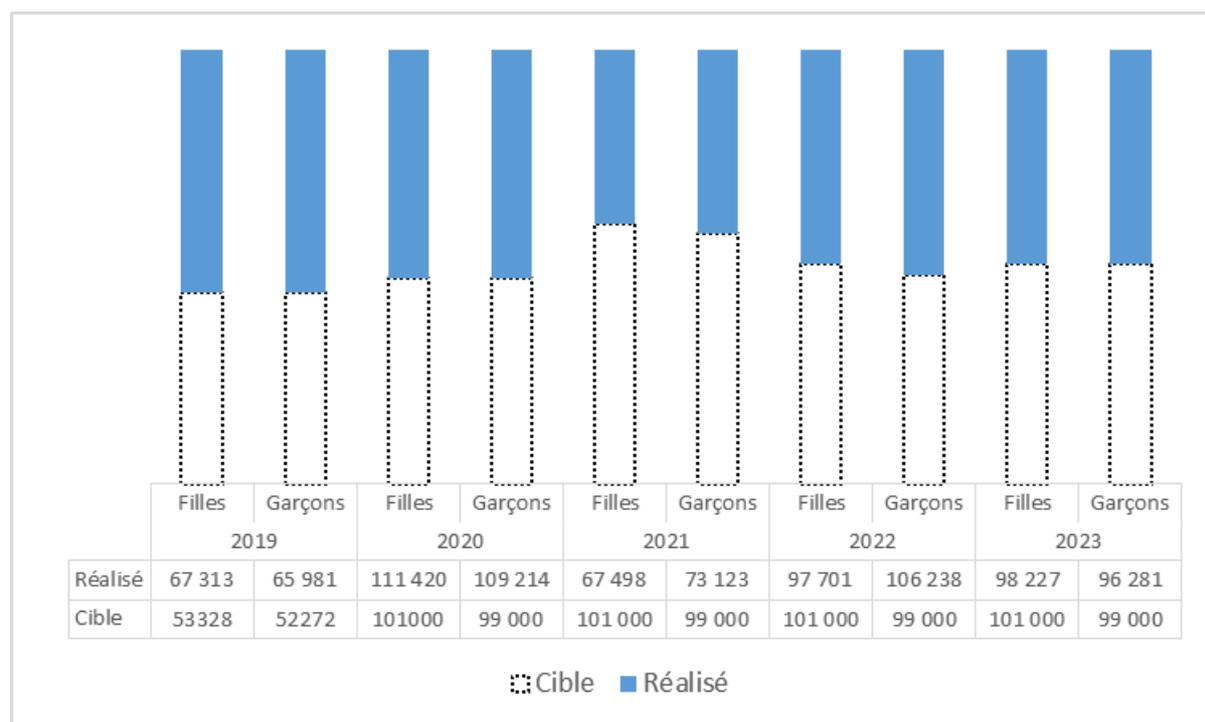
*HS estime que sans cette opportunité, elle serait restée sans compétences ni revenus réguliers. Elle recommande de renforcer les formations en transformation, d'accroître l'accès au matériel agricole, et d'appuyer la commercialisation.*

**SQE 3.4. Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré sur l'accès à l'éducation et la**

## nutrition des garçons, filles, déplacés, les plus vulnérables ?

130. Entre 2019 et 2023<sup>72</sup>, le nombre de bénéficiaires a fluctué, avec une légère prédominance masculine certaines années, mais un équilibre global entre les sexes, traduisant une approche inclusive. Ces variations reflètent l'adaptation aux besoins, aux ressources disponibles, aux interruptions scolaires dues à l'insécurité, aux grèves ou à des crises mondiales comme la COVID-19 et la guerre en Ukraine. Le financement a évolué pour intégrer des innovations telles que la digitalisation, mais reste vulnérable à la hausse des prix alimentaires, affectant le pouvoir d'achat pour les rations scolaires.

**Graphique 13 : Évolution d'enfants bénéficiaires de cantines scolaires de 2019 à 2023**



Source : Rapports ACR 2019- 2023

131. Les données du suivi du PAM montrent que l'effet des cantines scolaires sur l'accès à l'éducation varie considérablement en fonction des contextes locaux. À Dourou, les cantines ont favorisé une amélioration notable de l'inscription et de l'achèvement scolaire, malgré un environnement sécuritaire difficile. À Gao, bien que l'initiative ait démarré plus tard, elle a permis de renforcer l'accès à l'éducation. Cependant, à Tamani et Sio, l'efficacité des cantines s'est révélée limitée, cela peut s'expliquer par des obstacles locaux liés à l'insécurité. Enfin, à Nossombougou, bien que l'achèvement scolaire soit relativement élevé, la faible inscription indique que la cantine n'a pas pu significativement rendre l'école plus attractive. Ces résultats soulignent que les cantines scolaires, bien qu'efficaces, ne peuvent pas à elles seules résoudre les défis complexes de l'accès à l'éducation.

<sup>72</sup> Les données de 2018 ne sont pas disponibles.

**Tableau 7 : Évolution des taux d'inscription et d'achèvement de 2020 à 2024 (%)**

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Taux d'inscription</b>					
<b>Nossombougou</b>	17	15	17	23	13
<b>Tamani</b>	44	41	7	8	1
<b>Sio</b>	28	30	12	11	15
<b>Dourou</b>	1	4	8	32	64
<b>Alafia</b>	22	20	19	17	20
<b>Gao</b>	Non couvert	Non couvert	Non couvert	Non couvert	34
<b>Taux d'achèvement</b>					
<b>Nossombougou</b>	66	61	51	75	68
<b>Tamani</b>	61	60	64	60	60
<b>Sio</b>	87	62	70	56	72
<b>Dourou</b>	64	60	64	79	98
<b>Alafia</b>	62	61	59	69	59
<b>Gao</b>	Non couvert	Non couvert	Non couvert	Non couvert	69

Source : Données de suivi du PAM, 2020 - 2024

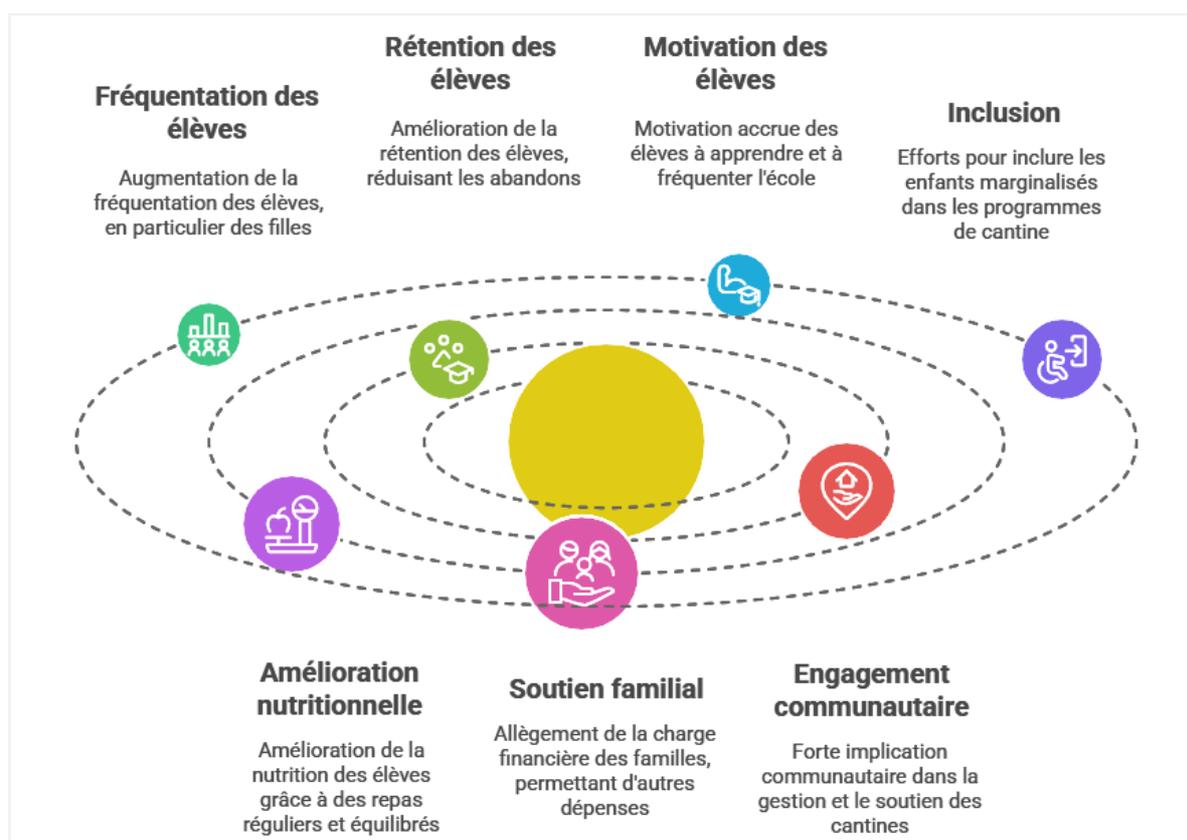
132. Les données quantitatives de l'ED et les témoignages communautaires confirment les effets positifs des cantines scolaires sur la fréquentation, la rétention et la motivation des élèves. Selon les résultats des groupes de discussion, à Youré et Gao, l'accès à des repas chauds a augmenté les inscriptions, surtout chez les filles, réduit les abandons et amélioré la concentration en classe. Selon les témoignages recueillis, les cantines favoriseraient aussi l'inclusion des filles et des enfants déplacés, bien que les données sur les enfants handicapés et déplacés internes restent limitées. À Youré, un comité veille à l'accès équitable aux repas, tandis que des disparités persistent dans des zones comme le site PDI de Bandiagara.

133. Il est ressorti des discussions de groupe avec des élèves, CGS et les AME, que les cantines scolaires soutiennent aussi les familles en réduisant les dépenses alimentaires, notamment à Nossombougou, Sio et Gao, où la pauvreté est élevée. Les communautés expriment une forte adhésion au programme, avec un rôle clé des CGS<sup>73</sup> et AME<sup>74</sup> dans la gestion et la mobilisation locale. À Youré, selon le CGS, cette mobilisation a permis de lever des freins culturels à la scolarisation des filles.

<sup>73</sup> Comités de gestion scolaires.

<sup>74</sup> Associations de mères d'élèves.

**Graphique 14 : Schéma illustratif de la perception des acteurs sur les effets des activités d'appui à l'alimentation scolaire**



Source : Évaluation décentralisée du PIR, PAM - Mali, mars- avril 2025

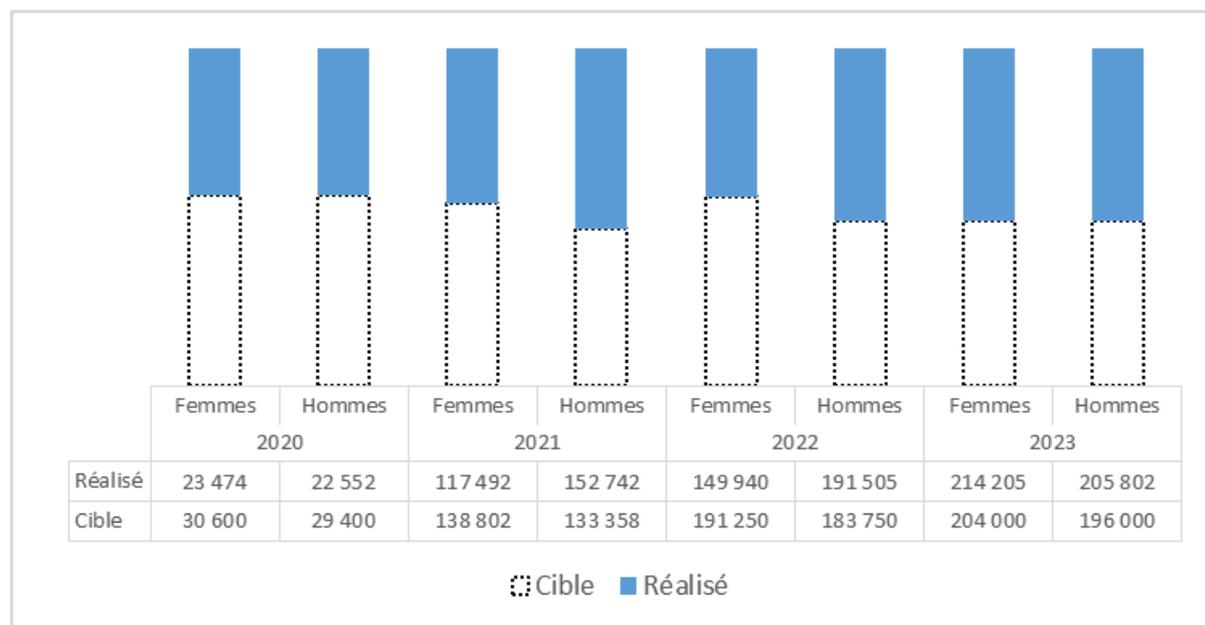
**SQE 3.5. Dans quelle mesure les activités de transferts monétaires (filets sociaux) ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées à l'alimentation et aux services sociaux de base ?**

134. Les interventions de protection sociale du PAM dans les 20 communes du PIR sont alignées avec la Politique Nationale de protection sociale, en utilisant des critères tels que l'indice de pauvreté et le Score de consommation alimentaire pour le ciblage des bénéficiaires via le Registre Social Unifié (RSU). Le programme a soutenu le système national de protection sociale, collaborant avec des partenaires comme l'UNICEF et la Banque Mondiale pour renforcer les capacités locales et améliorer la planification stratégique. Cette collaboration inclut des voyages d'études pour s'inspirer des bonnes pratiques internationales. L'approche du PAM a évolué pour intégrer des mesures de renforcement de la résilience.

135. Les données issues des ACR (voir graphique 15) montrent une tendance générale à la hausse dans la réalisation des objectifs par rapport aux cibles fixées, avec des variations marquées entre les sexes. En 2020, les réalisations étaient en deçà des cibles, tant pour les femmes que pour les hommes, en raison notamment des perturbations dues à la pandémie de COVID-19. Les mesures de confinement, les restrictions de déplacement, et l'arrêt temporaire des activités ont affecté la mise en œuvre des projets. En 2021, bien que les réalisations aient augmenté, un écart notable reste visible pour les femmes, bien qu'une amélioration substantielle ait eu lieu pour les hommes. En 2022, les réalisations ont continué d'augmenter, particulièrement pour les hommes, avec des résultats plus équilibrés entre les sexes, bien que l'écart

persiste. En 2023, les résultats ont dépassé les objectifs, indiquant ainsi des progrès notables dans l'inclusion et la réduction des disparités.

**Graphique 15 : Évolution des bénéficiaires de filets sociaux de 2020 à 2023** <sup>75</sup>



Sources : Rapports ACR 2020– 2023

136. Le programme ARC Replica a été un instrument essentiel dans la réduction des risques de catastrophe pour le gouvernement du Mali, soutenu par l'expertise technique du PAM. En fournissant une assistance dans la modélisation de la sécheresse, l'analyse de la vulnérabilité et le suivi de la saison des pluies, le PAM a renforcé la capacité du gouvernement à anticiper et à réagir face aux crises climatiques. La mise à jour du modèle Africa Risk View et la souscription d'une police d'assurance complémentaire ont permis d'élargir la couverture d'assurance. Cette approche proactive a amélioré la résilience des populations vulnérables en facilitant une réponse rapide, notamment par la mise en place de transferts monétaires, assurant ainsi la protection de plus de 2 000 000 personnes contre les sécheresses, avec plus de 7 000 000 USD de primes payées entre 2020 et 2023 (ACR 2020- 2023).

**Tableau 8 : Evolution des bénéficiaires de transferts et des montants transférés pour l'adaptation au climat et de gestion des risques de 2020 à 2023 (nombre)**

		Nombre total de personnes couvertes par la réplique de l'ARC ou tout autre régime de macro-assurance	Valeur totale en USD des primes payées dans le cadre des ARC, des répliques ou de tout autre schéma de macro-assurance.
<b>2020</b>	<i>Cible</i>	744 786	2 140 000
	<i>Réalisé</i>	744 786	2 142 659
<b>2021</b>	<i>Cible</i>	744 786	2 140 000

<sup>75</sup> Les filets sociaux ont commencé en 2020.

		Nombre total de personnes couvertes par la réplique de l'ARC ou tout autre régime de macro-assurance	Valeur totale en USD des primes payées dans le cadre des ARC, des répliques ou de tout autre schéma de macro-assurance.
	Réalisé	365 590	1 000 000
2022	Cible	744 786	2 140 000
	Réalisé	781 666	2 150 000
2023	Cible	744 786	2 140 000
	Réalisé	570 124	2 000 000

Sources : Rapports ACR 2020– 2023

137. Les effets positifs des transferts monétaires inconditionnels sur la sécurité alimentaire sont largement documentés. À Gao, les bénéficiaires des transferts monétaires affirment. « Avant l'assistance, les familles ne mangeaient qu'un seul repas par jour. Avec l'apport monétaire, elles sont passées à deux voire trois repas par jour » (Discussion de groupe bénéficiaires cash Gao). À Tamani, les bénéficiaires des transferts monétaires indiquent que les transferts ont permis l'achat de vivres, de fournitures scolaires, de petits ruminants ou de matériel de pêche, montrant un usage diversifié, incluant l'accès à l'alimentation et aux services sociaux de base comme l'éducation. Ce soutien a donc directement contribué à renforcer les capacités des ménages à couvrir leurs besoins fondamentaux et à mieux planifier leurs dépenses.



Bénéficiaires d'embauche de petits ruminants à Gao. Crédit photo : Équipe d'ED PIR Mali

138. De la perception des ménages enquêtés (tableau 8), les transferts monétaires ont montré des effets positifs sur plusieurs aspects du bien-être des ménages, même si des disparités subsistent entre les

communes. L'effet des transferts monétaires est plus visible dans certains domaines comme la couverture des besoins alimentaires, la prise en charge des dépenses de santé et l'investissement dans les AGR. En revanche, les perceptions sont moins positives sur l'amélioration de la capacité d'épargne des ménages.

**Tableau 9 : Perception des effets des transferts monétaires sur les ménages (%)**

	Nossombougou	Tamani	Alafia	Gao	Total
Subvenir aux besoins alimentaires du ménage	79	82	82	100	83
Meilleure prise en charge des dépenses de santé du ménage	57	58	35	42	53
Amélioration de la capacité d'investissement dans les AGR	73	27	29	35	49
Accès aux produits de première nécessité sur les marchés	48	23	71	89	47
Meilleure prise en charge des frais scolaires des enfants	26	50	12	50	36
Réduction de la dette du ménage	41	15	35	54	34
Protection des biens du ménage (on ne vend plus les actifs du ménage pour la nourriture)	36	8	35	73	32
Amélioration de la capacité d'épargne du ménage	12	36	18	65	27

Source : Évaluation décentralisée du PIR - PAM Mali, mars-avril 2025

### **Encadré 3 : Récit de vie de AM, ménagère bénéficiaire de filets sociaux à Gao**

*AM, 54 ans, vit à Gao, au nord du Mali. Veuve et mère de quatre enfants, elle vit du petit commerce de poissons qu'elle revend au marché. Sa situation, déjà précaire, s'est aggravée avec l'arrivée de sa sœur déplacée interne et de ses enfants, doublant les charges sans revenu supplémentaire. Elle raconte qu'elle ne cuisinait parfois que trois jours par semaine, comptant le reste du temps sur la solidarité des voisins.*

*Un tournant a eu lieu il y a quatre ans avec l'appui du PAM, via les transferts monétaires. Grâce à cette aide, sa famille accède aujourd'hui à trois repas par jour, et elle a pu épargner, soigner ses proches et relancer son commerce.*

**« Je ne suis plus obligée de faire l'impossible pour nourrir ma famille »,** confie-t-elle. Les enfants mangent, vont à l'école, et elle peut se consacrer à son activité. Reconnaisante, elle souhaite que ce soutien profite à d'autres femmes en difficulté : **« Ils (NDRL : PAM et ses partenaires) font déjà un bon travail ».**

## QE4 – IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?

**CONSTAT 4 :** *Le PIR a renforcé la diversification alimentaire et amélioré l'état nutritionnel, notamment grâce au maraîchage, à la transformation de produits et aux démonstrations culinaires. Les taux de récupération pour la malnutrition aiguë modérée dépassent 90 %, et les pratiques comme la production d'engrais organique (70 %) et l'utilisation de semences améliorées (51,5 %) sont largement adoptées. Toutefois, l'impact reste limité chez les ménages les plus pauvres, et des disparités régionales persistent, comme à Ménaka. Le programme a aussi contribué à réduire les stratégies d'adaptation négatives, en limitant l'exode rural et les pratiques à risque. Enfin, les travaux collectifs ont favorisé la cohésion sociale, y compris entre PDI et communautés hôtes.*

### SQE 4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles influé sur l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : Femmes enceintes et allaitantes (FEFA), hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?

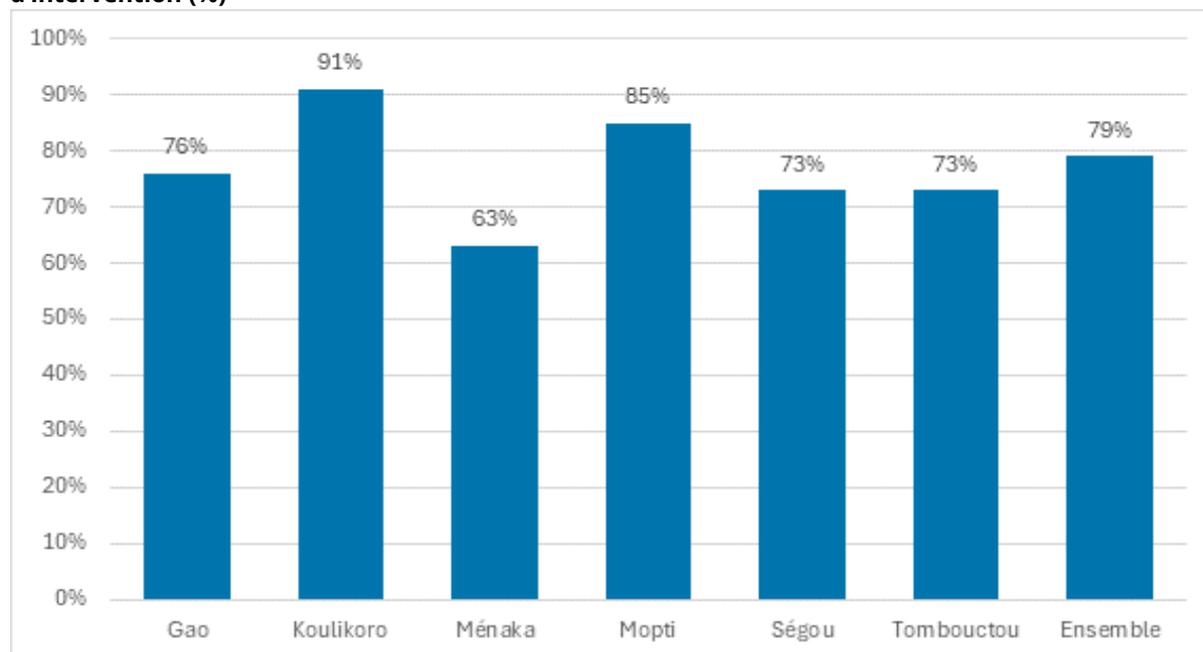
#### ❖ **Diversification alimentaire**

139. L'analyse des données de suivi du PAM corroborée par les données issues des entretiens avec les bénéficiaires permet de constater que le PIR a encouragé la diversification alimentaire à travers l'introduction de cultures maraîchères (betterave, laitue, carotte) et la transformation de produits (séchage d'oignons, conservation d'échalotes). Selon des femmes interrogées à Toya (Alafia) et Dourou, cette diversification qualitative de l'alimentation s'est aussi accompagnée d'une valorisation des produits locaux à travers les démonstrations culinaires. Les témoignages soulignent : *"Avant, nous ne cultivions que du mil. Maintenant, avec les jardins maraîchers, nous avons des légumes variés pour nos enfants et un surplus à vendre."* (Discussion de groupe SAMS Toya).

140. Des entretiens avec les femmes bénéficiaires des appuis nutritionnels, il ressort que ces interventions ont eu un impact direct sur la lutte contre la malnutrition, en particulier chez les groupes vulnérables, à travers une meilleure connaissance des pratiques alimentaires. Une mère à Dourou témoigne, *"Je prépare maintenant des bouillies enrichies pour mes enfants. Ils ont pris du poids et sont devenus moins malades."* (Discussion de groupe FEFA Dourou).

141. Les données de suivi du PAM pour 2024 montrent des proportions notables de FEFA atteignant la diversité alimentaire minimale, mais aussi des disparités régionales. Tandis que des régions comme Koulikoro ont atteint des proportions plus élevées, d'autres, notamment Ménaka, ont des proportions relativement faibles. Les disparités régionales observées dans la diversité alimentaire minimale peuvent être attribuées à plusieurs facteurs. Tout d'abord, certaines régions, comme Koulikoro et Mopti, ont des facilités d'accès à une variété de produits alimentaires. Toutefois, les données de référence de l'évaluation d'impact montraient que la proportion de femmes ayant une diversité alimentaire adéquate était déjà relativement élevée, avec 70 % pour le groupe de traitement et 73 % pour le groupe de contrôle. À la fin du programme, bien qu'il y ait une légère augmentation pour le groupe de traitement (78 %) et une diminution pour le groupe de contrôle (71 %), ces changements ne sont pas statistiquement significatifs.

**Graphique 16 : Diversité alimentaire minimale pour les FEFA en 2024 par région selon le type d'intervention (%)**

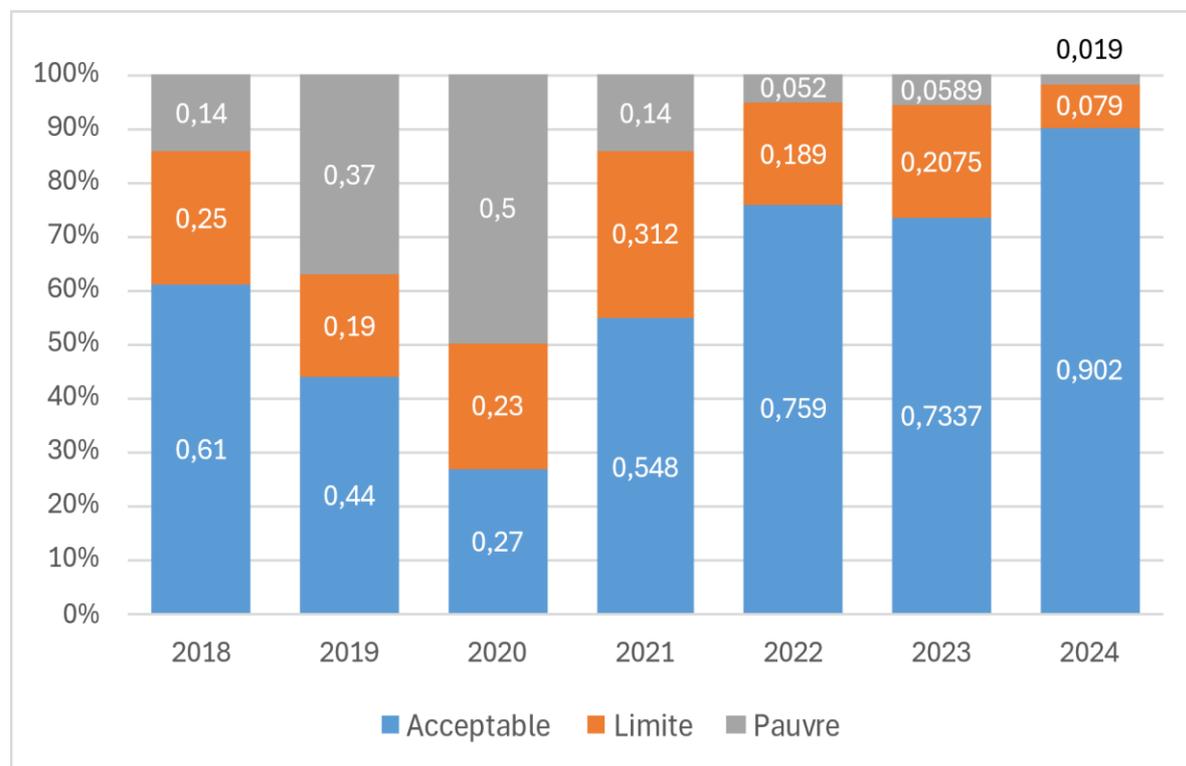


Source : Rapport PDM- Outcome du PAM en 2024

#### ❖ **Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages**

142. Le score de consommation alimentaire (FCS) a été utilisé pour mesurer l'impact du PIR sur la sécurité alimentaire. Les données de suivi du PAM (PDM Outcome) montrent une amélioration du FCS entre 2021 et 2024. L'évaluation d'impact indique que l'impact est plus significatif pour les ménages moins pauvres, tandis que ceux plus pauvres déjà couverts par le filet de sécurité COVID-19 n'ont pas observé d'améliorations supplémentaires. L'analyse croisée du PDM et de l'évaluation d'impact (EI) révèle des divergences liées aux méthodologies employées. Le PDM, basé sur des données post-distribution, montre une amélioration continue de la consommation alimentaire, reflétant une tendance positive sans établir de lien causal. À l'inverse, l'EI, reposant sur une approche expérimentale avec groupes de comparaison, indique des effets plus limités, particulièrement chez les ménages vulnérables. L'impact positif observé sur le FCS en 2021 n'était pas statistiquement significatif, possiblement en raison de facteurs saisonniers ou de biais d'échantillonnage. De plus, les effets semblent plus marqués pour les ménages "moins pauvres", soulevant des questions sur l'équité des interventions.

**Graphique 17 : Evolution du score de consommation alimentaire des ménages de 2018 à 2024 (%)**



Source : Rapport PDM- Outcome du PAM 2018 - 2024

❖ **Amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants**

143. Les données de suivi du PAM montrent un impact tangible sur l'état nutritionnel des enfants de 0-59 ans, avec des taux de récupération du traitement pour la malnutrition aiguë modérée (MAM) oscillant au-dessus de 90 % entre 2018 et 2023<sup>76</sup>. À Dourou et Bandiagara, les FEFA interrogées affirment des gains de poids mesurés lors des séances de dépistage nutritionnel (notamment via les périmètres brachiaux), confirmant l'amélioration de l'état de santé des femmes enceintes et des enfants. Comme évoqué à la sous-question SQE 3.1, les démonstrations culinaires ont été déterminantes pour promouvoir la consommation de bouillies enrichies à base de produits locaux (niébé, arachide, légumes-feuilles, poisson). Ces pratiques, aujourd'hui intégrées dans les habitudes des femmes ont permis une meilleure alimentation infantile.

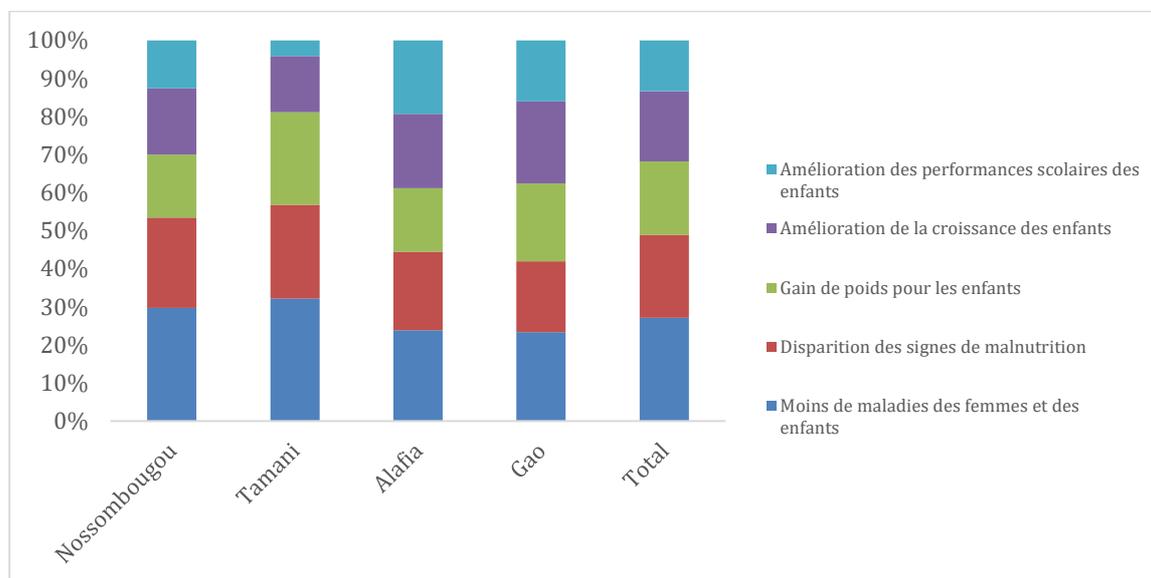
144. Les sensibilisations des femmes et jeunes filles enceinte ont joué un rôle clé dans la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles : allaitement exclusif, alimentation complémentaire à six mois, hygiène alimentaire et corporelle. Dans plusieurs zones, comme à Dourou ou Tamani, les participantes affirment avoir appliqué désormais ces connaissances au quotidien, préparant des repas équilibrés à partir d'ingrédients locaux. Cette appropriation favorise des changements durables dans les comportements alimentaires.

145. Les enquêtes ménages montrent que 73,5 % des répondants mentionnent la disparition des signes de malnutrition, avec des résultats similaires dans toutes les localités. Le gain de poids des enfants est rapporté par 65 % des répondants, avec des résultats plus favorables à Gao (75,8 %) et Tamani (71 %) par rapport à Nossombougou (55,6 %) et Alafia (58,6 %). L'amélioration de la croissance des enfants est perçue par 62,2 %, avec des écarts notables entre les régions. Les interventions ont conduit à une nette amélioration de la nutrition, comme le montre les taux de récupération élevés pour la malnutrition aiguë modérée dans

<sup>76</sup> ACR 2019- 2023.

les ACR. Une série d'activités a contribué à l'atteinte de ce résultat, parmi lesquelles la mise en place des unités de transformation UPA/MISOLA, les démonstrations culinaires et les Activités Génératrices de Revenus (AGR) sensibles à la nutrition.

**Graphique 18 : Perception des améliorations de la santé et de l'état nutritionnel grâce à l'assistance du PAM**



146. **La diversité alimentaire des enfants a connu des progrès globaux, mais ses effets varient de manière contrastée selon les régions et les tranches d'âge.** Les données de suivi post-distribution (PDM) du PAM pour 2024 indiquent une amélioration notable de la diversité alimentaire chez les enfants, avec 40 % atteignant le score de Diversité Alimentaire Minimale Acceptable (MAD), dépassant ainsi l'objectif fixé à 30 %. La région de Mopti se distingue avec un score de 55 %, tandis que Koulikoro (22 %) et Ségou (30 %) affichent des résultats plus faibles, révélant des freins à l'efficacité des interventions. Cependant, ces résultats contrastent avec les conclusions de l'évaluation d'impact, qui n'a pas identifié d'effet significatif mesurable sur la Diversité Alimentaire Minimale (MDD) chez les enfants de 6 à 23 mois, indiquant ainsi un écart entre les progrès observés et les impacts spécifiques sur les enfants les plus vulnérables.

#### **SQE 4.2. Quel a été l'impact du paquet intégré sur la cohésion sociale inter et intracommunautaire y compris celle entre agriculteurs et éleveurs ?**

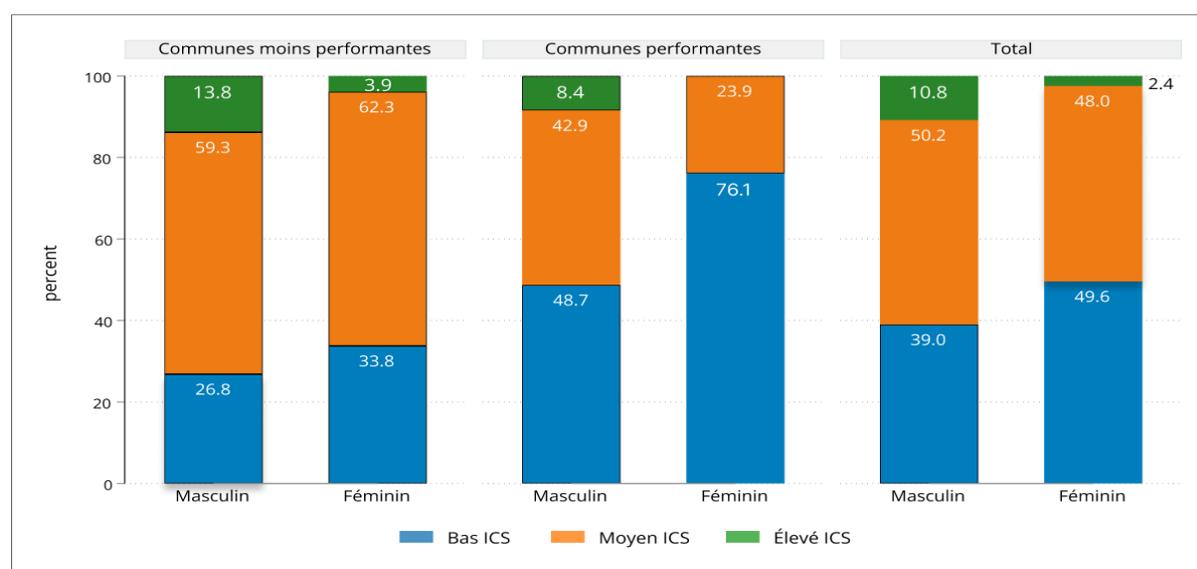
147. Le renforcement des structures communautaires pour soutenir la cohésion sociale est un objectif du PIR, contribuant ainsi à la prévention des conflits et aux perspectives de paix. À Tamani, les témoignages des bénéficiaires soulignent une amélioration du climat social avec une meilleure cohabitation, notamment grâce à l'implication des jeunes dans des activités FFA et agricoles. La participation active des jeunes filles dans les travaux communautaires a aussi été perçue comme un facteur de stabilité au sein des villages.

148. Les participants aux différentes discussions de groupe communautaires ont affirmé que les activités du PIR, en particulier les travaux collectifs agricoles, ont favorisé une forte cohésion sociale au sein des communautés. À Tamani, Nossombougou, et Orgnon, les membres des comités de suivi FFA ont déclaré que les travaux communautaires ont renforcé les liens entre les membres des villages, créant un climat de solidarité et de coopération, même entre différentes ethnies : *"Les travaux de digues nous ont unis. Maintenant, nous nous entraisons pour toutes les cultures"* (Comité de suivi des FFA de Nossombougou). Bien que certaines communautés, comme à Bandiagara, aient rapporté une interaction limitée entre déplacés internes (PDI) et ménages hôtes, d'autres, notamment à Gao, les PDI confirment que l'assistance a réduit les tensions entre les déplacés internes et les communautés hôtes, renforçant la solidarité et la confiance. *"Les familles*

d'accueil nous aident maintenant à cultiver", note un PDI à Gao (Discussion de groupe PDI Gao).

149. La cohésion sociale est également mesurée par le capital social<sup>77</sup>. Selon les résultats des enquêtes ménages de l'ED, l'indice de capital social révèle une structure sociale assez contrastée selon les localités. Près de la moitié des ménages (45 %) disposent d'un faible capital social, tandis que seulement 7,8 % en possèdent un niveau élevé. L'indice de capital social met en lumière une différence marquée, avec une proportion plus élevée de ménages dirigés par des femmes ayant un capital social faible, tandis que ceux des hommes ont une proportion plus élevée avec un capital social élevé.

**Graphique 19 : Indice capital social selon le genre (%)**



Source : Évaluation décentralisée - Enquête ménages, mars - avril 2025

150. **Les effets sur la cohésion sociale et le capital social montrent des avancées en termes de participation, mais les impacts restent limités sur la confiance et la prévention des violences.** Les résultats de suivi du PAM indiquent que les interventions du PIR ont significativement renforcé la participation communautaire (68 %) et le dialogue entre groupes sociaux (61 %), contribuant à une meilleure concertation locale et à une gouvernance plus inclusive. Toutefois, l'impact sur la prévention des violences reste limité, avec seulement 35,6 % des répondants signalant des effets positifs, et des proportions encore plus faibles à Tamani (29 %) et Alafia (35,1 %). Cette tendance est confirmée par l'évaluation d'impact, qui montre l'absence d'effets significatifs sur les indicateurs du capital social. Le nombre moyen de personnes à qui les répondants peuvent demander de l'aide financière est passé de 3,89 dans les villages de comparaison à 4,11 dans les villages du programme, soit une augmentation non significative de 0,22. De même, le nombre moyen de personnes jugées « dignes de confiance » est passé de 4,20 à 4,29, soit une hausse marginale de 0,09. Ces résultats montrent que, malgré des avancées en matière de participation et de dialogue, les interventions du PIR n'ont pas encore généré de transformations profondes dans les dynamiques de confiance, de solidarité ou de prévention des tensions au sein des communautés.

### **SQE 4.3. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles influé sur les stratégies**

<sup>77</sup> Pour cet indice, nous suivons une approche similaire à celle de Tango. Des sous-indices sont créés : l'un pour la propension à aider autrui, un autre pour la capacité à recevoir de l'aide, et un troisième pour la perception de la capacité à compter sur autrui en cas de besoin.

## d'adaptations négatives des personnes les plus vulnérables ?

151. **Le PIR a montré des effets stabilisateurs en contribuant à la réduction des migrations et des pratiques à risque.** L'analyse des entretiens et des données d'enquête révèle que les actifs créés dans le cadre du PIR ont eu un effet stabilisateur dans plusieurs localités, en réduisant les migrations économiques et les pratiques à risque. À Dourou, Tamani et Orgnon, les jeunes — y compris les filles — ont été retenus dans leurs localités grâce à l'accès à l'eau pour le maraîchage et leur implication dans les travaux FFA, offrant des alternatives viables à l'exode rural. À Gao et Bandiagara, les transferts monétaires et l'assistance alimentaire ont permis aux PDI de rester sur les sites, évitant les déplacements forcés en quête de travail ou de nourriture. Les données d'enquête confirment cette tendance : 35,3 % des répondants estiment que les actifs créés ont contribué à limiter les migrations, avec des taux particulièrement élevés à Nossombougou (46 %) et Tamani (50 %). L'occupation de la main-d'œuvre locale par les travaux FFA (23 %) et l'émergence d'opportunités économiques (16 %) sont les principaux facteurs cités. Toutefois, à Gao, 55 % des répondants jugent que les actifs n'ont pas réduit les migrations, en raison du manque d'opportunités économiques (48 %) et des difficultés alimentaires (13 %). L'évaluation d'impact corrobore ces résultats, indiquant une baisse statistiquement significative de la migration interne, de 10 % à 7 % de ménages ayant un migrant, ainsi qu'une diminution des transferts de fonds, notamment chez les ménages non éligibles au filet de sécurité COVID-19. Enfin, les entretiens avec les PDI et les bénéficiaires des activités FFA révèlent une réduction des pratiques illicites ou à haut risque : à Bandiagara, l'assistance alimentaire a limité le recours au vol et au banditisme ; à Gao, les transferts monétaires ont réduit des pratiques telles que la prostitution et les traversées dangereuses en pirogue ; à Tamani, les jeunes occupés par les travaux FFA ont cessé le vol de volailles et de petits ruminants ; et à Toya, les discussions communautaires ont mis en évidence une baisse des pratiques d'endettement informel ou humiliant.

152. Selon les données PDM du PAM, entre 2021 et 2024, l'indice de stratégie d'adaptation basé sur la consommation alimentaire a connu une amélioration substantielle, marquée par une augmentation des ménages en situation minimale (Phase 1), et une réduction significative de ceux en crise (Phase 3). L'augmentation des ménages en situation minimale (Phase 1) reflète une amélioration de l'accès à des aliments suffisants et nutritifs, permettant aux ménages de sortir de la phase de vulnérabilité sévère. En parallèle, la réduction importante des ménages en situation de crise (Phase 3) montre que les interventions ont permis aux ménages de couvrir leurs besoins urgents en matière d'alimentation. Toutefois, les disparités entre les sexes, particulièrement en 2022, suggèrent qu'il existe encore des défis spécifiques à surmonter pour garantir une sécurité alimentaire équitable entre hommes et femmes.

**Tableau 10 : Évolution de l'indice de stratégie d'adaptation basé sur la consommation alimentaire selon le genre (%)**

	2021		2022		2023		2024	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Minimal</b>	41,2	42,7	25,2	41,1	45,8	52,5	73,2	78,0
<b>Stress</b>	40,1	40,5	61,9	45,7	46,9	39,0	26,0	21,2
<b>Crise</b>	18,7	16,8	12,8	13,2	7,3	8,5	0,8	0,8

Source : Données PDM- Outcome du PAM de 2021 à 2024 au Mali

## SQE 4.4. Comment les communautés bénéficiaires perçoivent-elles l'évolution de leurs capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation face aux chocs et facteurs de stress ?

153. **Indice de la capacité de résilience (RCS)**<sup>78</sup> Selon les résultats de l'enquête de suivi en 2024 du PAM, la majorité des ménages présente une faible résilience face aux crises, avec 62 % ayant un score faible (RCS < 33). Seuls 5 % des ménages obtiennent un score élevé, montrant une vulnérabilité généralisée. Cette vulnérabilité est accentuée par les chocs climatiques récurrents, tels que les inondations (61 % des ménages touchés), la sécheresse (19 %) et les épisodes de chaleur extrême (29 %), dont près de la moitié des ménages affectés signalent des impacts négatifs significatifs sur leurs moyens d'existence<sup>79</sup>. Ces résultats montrent que, malgré la mise en place du PIR, la résilience reste faible pour une large majorité des ménages. Cela indique que l'impact du PIR, bien que positif dans certaines zones, n'a pas encore permis de renforcer de manière significative la résilience globale des communautés face aux chocs climatiques.

#### ❖ **Capacité Anticipative**<sup>80</sup>

154. Il est ressorti de divers entretiens et Discussion de groupe, que les communautés d'intervention sont régulièrement confrontées à divers chocs, notamment l'insécurité, les sécheresses, les épizooties et les pertes agricoles. Face à ces situations, les comités locaux montrent une réactivité positive, se mobilisant rapidement pour transmettre des informations aux services techniques compétents, comme l'agriculture et la santé animale. À Gao et Orgnon, les comités affirment que les prévisions climatiques ont permis aux agriculteurs de mieux planifier la gestion de l'eau et de sélectionner des semences résilientes avant les périodes de sécheresse.

155. Selon plusieurs services techniques rencontrés, l'intervention du PAM à travers le PIR a permis de renforcer les capacités locales face à ces chocs, grâce à l'anticipation et l'identification des risques climatiques. Parallèlement, les services techniques trouvent que le PAM a joué un rôle clé dans le renforcement des capacités de suivi des systèmes d'alerte précoce. L'assistance technique fournie au Système National d'Alerte Précoce (SAP) a permis d'améliorer la collecte de données et la gestion des risques alimentaires, rendant ainsi le système plus réactif face aux crises alimentaires potentielles. Il est ressorti des entretiens avec des services techniques au niveau national que grâce à l'utilisation de technologies modernes, comme les images satellites, le suivi des conditions agricoles et climatiques s'est nettement amélioré, permettant de mieux anticiper les pénuries alimentaires et de mettre en place des réponses plus rapides. Selon l'interlocuteur au niveau de SP/CONACILSS, le soutien à la formation du personnel du Système National de Sécurité Alimentaire et des services techniques a renforcé la qualité des informations disponibles pour les preneurs de décisions, ce qui a amélioré la capacité de gestion des crises alimentaires selon des acteurs nationaux comme la CONACILSS. De plus, les enquêtes nationales de sécurité alimentaire et les analyses nutritionnelles ont permis de mieux adapter les stratégies de réponse, notamment dans les zones les plus vulnérables, comme celles affectées par les conflits.

#### ❖ **Capacité d'absorption**<sup>81</sup> :

#### **Indice d'exposition aux chocs des ménages**<sup>82</sup>

---

<sup>78</sup> Les neuf dimensions du score de capacité de résilience (RCS) mesurent la capacité du ménage à surmonter les défis de la vie, à s'adapter aux difficultés économiques, à accéder à un soutien financier et social, à apprendre des expériences passées, à recevoir de l'aide de l'administration et des institutions, à se préparer aux menaces futures et à obtenir des informations utiles pour anticiper les risques.

<sup>79</sup> Mali, Resilience Learning in the Sahel: Impact Evaluation Endline Report, 2024.

<sup>80</sup> La capacité anticipatoire consiste à minimiser l'exposition aux chocs et aux stress grâce à des mesures préventives (WFP Indicator Compendium 2022-2025), Juin 2024.

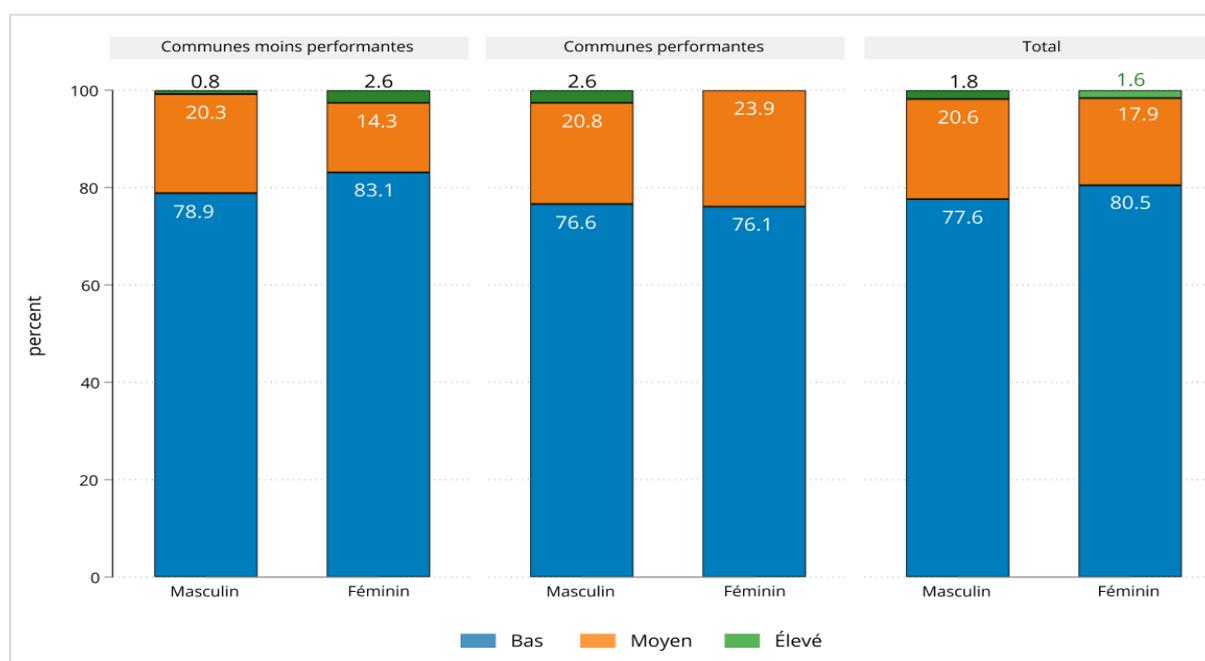
<sup>81</sup> La capacité absorptive fait référence à la capacité de réduire et de faire face aux impacts immédiats des événements climatiques extrêmes et des variations climatiques sur les moyens de subsistance et les besoins fondamentaux, pendant et après le choc (WFP Indicator Compendium 2022-2025), Juin 2024.

<sup>82</sup> L'indice d'exposition aux chocs (SEI), est un indice calculé par le PAM et « mesure le degré global d'exposition aux chocs et/ou aux facteurs de stress pour chaque ménage adapté de la méthode TANGO. Il recueille des renseignements sur six (6) chocs, par souci de cohérence, y compris l'expérience de chacun des chocs et la gravité de chacun d'eux. Dans l'indicateur standardisé, la gravité est mesurée sur une échelle de Likert à quatre niveaux : 1 = Aucun impact ; 2= Léger choc ; 3= Impact sévère ; et 4 = Le pire jamais connu. Cet indicateur est présenté à la page 276 du Recueil d'indicateurs du

156. L'enquête ménage de l'ED a recueilli des données sur 10 chocs, classés selon leur impact sur les revenus et la consommation alimentaire, avec les cinq premiers chocs identifiés individuellement et les autres regroupés sous la catégorie "Autres". Les chocs sont : Inondations, Maladies du bétail, Sécheresses, Vols de bétail, Maladies culturales et Autres. Concernant la gravité des chocs, l'enquête ménage utilise trois niveaux de gravité, basés sur l'ISE, permettant de calculer une moyenne avec un plafond de 18, contrairement à l'ISE actuel qui utilise un plafond de 24. En analysant l'incidence des chocs, on remarque que dans les communes moins performantes (Tamani et Gao), les chocs les plus fréquents sont les inondations, avec peu ou pas d'incidence sur les sécheresses, les maladies du bétail ou les maladies culturales. En revanche, les communes les plus performantes (Alafia et Nossombougou) ont signalé des incidences significatives de cinq des six chocs, notamment les inondations, les sécheresses, les maladies culturelles et les maladies du bétail, avec des vols de bétail étant rares.

157. Les données montrent que la majorité des ménages sont faiblement exposés (91 %). Tamani et Nossombougou bénéficient d'une faible exposition, ce qui pourrait indiquer une résilience plus forte face aux crises, ou des conditions favorables qui protègent ces communautés. En revanche, Alafia et Gao présentent une vulnérabilité plus marquée, avec une proportion plus importante de ménages ayant une exposition moyenne aux chocs. Aucune différence significative n'est observée entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes. Cela indique que, quel que soit le sexe du chef de ménage, les deux groupes sont exposés de manière similaire aux chocs. Il en est de même pour les ménages avec et sans handicap.

**Graphique 20 : Indice d'exposition aux chocs des ménages selon le sexe (%)**



Source : Évaluation décentralisée du PIR - PAM - Mali - Enquêtes ménages, mars - avril 2025

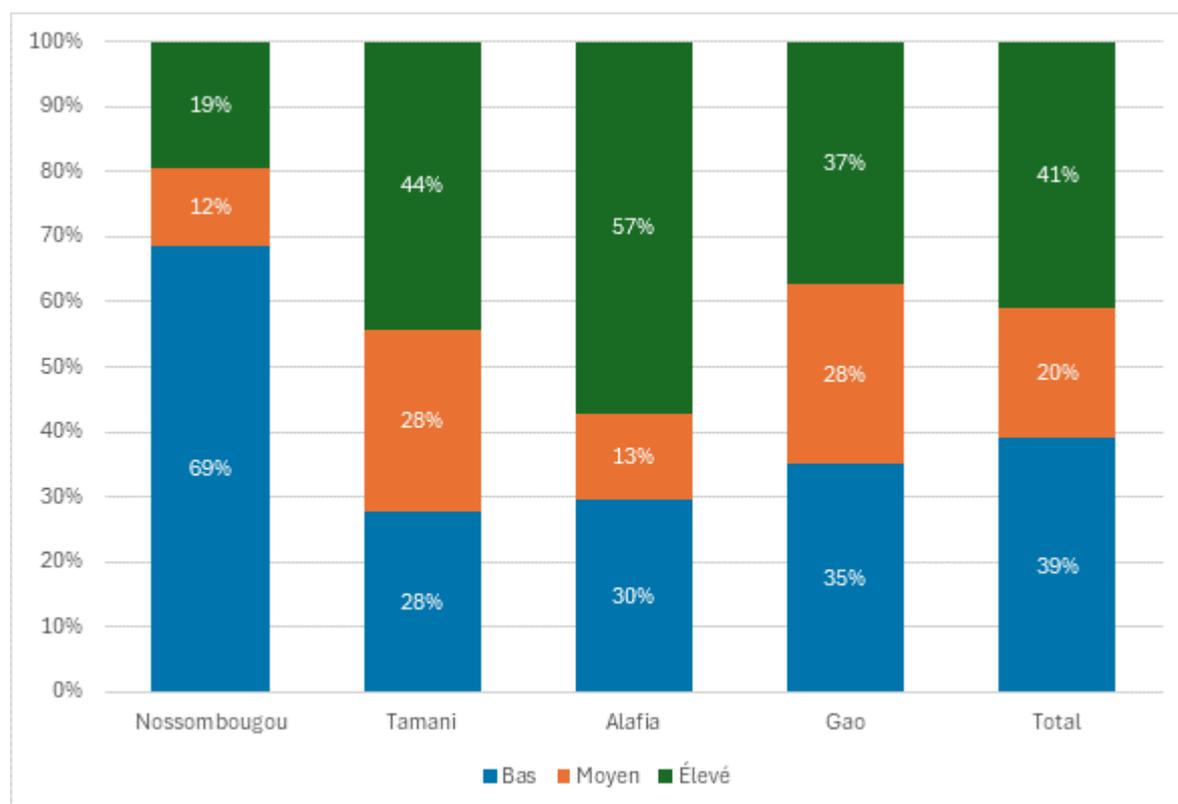
158. **Indice de capacité de récupération des chocs par les ménages<sup>83</sup>**: L'indice de capacité de

PAM.

<sup>83</sup> L'ECR mesure la perception qu'ont les ménages de leurs capacités de résilience face aux chocs et facteurs de stress génériques ou spécifiques à chaque pays. Il comprend quatre (4) dimensions des capacités de résilience et cinq (5) des moyens de subsistance, et utilise la formule de normalisation Minmax. Cet indice mesure la capacité passée et attendue à se remettre des chocs. Il est construit à partir de deux questions relatives à (i) la récupération de la capacité à satisfaire les besoins alimentaires après le choc subi au cours des 12 derniers mois, et (ii) la capacité attendue à satisfaire les besoins

récupération des chocs montre une grande variation dans la résilience des ménages face aux crises, contrairement à l'exposition où la situation semblait plus homogène. En termes de capacité de récupération, 40,9 % des ménages possèdent une capacité élevée, tandis que 39 % restent dans la catégorie "faible". Les communes de Tamani (44,3 %) et Alafia (57,1 %) se distinguent par une forte capacité de récupération. Ce résultat pourrait être lié à des infrastructures plus solides, une meilleure organisation communautaire, ou des programmes de soutien plus efficaces qui favorisent la résilience. À Nossombougou, en revanche, la situation est préoccupante, avec 68,7 % des ménages présentant une faible capacité de récupération, ce qui indique que malgré une faible exposition aux chocs, ces ménages manquent de mécanismes de résilience adaptés.

**Graphique 21 : Indice de capacité de récupération des chocs par les ménages (%)**

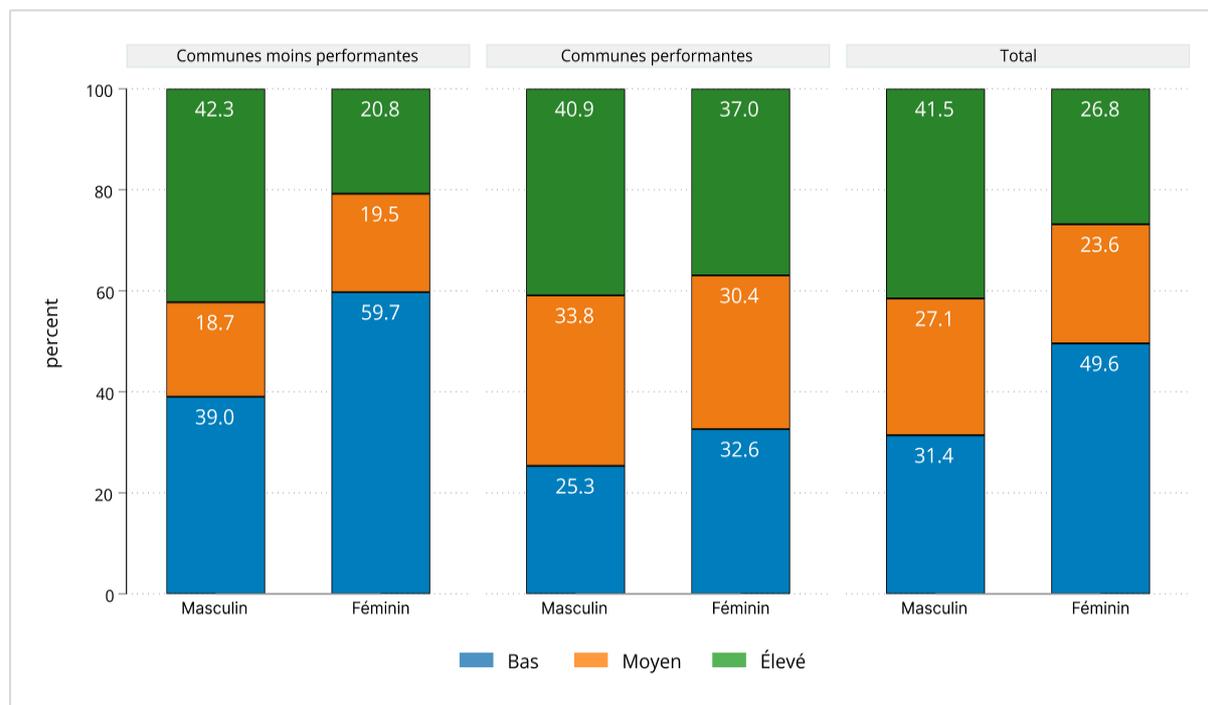


Source : Évaluation décentralisée du PIR - PAM - Mali - Enquêtes ménages, mars - avril 2025

159. **Les différences observées entre les sexes et les personnes avec ou sans handicap sont également significatives.** Les hommes ont une proportion plus élevée de ménages avec une faible capacité de récupération, tandis que les femmes semblent bénéficier de mécanismes de récupération plus développés ou de meilleur soutien communautaire en période de crise. Cette différence significative à 5 %, peut être expliquée par le fait que les femmes ont mis en place des stratégies de résilience collectives (Groupe d'épargne, OP, etc.) ou bénéficient de réseaux de soutien plus forts. L'analyse par handicap montre que les chefs de ménage sans handicap présentent une meilleure capacité de récupération (44,6 %) comparée à ceux avec handicap (27,8 %). Cette disparité montre que les personnes en situation de handicap font face à des obstacles supplémentaires pour se remettre des chocs, comme des contraintes physiques ou un accès limité aux ressources ou au soutien, ce qui rend leur résilience plus fragile soulevant à nouveau la question du niveau d'équité des interventions du PIR.

alimentaires au cours des 12 prochains mois.

**Graphique 22 : Indice de capacité de récupération des chocs par les ménages selon le genre (%)**



Source : Évaluation décentralisée - Enquêtes ménages, mars - avril 2025

160. **Évolution de l'indice de stratégie de moyens d'existence (L-CSI)**<sup>84</sup> Les données de suivi du PAM entre 2021 et 2024 montrent une hausse significative de la proportion de ménages n'ayant recours à aucune stratégie négative. Les données de suivi du PAM entre 2021 et 2024 montrent une amélioration notable de la résilience des ménages, avec une hausse significative de ceux n'ayant recours à aucune stratégie négative. Cette tendance est particulièrement marquée à Mopti, Gao, Ségou et Koulikoro, où les stratégies de crise et d'urgence ont nettement diminué, traduisant des progrès dans les efforts de résilience. À l'inverse, Tombouctou affiche une vulnérabilité croissante, avec 41 % de ménages recourant à des stratégies d'urgence en 2024, probablement liée à des facteurs sécuritaires et environnementaux comme les inondations. Ménaka présente une évolution instable, avec un pic en 2023 suivi d'une amélioration en 2024, illustrant l'impact variable des interventions dans les zones à besoins changeants. Sur le plan du genre, les femmes ont connu une amélioration progressive de leur résilience, bien qu'elles restent plus exposées aux stratégies de stress et d'urgence, notamment en 2021 et 2022. Cependant, l'évaluation d'impact du PIR révèle que l'indice L-CSI reste similaire entre les villages du programme et ceux de comparaison (autour de 1,18). **Ce manque de différence significative indique que les effets du PIR sont atténués par des mécanismes d'adaptation négatifs préexistants, dans un contexte marqué par la sécheresse, les conflits et les déplacements depuis 2012**

<sup>84</sup>L'Indice de stratégies d'adaptation aux moyens de subsistance pour la sécurité alimentaire (L-CSI) est un indicateur utilisé pour mesurer l'étendue des mécanismes d'adaptation aux moyens de subsistance que les ménages ont dû utiliser en réponse à un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture au cours de la période de 30 jours précédant l'enquête.

**Tableau 11 : Évolution de l'indice de stratégie de moyens d'existence (L-CSI) de 2021 à 2024 selon le genre (%)**

	2021		2022		2023		2024	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Pas de stratégie</b>	44,0	55,3	23,9	47,0	37,0	56,7	71,2	73,6
<b>Stress</b>	29,1	23,2	19,0	31,8	35,9	23,6	14,0	14,0
<b>Crise</b>	18,7	11,3	48,2	16,5	14,6	9,4	4,8	5,0
<b>Urgence</b>	8,2	10,2	8,8	4,7	12,5	10,3	10,0	7,3

Source : Données PDM- Outcome du PAM de 2021 à 2024

161. **Indicateur de bénéfice d'actif<sup>85</sup>**: L'analyse des données d'enquêtes ménages montre que **81,4 % des ménages bénéficient fortement des actifs**, avec un impact particulièrement marqué dans les communes de Nossombougou (95,9 %), Tamani (93,8 %) et Alafia (82,2 %), qui bénéficient de scores élevés. Ces résultats indiquent que les interventions ciblées visant à améliorer l'accès aux actifs (tels que la récupération des terres, les digues de protection, etc.) ont un impact plus positif sur la résilience des ménages dans ces communes. Les communes les plus performantes affichent des scores de bénéfice d'actif nettement supérieurs (supérieurs de 20 %) à ceux des communes moins performantes<sup>86</sup>, ce qui met en évidence l'impact direct des interventions dans ces communes. En effet, Nossombougou et Alafia, retenues pour leurs bons résultats validés par les données de l'évaluation d'impact et les échanges avec les équipes du PAM ; en revanche, Gao et Tamani, choisies comme exemples de faible performance selon les évaluations d'impact ; ainsi que Dourou et Sio, intégrées pour comprendre les limites des interventions partielles.

<sup>85</sup> Cet indicateur ressemble à l'indicateur des avantages liés aux actifs (IBA), ou pourcentage de la population des communautés ciblées déclarant bénéficier d'une base de moyens de subsistance améliorée, du compendium des indicateurs décrit à la page 230 du Compendium des indicateurs 2022-2025 du PAM, version 2.3, juin 2024. Il comprend une question relative à la participation aux activités et aux transferts d'aide alimentaire, et sept questions relatives aux améliorations perçues sur plusieurs dimensions (dont une s'appliquant uniquement aux situations de crise). L'enquête de l'évaluation décentralisée comprend des questions distinctes sur les transferts d'aide alimentaire et la participation aux activités de création d'actifs, ainsi que six questions sur les avantages perçus. Cinq de ces six questions relèvent des mêmes catégories que celles de l'indicateur ABI, tandis que la question supplémentaire est liée à la migration.

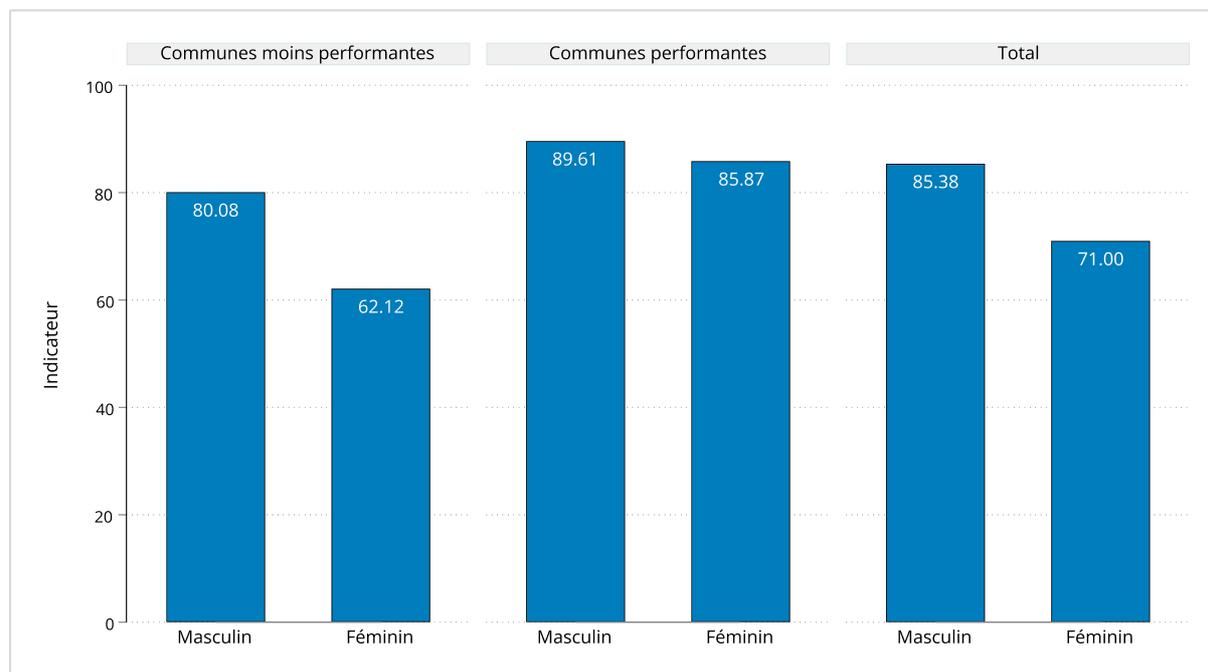
<sup>86</sup> Les communes, Nossombougou et Alafia, ont été choisies pour leurs bons résultats, confirmés par des documents et des échanges avec les équipes du PAM. À l'opposé, les communes de Gao et Tamani ont été sélectionnées comme exemples de faible performance, selon les évaluations d'impact. Dourou et Sio, bien qu'ayant reçu un soutien partiel sans les filets sociaux, ont été intégrées à l'étude pour mieux comprendre les raisons de l'absence d'impact dans certaines interventions.



*Site de demi - lunes dans le chef -lieu de la commune de Tamani. Crédit photo : Comité de suivi FFA à Tamani*

162. **Un écart significatif entre les sexes est observé quant au bénéfice d'actifs.** Les femmes sont plus nombreuses à se trouver dans la catégorie à bénéfice bas (25 %) par rapport aux hommes (9,9 %). Par ailleurs, les hommes bénéficient davantage des actifs à un niveau élevé (86,6 % contre 70 % pour les femmes), et cette différence est statistiquement significative à 1 %. Cela montre que le sexe du chef de ménage influence de manière marquée l'accès aux ressources productives et aux actifs, avec un désavantage pour les femmes dans certaines zones, particulièrement dans les communes les moins performantes. Cela pourrait être dû à des barrières structurelles, comme des inégalités d'accès à la terre, aux financements ou à l'information, qui limitent l'autonomisation économique des femmes. Cependant, il est important de noter que dans les communes les plus performantes, cette différence entre les sexes disparaît. Cela indique qu'une mise en œuvre plus efficace du programme a contribué à réduire l'écart de bénéfice d'actifs entre les hommes et les femmes, suggérant que des politiques ciblées et une meilleure inclusion des femmes dans les stratégies économiques peuvent efficacement réduire les inégalités de genre. En revanche, aucune différence significative n'a été observée entre les ménages avec ou sans handicap en ce qui concerne les bénéfices tirés des actifs, ce qui indique que les bénéfices perçus sont similaires pour les deux groupes.

**Graphique 23 : Indicateur de bénéfice d'actif selon le genre (%)**



Source : Évaluation décentralisée - Enquêtes ménages, mars - avril 2025

❖ **Capacité d'adaptation<sup>87</sup>**

163. **Application des techniques agricoles résilientes aux changements climatiques** : Les résultats de l'enquête ménages révèlent une adoption importante des techniques agricoles visant à améliorer la fertilité des sols et la conservation des terres, avec 65 % des ménages pratiquant ces méthodes. Les taux sont particulièrement élevés à Nossombougou (79 %) et Tamani (72 %), ce qui suggère un impact positif des interventions du PIR dans la promotion de pratiques agricoles durables, notamment dans ces deux communes. La diffusion des bonnes pratiques est également illustrée par le taux élevé de production d'engrais organique (70 %) et l'utilisation de semences améliorées (51,5 %), témoignant d'une volonté proactive des ménages à relever les défis agricoles. À cela s'ajoute un niveau de connaissance remarquable (91 %) des techniques agricoles dans les deux communes, indiquant un effort soutenu en matière de sensibilisation et de formation. Par ailleurs, le déstockage avant la saison sèche est pratiqué par 30 % des ménages, avec des taux particulièrement élevés à Alafia et Gao, traduisant une prise en charge anticipée des risques de pénurie alimentaire. Cependant, des disparités de genre persistent dans l'adoption des techniques agricoles, les hommes les pratiquant à un taux légèrement plus élevé que les femmes (écart significatif de 1 %). Cette différence pourrait refléter des inégalités d'accès à l'information, aux formations, aux outils ou aux financements, limitant la capacité des femmes à mettre en œuvre ces pratiques de manière autonome et efficace.

❖ **Capacité de transformation<sup>88</sup>**

164. **Les transformations agroécologiques, l'inclusion communautaire et la résilience économique**

<sup>87</sup> La capacité adaptative désigne l'aptitude à faire des choix proactifs et éclairés sur des stratégies alternatives de subsistance, en fonction de la compréhension des conditions changeantes (WFP Indicator Compendium 2022-2025, Juin 2024).

<sup>88</sup> La capacité transformative est la capacité à réduire l'impact des chocs climatiques par des changements majeurs ou des investissements dans les moyens de subsistance ou les systèmes alimentaires.

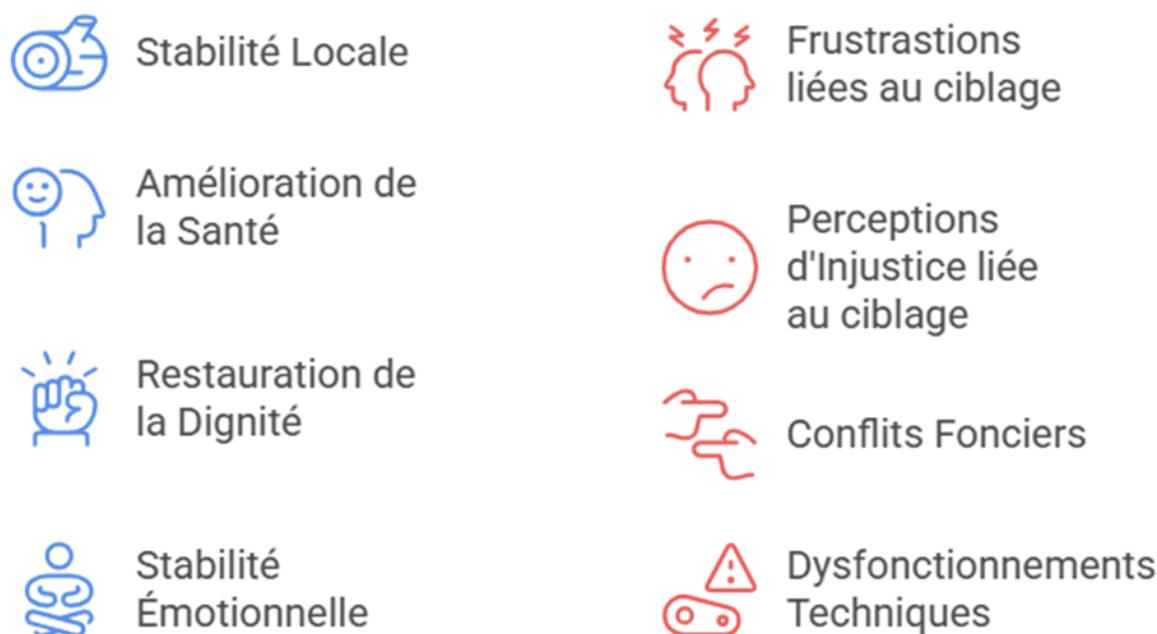
**ont enregistré des avancées, mais celles-ci sont freinées par des limites structurelles.** Le PIR a permis d'importantes avancées en matière de résilience locale à travers l'introduction de techniques agroécologiques (demi-lunes, compostage, conservation de l'eau) et la promotion de semences améliorées. À Orgnon, Tamani et Dourou, ces pratiques ont transformé la gestion des terres, améliorant la productivité malgré les aléas climatiques. Parallèlement, le programme a renforcé la gouvernance locale en instaurant des comités de ciblage, de redevabilité et de gestion, favorisant une répartition équitable des ressources et une plus grande solidarité communautaire. Cette approche participative a contribué à réduire les inégalités et à consolider le capital social, socle essentiel de la résilience sociale. Un autre changement majeur est la diversification des sources de revenus à travers les activités génératrices de revenus (AGR). À Tamani, les transferts de fonds ont permis aux femmes de développer des micro-activités économiques (vente de légumes, condiments, produits locaux), renforçant l'autonomie financière des ménages et leur capacité à faire face aux crises. Cependant, des barrières institutionnelles et financières persistent, limitant la portée transformative du PIR à long terme. Le manque de financements durables pour entretenir et développer les infrastructures communautaires constitue un frein majeur à la pérennisation des acquis.

#### **SQE 4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?**

165. **Les effets inattendus positifs du PIR ont conduit à une stabilité sociale, un bien-être émotionnel renforcé et une amélioration des perspectives économiques locales.** Dans plusieurs localités, le PIR a généré des impacts inattendus positifs non anticipés, touchant l'éducation, les dynamiques sociales et le bien-être émotionnel. À Tamani et Toya, des femmes ont renoncé à leur mobilité saisonnière, préférant rester dans leur communauté grâce aux opportunités économiques locales créées par les transferts monétaires, signe d'une amélioration des perspectives économiques à court terme. Les entretiens avec les FEFA révèlent également des effets indirects liés aux gains nutritionnels : baisse des dépenses médicales, amélioration de la santé infantile et recours accru aux services de santé maternelle. Toutefois, à Dourou, cette amélioration a paradoxalement entraîné une baisse de fréquentation des CSCOM, les besoins médicaux ayant diminué. À Gao, notamment dans les sites PDI, le retour à une sécurité alimentaire minimale a restauré un sentiment de dignité et de stabilité émotionnelle, ravivant l'espoir et l'estime de soi des familles déplacées. Le fait de pouvoir nourrir leurs enfants a contribué à rétablir une certaine normalité dans des conditions de vie précaires.

166. **Les effets négatifs et les limites opérationnelles du PIR se manifestent par des tensions sociales, des conflits fonciers et des défaillances techniques.** Bien que globalement limités, des effets négatifs ont été observés dans certains contextes d'intervention du PIR. À Bandiagara et Gao, des frustrations ont émergé sur les sites PDI, liées à une compréhension insuffisante ou une perception d'injustice dans les critères de ciblage. Des déplacés internes se sont sentis exclus du processus de sélection, fragilisant la cohésion sociale locale. Les données d'enquêtes ménages confirment cette tendance : 11,5 % des répondants rapportent des tensions induites par les interventions, principalement à Alafia et Gao. Les principales sources de frustration identifiées sont le nombre limité de bénéficiaires, les approches de ciblage jugées opaques ou mal expliquées, et la perception d'inégalités lors des distributions alimentaires, souvent liée à une communication insuffisante ou à des erreurs de gestion. À Orgnon, un conflit foncier autour d'un site attribué aux femmes dans le cadre des activités SAMS a nécessité l'intervention de mécanismes locaux de médiation pour restaurer le dialogue. À Nossombougou, des dysfonctionnements techniques ont compromis les effets attendus d'un barrage FFA, qui n'a pas retenu l'eau comme prévu, empêchant la mise en œuvre d'activités collectives de pêche.

Graphique 24 : Illustration des effets inattendus positifs et négatifs du PIR



Source : Évaluation décentralisée, mars-avril 2025

**QE5 – DURABILITÉ - La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?**

**CONSTAT 5 :** *La mise en place de comités de gestion communautaires constitue le principal levier de durabilité des actifs du PIR. Ces comités assurent l'entretien des infrastructures (points d'eau, périmètres maraîchers, barrages) à travers des cotisations locales, comme observé à Dourou, Sio et Nossombougou. Cependant, la pérennité reste fragile. Les contributions communautaires sont souvent insuffisantes pour couvrir les coûts majeurs, et les mécanismes de suivi-évaluation au niveau communal sont absents ou dépendants des partenaires.*

**SQE 5.1. Dans quelle mesure les actifs créés sont-ils maintenus et durables ?**

167. **La mise en place de comités de gestion au niveau communautaire apparaît comme le principal levier de durabilité :** Les entretiens avec les comités de suivi FFA et élus interrogés montrent que ces comités assurent le suivi et l'entretien des actifs (points d'eau, périmètres maraîchers, barrages, jardins), souvent à travers des cotisations mensuelles ou des contributions des usagers. À Dourou et Sio, des comités formés assurent l'entretien des ouvrages. Comme le mentionne un élu, "Des comités de gestion sont mis en place au niveau communautaire, notamment pour les périmètres maraîchers et les micro-barrages, et un comité

*de suivi veille à l'entretien,"* (Élu local Dourou). À Nossombougou, chaque actif dispose de son comité avec des mécanismes autonomes de gestion locale. Cette approche est renforcée par des formations reçues qui permettent aux communautés d'adopter des pratiques adaptées à leur environnement. Un témoignage souligne, *"Pour assurer la durabilité des actifs, des comités de gestion ont été mis en place pour chaque actif, et des cotisations ont été établies pour financer les réparations et la gestion des actifs."* (Comité de suivi FFA de Nossombougou).

168. **La pérennisation des actifs est entravée par la faiblesse des mécanismes locaux et une dépendance persistante aux partenaires.** Malgré la mise en place de cotisations communautaires dans plusieurs communes, leur mobilisation reste insuffisante pour couvrir les coûts élevés liés à des infrastructures majeures comme les forages ou les barrages. À Tamani et Sio, ces contributions sont principalement orientées vers les besoins courants (intrants maraîchers), sans qu'un fonds structuré ou durable ne soit instauré. Alafia fait figure d'exception, avec un fonds de pérennisation intégré au plan communal, alimenté par les redevances locales et ouvert aux contributions externes, contrastant avec la dépendance aux partenaires dans les autres communes. Un déficit majeur réside dans l'absence de mécanismes formalisés de suivi-évaluation au niveau communal. À Tamani et Sio, bien que des comités soient actifs, aucun dispositif structuré ne permet d'évaluer régulièrement l'état des actifs ni de planifier leur entretien. *« Il n'existe pas de mécanisme de suivi-évaluation impliquant la mairie... »* (Élu local, Tamani). À Gounzoureye, ce suivi est assuré par des commissions techniques, mais reste dépendant de l'appui du PAM. Enfin, la majorité des élus interrogés soulignent le manque de ressources financières et de stratégies formelles pour assurer l'entretien durable des actifs créés. À Dourou, Tamani et Sio, les budgets communaux n'intègrent pas systématiquement ces préoccupations, et la précarité économique aggravée par l'insécurité limite encore davantage les capacités d'intervention. Seules Gounzoureye et Alafia ont mentionné une certaine formalisation à travers des commissions ou des plans communaux de développement intégrant la durabilité.

## **SQE 5.2. L'approche de convergence et d'intégration est-elle une option viable au vu des capacités institutionnelles existantes, de la motivation et de l'implication des communautés ?**

169. Selon le guide de mise en œuvre du PIR<sup>89</sup>, la **Convergence** fait référence à la mise en place d'activités dans des zones géographiques similaires, ciblant les mêmes populations, par les mêmes partenaires. Cette approche permet de concentrer les efforts et ressources pour maximiser l'impact dans des zones spécifiques. **L'Intégration**, quant à elle, fait référence à la création de synergies entre différentes activités dans chaque zone, ce qui permet de renforcer les effets et d'atteindre des résultats plus importants en combinant les interventions.

170. **L'analyse des entretiens révèle que la convergence reste partiellement opérationnelle.** Si des protocoles de collaboration existent entre le PAM et les services techniques (agriculture, santé, hydraulique, développement social), l'absence d'une plateforme régionale intégrée et la coordination inter-acteurs limitée entravent la complémentarité des actions. De plus, l'engagement des autorités locales varie fortement selon les zones : certaines collectivités territoriales sont actives dans les dispositifs de pilotage, tandis que d'autres se désengagent faute de moyens. Le succès de la convergence dépend donc d'une volonté politique affirmée, d'un soutien institutionnel constant et d'une structuration renforcée des mécanismes de gouvernance locale.

171. **L'approche d'intégration est facilitée par les mécanismes de coordination entre autorités locales, partenaires techniques et communautés, notamment à travers les ateliers de PCP.** À l'échelle locale, les comités communautaires jouent un rôle clé dans la gestion simultanée de plusieurs interventions — FFA, agriculture, nutrition — renforçant ainsi l'efficacité globale. L'implication active des communautés

---

<sup>89</sup> Guide de mise en œuvre du paquet intégré pour la résilience, janvier 2021.

dans la planification, la mise en œuvre et le suivi, comme observé à Sirakoro et Soufroulaye (commune de Sio), illustre cette dynamique intégrée. Toutefois, la multiplication des comités sans clarification des rôles peut générer des confusions et affaiblir la cohérence du dispositif communautaire.

### **SQE 5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées ont été ou sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales ?**

172. **L'appropriation des activités par les services techniques varie selon les régions, avec des niveaux d'implication plus ou moins forts, notamment à travers les plans communautaires participatifs, les supervisions conjointes et l'intégration dans les dispositifs locaux.** Les services techniques (DRA, DRGR, DRS, DRH, Génie Rural) ont montré des niveaux d'implication variables dans la mise en œuvre du PIR. À Ségou et Mopti, certains services se sont appropriés les activités à travers les plans communautaires participatifs, les supervisions conjointes et les réunions de coordination, en cohérence avec les politiques nationales. À Gao, le CAP illustre une appropriation durable grâce à une implication dès la phase de diagnostic et une intégration dans les dispositifs locaux (plans communaux, CGS). Les comités villageois (ciblage, gestion, FFA) ont également joué un rôle clé dans l'animation des activités et le suivi des actifs, bien que leur encadrement reste à renforcer pour garantir leur pérennité.

173. **L'appropriation des outils et technologies agricoles a progressé grâce à l'adoption des techniques telles que les demi-lunes, le zaï, et l'irrigation, avec les ménages pilotes jouant un rôle clé dans la transmission des compétences acquises, renforçant ainsi l'autonomie locale.** Les partenaires coopérants (WHH, AMASSA, WVI) rapportent une adoption progressive des technologies agricoles introduites (demi-lunes, zaï, digues filtrantes, irrigation, maraîchage hors sol), avec des ménages pilotes jouant un rôle de relais communautaire. Les formations ont été déterminantes dans l'appropriation des outils, notamment en nutrition, gestion des actifs et agriculture résiliente. À Gao et Mopti, les compétences acquises ont renforcé l'autonomie locale, et leur transmission au sein des communautés constitue un acquis majeur du programme.

174. **L'appropriation des stratégies et approches par le PAM se reflète dans l'intégration des approches nutritionnelles dans les directives nationales et la synergie renforcée entre acteurs grâce aux cadres de coordination, bien que l'absence de financement durable et les contraintes institutionnelles limitent leur réelle intégration dans les politiques locales, nécessitant des mécanismes de transfert progressif des responsabilités.** L'intégration des approches nutritionnelles du PAM dans les directives nationales (comme indiqué par DRS à Ségou) témoigne d'une appropriation stratégique. Les cadres de coordination (clusters, réunions régionales, partenariats avec FAO, UNICEF, PNUD) ont renforcé la synergie entre acteurs, favorisant une gouvernance participative et la continuité des actions. Toutefois, l'absence de financement durable et les contraintes institutionnelles limitent l'intégration réelle dans les politiques locales, soulignant le besoin de mécanismes de transfert progressif des responsabilités.

175. **Plusieurs limites posent un problème pour la pérennité des actifs.** Toutefois, malgré ces initiatives, plusieurs limites sont signalées par des acteurs interrogés. Les comités de gestion n'ont souvent pas reçu de formation technique spécifique, en particulier sur la maintenance des ouvrages, ce qui pose un problème pour la pérennité des actifs. En outre, les partenaires indiquent qu'il n'existe pas de programme structuré et continu de renforcement des capacités, ce qui compromet la durabilité des acquis. L'appropriation institutionnelle est également freinée par l'absence de stratégies nationales ou locales claires pour prendre le relais une fois l'appui du PAM terminé.

## Graphique 25 : Schéma illustratif des mécanismes et défis en matière d'appropriation des outils et approches du PIR

Engagement variable	Certains services s'engagent activement, tandis que d'autres sont limités par le manque de formation.
Collaboration continue	Les services expriment le désir de maintenir la collaboration avec le PAM.
Défis de coordination	Les contraintes de ressources humaines et financières entravent la coordination.
Adoption progressive	Les partenaires coopérants adoptent progressivement les technologies agricoles.
Rôle des formations	Les formations améliorent les compétences et l'autonomie de gestion.
Rôle des comités	Les comités communautaires jouent un rôle essentiel dans l'animation des activités.
Limites	Le manque de formation technique et de stratégies claires entrave la durabilité.

Source : Évaluation décentralisée du PIR PAM - Mali, mars-avril 2025

### QE6 – EFFICIENCE - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?

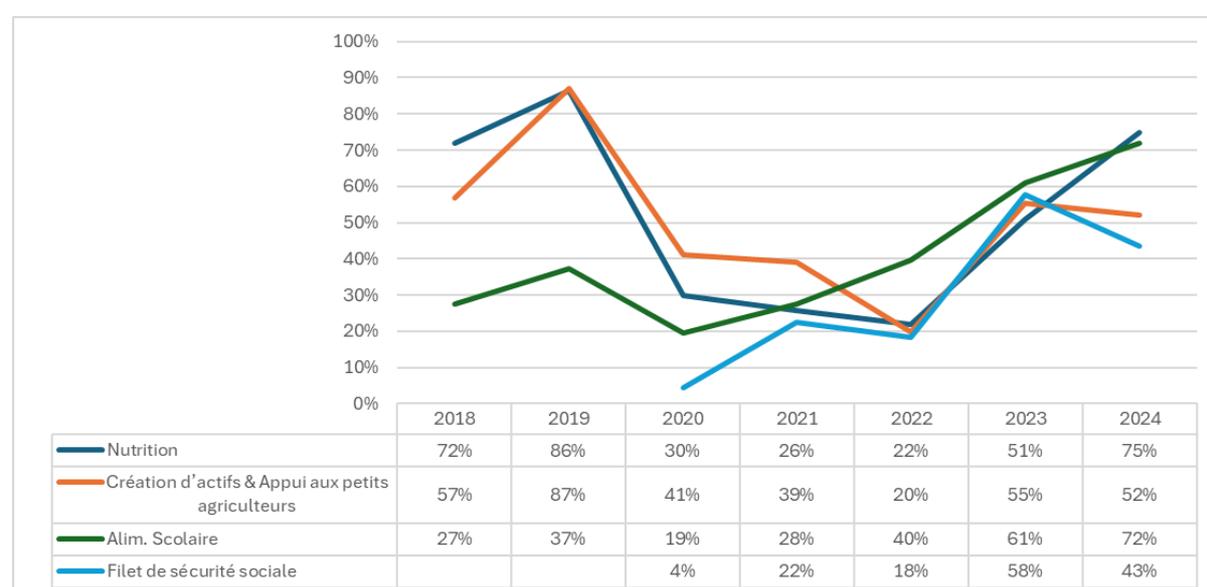
**CONSTAT 6** : *L'analyse de l'utilisation des ressources du PIR montre des avancées, notamment une mobilisation financière croissante entre 2018 et 2023, traduisant une volonté stratégique du PAM. Toutefois, des contraintes sécuritaires, logistiques et administratives, ainsi que des taux d'exécution faibles et une instabilité des ressources humaines, ont limité l'efficacité des opérations.*

#### SQE 6.1. Les ressources internes disponibles (humaines et financières) ont-elles été utilisées de manière optimale pour l'atteinte des résultats ?

176. **La montée en puissance budgétaire fait face à des limites d'exécution, où l'ambition stratégique se heurte aux contraintes opérationnelles qui entravent la mise en œuvre efficace des actions.** Entre 2018 et 2024, les ressources allouées au PIR ont connu une croissance remarquable, traduisant un engagement financier croissant du PAM et de ses bailleurs en faveur de la résilience. Le budget global est passé de 18 millions USD en 2018 à plus de 74 millions USD en 2023, avant de redescendre à 47 millions USD en 2024, représentant jusqu'à 44 % du budget total du BP PAM. Cette évolution illustre une volonté stratégique de positionner la résilience comme pilier central de l'intervention du PAM au Mali. Les hausses les plus marquées concernent les filets sociaux (de 376 000 à 19 millions USD), la nutrition (de 2 à 22 millions USD) et la création d'actifs/SAMS (de 10 à 26 millions USD), tandis que l'alimentation scolaire reste relativement stable. Cependant, cette montée en puissance s'est accompagnée de taux d'exécution

budgétaire très variables, révélant des limites d'absorption. En 2022, seulement 22 % du budget disponible a été dépensé, contre 60 % en 2024. Ces écarts traduisent des goulots d'étranglement opérationnels liés à la complexité des contextes sécuritaires, aux contraintes logistiques et au déficit de ressources humaines, qui freinent la mise en œuvre optimale des interventions. Pour pallier des défis liés à la gestion budgétaire, les partenaires coopérants ont mis en place des dispositifs rigoureux de gestion financière, incluant des manuels de procédures, des audits internes (CAID), et des départements spécialisés (WVI, UAVES). Le préfinancement des activités avant réception des fonds du PAM est largement pratiqué, garantissant la continuité de l'exécution et une meilleure réactivité. Toutefois, les retards fréquents dans le décaissement des fonds du PAM — dus à des lourdeurs administratives, des négociations budgétaires ou des validations tardives — affectent directement l'efficacité des activités, notamment dans les domaines agricoles et nutritionnels. Comme le souligne un partenaire : « *Le préfinancement nous permet de démarrer les activités sans attendre les fonds du PAM, mais les retards administratifs ralentissent souvent le processus.* »

**Graphique 26 : Taux d'exécution des différentes activités du paquet intégré (%)**



Source : PAM – ACR 2018 à 2024

177. **L'évolution des modalités d'intervention a également influé sur l'efficacité.** Entre 2018 et 2023, le volume de nourriture achetée est passé de **18 000 à 6 000 tonnes**<sup>90</sup>, conséquence d'une stratégie volontariste de priorisation des transferts monétaires (CBT). Ces derniers sont jugés plus souples, plus rapides à mettre en œuvre, mieux adaptés à certains contextes (urbains, accès aux marchés), et moins exposés aux pertes, retards logistiques et risques sécuritaires. Le basculement vers le CBT, renforcé par les leçons de la pandémie de COVID-19, a permis de réduire les coûts de transport et de soutenir les économies locales, tout en assurant plus de liberté de choix aux bénéficiaires.

178. **Sur le plan logistique, le PIR a bénéficié d'innovations financières et opérationnelles qui ont permis d'améliorer l'efficacité malgré un contexte sécuritaire contraignant.** Le PAM a démontré une capacité d'adaptation grâce à des mécanismes financiers innovants (prêts internes, compte d'intervention immédiate) et des ajustements opérationnels (optimisation des routes, achats locaux, système LESS,<sup>91</sup> formation des acteurs locaux). Ces innovations ont permis de réduire les pertes alimentaires, particulièrement à partir de 2021, malgré les défis persistants liés à l'insécurité. Ces taux sont passés de 1 %

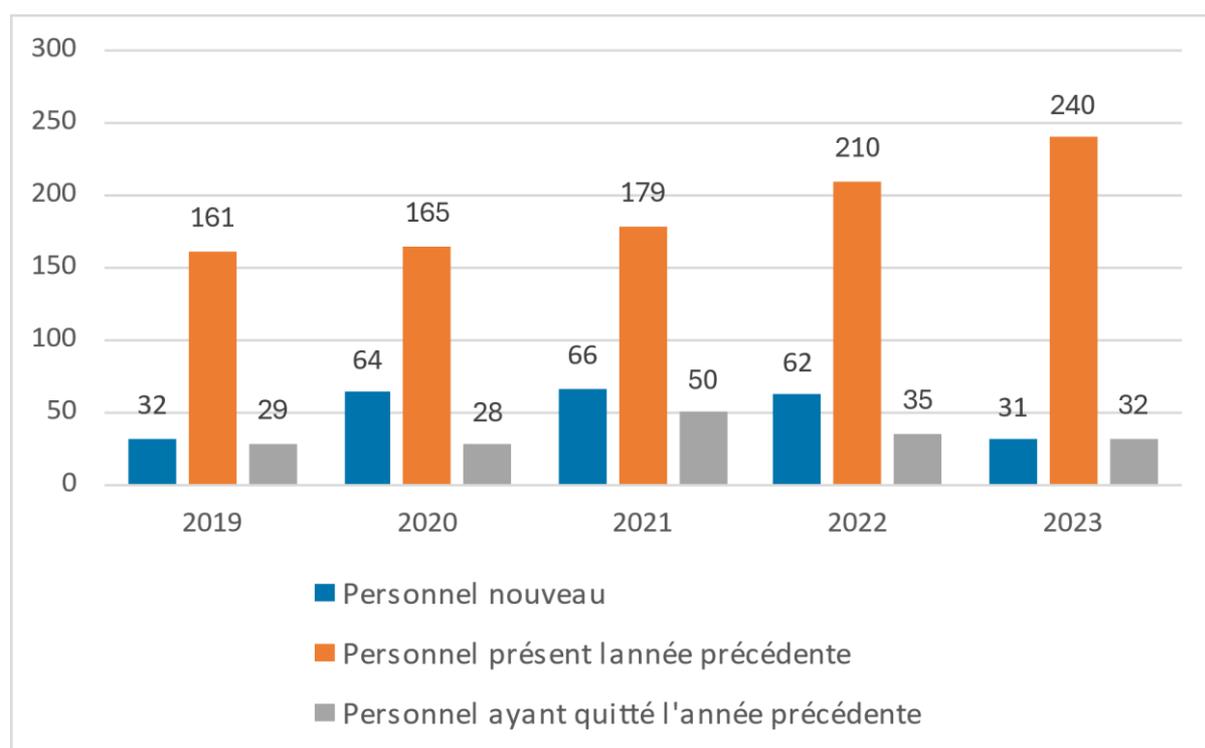
<sup>90</sup> Évaluation du Plan stratégique de pays du PAM Mali 2020-2024, Rapport d'évaluation, Volume I OEI/2023/008 - Mars 2024.

<sup>91</sup> Logistics Execution Support System.

en 2018 à 0,2 % en 2022 (après un pic de 4 % en 2019)<sup>92</sup>, restant très largement en dessous de la cible de 2 % en 2021 et 2022.

179. **Malgré des efforts de déploiement sur le terrain, des fragilités structurelles en ressources humaines limitent l'efficacité et la continuité du PIR.** Des limites structurelles en ressources humaines freinent la pleine efficacité du PIR. Si les effectifs ont été renforcés sur le terrain à travers l'ouverture de sous-bureaux (Ségou, par exemple), la rotation du personnel élevée, les difficultés de recrutement dans les zones reculées, et l'absence de perspectives claires de carrière fragilisent la mémoire institutionnelle du bureau pays. Les efforts de fidélisation (contrats longs, formations, mesures de bien-être) peinent encore à compenser ces déséquilibres, notamment en contexte d'insécurité.

**Graphique 27 : Rotation du personnel du PAM de 2019 à 2023 (nombre)**



Source : Rapport d'évaluation du PSP - PAM, mai 2024

180. **L'efficacité des services techniques dépend de leur structuration, de la coordination entre les acteurs et du renforcement nécessaire de leurs capacités pour assurer une mise en œuvre optimale des actions.** Les partenaires coopérants du PAM (WHH, AMASSA, WVI, CAID, UAVES, GFORCE) ont mis en place des équipes pluridisciplinaires bien structurées, avec une répartition claire des responsabilités. AMASSA opère selon une logique territoriale (agents par village, superviseurs par commune), tandis que WVI organise ses équipes par composante d'activité. La coordination est assurée à l'échelle régionale, avec parfois un appui national, ce qui renforce l'efficacité opérationnelle. En complément, des sessions de formation internes sont systématiquement organisées en début de contrat, en collaboration avec le PAM, pour renforcer les capacités du personnel dans les domaines clés (nutrition, gestion des actifs, agriculture résiliente). Ces efforts contribuent à une meilleure appropriation technique et à une exécution plus fluide

<sup>92</sup> Évaluation du Plan stratégique de pays du PAM Mali 2020-2024, Rapport d'évaluation, Volume I OEI/2023/008 - Mars 2024.

des activités.

181. **L'inefficience des services techniques se manifeste par une implication incomplète et une fragilité institutionnelle, limitant leur capacité à mettre en œuvre les actions de manière efficace.** Malgré des avancées, des limites techniques et des inefficacités ponctuelles ont été relevées, notamment en lien avec l'implication incomplète de certains services techniques comme le Génie rural dans la mise en œuvre des infrastructures. Ces insuffisances peuvent affecter la qualité des actifs réalisés, leur durabilité et le rapport coût/effet à terme. En parallèle, la rétention du personnel compétent reste un défi majeur pour les partenaires, en raison de la nature annuelle des contrats avec le PAM, qui limite la stabilité des équipes et la capitalisation des compétences. Ces fragilités institutionnelles freinent l'efficience globale du dispositif, en particulier dans les zones où les services techniques sont peu mobilisés ou sous-dotés.

182. **La redevabilité, la gestion des risques et la coordination logistique bénéficient de dispositifs renforcés, mais restent encore perfectibles pour garantir une efficacité optimale.** La majorité des partenaires rapportent l'absence de cas de mauvaise gestion, à l'exception d'un cas isolé de détournement signalé par WVI à Sio. Cet incident, traité avec rigueur (mise en place d'un comité d'urgence, enquête, licenciement), a conduit à un renforcement des mécanismes internes de contrôle, illustrant la capacité du dispositif à réagir de manière structurée face aux risques. Par ailleurs, des mécanismes de redevabilité sont en place dans la majorité des sites, notamment à travers les comités de plaintes, les comités de suivi communautaire et la ligne verte du PAM. Le recours à des outils comme les numéros verts communautaires et les boîtes à suggestions permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs préoccupations, renforçant la transparence et la prévention des fraudes. À Gao, certaines plaintes sur les rémunérations ont conduit à des ajustements concrets (hausse de 1500 à 1750 FCFA), tandis qu'à Bofendou (Alafia), les retours communautaires ont permis d'élargir le nombre de bénéficiaires. Toutefois, des doléances récurrentes, comme les retards de paiement, restent sans réponse, révélant des limites opérationnelles ou budgétaires dans la capacité de réponse. Enfin, une meilleure intégration de la chaîne d'approvisionnement a été amorcée à partir de 2023.

183. **La redevabilité communautaire repose sur des mécanismes fonctionnels, mais se heurte à des limites dans la capacité de réponse, freinant parfois l'efficacité des actions.** Des mécanismes de redevabilité existent dans la majorité des sites, notamment sous forme de comités de plaintes et de la ligne verte du PAM (voir sous-question SQE1.5). Le recours à des outils comme des numéros verts communautaires, ou l'implication des communautés dans le suivi à travers des comités de suivi ou de redevabilité, sont des moyens identifiés pour renforcer la redevabilité et prévenir les fraudes. *"Grâce aux numéros verts et aux boîtes à suggestions, les bénéficiaires peuvent exprimer leurs préoccupations, ce qui améliore la transparence,"* explique un participant (Comité de ciblage Tamani). À Gao, bien que le comité ait été peu sollicité, certaines plaintes (notamment sur le montant de la rémunération) ont été prises en compte, avec des ajustements concrets (hausse de 1500 à 1750 FCFA). À Bofendou (Alafia), les retours communautaires ont permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires initialement prévu. Ces exemples montrent que, lorsque les mécanismes sont fonctionnels, ils peuvent aboutir à des ajustements opérationnels utiles. Toutefois, certaines doléances persistent sans réponse, comme les retards de paiement récurrents, indiquant des limites opérationnelles ou budgétaires dans la capacité de réponse.

## **SQE 6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex, distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) ?**

184. **Dans la majorité des localités concernées, les activités du PIR ont été bien alignées avec les calendriers agricoles, scolaires et saisonniers.** Les comités de suivi FFA rencontrés à Dourou, Tamani, Nossombougou, Gao et Toya ont tous affirmé que les travaux FFA, les distributions alimentaires, les activités de maraîchage et les cantines scolaires ont été réalisés aux périodes appropriées, telles que l'hivernage, la

soudure ou la rentrée scolaire. Cette synchronisation a été rendue possible grâce à une planification communautaire, l'implication active des acteurs locaux, et parfois le recours à des mécanismes comme l'utilisation de reliquats ou le préfinancement.

185. **Les retards de paiement constituent un frein majeur à l'efficacité des activités FFA et aux distributions, impactant négativement leur mise en œuvre.** Malgré une bonne synchronisation globale des interventions, des retards fréquents ont été signalés dans le paiement des participants aux activités FFA et aux distributions de cash ou de vivres, notamment à Dourou, Tamani, Gadeye (Gao) et Orgnon (Sio). Ces retards sont principalement dus à des lenteurs administratives, des contraintes logistiques, des délais de contractualisation et un contexte sécuritaire fragile, comme le confirment les entretiens menés dans ces localités. Les conséquences sont multiples et significatives : démotivation des bénéficiaires, interruptions temporaires des chantiers, perte de confiance envers les partenaires, rumeurs de mauvaise gestion, et baisse de la qualité des interventions. À Dourou, il a été rapporté que des travailleurs ont abandonné les chantiers pour retourner à leurs champs. À Sirakoro (Sio), le retard dans l'installation d'un forage a compromis la production maraîchère des femmes, tandis qu'à Bafébougou (Nossombougou), un démarrage tardif des travaux FFA a conduit à des forages non productifs. Ces exemples illustrent l'impact direct des retards sur l'efficacité et la durabilité des résultats attendus.

186. **Les perceptions contrastées, associées aux capacités d'adaptation, ont conduit à une amélioration progressive de la mise en œuvre des actions, malgré les défis rencontrés.** Les résultats des enquêtes ménages révèlent une perception globalement positive des distributions de cash, jugées ponctuelles par la majorité des bénéficiaires, notamment à Nossombougou (95 %), Alafia (80,2 %), Tamani (75,6 %) et Gao (70 %). Toutefois, des retards sont également signalés dans certaines localités, en particulier à Tamani (22,1 %) et Gao (28 %), souvent liés à des périodes d'insécurité. Comme l'indique un bénéficiaire de Tamani : « *En général, les distributions mensuelles de vivres respectent la fréquence prévue, mais des retards surviennent pendant les périodes d'insécurité.* » Face à ces défis, des mécanismes d'adaptation ont été mis en place par les partenaires pour limiter les impacts négatifs. À titre d'exemple, WVI a mobilisé ses propres ressources pour financer un forage non réalisé à temps, et dans d'autres localités, des reliquats budgétaires ont été utilisés pour assurer la continuité des activités. Ces ajustements témoignent d'une certaine flexibilité opérationnelle. Enfin, l'analyse des ACR montre une amélioration constante du taux d'exécution des activités, avec une augmentation significative du nombre de bénéficiaires et d'interventions réalisées chaque année. Cette dynamique positive indique que, malgré les retards ponctuels, le PAM a su renforcer progressivement ses capacités de mise en œuvre et d'adaptation aux contraintes contextuelles.

## **QE7 – COHÉRENCE - Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?**

**CONSTAT 7 :** *Le PIR est aligné avec les cadres stratégiques des principaux acteurs de la résilience au Mali, comme l'UNSDCF et l'Approche Conjointe sur la Résilience. Il concrétise ces cadres sur le terrain, tout en assurant la cohérence entre actions humanitaires, développement et paix. Le PAM a réussi à créer des synergies solides avec des acteurs comme la FAO et l'UNICEF dans des domaines tels que la sécurité alimentaire et la résilience, en optimisant les ressources et en évitant les chevauchements. Cependant, des défis de coordination existent, notamment en termes de mécanismes de coordination, ce qui limite l'intégration des initiatives et leur efficacité globale.*

### **SQE 7.1. Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités a-t-elle capitalisé des possibilités de synergies en interne avec les autres interventions du PAM (Assistances inconditionnelles d'urgence, ARC-Replica, etc.) ?**

187. L'analyse des rapports de PCP montre que le PIR s'appuie sur une planification participative, qui permet de faire émerger les besoins prioritaires des communautés, de repérer les opportunités d'action

croisée, et d'impliquer les bénéficiaires dans la co-construction des solutions. Le travail transversal entre les différentes unités du PAM – nutrition, résilience, éducation – est facilité par cette approche terrain, qui agit comme catalyseur de collaboration et d'innovation.

188. **L'un des leviers les plus efficaces du PIR réside dans la convergence géographique des actions.** En concentrant les interventions sur des zones et des populations communes aux diverses composantes du PSP, et en mobilisant souvent les mêmes partenaires de mise en œuvre, le PIR évite l'éparpillement des efforts et crée des complémentarités opérationnelles entre les activités. Le ciblage intégré des bénéficiaires, fondé sur des critères harmonisés, accompagne cette logique. Il en résulte une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources. Cette approche a pour vocation de permettre une articulation fluide entre les différentes activités du PSP (urgence, paix, etc.), facilitant une réponse globale aux chocs et aux causes structurelles de la vulnérabilité.

189. **L'approche intégrée du triple nexus favorise un alignement stratégique, mais rencontre des défis dans sa mise en œuvre opérationnelle.** Le rapport sur l'alignement du PAM au triple nexus (LEFAS SARL, 2022)<sup>93</sup> souligne que le PAM applique une approche intégrée combinant les volets humanitaires, développement et paix, avec pour objectif de renforcer la résilience des communautés tout en répondant aux besoins urgents. Cette approche se traduit par la mise en évidence des liens entre sécurité alimentaire et risques climatiques, permettant un ciblage plus pertinent des populations vulnérables. Elle est renforcée par l'intégration de technologies et d'outils comme les dispositifs d'alerte rapide et les systèmes d'assurance, en partenariat avec les gouvernements et les agences internationales (FAO, UNICEF, etc.). Bien qu'il n'existe pas de stratégie spécifique dédiée au triple nexus, le Programme Stratégique Pays (PSP) du PAM s'inscrit dans une vision pluriannuelle qui favorise l'articulation entre aide humanitaire, développement durable et cohésion sociale. Cette intégration se reflète dans les programmes opérationnels : interventions d'urgence (vivres, cash), protection sociale (filets sociaux), résilience (actifs communautaires, SAMS), et alimentation scolaire, qui contribue à la scolarisation tout en soutenant l'autonomie alimentaire. Les activités FFA et SAMS reposent sur des actions préventives et correctives, telles que la construction d'infrastructures de protection contre les catastrophes et la gestion durable des terres. Enfin, la planification communautaire participative (PCP) constitue un levier central pour intégrer les communautés dans la planification locale, tout en favorisant la cohésion sociale et la réduction des conflits.

190. Le PIR incarne une logique de synergie, à travers l'usage de financements flexibles provenant de divers volets d'intervention du PAM. Cette capacité à mobiliser différentes sources de financement permet de renforcer la résilience structurelle tout en apportant des réponses immédiates en cas de crise. À Gao, les interventions du PIR ont été saluées pour leur flexibilité face aux contextes de crise. Le partenaire coopérant UAVES à Gao indique que grâce au PIR, les activités de résilience ont pu être poursuivies même en contexte d'insécurité, en articulant des actions de relèvement (ex, appui aux moyens d'existence) avec des activités d'urgence (ex, transferts monétaires). Les services techniques ont également apprécié la coordination entre les volets nutrition, éducation et agriculture, ce qui a permis de travailler de manière plus holistique sur les causes de la malnutrition chronique.

191. L'analyse documentaire et les entretiens révèlent des synergies significatives entre le PIR et le programme African Risk Capacity (ARC) Replica, notamment dans la gestion proactive des risques climatiques et le renforcement des capacités locales. Le PIR vise à renforcer la résilience des communautés vulnérables face aux chocs récurrents, en soutenant leur capacité à absorber, s'adapter et se transformer. De son côté, ARC Replica est un mécanisme d'assurance permettant de déclencher un financement rapide et prévisible en cas de catastrophes naturelles, comme la sécheresse (voir sous-question SQE 3.5).

192. **La coordination interne du PAM constitue un levier essentiel, nécessitant un renforcement pour consolider les effets synergiques et améliorer l'efficacité des actions menées.** Malgré les avancées du PIR, des faiblesses opérationnelles subsistent, notamment en matière de coordination entre les équipes sectorielles du PAM. À Tamani, les discussions de groupes ont mis en évidence un manque de

---

<sup>93</sup> Rapport d'étude : Prise en compte du triple nexus dans les opérations du PAM au Mali (projet 2030 Fund), juin 2022.

synchronisation entre les distributions de vivres et les activités de soutien agricole, entraînant des chevauchements ou des périodes creuses qui compromettent la continuité des acquis. Ces décalages nuisent à l'effet synergique attendu du paquet intégré. Pour y remédier, il est recommandé de renforcer les mécanismes de coordination interne entre les unités techniques du PAM, en favorisant une planification conjointe et un suivi intégré. Une meilleure articulation des interventions permettrait d'optimiser les ressources, d'améliorer la cohérence temporelle des actions, et de maximiser l'impact global du programme sur les communautés ciblées.

## **SQE 7.2. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré est-elle alignée avec les initiatives d'acteurs externes (ex. GIZ, FAO, UNHCR...) et comment le PAM a-t-il renforcé les synergies entre ces activités ?<sup>94</sup>**

193. Il ressort de l'analyse documentaire et les entretiens montrent que le PAM occupe une position stratégique au sein des efforts humanitaires et de développement au Mali, en collaborant étroitement avec d'autres agences des Nations Unies et des partenaires locaux pour répondre aux défis complexes de la sécurité alimentaire et de la résilience des communautés vulnérables.

194. Les entretiens avec le PAM et la FAO relèvent que le PAM a renforcé les synergies avec d'autres acteurs en travaillant en collaboration avec des partenaires humanitaires et de développement, en particulier au sein des Nations Unies, en co-dirigeant des groupes de travail comme le Cluster Sécurité Alimentaire avec la FAO. Selon le rapport ACR 2023, l'assistance le PAM a représenté 90 % de l'aide alimentaire au Mali et il a joué un rôle majeur dans la planification d'urgence à travers l'Équipe Humanitaire de Pays (HCT). Le PAM a également joué un rôle clé dans l'élaboration du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF), aligné avec l'Agenda 2030, en veillant à ce que son Plan Stratégique Pays (PSP 2020-2024) s'intègre dans cette vision plus large, en collaborant étroitement avec d'autres agences comme le PNUD, ONU Femmes, et le UNFPA.

195. Il ressort de l'analyse des documents et des entretiens que le PAM collabore également avec des institutions comme l'UNICEF, le FIDA, et l'OIM dans le cadre de projets conjoints, visant à renforcer la résilience des populations vulnérables et à promouvoir la cohésion sociale. Par exemple, le projet « Appui à la résilience des populations vulnérables » est mené avec la FAO pour améliorer les moyens de subsistance tout en renforçant les perspectives de paix. Il y a également le Projet conjoint PBF PAM, FAO et OIM « Réconciliation communautaire et renforcement du vivre ensemble au Centre du Mali ».

196. **Les partenariats stratégiques et l'alignement institutionnel représentent un levier clé pour renforcer la résilience multisectorielle et assurer la cohérence des actions.** Le PAM a consolidé sa stratégie de résilience en s'appuyant sur des partenariats clés avec des acteurs internationaux, nationaux et privés, favorisant une approche intégrée et multisectorielle. Avec la GIZ, des interventions coordonnées ont été menées dans les zones les plus vulnérables, mobilisant des technologies agricoles durables et des approches de gestion des risques, notamment pour la régénération des sols et la création d'actifs productifs. Parallèlement, le PAM collabore avec le Système National de Sécurité Alimentaire et des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, pour améliorer les systèmes de protection sociale. Il a notamment soutenu le développement de l'outil de ciblage du Registre Social Unifié (RSU), ainsi que la mise en œuvre des enquêtes nationales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et des ateliers comme le Cadre Harmonisé (CH). Des partenariats privés (ex. Mastercard pour les cantines scolaires) et des ONG nationales et locales — représentant 78 % des partenaires d'exécution en 2021 — complètent ce maillage institutionnel, renforçant l'ancrage territorial et la cohérence des interventions.

197. Le PAM a joué un rôle central en soutenant l'organisation du forum national sur la nutrition au sein du réseau "Scaling Up Nutrition" (SUN) des Nations Unies. Ce forum a permis de mettre en avant la nécessité d'adopter des approches multisectorielles intégrées pour améliorer la nutrition et répondre aux défis

---

<sup>94</sup> Cette sous-question fusionne les sous-questions initiales 1.3 et 7.3 des TDR.

alimentaires. Le PAM a également organisé des réunions régulières avec le Groupe Technique Pluridisciplinaire d'Assistance Météorologique (GTPAM) pour suivre la saison des pluies et identifier les zones à risque en matière de sécurité alimentaire. En soutenant des initiatives comme l'Alliance Globale pour l'Initiative de Résilience (AGIR), le PAM a renforcé la capacité du gouvernement malien à coordonner la résilience sur le terrain. Des missions conjointes de suivi ont également été organisées pour identifier les bonnes pratiques en matière de résilience, et ont permis d'identifier 20 meilleures pratiques à étendre.

198. Les services techniques rencontrés lors des entretiens, reconnaissent au PAM un rôle complémentaire aux autres partenaires dans plusieurs domaines stratégiques. Par exemple, si l'UNICEF est vu comme le principal acteur de l'eau potable, le PAM intervient sur l'eau pour la production agricole, en lien avec les objectifs de sécurité alimentaire. Le PIR complète également des initiatives gouvernementales existantes (PNIP, PoISAN, PRP, etc.), en renforçant les capacités locales (formation sur les CES/DRS, distribution de semences, compostage, foyers améliorés) et en facilitant l'atteinte des cibles nationales (scolarisation, nutrition, autonomisation des femmes, etc.).

199. **La coordination inter-agences oscille entre des synergies consolidées et une intégration partielle, limitant parfois l'efficacité globale des interventions.** Les entretiens avec les agences des Nations Unies révèlent des niveaux de coordination variables selon les acteurs. La FAO et le PAM illustrent une collaboration solide, fondée sur une vision commune de la sécurité alimentaire et l'utilisation d'outils partagés, notamment à travers la co-animation du cluster sécurité alimentaire. Cette coordination a permis la planification conjointe, le partage d'informations et l'optimisation des ressources, comme en témoignent les projets menés à Barouéli (Ségou) et Bandiagara pendant la COVID-19 : périmètres maraîchers, cantines scolaires et formations en pratiques agricoles et alimentaires. À l'inverse, l'OIM reste peu intégrée aux mécanismes de coordination formels, bien qu'elle mène des efforts de convergence sur le terrain. Axée sur les PDI et la mobilité humaine liée aux conflits et au climat, elle intervient dans des zones comme Sikasso, Kayes et Nioro pour réduire la migration forcée en renforçant les moyens de subsistance. Bien qu'elle ne participe pas au cluster sécurité alimentaire, l'OIM a collaboré avec la FAO et le PAM dans le projet conjoint "Réconciliation communautaire et renforcement du vivre ensemble au Centre du Mali" (2019-2022), financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix. Cette expérience montre que des synergies ponctuelles sont possibles, mais nécessitent une meilleure structuration pour renforcer l'impact collectif.

**Graphique 27 : Illustration des cadres de synergies**



Source : Évaluation décentralisée, mars-avril 2025

### **SQE 7.3. Comment s'est traduit la transition entre l'urgence et la résilience ?**

200. La transition entre l'urgence et la résilience commence dès la phase de planification, avec une vision à long terme qui prend en compte les causes profondes de la vulnérabilité. Cette approche est formalisée dans le Plan Stratégique de Pays (PSP) du PAM Mali 2020-2024. Le PIR prolonge cette approche en proposant une planification intégrée (PCP), où les différentes interventions sont conçues de manière cohérente pour créer des effets cumulatifs au sein des communautés, en alignant les actions sur les Plans de Développement Social, Économique et Culturel (PDSEC) des communes. On dépasse ainsi la logique d'urgence ponctuelle pour inscrire les actions dans un cadre de durabilité et de résilience.

201. Sur le plan de la mise en œuvre, la transition se traduit par des activités à double impact : elles répondent aux besoins immédiats tout en construisant des capacités durables. Par exemple, les programmes de filets sociaux ou de création d'actifs, comme la réhabilitation de terres ou les travaux d'irrigation (Activité 5 – Création d'Actifs/FFA et Activité 12 – Filets de sécurité du PSP), offrent un soutien rapide tout en consolidant les moyens d'existence. Un exemple concret est la réhabilitation d'une grande mare (étang) permettant de garder le cheptel et de lutter contre la divagation des animaux, couplée au soutien aux petits exploitants agricoles (SAMS) à **Télou** dans la commune de **Razelma (Région de Tombouctou)**. De même, les interventions en nutrition évoluent vers des actions de prévention à long terme, incluant la diversification alimentaire, la sensibilisation et le soutien aux pratiques durables.

202. Un des piliers de cette approche est la création de synergies entre les secteurs. Le PIR ne propose pas d'interventions isolées, mais des combinaisons complémentaires : cantines scolaires, nutrition, création d'actifs, soutien aux petits exploitants et accès aux marchés, filets sociaux. Ces interventions sont mises en œuvre dans le cadre d'un « paquet intégré de résilience » combinant ces activités dans 20 communes depuis 2021. Ces synergies ont pour vocation de renforcer les effets de chaque intervention sur les bénéficiaires et favorisent une résilience systémique à l'échelle communautaire, en s'inscrivant dans la perspective du triple nexus aide humanitaire, développement et paix.

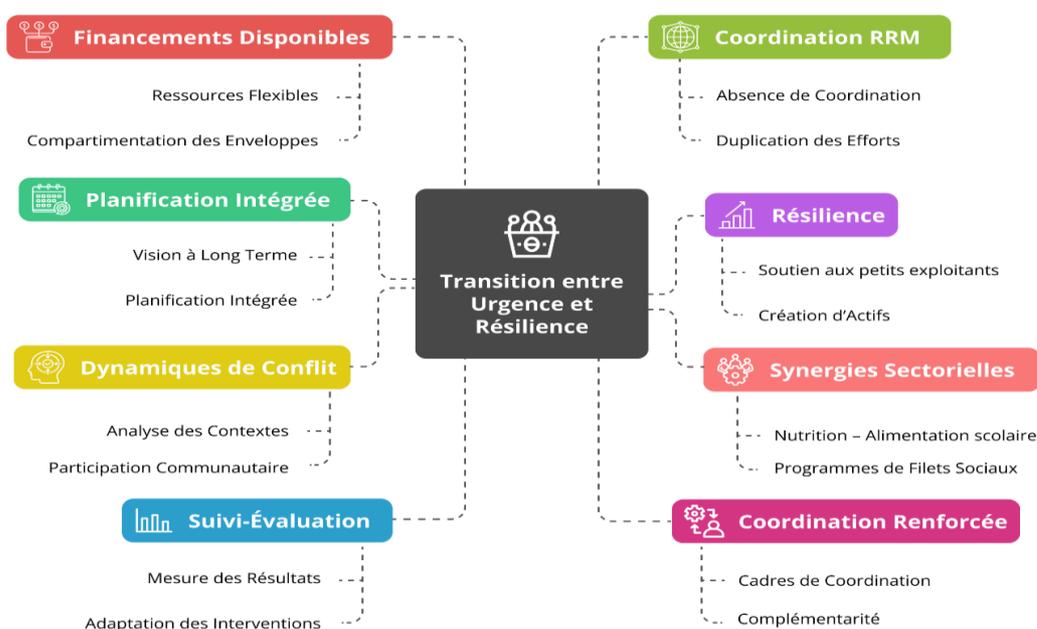
203. Un autre aspect fondamental de cette transition est la prise en compte des dynamiques de conflit et de la perspective de paix. Le PAM veille à ce que ces interventions n'exacerbent pas les tensions locales, mais qu'elles renforcent la cohésion sociale. Cela implique une analyse approfondie des contextes, un ciblage

équitable des bénéficiaires, et la participation active des communautés dans la conception et la mise en œuvre des activités, notamment l'implication des **non-bénéficiaires pour atténuer les risques liés à la sensibilité aux conflits**. Une **étude sur la cohésion sociale a d'ailleurs été menée en juin 2019**.

204. Pour suivre cette transition et l'ajuster, le dispositif de suivi-évaluation évolue également. Il ne mesure plus seulement les résultats humanitaires immédiats, mais aussi les effets sur la résilience et la cohésion sociale (Outcome). Cependant, les effectifs affectés au suivi du conflit et de la paix demeurent insuffisants. Cette approche permet de mieux documenter les progrès, de renforcer l'apprentissage, et d'adapter les interventions en fonction des résultats observés sur le terrain.

205. Cependant, l'approche reste encore fortement dépendante des financements disponibles. Le manque de ressources flexibles et pluriannuelles freine la mise en œuvre complète de la transition. Le plan stratégique de pays du PAM au Mali pour 2020-2024 avait des besoins basés sur les besoins (Needs Based Plan) s'élevant à un total de 1 017 198 323 USD. Les bailleurs continuent trop souvent de compartimenter leurs enveloppes entre urgence et développement, rendant difficile l'application fluide de cette approche intégrée sur le terrain, d'autant plus que le nombre de personnes nécessitant une aide humanitaire est passé de 5,9 millions en 2021 à 7,5 millions en 2022.

**Graphique 28 : Illustration des efforts et défis pour la transition urgence – développement**



Source : Évaluation décentralisée du PIR - PAM - Mali, mars-avril 2025

206. Sur la seule base des données recueillies, l'évaluation n'a pas pu établir un lien direct explicite entre les interventions PIR et le mécanisme RRM. Malgré cela, les distributions alimentaires ou les transferts monétaires dans le cadre des filets sociaux s'inscrivent dans la dynamique de relèvement. Les deux dispositifs ciblent des populations similaires (ménages vulnérables, déplacés, femmes cheffes de ménage), ce qui suggère un chevauchement fonctionnel avec le RRM.

# 3. Conclusions et recommandations

## 3.1. Conclusions

207. Le PIR représente une initiative intégrée de résilience menée par le PAM au Mali, combinant une forte pertinence stratégique, des innovations opérationnelles et une mobilisation active des communautés. Il offre des perspectives concrètes pour la stabilisation locale et l'autonomisation des populations. Toutefois, sa mise en œuvre est freinée par plusieurs limites systémiques : suivi-évaluation insuffisant, coordination intersectorielle limitée, faible durabilité des actions et intégration du genre incomplète.

### QE1 - ADÉQUATION

**Conclusion 1 :** Le PIR démontre une cohérence stratégique forte, en parfaite adéquation avec les priorités nationales, les principes du Nexus et les vulnérabilités multidimensionnelles

208. Le PIR est en phase avec les priorités nationales du Mali, les orientations du PAM et les principes du Nexus humanitaire-développement-paix. Sa conception intégrée, multisectorielle et inclusive en fait une réponse pertinente aux vulnérabilités multidimensionnelles. (Constats N°1)

**Conclusion 2 :** Grâce à son approche cohérente et multisectorielle, ainsi qu'à la dynamique de planification communautaire qu'il a mise en place, le PIR a su instaurer des dynamiques locales favorisant la résilience.

209. Cependant, pour garantir la pleine consolidation et la durabilité de ces acquis à l'échelle territoriale, il est impératif d'adresser les défis structurels de gouvernance locale et de sécurisation foncière. L'intégration territoriale des actions est actuellement limitée par le manque de coordination intercommunale, tandis que la pérennité des investissements et l'autonomisation (notamment des femmes) nécessitent l'aboutissement de la formalisation administrative des accords coutumiers de gestion des ressources naturelles. (Constats N°1)

### QE2 - PERTINENCE.

**Conclusion 3 :** Le PIR répond aux besoins des communautés vulnérables, mais des frustrations ont émergé localement à cause de malentendus sur la sélection des bénéficiaires et les distributions.

210. Le PIR répond de manière pertinente aux besoins spécifiques des communautés vulnérables en adressant des problématiques majeures telles que la sécurité alimentaire, la résilience climatique, la gestion des ressources naturelles et l'inclusivité sociale. La pertinence des interventions est renforcée par une approche qui intègre les besoins locaux, les priorités des communautés et les politiques nationales. Cependant, des lacunes persistent dans la communication avec les communautés, notamment sur les critères de ciblage et la distribution des ressources. Des frustrations sont apparues en raison de malentendus sur la sélection des bénéficiaires, ce qui montre que la gestion de la pertinence des critères de sélection et de la transparence reste un point faible à améliorer. (Constats N°2)

**Conclusion 4 :** L'approche du PIR a soutenu l'inclusion et l'autonomisation des femmes, mais des obstacles persistent, notamment en raison des inégalités de genre et de l'accès limité aux actifs productifs.

211. La conception du PIR a globalement soutenu l'inclusion et l'autonomisation des femmes, mais des obstacles persistent dans sa mise en œuvre, particulièrement dans certains contextes. Les inégalités de genre, notamment dans l'accès aux actifs productifs demeurent des défis importants, nécessitant des interventions ciblées pour assurer un accès équitable aux ressources. Une meilleure contextualisation des actions et une approche plus inclusive du ciblage sont essentielles pour renforcer l'efficacité des interventions et répondre plus adéquatement aux besoins des femmes et des groupes les plus vulnérables. (Constats N°2)

### QE3 - EFFICACITÉ

**Conclusion 5 :** L'évaluation met en évidence des avancées importantes en matière de résilience, de sécurité alimentaire et d'inclusion, mais ces résultats restent limités par des contraintes structurelles, climatiques et sécuritaires, notamment dans les zones les plus vulnérables.

212. Le PIR a généré des avancées notables en matière de résilience communautaire et d'inclusion économique des femmes, tout en contribuant à une meilleure gestion des ressources naturelles et à une amélioration de la sécurité alimentaire. Toutefois, son efficacité globale demeure contrainte par les défis climatiques, sécuritaires et opérationnels, qui limitent l'impact dans les zones les plus vulnérables. (*Constats N°3*)

#### **QE4 - IMPACT**

**Conclusion 6 :** Les résultats du PIR en matière de nutrition, de pratiques agricoles et de cohésion sociale témoignent d'avancées concrètes, malgré des disparités persistantes et un impact limité chez les ménages les plus vulnérables.

213. Le PIR a contribué de manière significative à la diversification alimentaire et à l'amélioration de l'état nutritionnel, en s'appuyant sur des pratiques agricoles adaptées et des actions de sensibilisation. Les taux élevés de récupération nutritionnelle et l'adoption massive de techniques comme l'engrais organique et les semences améliorées témoignent de ces progrès. Toutefois, l'impact demeure inégal, notamment chez les ménages les plus pauvres et dans certaines zones. (*Constat, N°4*)

#### **QE5 - DURABILITÉ**

**Conclusion 7 :** La durabilité des acquis du PIR repose en grande partie sur l'ancrage communautaire, porté par les comités de gestion locaux, dont l'efficacité reste toutefois conditionnée par la solidité des mécanismes de suivi et la capacité des communautés à mobiliser des ressources.

214. Les comités de gestion communautaires représentent un levier central pour la durabilité des actifs du PIR, en assurant l'entretien des infrastructures à travers des contributions locales. Cette dynamique traduit une appropriation encourageante par les communautés. Toutefois, la pérennité reste fragile, étant donné que les cotisations sont insuffisantes pour couvrir les coûts majeurs, et les mécanismes de suivi-évaluation au niveau communal sont inexistantes ou dépendants du soutien des partenaires. (*Constats N°5*)

#### **QE6 - EFFICIENCE**

**Conclusion 8 :** L'exécution budgétaire du PIR traduit une mobilisation croissante, mais reste freinée par des contraintes sécuritaires, logistiques et administratives.

215. L'analyse de l'utilisation des ressources du PIR révèle une mobilisation financière croissante entre 2018 et 2023, traduisant une volonté stratégique affirmée du PAM. Cependant, l'efficacité opérationnelle a été freinée par des contraintes sécuritaires, logistiques et administratives, des taux d'exécution faibles et une instabilité des ressources humaines. (*Constats N°6*)

#### **QE7 - COHÉRENCE**

**Conclusion 9 :** Le PIR a créé des synergies solides entre humanitaire, développement et paix, mais des défis de coordination interne, de manque de ressources flexibles et de planification intégrée persistent.

216. Le PIR a créé des synergies efficaces grâce à une planification participative et une convergence géographique des actions. Une meilleure coordination inter-agences et une flexibilité des financements sont nécessaires pour renforcer l'efficacité des interventions et assurer une transition efficace entre urgence et

résilience. (Constats N°7)

**Conclusion 10 :** Le PIR établit les fondements d'un Nexus opérationnel, mais sa consolidation nécessite des réformes structurelles en matière de coordination, de ciblage et de financement.

217. L'articulation entre l'assistance immédiate (transferts, cantines) et le renforcement communautaire (FFA, maraîchage, gouvernance) présente un potentiel prometteur. Toutefois, l'absence de cadre formel de collaboration avec les dispositifs d'urgence (RRM), le cloisonnement des financements et les limites du ciblage freinent l'opérationnalisation du Nexus. (Constats N°7)

## Enseignements tirés

218. L'évaluation de la mise en œuvre du PIR met en lumière plusieurs leçons essentielles, utiles pour renforcer la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions futures.

219. **L'ancrage institutionnel et l'alignement stratégique facilitent l'appropriation et la pérennité des interventions :** La mise en œuvre du PIR met en évidence l'importance d'un alignement étroit avec les politiques et stratégies nationales. L'intégration des priorités sectorielles (agriculture, nutrition, éducation, protection sociale, etc.) dans la conception du PIR, combinée à la collaboration avec les services techniques déconcentrés, a permis une légitimation des actions, renforçant ainsi leur pérennité. *L'expérience montre que cet ancrage stratégique favorise l'appropriation par les institutions nationales et locales, condition indispensable à la durabilité des acquis.*

220. **La participation communautaire améliore la pertinence et l'impact des activités :** L'approche de planification communautaire participative (PCP) s'est révélée être un levier fondamental pour la pertinence des interventions. Elle a permis d'assurer une adéquation étroite entre les actifs productifs mis en place et les besoins spécifiques exprimés localement. L'implication des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans le processus de planification a également renforcé l'appropriation sociale des réalisations. *Cette expérience confirme que les démarches inclusives et participatives augmentent la légitimité et le potentiel de durabilité des actions.*

221. **L'ancrage communautaire constitue un levier fort de légitimation, mais nécessite une coordination territoriale renforcée :** Les retours des élus, comités et groupes communautaires montrent un ancrage solide des processus FFA dans des dynamiques participatives, inclusives et transparentes. Cependant, l'absence de coordination intercommunale structurée limite l'intégration territoriale des actions. L'approche locale gagnerait à être consolidée par des mécanismes de gouvernance à l'échelle supra-communale, par exemple à travers des cadres de concertation intercommunaux pour la gestion partagée des ressources naturelles. *L'expérience confirme que l'ancrage local des interventions gagne en efficacité lorsqu'il est articulé à des mécanismes de gouvernance intercommunale structurés.*

222. **L'approche multisectorielle est pertinente mais nécessite une coordination opérationnelle renforcée :** L'intégration des volets nutrition, moyens d'existence, protection sociale, éducation et gouvernance locale (PCP) a permis de répondre de manière holistique aux vulnérabilités multidimensionnelles des communautés. Toutefois, la mise en œuvre simultanée de multiples volets requiert une coordination renforcée entre les partenaires, une synchronisation des interventions, ainsi qu'un suivi-évaluation harmonisé. *L'expérience montre que l'efficacité de l'approche intégrée dépend fortement de la qualité des mécanismes de coordination intersectorielle et inter agence.*

223. **La flexibilité et la capacité d'adaptation sont essentielles dans un contexte instable :** Le contexte sécuritaire dégradé, conjugué aux effets de la pandémie de COVID-19, a exigé une grande capacité d'adaptation. Le recours à des solutions alternatives telles que les paiements par prestataires privés, la mobilisation des relais communautaires, ou encore l'ajustement des activités en fonction des risques, a permis de maintenir la continuité des services. *Ce retour d'expérience démontre qu'en contexte fragile, la flexibilité opérationnelle, soutenue par une planification adaptative, constitue une condition essentielle pour la continuité des activités.*

224. **La gestion foncière participative renforce l'acceptabilité mais reste à formaliser pour garantir la durabilité** : Les mécanismes locaux de gestion foncière basés sur la concertation communautaire ont permis d'éviter les conflits liés à l'usage des terres. Néanmoins, l'absence de documents juridiques formels ou de coordination intercommunale limite la sécurisation à long terme des actifs réalisés. *L'expérience montre qu'il est nécessaire d'accompagner les dynamiques communautaires par un appui à la formalisation foncière, afin de garantir la durabilité des investissements et d'éviter les risques de contestation future.*

225. **L'intégration de la cohésion sociale et de la sensibilité aux conflits dans la conception renforce l'impact social du programme** : Le PIR a su intégrer des principes clés du triple nexus, notamment l'approche « Ne pas nuire » et la promotion du vivre-ensemble. En combinant les dimensions humanitaires, de développement et de paix, et en favorisant le dialogue inclusif à travers des outils comme les PCP, le programme a contribué à réduire les tensions locales. *L'enseignement majeur qui en découle est que les programmes de résilience, pour être efficaces dans des contextes fragiles, doivent intégrer de manière transversale la sensibilité aux conflits et viser activement la cohésion sociale.*

226. **Une Analyse approfondie des contextes socioculturels spécifiques est importante dans la conception des programmes de résilience** : Il est essentiel d'aller au-delà des considérations économiques et des moyens de subsistance en réalisant une analyse approfondie des contextes socio-culturels locaux pour éviter l'approche "one size fits all". Lors de la conception des programmes, il est crucial que le PAM mette des efforts pour intégrer de manière systématique l'analyse des contextes socio-culturels spécifiques, l'identification des risques de toutes natures et la mise en place de stratégies de mitigation réalistes. De plus, il faut tenir compte des besoins spécifiques des PDI et d'autres groupes vulnérables en privilégiant non seulement l'égalité, mais également l'équité dans l'approche.

## 3.2. Recommandations

227. Les recommandations formulées sont issues des constats clés et visent à renforcer l'efficacité et la durabilité des interventions du PIR, en abordant plusieurs aspects clés de la gouvernance, de la gestion des ressources et de l'inclusion sociale. Elles s'articulent autour de la mise en place de structures de coordination solides, du renforcement des capacités locales, de l'amélioration du suivi-évaluation et de la communication communautaire, ainsi que de l'intégration des principes de genre et de l'urgence dans la gestion des activités.

#	Recommandation	Classification des recommandations	Responsabilité (un bureau ou une entité principale[e]) <sup>95</sup>	Autres entités contributrices (le cas échéant)	Priorité : élevée/moyenne	Par échéance
1	<p><b>Recommandation 1 :</b>  <b>Appuyer la mise en place des cadres de concertation intercommunaux pour renforcer la gouvernance territoriale des actions PIR et améliorer la coordination des structures communautaires :</b></p> <p>1.1. Mettre en place ou réactiver des cadres de concertation intercommunaux pour assurer une gouvernance supra-communale des actions du PIR, en particulier pour la gestion des ressources naturelles et des actifs communautaires.</p> <p>1.2. Renforcer la coordination entre les structures communautaires (comités de gestion, de suivi et de plaintes) en clarifiant leurs rôles et responsabilités, et en créant des espaces de rencontre réguliers pour favoriser les échanges. Parallèlement, former ces</p>	Stratégique	Bureau Pays PAM : Unité Résilience	Partenaires Coopérants	Élevée	Moyen terme (6-12 mois)

<sup>95</sup> À moins que l'évaluation ne soit le fruit d'une commande conjointe réalisée avec d'autres partenaires, le PAM assume la responsabilité de l'ensemble des recommandations.

#	Recommandation	Classification des recommandations	Responsabilité (un bureau ou une entité principale[e]) <sup>95</sup>	Autres entités contributrices (le cas échéant)	Priorité : élevée/moyenne	Par échéance
	structures communautaires sur leurs fonctions spécifiques aidera à garantir une gouvernance locale fluide, cohérente et efficace. <b>(Constat N°5, Conclusion 7).</b>					
2	<p><b>Recommandation 2 :</b>  <b>Promouvoir une approche genre transformationnelle :</b></p> <p>3.1. Renforcer/systématiser la collecte désagrégée des données par genre, statut de résidence, handicaps, etc., pour une meilleure prise en compte des spécificités de chaque groupe dans les interventions.</p> <p>3.2. Réaliser des diagnostics genre approfondis pour identifier les freins structurels à l'égalité.</p> <p>3.3. Intégrer des actions visant à renforcer le leadership, ainsi que la consolidation de la sécurisation des droits d'usage, en particulier pour les femmes et autres groupes vulnérables à travers des actions spécifiques d'accompagnement institutionnel <b>(Constat N°2, Conclusion 4).</b></p>	Stratégique	<p>Bureau Pays</p> <p>3.1 Unité RAM</p> <p>3.2 et 3.3 Unité Genre et Protection avec l'appui de l'Unité RAM</p>	<p>Partenaires Coopérants</p> <p>Unité RAM -</p>	Élevée	Moyen terme (6-12 mois)
3	<p><b>Recommandation 3 :</b>  <b>Optimiser la planification logistique et technique pour améliorer la réactivité et la qualité de la mise en œuvre :</b> Instaurer une planification anticipée des ressources logistiques et techniques, en veillant à la régularité des décaissements et à l'implication</p>	Opérationnelle	Bureau Pays PAM : Unités de Support (Administration et Approvisionnement) et Programme	<p>Partenaires Coopérants</p> <p>Unité Programme</p>	Élevée	Court terme (0-3 mois)

#	Recommandation	Classification des recommandations	Responsabilité (un bureau ou une entité principale[e]) <sup>95</sup>	Autres entités contributrices (le cas échéant)	Priorité : élevée/moyenne	Par échéance
	précoce des experts sectoriels, afin de renforcer la réactivité et la qualité de la mise en œuvre. <b>(Constat N°3&amp;6, Conclusions 5&amp;8).</b>					
<b>4</b> <b>R</b>	<b>Recommandation 4 :</b> <b>Accompagner la pérennisation des acquis du PIR en renforçant l'intégration des activités dans la planification locale :</b> (i) soutenir les autorités communales dans le processus d'intégration progressive des activités et des actifs du PIR dans leurs plans de développement locaux et leurs budgets (PDSEC) ; (ii) renforcer les capacités des communes en planification budgétaire et la programmation stratégique. <b>(Constat N°5, Conclusion 7).</b>	Opérationnelle	Bureau Pays PAM : Unité Résilience	Partenaires Coopérants	Élevée	Moyen terme (12 à 18 mois)
5	<b>Recommandation 5 :</b> <b>Renforcer la communication sur le processus de ciblage:</b> (i) utiliser des outils de communication simples et adaptés pour expliquer aux communautés qui est sélectionné et pourquoi selon chaque type d'aide ; (ii) soutenir l'extension et la mise à jour régulière du Registre Social Unifié (RSU), surtout là où il y a des déplacés, en formant les agents locaux pour garantir des données fiables. <b>Constat N°2, Conclusion 4)</b>	Opérationnelle	Bureau Pays PAM : 6.1 Unité RAM- VAM  6.2 Unité Programme avec l'appui de l'Unité RAM - VAM	Partenaires Coopérants	Moyenne	Court terme (0-3 mois)
<b>6</b>	<b>Recommandation 6 :</b> <b>Renforcer la coordination et la synergie entre urgence et développement par la formalisation</b>	Stratégique	Bureau Pays PAM : Unité Résilience	Partenaires Coopérants	Élevée	Moyen terme (6-12 mois)

#	Recommandation	Classification des recommandations	Responsabilité (un bureau ou une entité principale[e]) <sup>95</sup>	Autres entités contributrices (le cas échéant)	Priorité : élevée/moyenne	Par échéance
	<b>de plateformes de gouvernance locale</b> : Formaliser des plateformes de gouvernance locale rassemblant humanitaires, autorités étatiques, collectivités et communautés pour améliorer la coordination et le suivi. Un cadre officiel de collaboration avec les dispositifs d'urgence (RRM) doit être mis en place pour renforcer la synergie entre urgence et développement. <b>(Constat N°7, Conclusions 9&amp;10).</b>			Unité RAM Autorité Nationale		

# Annexes

## Annexe 1. Résumé des termes de référence

### 1. Contexte

1. Pays à faible revenu avec une population estimée en 2021 à plus de 21 millions d'habitants, le Mali est classé au 186ème rang sur 191 pays selon l'Indice de développement humain (IDH) du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et au 184ème rang mondial de l'indice d'inégalité de genre (IIG) 2022.

2. Le Mali fait face à un climat d'insécurité qui continue d'impacter négativement les moyens d'existence des ménages tout en accentuant leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Une des résultantes de cette insécurité est le déplacement massif des populations : le nombre de personnes déplacées internes (PDI) est passé de 401 736 en septembre 2021 à 440 436 en septembre 2022.

### 2. Motifs de l'évaluation

#### 2.1. Raison d'être de l'évaluation

3. L'évaluation décentralisée, axée sur la résilience dans les interventions du paquet intégré de résilience du PAM pendant la période septembre 2018 - décembre 2023, aura une approche d'apprentissage, permettant d'apporter des données actualisées de qualité destinées au bureau pays pour renforcer ou réorienter sa stratégie d'intervention en matière de résilience, et pour intégrer ou redynamiser la thématique de résilience intégrée ainsi que les questions de protection dans tous les programmes et politiques. L'évaluation permettra également d'appréhender davantage les facteurs et dynamiques de renforcement de l'intégration des composantes d'interventions du paquet intégré de résilience.

#### 2.2. Objectifs de l'évaluation

4. L'ED va particulièrement se focaliser sur le renforcement du processus d'apprentissage et dans une moindre mesure améliorer la redevabilité envers les bénéficiaires.

5. **Apprentissage** - L'évaluation élucidera les raisons pour lesquelles certains résultats sont

survenus ou non, afin de tirer des leçons, bonnes pratiques - y compris des partenaires externes, et indications pour améliorer les interventions relatives au paquet intégré de résilience. L'ED fournira des recommandations qui reposent sur des données actualisées et basées sur des évidences afin d'élucider quel devrait être le processus à suivre pour avoir des politiques et programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle induisant un renforcement continu et durable de la capacité des ménages bénéficiaires à faire face aux chocs. Les leçons retenues permettront de définir les programmes et les politiques du Plan Stratégique Pays du Mali. L'évaluation décentralisée permettra de couvrir les aspects qualitatifs et transversaux non pris en compte par l'évaluation d'impact portant aussi sur la résilience.

6. **Redevabilité** - L'évaluation analysera et rendra compte de la performance et des résultats des interventions du PAM dans le domaine de la résilience. L'ED portera sur la politique du PAM en matière de paquet intégré de résilience, ainsi que toutes les activités et processus liés à leur développement, leur mise en œuvre, la mobilisation et la disponibilité des ressources, le suivi et l'évaluation des activités, la production de rapports pertinents pour répondre aux questions d'évaluation. Une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation sera préparée pour identifier les mesures qui seront adaptées pour les mettre en œuvre.

### 3. Analyse des parties prenantes

L'évaluation prendra en compte un certain nombre de parties prenantes décrit ci-dessous :

7. **Parties prenantes internes (PAM)** : Elles sont constituées du Bureau pays du PAM Mali, des sous-bureaux sur le terrain, du Bureau régional à Dakar, des Divisions du siège, du Bureau de l'évaluation et du Conseil d'administration.

8. **Parties prenantes externes** : Elles sont

composées des bénéficiaires des interventions du paquet intégré de résilience, des services techniques du gouvernement, des agences des Nations Unies, GIZ, des bailleurs de fonds, notamment BMZ et BHA/USAID, ainsi que des ONG partenaires de mise en œuvre travaillant avec le PAM.

#### 4. Sujet et champ de l'évaluation

9. L'évaluation s'intitule « **Évaluation décentralisée du paquet intégré pour la résilience dans les 20 communes prioritaires de 2018 à 2023 au Mali** ». Conformément au guide de mise en œuvre du paquet intégré de résilience, les principales activités de celui-ci sont : (i) la nutrition, (ii) l'alimentation scolaire, (iii) l'appui aux petits agriculteurs, (iv) la création d'actifs, (v) les filets de sécurité sociaux et, (vi) le renforcement des capacités.

#### 5. Approche, méthodologie et considérations éthiques de l'évaluation

##### 5.1. Questions et critères de l'évaluation

10. L'évaluation portera sur les questions clés orientées vers des priorités d'apprentissage pertinentes pour le BP du PAM, tenant compte du contexte de mise en œuvre de l'intervention ainsi que des évidences récentes issues de l'évaluation d'impact du paquet intégré de résilience et des données de suivi.

11. Les questions clés formulées dans le cadre de la présente évaluation décentralisée sont énumérées ci-dessous :

- *QE1 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte et des besoins de groupes spécifiques de personnes (hommes, femmes, garçons, filles, déplacés internes, réfugiés, retournés, très pauvres, pauvres) et communautés ?*
- *QE2/QE3 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?*
- *QE4 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?*
- *QE5 – La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la*

*résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?*

- *QE6 – Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?*
- *QE7 – Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?*
- *QE8 – Genre, égalité et équité<sup>96</sup>*

##### 5.2. Approche de l'évaluation et méthodologie

12. À partir des critères et questions clés de l'évaluation, une matrice d'évaluation est développée par l'équipe d'évaluation et guidera la collecte des données. L'évaluation est principalement qualitative, afin de produire des conclusions robustes sur l'impact de l'intervention, renforçant ainsi la complémentarité avec l'évaluation expérimentale en cours.

13. Cette évaluation, qui adoptera une approche participative et inclusive, va mobiliser l'ensemble des parties prenantes : le personnel du BP et du RBD, les partenaires coopérants (ONG nationales et internationales), les services techniques du gouvernement au niveau national et régional et les bénéficiaires.

14. Par ailleurs, on s'attend à ce que l'équipe d'évaluation adopte l'approche la plus rigoureuse possible afin de maximiser la qualité, la crédibilité et l'utilité de l'évaluation et de répondre aux questions d'évaluation de manière à atteindre le double objectif de redevabilité et d'apprentissage.

##### 5.3. Considérations éthiques

15. L'évaluation doit être conforme aux directives éthiques du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). Par conséquent, l'EE est responsable de la préservation et de la garantie des considérations éthiques à toutes les étapes du processus d'évaluation, y compris et sans s'y limiter, la garantie d'un consentement éclairé, la

gestionnaire de l'évaluation sous forme interrogative.

<sup>96</sup> Cette question est mentionnée telle quelle dans les termes de référence, et devra être reformulée avec le

protection de la vie privée, le respect de la confidentialité et de l'anonymat des personnes interrogées, la garantie de la sensibilité aux réalités culturelles, le respect de l'autonomie des personnes interrogées, la garantie d'un recrutement équitable des participants (notamment des femmes et des groupes socialement exclus) et la garantie que l'évaluation ne cause aucun préjudice aux personnes interrogées ou à leurs communautés.

## **6. Rôles et responsabilités**

16. **Le Gestionnaire de l'évaluation** : Le gestionnaire d'évaluation sera l'interlocuteur principal entre l'équipe d'évaluation, représentée par son chef d'équipe, la coordinatrice internationale de l'évaluation, le coordinateur national de l'évaluation et les homologues du PAM. Il gère le processus d'évaluation à toutes les étapes, notamment: les mécanismes d'assurance qualité; le rassemblement et la transmission de commentaires formulés sur les rapports de mise en route et d'évaluation provisoires à l'équipe d'évaluation; la garantie que l'équipe ait accès à l'ensemble des documents et informations nécessaires pour réaliser l'évaluation; la facilitation de la communication entre l'équipe et les parties prenantes locales; le soutien à la préparation des activités de terrain en organisant des réunions et des visites sur site, en apportant un soutien logistique sur le terrain; et l'application des procédures d'assurance qualité de premier niveau aux produits de l'évaluation.

17. **Le comité d'évaluation interne** : Ce comité est constitué afin d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation. Il sera présidé par le Directeur de pays ou directeur de pays adjoint (président du comité d'évaluation). Les autres membres sont : le gestionnaire de l'évaluation (secrétariat du comité) ; le chef de programme ; le responsable régional de l'évaluation ; le responsable des achats du bureau de pays ; les autres membres du personnel dont le rôle est considéré comme pertinent dans le cadre de ce processus.

18. **Le groupe de référence de l'évaluation** : Il est constitué en tant qu'organe consultatif. Les membres du groupe de référence de l'évaluation examineront et commenteront les produits provisoires de l'évaluation ; ils interviendront en tant qu'informateurs clés pour contribuer à la pertinence, à l'impartialité et à la crédibilité de l'évaluation.

19. **Le bureau régional** : À travers le chargé régional d'évaluation, il est chargé de conseiller le gestionnaire de l'évaluation et apporter son soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire. Il formule des commentaires sur les TdR, les rapports de mise en route et les rapports d'évaluation provisoires. Le bureau régional appuie la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation et le suivi de leur mise en œuvre.

20. **Les divisions du siège du PAM** : Les divisions concernées auront pour responsabilité de : débattre des stratégies du PAM, des politiques ou des systèmes en place dans leur champ de responsabilité et du sujet de l'évaluation ; formuler des commentaires, le cas échéant, sur les termes de référence et les rapports de mise en route et d'évaluation.

21. **Le Bureau de l'évaluation du PAM** : le bureau d'évaluation a pour responsabilité de superviser la fonction d'évaluation décentralisée du PAM, de définir les normes et règles de l'évaluation, de gérer le service externe d'appui à la qualité, de soumettre le rapport d'évaluation final en vue d'une évaluation ultérieure de la qualité et de le publier. Le Bureau de l'évaluation est également chargé de fournir un service d'assistance et de formuler des recommandations au responsable régional de l'évaluation, au gestionnaire d'évaluation et aux équipes d'évaluation lorsque c'est nécessaire.

22. **L'Équipe d'évaluation** : L'EE est diversifiée et multiculturelle, composée d'experts maliens et internationaux hautement expérimentés en évaluation dans les domaines de la nutrition, la création d'actifs, l'appui aux petits agriculteurs, l'alimentation scolaire et la mise en place de filets de sécurité sociaux, s'alignant ainsi avec les activités mise en place dans le cadre du paquet intégré pour la résilience. Cette équipe travaillera en étroite collaboration sur la planification, l'exécution des tâches et l'assurance qualité tout au long du processus d'évaluation.

## **7. Communication**

23. Fondé sur l'analyse des parties prenantes, le plan de communication et de gestion des connaissances (voir annexe 12 du rapport de démarrage) identifie les utilisateurs de l'évaluation à impliquer dans le processus et les destinataires du rapport. Le plan de communication et de gestion des connaissances précise comment les constatations abordant les

questions de genre, d'équité et d'inclusion au sens large seront diffusées et de quelle manière les parties prenantes intéressées ou concernées par ces questions seront impliquées. Conformément aux règles internationales en matière d'évaluation, le rapport d'évaluation sera rendu accessible à un large public afin de contribuer à la crédibilité du PAM et de favoriser l'utilisation de l'évaluation.

#### **8. Étapes et produits livrables**

- Mise en route : 6 semaines
- Collecte de données (Préparation de la

collecte de données terrain, collecte de données sur le terrain, constats préliminaires) : 5 semaines

- Élaboration du rapport d'évaluation (analyse des données et rapportage, atelier de validation du rapport) : 8 semaines
- Diffusion et suivi (réponse de la direction, revue de la réponse de la direction par le bureau régional, révision de la réponse de la direction et soumission d'une version finale) : 6 semaines

## Annexe 2. Calendrier

Étapes principales	Calendrier	Tâches et produits livrables
Mise en route	24 septembre 2024 - 24 février 2025	Examen documentaire/réunion d'information Mission de mise en route [en personne ou à distance] Rapport initial
Collecte des données	12 mars - 30 mai 2025	Formation des enquêteurs Calendrier de la phase terrain Activités de collecte de données sur le terrain Restitution à chaud des résultats préliminaires
Établissement du rapport	01 juin - 12 septembre 2025	Analyse des données et rédaction du rapport provisoire Collecte de commentaires Rapport d'évaluation final
Diffusion et suivi	15 septembre - 31 octobre 2025	Réponse de la direction Diffusion du rapport d'évaluation

# Annexe 3. Méthodologie

## Cadre d'évaluation et questions clés

1. La méthodologie d'évaluation s'appuie sur la matrice validée en phase de démarrage et construite autour des critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE), enrichie par le critère transversal d'équité de genre et inclusion sociale.

Les critères d'évaluation mobilisés sont les suivants :

- Pertinence : adéquation des interventions avec les besoins, priorités et contextes des bénéficiaires et partenaires ;
- Cohérence : articulation des interventions avec les politiques nationales, les stratégies du PAM et les actions des autres acteurs ;
- Efficacité : degré d'atteinte des résultats escomptés, en lien avec les moyens mobilisés ;
- Efficience : mesure dans laquelle les ressources (financières, humaines, techniques) ont été utilisées de manière optimale ;
- Impact : changements observés sur les capacités de résilience des ménages et communautés, y compris les effets inattendus ;
- Durabilité : potentiel de maintien des effets positifs à long terme après la fin du soutien du PAM ;

2. Les sept questions d'évaluation ci-dessous ont structuré la démarche de collecte et d'analyse :

### **QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?**

- 1.1. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré de résilience s'est-elle arrimée aux politiques et stratégies nationales existantes ?
- 1.2. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré de résilience s'est-elle arrimée aux politiques et stratégies du PAM ?
- 1.3. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré est-elle alignée au travail d'autres acteurs intervenant dans le domaine de la résilience (ex. GIZ, FAO, UNHCR...) ?
- 1.4. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard du contexte local (y compris la nature et l'ampleur des chocs subis) ?
- 1.5. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à la question de la cohésion sociale et de la paix ?
- 1.6. Dans quelle mesure la composante gestion foncière a-t-elle été appréhendée de manière appropriée au regard du contexte local ?
- 1.7. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid) ?

### **QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?**

- 2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-elles appropriées au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?
- 2.2. Les communautés à la base sont-elles impliquées de manière effective et adéquate au travers de mécanismes de planification communautaire participative - PCP ?
- 2.3. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité ?
- 2.4. L'approche de ciblage des bénéficiaires du paquet intégré est-elle équitable et inclusive c'est-à-dire

tient-elle compte des différents groupes de vulnérabilité (jeunes, femmes, réfugiés, déplacés, résidents etc.) ?

2.5. La conception de l'approche intégrée a-t-elle capitalisé les dynamiques locales en matière de genre à travers la prise en compte d'études ou de recherches existantes sur le genre ?

### **QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

3.1. Dans quelle mesure est-ce que l'assistance alimentaire et nutritionnelle a été mise en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et a-t-elle amélioré l'accès des populations ciblées à une alimentation suffisante et nutritive en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?

3.2. Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées aux ressources productives ?

3.3. Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré sur l'accès à l'éducation et la nutrition des garçons, filles, déplacés, les plus vulnérables ?

3.4. Dans quelle mesure les activités de transferts monétaires (filets sociaux) ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées à l'alimentation et aux services sociaux de base ?

3.5. Dans quelle mesure les activités de transferts monétaires (filets sociaux) ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées à l'alimentation et aux services sociaux de base ?

### **QE4 – IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?

4.2. Quel a été l'impact du paquet intégré sur la cohésion sociale inter et intracommunautaire y compris celle entre agriculteurs et éleveurs ?

4.3. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur les stratégies d'adaptation négatives des personnes les plus vulnérables ?

4.4. Comment les communautés bénéficiaires perçoivent-elles l'évolution de leurs capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation face aux chocs et facteurs de stress ?

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme / femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?

**QE5 – DURABILITÉ - La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?**

- 5.1. Dans quelle mesure les actifs créés sont-ils maintenus et durables ?
- 5.2. L'approche de convergence et d'intégration est-elle une option viable au vu des capacités institutionnelles existantes, de la motivation et de l'implication des communautés ?
- 5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées ont été ou sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales

**QE6 – EFFICIENCE - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

- 6.1. Les ressources internes disponibles (humaines et financières) ont-elles été utilisées de manière optimale pour l'atteinte des résultats ?
- 6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) ?

**QE7 – COHÉRENCE - Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?**

- 7.1. Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités a-t-elle capitalisé des possibilités de synergies en interne avec les autres interventions du PAM (Assistances inconditionnelles d'urgence, ARC-Replica, etc.) ?
- 7.2. Dans quelle mesure les différents processus de ciblage liés aux différentes composantes du paquet intégré se sont révélées intégrées et cohérentes entre elles ?
- 7.3. Dans quelle mesure le PAM a-t-il créé ou renforcé des synergies entre les activités du paquet intégré et d'autres interventions menées par des acteurs externes ?
- 7.4. Comment s'est traduite la transition entre l'urgence et la résilience ?

### Couverture géographique et échantillonnage

3. Sur la base des consultations avec le BP, de la grande couverture géographique des actions du programme, et de critères d'accès et de sécurité, les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao ont été couvertes par cette évaluation. S'appuyant sur les informations fournies par les sous-bureaux du PAM, la sélection des localités a tenu compte de la diversité géographique et de la couverture des différents domaines prioritaires des activités du PIR.

4. Pour la collecte de données, l'EE a sélectionné six communes : Nossombougou, Tamani, Sio, Dourou, Alafia et Gao. La liste des sites et la justification de ces choix sont consignées dans le tableau ci-dessous.

5. **Tableau 1 : Liste des localités visitées**

Régions	Cercles	Communes	Activités	Justifications
Koulikoro	Kolokani	Nossombougou	-Nutrition -Création d'actifs -Appui aux petits agriculteurs -Alimentation	Seule commune de Koulikoro dans le Paquet intégré de Résilience. Citée dans des études antérieures comme exemple de réussite en matière d'intégration

Régions	Cercles	Communes	Activités	Justifications
			Scolaire -Filets de sécurité sociale	de programme.
Ségou	Barouéli	Tamani	-Nutrition -Création d'actifs -Appui aux petits agriculteurs -Alimentation Scolaire -Filets de sécurité sociale	Zone à cheval entre Bamako et Ségou, avec un accès relativement plus facile (conditions d'accès plus favorables pour la mise en œuvre des activités). Cet accès facile peut être utilisé comme base de comparaison avec des zones d'accès difficile (comme certaines communes de Bandiagara par exemple). Possibilité de voir la complémentarité (ou la redondance) avec d'autres interventions, comme celles de la FAO. En outre, la commune apparaît comme l'une des communes les moins performantes selon les informations issues recueillies lors de la phase de mise en route.
Mopti	Mopti	Sio	-Nutrition -Création d'actifs -Appui aux petits agriculteurs -Alimentation Scolaire	Situé dans la partie centre de la région de Mopti (à cheval entre la zone inondée et la zone exondée), avec une proximité par rapport à Mopti ville qui rend l'accès relativement plus facile. Ce qui pourrait expliquer que toutes les activités du paquet intégré y sont mises en œuvre.
	Bandiagara	Dourou	-Nutrition -Création d'actifs -Appui aux petits agriculteurs -Alimentation Scolaire	Zone difficile d'accès, situation sécuritaire un peu plus délicate. Absence d'activités de filets sociaux. Même si les activités de cantines scolaires y existent, il se pourrait que plusieurs écoles soient fermées et que les cantines ne fonctionnent pas

Régions	Cercles	Communes	Activités	Justifications
				correctement. Cela pourrait être un élément intéressant pour analyser les raisons probables de « l'absence d'impact » de certaines activités.
Tombouctou	Tombouctou	Alafia	-Nutrition -Création d'actifs -Appui aux petits agriculteurs -Alimentation Scolaire -Filets de sécurité sociale	Commune citée par l'équipe terrain du PAM comme un cas de réussite, où toutes les activités du paquet intégré sont correctement exécutées. Accès plus facile.
Gao	Gao	Gao	-Nutrition -Création d'actifs -Appui aux petits agriculteurs -Alimentation Scolaire -Filets de sécurité sociale	D'après les échanges avec le PAM, la région de Gao serait celle où le paquet intégré a le moins réussi, d'où l'importance d'approfondir la situation. L'une des attentes du PAM est d'apprécier l'impact des activités de résilience sur des populations en situation d'urgence (PDI) et de voir le lien des interventions de résilience avec le mécanisme RRM. Ce qui pourrait permettre au PAM de disposer d'évidence pour son nouveau positionnement stratégique (moins d'assistance humanitaire et plus de résilience).

## Approche d'échantillonnage qualitatif

6. L'échantillon qualitatif est représentatif des différents groupes d'acteurs pour permettre des analyses approfondies, transversales et croisées. Compte tenu du nombre de jours sur le terrain, de la nature des outils qui ont été utilisés, du profil des différents acteurs à consulter, l'échantillonnage se présente comme suit :

7. **47 entretiens semi – structurés** avec le personnel du PAM au niveau du BP et RBD, le personnel des partenaires coopérants, les services techniques de l'Etat au niveau national et déconcentré, le personnel de GIZ, le personnel des autres agences des Nations Unies (y compris les clusters), le personnel des institutions de recherche et les élus locaux.

8. **22 discussions de groupes (FGD)** avec entre autres les comités de gestion des sites FFA, les comités de gestion scolaires, les groupes de femmes (FEFA), les groupes de jeunes (FFA), les élèves, les Enseignants/Directeurs d'écoles, les Organisations de petits producteurs et les populations déplacées (déplacés internes et réfugiés). Les Discussions de groupe avec les enseignants, les comités de

cible/Comités de redevabilité, les comités de suivi FFA et les CGS étaient mixtes, regroupant à la fois des femmes, des hommes et des jeunes. Pour les bénéficiaires FFA, des Discussions de groupe ont été organisés par groupes d'hommes, groupes de femmes et groupes de jeunes. En ce qui concerne les Discussions de groupe avec les bénéficiaires des filets sociaux, des personnes à besoins spécifiques (femmes chefs de ménages, personnes âgées chefs de ménages sans bras valides, personnes en situation de handicap ou avec maladies handicapantes) ont été parmi les participants. En ce qui concerne les PDI, deux focus spécifiques ont été organisés avec des femmes et hommes déplacés à Bandiagara et Gao. Au total, les Discussions de groupe ont regroupé 210 participants dont 112 femmes.

9. **Collecte des success stories avec 6 bénéficiaires**, dont 1 femme participant aux activités de nutrition, 1 bénéficiaire des filets sociaux, 2 petits producteurs, 1 enfant bénéficiaire de cantines scolaires, 1 participant FFA. Il est à noter que tous les membres de l'équipe se sont conformés au code de conduite pour l'évaluation et aux lignes directrices éthiques pour l'évaluation du Groupe d'évaluation des Nations unies (UNEG).

## Approche d'échantillonnage pour les enquêtes ménages

Les enquêtes quantitatives ont ciblé les ménages bénéficiaires des interventions du paquet intégré de résilience comme unités d'observations au sein des localités sélectionnées. Les chefs de ménages (ou tout autre membre adulte susceptible de répondre au questionnaire) ont été choisis comme des répondants.

Pour déterminer la taille de l'échantillon des ménages, nous avons estimé le nombre total de ménages bénéficiaires des interventions du PAM dans les 20 communes prioritaires de mise en œuvre du paquet intégré de résilience. En l'absence de données chiffrées sur le nombre de bénéficiaires des 20 communes, nous avons considéré un maximum de 20 000 ménages pour avoir un échantillon optimal<sup>97</sup>. Ainsi, la taille de l'échantillon est calculée en utilisant ce nombre de ménages, avec un objectif de précision de 5 % (marge d'erreur) et un seuil de confiance de 95 % La proportion utilisée a été calculée sur la prévalence de l'insécurité alimentaire en 2022 estimée à environ 30 %.

Ainsi, la taille requise de l'échantillon sera déterminée par la formule suivante :

$$n = \frac{t_p^2 \times P(1 - P) \times N}{t_p^2 \times P(1 - P) + (N-1) \times y^2}$$

Avec :

n : taille de l'échantillon.

N : taille de la population cible (20 000).

P : le taux d'exploitation ayant augmenté leur productivité (30 %).

tp : niveau de confiance (au seuil de 95 %tp est égal à 1,96)

y : marge d'erreur d'échantillonnage (5 %).

La taille de l'échantillon total calculé est de 322 ménages, cette taille d'échantillon est suffisante compte tenu de la nature plus exploratoire de l'enquête.

Conformément à la proposition technique et compte tenu des considérations logistiques et sécuritaires, cet échantillon a été réparti entre quatre communes, à savoir Nossombougou, Tamani, Alafia et Gao. Le choix de ces communes reste conforme à l'approche proposée consistant à choisir deux communes performantes

<sup>97</sup> En considérant une taille moyenne de 7 personnes par ménage, on estime le nombre total de ménages bénéficiaires des interventions du PAM à 342 945 en 2023, avec un nombre total 2 400 614 bénéficiaires selon les données de l'ACR 2023

et deux autres moins performantes. En effet, il est ressorti de la revue des rapports d'études précédents que Nossombougou est une commune à succès en termes de convergence, d'où le choix de cette commune comme performante. Par ailleurs, la commune de Alafia a été également citée lors des entretiens préliminaires avec les équipes du PAM comme étant plus performante, ce qui justifie son choix.

En revanche, l'évaluation d'impact sur la résilience a fait ressortir la commune de Gao comme l'une des communes les moins performantes. La commune de Tamani est également considérée comme étant aussi relativement moins performante selon les informations issues de la revue documentaire.

L'échantillon des 322 ménages a été ajusté à 400 afin d'attribuer un échantillon de 100 ménages commune comme indiqué dans la proposition technique. Pour des considérations logistiques et de ressources disponibles, ainsi que du nombre de jours prévus pour les enquêtes, l'échantillon de 100 ménages a été réparti entre 5 villages, à raison de 20 ménages par villages. Le choix des villages et des ménages à enquêter a été fait de manière aléatoire à partir des villages d'intervention fournis par le PAM. L'échantillon des 100 ménages par commune a été stratifié selon le genre des chefs de ménages. Cette stratification selon le genre a été faite à l'image de l'échantillon de la ligne de base de l'évaluation d'impact dont 24 % des chefs de ménages étaient des femmes. Ainsi, dans chaque commune, 75 hommes et 25 femmes ont été prévus, soit 15 hommes chefs de ménages et 5 femmes par village. Aux termes de la phase de collecte des données, 400 ménages ont été enquêtés, dont 123 dirigés par des femmes (31%).

En plus de fournir des informations descriptives, l'échantillon a également été utilisé pour faire des comparaisons sur des variables d'intérêt entre les communautés les plus performantes et les moins performantes. Avec cet objectif en tête, nous avons calculé la différence minimale détectable entre les deux groupes. Etant donné la taille de l'échantillon de 200 ménages disponibles pour chaque type de communautés, ce qui donne un total de 400 ménages, réparties de manière égale entre les plus performantes et les moins performantes, si l'on considère la variable du score de consommation alimentaire (FCS) qui, au départ, avait une valeur moyenne de 40,37 et un écart type de 21,97, nous calculons que l'échantillon sélectionné permet de détecter des différences de 0,281 sd, qui sont conventionnellement considérées entre petites et moyennes.

### **Triangulation des données**

10. La triangulation des données a constitué un principe méthodologique central de l'évaluation. Elle a permis de renforcer la robustesse des constats à travers le croisement de plusieurs sources et perspectives :

- a. Sources documentaires (rapports internes du PAM, données de suivi, documents de politique) ;
- b. Données primaires qualitatives (entretiens, groupes de discussion) issues de différents profils (bénéficiaires, autorités, partenaires) ;
- c. Données quantitatives (enquête ménage), désagrégées par sexe et situation de handicap.

11. La triangulation a également été appliquée à travers les échelles (ménage, communauté, institution locale), les genres (femmes/hommes), les acteurs (partenaires, bénéficiaires, staff PAM) et les instruments (questionnaire, guides d'entretien, FGD). Cette approche a permis de valider les tendances observées, de contextualiser les résultats et de limiter les biais liés à une source unique de données.

## Annexe 4. Matrice d'évaluation

Question d'évaluation					
QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?					
Sous-questions	Indicateurs/mesures	Méthodes de collecte des données	Sources de données/d'information (primaires ou secondaires)	Méthodes d'analyse des données/de triangulation	Disponibilité/e xactitude
1.1. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré de résilience s'est-elle arrimée aux politiques et stratégies nationales existantes ?	<i>Degré d'alignement des activités du paquet intégré de résilience aux politiques et stratégies nationales : CREDD, Politique nationale de la protection sociale, stratégie nationale de pérennisation des cantines scolaires, PRP- AGIR et son plan d'actions, Politique de Développement Agricole, Politique Nationale de Sécurité alimentaire et nutritionnelle (PoISAN), Plan d'actions multisectoriel de Nutrition</i>	Revue documentaire Entretiens semi-structurés	Documents de politiques et de stratégies nationales (CREDD, PDA, PoISAN, PRP – AGIR, Plan d'actions multisectoriel de Nutrition, stratégie nationale de pérennisation des cantines scolaires, politique nationale de protection sociale). Services techniques du gouvernement au niveau national (CSA, ministère de l'Agriculture, Centre national de cantines scolaires, SP PRP-AGIR, Direction générale nutrition, DNAPES).	Examen systématique des documents pour identifier des thèmes clés, des objectifs, et des priorités pour évaluer comment paquet intégré de résilience s'aligne avec les priorités stratégiques nationales.  Analyse thématique de contenu des données issues des entretiens avec les informateurs clés.  Triangulation des différentes sources de données.	3 = Fort

Question d'évaluation					
1.2. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré de résilience s'est-elle arrimée aux politiques et stratégies du PAM ?	Degré d'alignement des activités du paquet intégré de résilience aux politiques du PAM	Revue documentaire Entretiens semi-structurés	Documents de politiques et de stratégies du PAM (CSP, Approche stratégique de résilience, politique Genre). Personnel du PAM (Chef de programme, CDC)	Examen systématique des documents pour identifier des thèmes clés, des objectifs, et des priorités pour évaluer comment paquet intégré de résilience s'aligne avec les priorités stratégiques du PAM  Analyse thématique de contenu des données issues des entretiens avec les informateurs clés.  Triangulation des différentes sources de données.	3 = Fort
1.3. Dans quelle mesure, la conception du paquet intégré est-elle alignée au travail d'autres acteurs intervenant dans le domaine de la résilience (ex. GIZ, FAO, UNHCR...)?	Degré d'alignement des activités du paquet intégré de résilience au travail d'autres intervenants dans le domaine de la résilience	Entretiens semi-structurés	GIZ Agences UN (FAO, OIM, OCHA, UNICEF, UNHCR)	Analyse comparative des données issues des entretiens avec les informateurs clés pour mettre en lumière les différences et similarités de l'approche PIR avec d'autres initiatives dans le domaine de la résilience.  Triangulation des différentes sources de	3 = Fort

Question d'évaluation					
				données.	
1.4. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard du contexte local (y compris la nature et l'ampleur des chocs subis) ?	<p>Quelles sont les mesures d'adéquation de la réponse du PAM aux chocs et crises, spécifiquement identifiées et qui rendent les communautés ciblées plus vulnérables ?</p> <p>Mesure dans laquelle les actifs réhabilités/créés atténuent les chocs identifiés</p>	<p>Groupes de discussion</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Revue documentaire</p>	<p>Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes)</p> <p>Elus locaux</p> <p>Partenaires coopérants</p>	<p>Analyse des contextes dans lesquels le PIR est mis en œuvre.</p> <p>Analyse des besoins des groupes spécifiques (hommes, femmes, résidents, déplacés) en lien avec le PIR.</p> <p>Triangulation des différentes sources de données</p>	3 = Fort
1.5. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à la question de la cohésion sociale et de la paix ?	<p>Niveau de prise en compte de la sensibilité aux conflits dans la conception des activités du paquet intégré de résilience.</p> <p>Nombre d'évaluations d'impact social réalisées.</p> <p>Mesure dans laquelle les différents besoins des personnes déplacées et des communautés ont été pris en compte.</p> <p>Mesure dans laquelle les différents besoins des</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p>	<p>Guide de mise en œuvre du Paquet intégré de résilience</p> <p>Personnel du PAM (Chargé Genre/protection)</p> <p>Partenaires coopérants</p> <p>Elus locaux</p> <p>Bénéficiaires</p>	<p>Analyse croisée des documents de la Politique genre/protection du PAM, du Guide de mise en œuvre du PIR et documents des projets mis en œuvre dans les communes du PIR.</p> <p>Analyse comparative des perceptions des bénéficiaires en fonction des catégories sociales</p> <p>Triangulation des</p>	3 = Fort

Question d'évaluation					
	agriculteurs et des éleveurs ont été pris en compte.			informations issues de l'analyse documentaire et des entretiens semi-structurés	
1.6. Dans quelle mesure la composante gestion foncière a-t-elle été appréhendée de manière appropriée au regard du contexte local ?	<p>Existence de mécanismes pour le choix consensuel de sites et la sécurisation des parcelles utilisées.</p> <p>Nombre d'études de gestion foncière réalisées.</p> <p>Modalités de gestion foncière établies.</p> <p>Mécanisme de coordination intracommunautaire pour la gestion des terres.</p> <p>Mécanismes de coordination intercommunale pour la gestion foncière.</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Groupes de discussion</p> <p>Entretiens semi-structurés</p>	<p>Documents PCP</p> <p>Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes)</p> <p>Comités de suivi des FFA</p> <p>Groupements bénéficiaires des activités SAMS (sites maraîchers)</p> <p>Elus locaux</p> <p>Partenaires coopérant</p>	<p>Examen des documents de PCP et des rapports études pour analyser la problématique de la gestion foncière en lien avec les interventions du PIR (FFA/SAMS).</p> <p>Analyse comparative des perceptions des bénéficiaires en fonction des catégories sociales</p> <p>Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires (Entretiens semi-structurés et groupes de discussions)</p>	3 = Fort
1.7. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence	<p>Niveau de décalage entre la planification et la mise en œuvre effective des programmes</p> <p>Capacité d'adaptation du PAM et de ces partenaires</p>	<p>Groupes de discussion</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Revus des rapports de fin</p>	<p>Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI)</p> <p>Chargés d'activités PAM</p> <p>Partenaires coopérants</p>	<p>Analyse comparative des périodes de mise en œuvre des activités par rapport au calendrier opportun (agricole et scolaire)</p> <p>Comparaison des délais</p>	3 = Fort

Question d'évaluation					
de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid) ?	coopérants aux aléas.	d'année - mise en œuvre		de réalisation des activités par rapport à la planification  Analyse des facteurs externes qui entravent la mise en œuvre des activités	
QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?					
Sous-questions	Indicateurs/mesures	Méthodes de collecte des données	Sources de données/d'information (primaires ou secondaires)	Méthodes d'analyse des données/de triangulation	Disponibilité/e xactitude
2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?	Proportion de bénéficiaires qui pensent que les activités du PIR répondent à leurs besoins en termes de capacités à faire face aux chocs en lien avec les conflits, l'insécurité et le changement climatique  Mesure dans laquelle les actifs réhabilités/créés ont été identifiés via l'approche 3A/mentionnés dans les plans communautaires  Degré de compréhension	Groupes de discussion  Entretiens semi-structurés  Enquêtes ménages	Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes)  Partenaires Coopérants  Services techniques déconcentrés (DRA, DRDSES, DRACPN, DRPFEP)  Personnel du PAM (chargés de programme)  Bénéficiaires	Analyse des contextes dans lesquels le PIR est mis en œuvre.  Analyse des besoins des groupes spécifiques (hommes, femmes, résidents, déplacés) en lien avec le PIR.  Analyse comparative du niveau de compréhension des différents participants des interventions du PIR	3 = Fort

Question d'évaluation					
	de l'approche planification communautaire participative par les partenaires coopérants et les services techniques de l'Etat. Mesure dans laquelle les autorités/communautés locales ont participé au processus de planification.			Triangulation des différentes sources de données	
2.2. Les communautés à la base sont-elles impliquées de manière effective et adéquate au travers de mécanismes de planification communautaire participative – PCP ?	Existence de mécanismes favorisant l'implication des communautés à la PCP. Niveau de participation des différents groupes sociaux à ces PCP.	Revue documentaire Groupes de discussion Entretiens semi-structurés	Rapports de PCP du PAM Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI) Partenaires coopérant Elus locaux	Examen des documents de PCP pour identifier et analyser les niveaux d'implication des acteurs locaux. Analyse comparative du niveau de participation/implication des différents participants des interventions du PIR Analyse et triangulation des données par catégorie de bénéficiaires	3 = Fort

Question d'évaluation					
<p>2.3. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité ?</p>	<p>Niveau de prise en compte de l'égalité des sexes dans les activités du paquet intégré résilience dans la conception.</p> <p>Mesure dans laquelle les activités du paquet intégré de résilience prennent en compte l'autonomisation des femmes.</p> <p>Nombre d'évaluations des besoins spécifiques au genre ou analyses des obstacles.</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Enquêtes ménages</p>	<p>Guide de mise en œuvre du Paquet intégré de résilience</p> <p>Politique genre du PAM</p> <p>Elus locaux</p> <p>Personnel du PAM (Chargé Genre/protection)</p> <p>Bénéficiaires du paquet intégré (notamment les femmes).</p>	<p>Analyse croisée des documents de la Politique genre/protection du PAM, du Guide de mise en œuvre du PIR et documents des projets mis en œuvre dans les communes du PIR.</p> <p>Analyse comparative des besoins des perceptions des bénéficiaires en fonction des catégories sociales</p> <p>Triangulation des informations issues de l'analyse documentaire et des entretiens semi-structurés</p>	<p>3 = Fort</p>
<p>2.4. L'approche de ciblage des bénéficiaires du paquet intégré est-elle équitable et inclusive c'est-à-dire tient-elle compte des différents groupes de vulnérabilité (jeunes, femmes, réfugiés, déplacés, résidents etc.) ?</p>	<p>Le degré d'intégration du genre dans le ciblage (besoins des jeunes, femmes, hommes et autres personnes discriminées)</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Groupes de discussion</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Enquêtes ménages</p>	<p>Rapports/Bases de données de ciblage</p> <p>Rapports enquêtes post-ciblage</p> <p>Comités de ciblage communautaires</p> <p>Comités de redevabilité communautaires</p> <p>Chargés d'activités PAM</p>	<p>Analyse croisée des rapports et des bases de données de ciblage</p> <p>Analyse croisée des approches de ciblage à partir de contenus des entretiens semi-structurés</p> <p>Triangulation des</p>	<p>3 = Fort</p>

Question d'évaluation					
			Chef d'Unité RAM Partenaires coopérants	données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires d'entretiens	
2.5. La conception de l'approche intégrée a-t-elle capitalisé les dynamiques locales en matière de genre à travers la prise en compte d'études ou de recherches existantes sur le genre ?	Niveau de prise en compte des dynamiques de genre dans la conception paquet intégré de résilience Études d'analyse des besoins ou des barrières liées au genre Nombre indicateurs spécifiques au genre/à l'inclusion	Revue documentaires  Entretiens semi-structurés	Rapports d'études et de recherches  Chargés d'activités PAM Chef de programme PAM	Examen des rapports d'études et recherches en lien avec la dynamique de genre et les interventions du PIR  Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires d'entretiens	3 = Fort
QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?					
Sous-questions	Indicateurs/mesures	Méthodes de collecte des données	Sources de données/d'information (primaires ou secondaires)	Méthodes d'analyse des données/de triangulation	Disponibilité/exactitude
3.1. Dans quelle mesure est-ce que l'assistance alimentaire et nutritionnelle a été mise en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et a-t-elle amélioré l'accès des	Niveau de réalisation des activités du paquet de résilience. Mesure dans laquelle les extrants contribuent aux résultats escomptés.	Revue documentaire Entretiens semi-structurés Observation	Rapports du PAM et des partenaires coopérants Partenaires coopérants Chargés d'activité PAM Chef de sous-bureaux PAM	Analyse croisée des résultats atteints par rapport aux résultats prévus Analyse des perspectives des participants sur le niveau de réalisation des	3 = Fort

Question d'évaluation					
populations ciblées à une alimentation suffisante et nutritive en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?				résultats Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires (entretiens semi-structurés)	
3.2. Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées aux ressources productives ?	Évolution du niveau de disponibilité et d'accès aux ressources naturelles de 2018 à 2024 Nombre d'actifs en ressources naturelles réhabilitées ou créées	Revue documentaire Groupes de discussion Entretiens semi-structurés Observation	Rapports du PAM et des partenaires coopérants Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI) Chargés d'activité PAM (Résilience) Données issues de AIMS Comité de suivi FFA Élus locaux Services techniques déconcentrés (DRACPN, DRPFEP) Partenaires coopérants	Analyse des données géospatiales issues de AIMS Analyse comparative des données d'entretiens sur la disponibilité et l'accès aux ressources naturelles par les différentes catégories sociales Analyse croisée des perspectives du personnel du PAM et des partenaires coopérants ; ainsi que des groupes de bénéficiaires sur le niveau de réalisation des activités et d'atteinte des	3 = Fort

Question d'évaluation					
				<p>résultats</p> <p>Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires (Entretiens semi- structurés et groupes de discussions)</p> <p>Désagrégation des données par groupes sociaux</p>	

Question d'évaluation					
<p>3.3. Dans quelle mesure les activités d'appui agricole d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré la production agro-pastorale des exploitations agricoles ciblées ?</p>	<p>Évolution du niveau de production agro-pastorale de 2018 à 2023</p> <p>Degré de diversification des sources de revenus des bénéficiaires</p> <p>Évolution des revenus/épargnes des ménages</p>	<p>Groupes de discussion</p> <p>Enquêtes ménages</p>	<p>Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI)</p> <p>Ménages bénéficiaires</p>	<p>Analyse comparative des opinions des participants sur l'évolution du niveau de production et la diversification des sources de revenu</p> <p>Analyse descriptive des données d'enquêtes auprès des ménages</p> <p>Triangulation des données primaires (Enquêtes ménages et groupes de discussions)</p> <p>Désagrégation des données par sexe, statut de résidence, etc.</p>	<p>3 = Fort</p>
<p>3.4. Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré sur l'accès à l'éducation et la nutrition des garçons, filles, déplacés, les plus vulnérables ?</p>	<p>Importance des activités d'alimentation scolaire dans les décisions en matière d'éducation</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Groupes de discussion</p> <p>Entretiens semi-structurés</p>	<p>Rapports du PAM et des partenaires coopérants</p> <p>Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI)</p> <p>Responsable de programme au PAM (Résilience)</p> <p>Rapports/données Centre d'animation pédagogique (CAP))</p>	<p>Analyse des tendances des taux des statistiques sur les indicateurs de l'éducation (taux de fréquentation, taux de rétention).</p> <p>Étude des récits des élèves</p> <p>Analyse comparative des</p>	<p>3 = Fort</p>

Question d'évaluation					
			<p>CGS (Comités de gestion scolaires)  Élèves  Directeurs d'écoles/enseignants</p>	<p>opinions des participants sur l'impact des cantines sur les résultats scolaires  Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires (entretiens et groupes de discussion)</p> <p>Désagrégation des données par sexe, statut de résidence, etc.</p> <p>Analyse croisée des perspectives de contenus des entretiens avec le personnel du PAM et des partenaires coopérants ; ainsi que des groupes de discussions avec les bénéficiaires sur le niveau de réalisation des activités et d'atteinte des résultats.</p> <p>Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires (Entretiens</p>	

Question d'évaluation					
				semi-structurés et groupes de discussions)	
3.5. Dans quelle mesure les activités de transferts monétaires (filets sociaux) ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées à l'alimentation et aux services sociaux de base ?	Types activités réalisées dans le cadre des activités pastorales Nombre et types des bénéficiaires des activités pastorales	Revue documentaire Groupes de discussion Entretiens semi-structurés	Rapports du PAM et des partenaires coopérants Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes) Partenaires coopérants Responsable de programme au PAM (Résilience)	Analyse des données secondaires issues de la revue des rapports de mise en œuvre des partenaires coopérants pour comparer niveau de réalisation des activités pastorales et résultats par rapport aux prévisions  Analyse croisée des perspectives des de contenus des entretiens avec le personnel du PAM et des partenaires coopérants ; ainsi que des groupes de discussions avec les bénéficiaires sur le niveau de réalisation des activités et d'atteinte des résultats  Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire	3 = Fort

Question d'évaluation					
				avec les données primaires (Entretiens semi-structurés et groupes de discussions)	
QE4 – IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?					
Sous-questions	Indicateurs/mesures	Méthodes de collecte des données	Sources de données/d'information (primaires ou secondaires)	Méthodes d'analyse des données/de triangulation	Disponibilité/exactitude
4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en	Évolution du minimum acceptable diet pour les enfants 6-23 mois de 2018 à 2023 Evolution minimum dietary diversity pour les FEFA de	Revue documentaire  Groupes de discussion	Bases de données des enquêtes sur la SAN  Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes)  Ménages bénéficiaires	Analyse croisée des données sur les indicateurs de sécurité alimentaire selon le genre et par région.	3 = Fort

Question d'évaluation					
général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : Femmes enceintes et allaitantes (FEFA), hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?	2018 à 2023 Évolution du score de consommation alimentaire des ménages de 2018 à 2023	Enquêtes ménages  Revue des indicateurs de résultats COMET/ACR	Les indicateurs de résultat pour 2018-2023 FCS Nut, CSI, FEI, MAM etc...	Analyse descriptive des données d'enquêtes auprès des ménages  Analyse comparative des principales tendances dans les réponses des participants aux Discussion de groupe sur la situation alimentaire et nutritionnelle des différentes catégories sociales.  Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires (enquêtes ménages et groupes de discussion)  Désagrégation des données par sexe, statut de résidence et statut de pauvreté	
4.2. Quel a été l'impact du paquet intégré sur la cohésion sociale inter et intracommunautaire y	Mesure dans laquelle les activités du paquet intégré ont renforcé la confiance et la coopération entre les	Revue documentaire Groupes de discussion	Rapport de l'évaluation d'impact Rapports du PAM et des partenaires coopérants	Analyse des données secondaires issues de la revue des rapports d'études et d'évaluations	3 = Fort

Question d'évaluation					
compris celle entre agriculteurs et éleveurs ?	communautés, ainsi que la réduction des tensions sociales	Entretiens semi-structurés Enquêtes ménages	Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI) Elus locaux Ménages bénéficiaires	Exploitation des rapports et des contenus des entretiens avec différents groupes cibles sur la cohésion sociale, en tenant du genre, de la classe sociale et des zones géographiques.  Analyse descriptive et croisée des perceptions des bénéficiaires issues des données d'enquêtes auprès des ménages  Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires (Enquêtes ménages et groupes de discussion)  Désagrégation des données par sexe, statut de résidence, etc.	
4.3. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur	Niveau de réduction (ou pas) des stratégies d'adaptation négatives des	Groupes de discussion Entretiens semi-	Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI)	Analyse des opinions des participants sur l'évolution des	3 = Fort

Question d'évaluation					
les stratégies d'adaptations négatives des personnes les plus vulnérables ?	personnes au sein des communautés	structurés Enquêtes ménages	Partenaires coopérants Elus locaux	migrations de détresse  Analyse descriptive et croisée des données d'enquêtes auprès des ménages sur le niveau des migrations, en fonction des caractéristiques sociodémographiques  Triangulation des données primaires (Enquêtes ménages et groupes de discussions)  Désagrégation des données par sexe, statut de résidence, etc.	
4.4. Comment les communautés bénéficiaires perçoivent-elles l'évolution de leurs capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation face aux chocs et facteurs de stress ?	Niveau de perception de la capacité d'adoption des stratégies d'anticipation, de préparation et de réponse aux chocs (conflits, insécurité, chocs climatiques) par les bénéficiaires Évolution des indices de capacités de résilience de	Revue documentaire Groupes de discussion Enquêtes ménages	Bases de données des enquêtes PAM (COMET, MoDA, PDM) Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI) Ménages bénéficiaires	Analyse des tendances des indicateurs de corporatifs de résilience du PAM à partir des bases de données des enquêtes  Analyse des comparatives des	3 = Fort

Question d'évaluation					
	2018 à 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de stratégie d'adaptation alimentaire (rCSI)</li> <li>- Indice de stratégie de moyens d'existence (L-CSI)</li> </ul>			opinions des participants sur les capacités d'anticipation et de réponses des communautés bénéficiaires Analyse descriptive des données d'enquêtes auprès des ménages sur l'adoption des techniques résilientes aux changements climatiques  Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires (enquêtes ménages et groupes de discussions)  Désagrégation des données par sexe, statut de résidence et statut de pauvreté	
4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts	Impacts inattendus rapportés par les bénéficiaires ou observés par l'équipe d'évaluation	Groupes de discussion	Ménages bénéficiaires Elus locaux Partenaires coopérants	Analyse comparative des opinions des participants sur les effets des interventions	3 = Fort

Question d'évaluation					
inattendus (positifs et/ou négatifs) ?				du PIR  Triangulation des données primaires (groupes de discussion) Désagrégation des données par sexe, statut de résidence, etc.	
4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme / femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?	<p>Retour des bénéficiaires sur d'éventuels changements au niveau des inégalités hommes / femmes.</p> <p>Niveau d'attribution d'éventuels changements sur les inégalités hommes / femmes au l'intervention du PAM.</p> <p>Proportion de femmes et de groupes marginalisés inclus dans les programmes (Cash, nutrition, cantine scolaire, FFA/SAMS).</p> <p>Niveau de satisfaction des bénéficiaires des programmes de distribution, désagrégé par sexe.</p> <p>Niveau d'accès aux</p>	<p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Enquête ménage</p>	<p>Bénéficiaires (hommes et femmes séparément)</p> <p>Partenaires coopérants</p> <p>Personnel du PAM</p>	<p>Analyse des témoignages et récits des participants sur les changements induits en matière d'égalité de genre</p> <p>Analyse descriptive et croisée de la perception des bénéficiaires sur des effets des interventions du PIR à partir des données d'enquêtes auprès des ménages</p> <p>Triangulation entre les différents informateurs clés (hommes, femmes, bénéficiaires, partenaires coopérants, etc.)</p>	<p>2 = Passable</p> <p>Étant donné que les activités de résilience ne sont mises en œuvre de manière intégrée que dans certaines régions depuis 2022, il est peu probable que l'équipe d'évaluation puisse constater une évolution significative des inégalités entre hommes et femmes. Ce sujet demeure difficile à faire</p>

Question d'évaluation					
	ressources des femmes, des hommes et les groupes marginalisés				progresser sur une période aussi courte.
<b>QE5 – DURABILITÉ - La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?</b>					
Sous-questions	Indicateurs/mesures	Méthodes de collecte des données	Sources de données/d'information (primaires ou secondaires)	Méthodes d'analyse des données/de triangulation	Disponibilité/e xactitude
5.1. Dans quelle mesure les actifs créés sont-ils maintenus et durables ?	<p>Existence des capacités techniques/mécanismes institutionnels des acteurs locaux pour maintenir les actifs.</p> <p>Capacité financière/technique perçue pour soutenir les interventions.</p> <p>De quelle manière le contexte sécuritaire impacte le maintien et l'utilisation durable des actifs créés ?</p>	<p>Groupes de discussion</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Revue des données de monitoring</p>	<p>Bénéficiaires</p> <p>Comités de suivi FFA</p> <p>Elus locaux</p> <p>Partenaires coopérants</p> <p>Image satellitaires AIM ?</p> <p>Observation</p>	<p>Analyse croisée des influences externes (politiques, économiques, environnementales) qui pourraient affecter la durabilité, à travers l'examen des documents et les contenus des entretiens et des groupes de discussions avec les bénéficiaires et des entretiens avec les autres informateurs clés</p> <p>Triangulation des données des groupes de discussions et des entretiens semi-structurés</p>	3 = Fort

Question d'évaluation					
				Désagrégation des données par groupes sociaux	
5.2. L'approche de convergence et d'intégration est-elle une option viable au vu des capacités institutionnelles existantes, de la motivation et de l'implication des communautés ?	Degré d'appropriation des approches de convergence et d'intégration par les acteurs institutionnels Degré d'implication et d'engagement des communautés dans la planification et d'exécution des activités intégrées	Entretiens semi-structurés	Personnel du PAM Partenaires coopérants Elus locaux	Analyse croisée des opinions du personnel du PAM, des partenaires coopérants et des acteurs locaux sur l'encrage et l'appropriation de l'approche de convergence. Triangulation des données des entretiens semi-structurés	3 = Fort
5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées ont été ou sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales ?	Capacités de maîtrise des outils et approches développées par les acteurs locaux Niveau d'intégration des outils et approches du dans les institutions locales	Groupes de discussion Entretiens semi-structurés	Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI) Comités de ciblage Comité de suivi FFA Partenaires coopérants Chef de programme résilience (PAM) Coordinateur Résilience PAM Services techniques de l'Etat Observation	Analyse des opinions des participants sur les facteurs et enjeux qui influencent l'appropriation des outils et approche PIR  Triangulation des données de groupes de discussion et des entretiens semi-structurés	3 = Fort

Question d'évaluation					
QE6 – EFFICIENCE - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?					
Sous-questions	Indicateurs/mesures	Méthodes de collecte des données	Sources de données/d'information (primaires ou secondaires)	Méthodes d'analyse des données/de triangulation	Disponibilité/exactitude
6.1. Les ressources internes disponibles (humaines et financières) ont-elles été utilisées de manière optimale pour l'atteinte des résultats ?	<p>Disponibilité des ressources humaines suffisantes pour la mise en œuvre</p> <p>Taux d'exécution des budgets et facteurs explicatifs</p> <p>Taux de perte des intrants et facteurs explicatifs</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p>	<p>Rapports financiers</p> <p>Chargé logistique/chaîne d'approvisionnement au PAM</p> <p>Partenaires coopérants</p>	<p>Analyse comparative du taux d'exécution des budgets par rapport aux prévisions à travers l'examen des données budgétaires et des rapports financiers</p> <p>Analyse tendancielle du taux de perte des intrants de 2018 à 2023 et comparaison avec les normes requises en matière de perte</p> <p>Comparaison du nombre de staff existants par rapport aux normes de staff prévu et analyse de facteurs explicatifs</p> <p>Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire</p>	3 = Fort

Question d'évaluation					
				avec les données primaires d'entretiens	
6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) ?	Disponibilité de compétences internes pour la mise en œuvre des activités et la gestion financière Niveau de décalage entre la planification et la mise en œuvre effective des programmes Capacité d'adaptation du PAM et de ces partenaires coopérants aux aléas.	Groupes de discussion Entretiens semi-structurés  Revus des rapports de fin d'année - mise en œuvre	Communautés bénéficiaires (Hommes, Femmes, Jeunes, PDI)  Chargés d'activités PAM Partenaires coopérants	Analyse comparative des périodes de mise en œuvre des activités par rapport au calendrier opportun (agricole et scolaire) Comparaison des délais de réalisation des activités par rapport à la planification  Analyse des facteurs externes qui entravent la mise en œuvre des activités	3 = Fort
<b>QE7 – COHÉRENCE - Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?</b>					
Sous-questions	Indicateurs/mesures	Méthodes de collecte des données	Sources de données/d'information (primaires ou secondaires)	Méthodes d'analyse des données/de triangulation	Disponibilité/exactitude
7.1. Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités a-t-elle capitalisé des possibilités de synergies en interne	Preuves de coordination avec d'autres interventions du PAM Degré de complémentarité	Revus documentaires  Entretiens semi-	Rapports d'études et de recherches  Chargés d'activités PAM	Examen des documents et des contenus d'entretiens pour identifier des domaines de synergie et de	3 = Fort

Question d'évaluation					
avec les autres interventions du PAM (Assistances inconditionnelles d'urgence, ARC-Replica, etc.) ?	entre les activités	structurés	Chef de programme PAM	complémentarité internes Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires d'entretiens	
7.2. Dans quelle mesure les différents processus de ciblage liés aux différentes composantes du paquet intégré se sont révélées intégrées et cohérentes entre elles ?	Degré d'intégration des processus de ciblage des différentes composantes du paquet de résilience Niveau d'adéquation du ciblage géographique	Revue documentaire Entretiens semi-structurés	Rapports/Bases de données de ciblage Rapports enquêtes post-ciblage Chef d'Unité RAM au PAM	Analyse croisée des rapports et des bases de données de ciblage Analyse du niveau d'intégration du ciblage à travers les contenus des entretiens des entretiens semi-structurés Triangulation des données secondaires de l'analyse documentaire avec les données primaires d'entretiens	3 = Fort
7.3. Dans quelle mesure le PAM a-t-il créé ou renforcé des synergies entre les activités du paquet intégré et d'autres interventions menées par des acteurs externes ?	Preuves de coordination avec d'autres interventions du PAM et présence dans des cadres de coordination Preuve des synergies créées	Revue documentaire Entretiens semi-structurés	Rapports projets conjoints Responsable de programme de résilience au PAM Chef de programme PAM Agences UN (FAO, OIM, OCHA, UNICEF, UNHCR)	Examen des documents et des contenus d'entretiens pour identifier des domaines de synergie et de complémentarité externes Triangulation des données secondaires de	3 = Fort

Question d'évaluation					
				l'analyse documentaire avec les données primaires d'entretiens	
7.4. Comment s'est traduite la transition entre l'urgence et la résilience ?	Niveau d'intégration des interventions d'urgence et de résilience Évolution du ratio entre programmation/financement d'urgence et de résilience	Entretiens semi-structurés	Chef de programme Chef d'unité Résilience/chargé de programme résilience Conseiller régional résilience	Analyse de contenus des entretiens des entretiens semi-structurés	3 = Fort

# Annexe 5. Outils de collecte des données

	<h2>Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience</h2>
<b>GRILLE D'OBSERVATION DES ACTIFS PRODUCTIFS</b>	

**Type d'investigation** : Observation directe

IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom observateur : \_\_\_\_\_

Date de l'observation : \_\_\_\_\_

1. IDENTIFICATION DE L'ACTIF :	
Type d'actif	
Localisation	

## 2. UTILISATION DE L'ACTIF :

Type d'activités réalisées autour de l'actif	
Nombre d'utilisateurs de l'actif (au moment du passage)	
Nombre de personnes formées à l'utilisation de l'actif	

## 3. ETAT DE L'ACTIF PRODUCTIF :

État général (bon, moyen, mauvais)	
Signes d'usure ou de détérioration	
Niveau de maintenance/entretien	
Besoins en maintenance immédiate	

Observations générales :



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

GUIDE D'ENTRETIEN - AGENCES DES NATIONS UNIES

**Cibles :** FAO, OIM, OCHA, UNICEF, UNHCR

**Type d'investigation :** Entretien semi - structuré

« Consentement éclairé »

**A l'Enquêteur :** Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

## SALUTATIONS USUELLES

### PRESENTATION DE L'EQUIPE

Nous travaillons sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante, si vous êtes disposé à vous impliquer.

#### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus 45 mn.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment et sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI / \_\_\_ / NON / \_\_\_ /
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra :** Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI / \_\_\_ / NON / \_\_\_ /

#### IDENTIFICATION

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enquêté : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Agence : \_\_\_\_\_

Fonction/Poste : \_\_\_\_\_

Contact téléphone : \_\_\_\_\_

**Quelle est la nature de collaboration entre votre agence et le PAM ?**

**Quelle connaissance avez-vous de l'approche du paquet intégré de résilience du PAM ?**

**QE7 – Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?**

**7.3. Dans quelle mesure le PAM a-t-il créé ou renforcé des synergies entre les activités du paquet intégré et d'autres interventions menées par des acteurs externes ?**

- Dans quelles zones géographiques ou fonctionnelles le travail du PAM et de votre organisation se chevauche-t-il ou est-il complémentaire ?
- Comment la coordination entre vos interventions et celles du PAM a-t-elle été assurée ?
- Quels sont les mécanismes ou les plateformes de coordination qui existent pour faciliter les synergies entre vos interventions et celles du PAM ?
- Pouvez-vous fournir des exemples concrets de synergie avec le PAM ?
- Comment cette synergie a-t-elle contribué à améliorer l'efficacité et l'impact des interventions ?

**Impressions générales**

- De façon générale, quelles sont vos impressions sur la collaboration, la coordination et la synergie d'action entre votre organisation et les interventions du paquet de résilience du PAM au Mali ?
- Quels ont été les succès et les points à améliorer de cette collaboration, coordination et de synergies d'action ?
- Quels sont les défis dans la collaboration, la coordination et les synergies avec le PAM ?
- Quelles sont vos recommandations pour une meilleure coordination et synergie ?



# Evaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE D'ENTRETIEN - HISTOIRES DE VIE INDIVIDUELLES

**Cibles** : bénéficiaires des activités du paquet intégré de résilience

**Type d'investigation** : Entretien semi-structuré

« Consentement éclairé

**A l'Enquêteur** : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

### SALUTATIONS USUELLES

#### PRESENTATION DE L'EQUIPE

Nous travaillons sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposé à vous impliquer.

#### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- *Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus 45 mn.*
- *La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.*

*Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?*

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra** : *Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.*

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

#### IDENTIFICATION

1. Nom et prénom :
2. Sexe :

3. Âge :
4. Activité principal actuelle :
5. Statut matrimonial :
6. Niveau d'éducation :
7. Ecole (pour les élèves) :
8. Statut de résidence (Résident, PDI, Rapatrié, Réfugié) :
9. Situation de handicap :

### **HISTOIRES INDIVIDUELLES**

1. Depuis combien de temps vous ou votre ménage participez-vous aux activités ? A quelles activités avez-vous participé ?
2. Pouvez-vous me parler un peu de votre vie avant votre participation aux activités ?
  - o Comment était votre situation (alimentaire, nutritionnelle, production agricole, revenu ou performance scolaire) avant votre participation aux activités, et en quoi est-elle différente ?
3. Quels changements avez-vous connu depuis que vous participez aux activités ?
  - o Quels changements avez-vous vécu spécifiquement ? Donnez des exemples concrets ?
  - o Du fait de ces changements, y a-t-il des choses que vous faites ou avez maintenant et que vous ne faisiez pas ou n'aviez pas auparavant ? Si oui, lesquelles ?
  - o Pensez-vous que ces changements sont seulement dus aux activités de PAM ou bien d'autres activités y ont contribué ? Si d'autres ont contribué, jusqu'à quel pourcentage ?
4. Parmi ces changements, lequel est le plus important et pourquoi ?
5. Pouvez-vous nous parler des activités spécifiques qui ont contribué à améliorer votre situation (alimentaire, nutritionnelle, production agricole, revenu ou performance scolaire, diversification des sources de revenus des ménages, augmentation de l'épargne, etc.) et comment ?
6. En quoi pensez-vous que votre vie serait différente si vous n'aviez pas participé aux activités ?
7. Quelles améliorations suggérez-vous pour les activités ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - ENSEIGNANTS ET DIRECTEURS D'ÉCOLE

Type d'investigation : Discussion de groupe (Groupe mixte : Hommes et Femmes)

« Consentement éclairé

A l'enquêteur : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer la discussion de Groupe.

### SALUTATIONS USUELLES

#### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

#### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus 60 mn.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer la discussion ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre Groupe

Les participants aux FGD répondront : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/      NON /\_\_\_/

IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_

Date de la Discussion de Groupe : \_\_\_\_\_

Type de groupe : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				

06				
07				
08				
09				
10				

**QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?**

1.3. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité ?

Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire répondent-ils aux besoins de l'école/des enfants au regard du contexte de votre localité ?

Comment les activités des cantines scolaires intègrent les besoins spécifiques des groupes vulnérables et marginalisés, notamment les enfants en situation de handicap, des PDI et réfugiés ?

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?**

2.4. L'approche de ciblage des bénéficiaires du paquet intégré est-il équitable et inclusif c'est-à-dire tient-il compte des différents groupes de vulnérabilité (jeunes, femmes, réfugiés, déplacés, résidents etc.)

- Les critères de ciblage tiennent-ils compte des besoins spécifiques des filles, des garçons, des réfugiés, des déplacés et des résidents ? Si oui, comment ?
- Les groupes vulnérables ont-ils été consultés et impliqués dans le processus de définition des critères de ciblage ? Si oui, expliquez le processus.

**QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

3.4. Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré sur l'accès à l'éducation et la nutrition des garçons, filles, déplacés, les plus vulnérables ?

- Comment les activités de cantines scolaires ont-elles amélioré la fréquentation et la rétention scolaires pour les garçons et les filles ?
- Comment les activités ont-elles soutenu l'accès à l'éducation pour les enfants déplacés et les plus vulnérables ?

**QE4 - IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur l'évolution de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?

- Comment les Cantines ont – t – elles amélioré l'accès des élèves à la nourriture ?
- De façon spécifique, comment les cantines scolaires ont amélioré la situation alimentaire des enfants issus des groupes vulnérables, comme les PDI, les réfugiés et les enfants en situation de handicap ?

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

- Y a-t-il eu des bénéfices imprévus résultant de la mise en œuvre des activités de cantines ? Si oui, lesquels ?
- Avez- vous identifié des avantages supplémentaires qui n'étaient pas initialement prévus ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il eu des conséquences négatives imprévues résultant de la mise en œuvre des activités ? Si oui, donnez des exemples (par exemple, tensions sociales, impacts environnementaux non anticipés)
- Comment ces impacts négatifs ont-ils été identifiés et gérés ?

4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme / femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?

- Quelles interventions ont ciblé spécifiquement les besoins des enfants déplacés et des groupes vulnérables ?
- Y a-t-il des initiatives spécifiques pour encourager la scolarisation des filles et des enfants vulnérables ? Si oui, lesquelles

**QE6 – Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)

- Les activités des cantines ont-elles été réalisées selon le calendrier de l'année scolaire ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités ? Si oui, quelles en ont été les conséquences ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - MEMBRES DES CGS, APE ET AME

Type d'investigation : Discussion de groupe (APE/CGS et AME)

« Consentement éclairé

A l'Enquêteur : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer la discussion de Groupe.

### SALUTATIONS USUELLES

#### PRESENTATION DE L'EQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus 60 mn.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer la discussion ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre Groupe

Les participants aux FGD répondront : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_

Date de la Discussion de Groupe : \_\_\_\_\_

Type de groupe : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : H \_\_\_\_\_ F \_\_\_\_\_ JF \_\_\_\_\_ JG \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?**

2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?

- Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire répondent-ils à vos besoins et ceux de l'école/des enfants de votre localité ?
- Comment les besoins des enfants vulnérables et marginalisés comme ceux en situation de handicap, PDI et réfugiés sont pris en compte par les activités de cantines scolaires

2.3. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité ?

Quels mécanismes de consultation ont été utilisés (réunions, enquêtes, groupes de discussion, etc.) dans la planification des activités des cantines scolaires ?

Comment les représentants des groupes de la communauté (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées, groupes marginalisés) ont-ils été représentés dans le processus de consultation ?

Comment les opinions et les besoins des groupes marginalisés ont-ils été pris en compte dans le processus de consultation ?

Quels rôles spécifiques avez-vous joué dans la planification et à la mise en œuvre des activités de cantine ?

2.4. L'approche de ciblage des bénéficiaires du paquet intégré est-il équitable et inclusif c'est-à-dire tient-il compte des différents groupes de vulnérabilité (jeunes, femmes, réfugiés, déplacés, résidents etc.)

- Y a-t-il des mécanismes en place pour s'assurer que les critères de ciblage ne favorisent pas un groupe au détriment d'un autre ? Si oui, lesquels ?
- Les critères de ciblage tiennent-ils compte des besoins spécifiques des filles, des garçons, des réfugiés, des déplacés et des résidents ? Si oui, comment ?
- Les groupes vulnérables ont-ils été consultés et impliqués dans le processus de définition des critères de ciblage ? Si oui, expliquez le processus.

**QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

3.3. Dans quelle mesure les activités d'appui agricole d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré la production agro-pastorale des exploitations agricoles ciblées ?

- Des actifs ont-ils été créés pour votre école ? Si oui, quels types d'actifs ont été créés ?
- La cantine de l'école a-t-elle des liens avec des fournisseurs locaux/des petits agriculteurs ? Sur quoi porte cette collaboration ?
- Comment les cantines scolaires ont contribué à la sécurité alimentaire des ménages ?

3.4. Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré sur l'accès à l'éducation et la nutrition des garçons, filles, déplacés, les plus vulnérables ?

- Comment les activités de cantines scolaires ont-elles amélioré la fréquentation et la rétention scolaires pour les garçons et les filles ?
- Comment les activités ont-elles soutenu l'accès à l'éducation pour les enfants déplacés et les plus vulnérables ?
- Comment les Cantines ont-elles amélioré l'accès des élèves à la nourriture ?
- De façon spécifique, comment les cantines scolaires ont amélioré la situation alimentaire des enfants issus des groupes vulnérables, comme les PDI, les réfugiés et les enfants en situation de handicap ?

**QE4 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.2. Quel a été l'impact du paquet intégré sur la cohésion sociale inter et intracommunautaire y compris celle entre agriculteurs et éleveurs ?

- Des actifs ont-ils été créés pour votre école ? Si oui, quels types d'actifs ont été créés ?
- La cantine de l'école a-t-elle des liens avec des fournisseurs locaux/des petits agriculteurs ? Sur quoi porte cette collaboration ?
- Comment les activités de cantine scolaire ont-elles contribué à renforcer la solidarité et la coopération au sein de votre communauté ?
- Quels résultats tangibles ont été observés en termes de cohésion sociale grâce aux activités de cantine scolaire ?

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

- Y a-t-il eu des bénéfices imprévus résultant de la mise en œuvre des activités de cantines ? Si oui, lesquels ?
- Avez-vous identifié des avantages supplémentaires qui n'étaient pas initialement prévus ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il eu des conséquences négatives imprévues résultant de la mise en œuvre des activités ? Si oui, donnez des exemples (par exemple, tensions sociales, impacts environnementaux non anticipés)
- Comment ces impacts négatifs ont-ils été identifiés et gérés ?

4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme / femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?

- Y a-t-il des initiatives spécifiques pour encourager la scolarisation des filles et des enfants vulnérables ? Si oui, lesquelles
- Des interventions ont-elles ciblé spécifiquement les besoins des enfants déplacés et des groupes vulnérables ? si oui, lesquelles ?

**QE5 – La conception et la mise en œuvre de l’approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d’autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d’autres partenaires ?**

5.1. Dans quelle mesure les actifs créés sont-ils susceptibles d’être maintenus et durables ?

- Votre Comité a-t-il les capacités techniques pour gérer et entretenir ces actifs ? Si oui, quelles capacités disposez-vous ? Comment ces capacités sont mises pratiques pour assurer la gestion et l’entretien de la cantine ?
- Y a-t-il eu des formations ou des programmes de renforcement des capacités pour assurer une gestion efficace des cantines ? Si oui, quels types de formation ont-vous reçus ?
- Quels sont les mécanismes en place au sein de votre communauté pour mobiliser des ressources financières afin d’assurer la continuité des cantines ?
- Quels sont les mécanismes de participation communautaire en place pour assurer la gestion durable des cantines ?
- Existe-t-il un soutien institutionnel (par exemple, des plans locaux, budget local, des partenariats) pour maintenir les cantines ? Si oui, de quel soutien institutionnel bénéficiez-vous pour le maintien des activités ?
- De quelle manière l’insécurité dans la zone pourrait-elle impacter le maintien et l’utilisation des cantines sur la durée ?

**QE6 – Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l’atteinte de résultats ?**

6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d’actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l’influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)

- Les activités de cantine scolaire ont-elles été réalisées selon le calendrier de l’année scolaire ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités ? Si oui, quelles en ont été les conséquences ?
- De quelle manière l’octroi des fonds pour les cantines scolaires a-t-il été effectué de manière régulière et en temps opportun ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - ÉLÈVES

Type d'investigation : Discussion de groupe (Elèves : Filles/Garçons)

« Consentement éclairé

A l'Enquêteur : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer la discussion de Groupe.

### SALUTATIONS USUELLES

#### PRESENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

#### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus 60 mn.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer la discussion ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre Groupe

Les participants aux FGD répondront : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

#### IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_

Date de la Discussion de Groupe : \_\_\_\_\_

Type de groupe : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : H \_\_\_\_\_ F \_\_\_\_\_ JF \_\_\_\_\_ JG \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

**QE2 - PERTINENCE.** Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?

2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?

- Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire répondent-ils à vos besoins ?
- Comment les besoins des enfants vulnérables et marginalisés comme ceux en situation de handicap, PDI et réfugiés sont pris en compte par les activités de cantines scolaires

**QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

3.4. Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré sur l'accès à l'éducation et la nutrition des garçons, filles, déplacés, les plus vulnérables ?

- Comment les activités de cantines scolaires ont-elles amélioré la fréquentation et la rétention scolaires pour les garçons et les filles ?
- Comment les activités ont-elles soutenu l'accès à l'éducation pour les enfants déplacés et les plus vulnérables ?
- Comment les Cantines ont-elles amélioré l'accès des élèves à la nourriture ?
- De façon spécifique, comment les cantines scolaires ont amélioré la situation alimentaire des enfants issus des groupes vulnérables, comme les PDI, les réfugiés et les enfants en situation de handicap ?

**QE4 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme / femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?

- Y a-t-il des initiatives spécifiques pour encourager la scolarisation des filles et des enfants vulnérables ? Si oui, lesquelles
- Des interventions ont-elles ciblé spécifiquement les besoins des enfants déplacés et des groupes vulnérables ? si oui, lesquelles ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - COMITES DE CIBLAGE ET COMITES DE REDEVABILITE

Type d'investigation : Discussion de groupe (groupe mixte : Hommes et Femmes)

« Consentement éclairé

A l'Enquêteur : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

SALUTATIONS USUELLES

### PRESENTATION DE L'EQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus 60 mn.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

La personne enquêtée répondra : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

### IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Type de groupe : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : H \_\_\_\_\_ F \_\_\_\_\_ JF \_\_\_\_\_ JG \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?**

2.3. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à l'égalité des sexes, l'autonomisation des

## femmes et l'équité ?

- Quels mécanismes de consultation ont été utilisés (réunions, enquêtes, groupes de discussion, etc.) dans la planification des activités ?
  - Quels groupes de la communauté (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées, groupes marginalisés) ont-ils été représentés dans le processus de consultation ?
  - Comment les opinions et les besoins des groupes marginalisés ont-ils été pris en compte ?
  - Y a-t-il eu des mécanismes en place pour recueillir les retours d'information des communautés tout au long du projet ? Si oui, quels sont ces mécanismes ?
  - Y a-t-il eu des retours réguliers aux communautés sur la mise en œuvre des activités ?
  - Comment ces retours ont-ils été utilisés pour ajuster et améliorer les activités du projet ?

## 2.4. L'approche de ciblage des bénéficiaires du paquet intégré est-il équitable et inclusif c'est-à-dire tient-il compte des différents groupes de vulnérabilité (jeunes, femmes, réfugiés, déplacés, résidents etc.)

- Y a-t-il des mécanismes en place pour s'assurer que les critères de ciblage ne favorisent pas un groupe au détriment d'un autre ? Si oui, lesquels ?
- Les critères de ciblage tiennent-ils compte des besoins spécifiques des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés et des résidents ? Si oui, comment ?
- Les groupes vulnérables ont-ils été consultés et impliqués dans le processus de définition des critères de ciblage ? Si oui, expliquez le processus.
- De quelle manière leur participation a-t-elle contribué à rendre les critères plus inclusifs et adaptés à leurs besoins ?

## QE4 - IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?

### 4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme / femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?

- Y a-t-il eu des initiatives spécifiques pour encourager la participation des femmes ? Si oui, lesquelles ?
- Y a-t-il eu des changements dans la perception des rôles de genre suite à l'intervention du PAM ? Si oui, quels sont les changements que vous avez perçus ?

## QE5 - DURABILITÉ - La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?

5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales ?

- Quels rôles spécifiques votre comité joue-t-il dans la planification et à la mise en œuvre des activités (FFA, SAMS, Cantine scolaire, ciblage communautaire des bénéficiaires, nutrition) ?
- Quels sont les instruments et les compétences que vous disposez pour bien jouer ces rôles ?

**QE6 – Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)

- Les activités du PAM ont-elles été réalisées selon le calendrier prévu, en tenant compte des périodes critiques (comme l'année scolaire, le calendrier agricole, les périodes de soudure) ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités ? Si oui, comment expliquez-vous ces retards ?
- Quelles ont été les conséquences de ces retards sur les interventions dans votre localité ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - COMITES DE SUIVI DES FFA

Type d'investigation : Discussion de groupe (groupe mixte : Homme et femme)

« Consentement éclairé

A l'Enquêteur : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

SALUTATIONS USUELLES

### PRESENTATION DE L'EQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus 60 mn.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI / \_\_\_ /    NON / \_\_\_ /
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

La personne enquêtée répondra : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI / \_\_\_ /    NON / \_\_\_ /

### IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_  
 Cercle : \_\_\_\_\_  
 Commune : \_\_\_\_\_  
 Village : \_\_\_\_\_  
 Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_  
 Date de l'entretien : \_\_\_\_\_  
 Type de groupe : \_\_\_\_\_  
 Nombre de participants : \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

**QE1 - ADÉQUATION.** Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?

1.6. Dans quelle mesure la composante gestion foncière a-t-elle été appréhendée de manière appropriée au regard du contexte local ?

- Comment les terres ou espaces utilisés dans le cadre des activités FFA ont-ils été choisis ? Y a-t-il eu des consultations avec les communautés pour identifier ces sites ? Si oui, comment ces consultations se sont-elles déroulées ?
- Pensez-vous que toutes les couches sociales locales ont été écoutées lors du choix des sites ? Si oui ou non, pourquoi/comment ?

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?**

2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?

- Quels types de chocs (économiques, climatiques, sociaux) ont affecté la communauté récemment ?
- Dans quelle mesure les actifs créés répondent-ils aux besoins identifiés des différents groupes au regard de la nature et de l'impact des chocs ?
- Dans quelle mesure les différents groupes ont-ils été consultés lors de la création des actifs ?
- Comment les besoins spécifiques des groupes marginalisés ont-ils été intégrés dans le processus de création des actifs ?

**QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

3.2. Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées aux ressources productives ?

- Comment les activités FFA ont-elles amélioré la disponibilité et l'accès des ressources naturelles telles que l'eau et les terres cultivables ?
- Y a-t-il des mesures spécifiques pour garantir que des groupes vulnérables (ménages très pauvres, réfugiés, déplacés, personnes en situation de handicap) bénéficient équitablement des ressources disponibles (terres cultivables, eau) ? Si oui, lesquelles ?
- Comment les activités ont-elles amélioré l'accès des femmes à la terre ? Expliquez avec des exemples concrets

**QE4 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.4. Comment les communautés bénéficiaires perçoivent-elles l'évolution de leurs capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation face aux chocs et facteurs de stress ?

- Avez-vous des exemples d'événements catastrophiques survenus au cours des 3 dernières années ? Si oui, lesquels et comment avez-vous fait face à ces événements ?
- Quand survient une crise (conflits, sécheresse, inondations, dégâts sur les cultures, épizooties, etc.), quelles sont les stratégies que vous adoptez pour y faire face ?
- Comment les femmes participent-elles aux décisions concernant les stratégies pour préparer ou répondre aux crises ? Qu'en est-il des jeunes ?
- De quelle manière les stratégies communautaires pour préparer ou répondre aux crises prennent-elles en compte les préoccupations des groupes vulnérables (personnes en situation de handicap, Personnes déplacées internes)

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

- Y a-t-il eu des bénéfices imprévus résultant de la mise en œuvre des activités FFA ? Si oui, lesquels ?
- Avez-vous identifié des avantages supplémentaires qui n'étaient pas initialement prévus ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il eu des conséquences négatives imprévues résultant de la mise en œuvre des activités FFA ? Si oui, donnez des exemples (par exemple, tensions sociales, impacts environnementaux non anticipés)
- Comment ces impacts négatifs ont-ils été identifiés et gérés ?

4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme / femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?

- Y a-t-il eu des initiatives spécifiques pour encourager la participation des femmes dans la mise en place des actifs communautaires ? Si oui, lesquelles ?
- Y a-t-il eu des initiatives spécifiques pour encourager la participation des groupes vulnérables (*PDI, réfugiés, retournés, femmes chefs de ménages, chefs de ménages sans soutien/bras valide, chefs de ménage avec handicap ou maladie handicapante*) dans la mise en place des actifs communautaires ? Si oui, lesquelles ? spécifier par type de groupe vulnérable avec des exemples concrets
- Quels sont les actifs ayant facilité la mise en place d'activités génératrices de revenus pour les femmes de votre communauté ?

**QE5 – La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?**

### 5.1. Dans quelle mesure les actifs créés sont-ils susceptibles d'être maintenus et durables ?

- Dans quelle mesure la création des actifs tient-elle compte des conditions environnementales locales ?
- Quelles capacités disposez – vous pour gérer et entretenir ces actifs? Comment ces capacités sont mises pratiques?
- Y a-t-il eu des formations ou des programmes de renforcement des capacités pour assurer une gestion efficace des actifs ? Si oui, quels types de formation ont – vous reçus ?
- Quels sont les mécanismes en place au sein de votre communauté pour mobiliser des ressources financières afin d'assurer l'entretien des actifs ?
- Quels sont les mécanismes de participation communautaire en place pour assurer la gestion durable des actifs ?
- Existe-t-il un soutien institutionnel (par exemple, des plans locaux, budget local, des partenariats) pour maintenir les actifs ? Si oui, de quel soutien institutionnel bénéficiez – vous pour le maintien des activités ?
- De quelle manière l'insécurité dans la zone pourrait- elle impacter le maintien et l'utilisation des actifs sur la durée ?

### **QE6 – Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

### 6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)

- De quelle manière les activités de création d'actifs ont-elles tenu compte du calendrier agricole/saisonnier, des périodes de soudure) ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités ? Si oui, comment expliquez – vous ces retards ?
- Quelles ont été les conséquences de ces retards sur les activités et les communautés ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - PARTICIPANTS AUX TRAVAUX FFA

Type d'investigation : Discussion de groupe (groupes séparés : Femmes, hommes, ménages très vulnérables)

« Consentement éclairé

A l'Enquêteur : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

SALUTATIONS USUELLES

### PRESENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus 60 mn.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

La personne enquêtée répondra : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

### IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Type de groupe : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?**

2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?

- Quels sont les chocs qui ont affecté vos activités économiques et de subsistance au cours des 3 dernières années ?
- Dans quelle mesure les actifs créés répondent-ils à vos besoins au regard de la nature et de l'impact des chocs ?

**QE3 – EFFICACITÉ - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

3.3. Dans quelle mesure les activités d'appui agricole d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré la production agro-pastorale des exploitations agricoles ciblées ?

- Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles amélioré votre production agricole ?
- Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles amélioré la pratique d'élevage dans votre localité ?
- Comment les activités de création d'actifs vous ont aidé à développer d'autres sources de revenus en dehors des sources habituelles ? donnez des exemples concrets

**QE4 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur l'évolution de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?

- Quels types d'impacts les activités de création d'actifs ont eu sur vous en matière d'alimentation et de nutrition ? Expliquez avec des exemples concrets

4.2. Quel a été l'impact du paquet intégré sur la cohésion sociale inter et intracommunautaire y compris celle entre agriculteurs et éleveurs ?

- Comment les activités de création d'actifs ont-elles contribué à renforcer la solidarité et la coopération au sein des communautés ?
- Comment les activités de création d'actifs ont-elles permis de diminuer les conflits entre les membres de votre communauté ?

4.3. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur les stratégies d'adaptations négatives des personnes les plus vulnérables ?

- Les activités ont-elles contribué à réduire les exodes dans votre localité ? Si oui, expliquez avec des exemples concrets ?
- Les activités ont-elles contribué à réduire les pratiques dans votre localité, tels que le vol, le

banditisme, les braquages, etc. ? Si oui, expliquez avec des exemples concrets ?

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

- Y a-t-il eu des bénéfices imprévus résultant de la mise en œuvre des activités de création d'actifs ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il eu des conséquences négatives imprévues résultant de la mise en œuvre des activités ? Si oui, donnez des exemples (par exemple, tensions sociales, impacts environnementaux non anticipés)

**QE6 - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)

- De quelle manière les travaux de création d'actifs productifs ont-ils été alignés avec le calendrier agricole ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités de création d'actifs ? Si oui, comment expliquez-vous ces retards ?
- Quelles en ont été les conséquences ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - BÉNÉFICIAIRES DE CASH TRANSFERT (FILETS SOCIAUX)

Discussion de groupe (groupes séparés : Femmes, hommes)

« Consentement éclairé

**Au Facilitateur :** Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

### SALUTATIONS USUELLES

#### PRESENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

#### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **60 mn**.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra :** Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

#### IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Type de groupe : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux**

## **besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?**

2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?

- Quels sont les chocs qui ont affecté vos activités économiques et de subsistance au cours des 3 dernières années ?
- Dans quelle mesure les transferts monétaires répondent-ils à vos besoins au regard de la nature et de l'impact des chocs ?

## **QE4 - IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur l'évolution de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?

Quelles utilisations faites-vous de l'argent reçu en transfert monétaire ?

Quels impacts les transferts monétaires ont eu sur la situation alimentaire de vos ménages ? en termes de qualité et quantité des repas ? justifier votre réponse ?

4.3. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur les stratégies d'adaptations négatives des personnes les plus vulnérables ?

- Les activités des transferts monétaires ont-elles contribué à réduire les exodes dans votre localité ? Si oui, expliquez avec des exemples concrets ?
- Les activités des transferts monétaires ont-elles contribué à réduire les pratiques dans votre localité, tels que le vol, le banditisme, les braquages, la prostitution, etc. ? Si oui, expliquez avec des exemples concrets ?

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

- Y a-t-il eu des bénéfices imprévus résultant de la mise en œuvre des transferts monétaires dans votre localité ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il eu des conséquences négatives imprévues résultant des transferts monétaires ? Si oui, donnez des exemples (par exemple, tensions sociales, impacts environnementaux non anticipés)

## **QE6 - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour**

## **l'atteinte de résultats ?**

6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)

- A quelle fréquence les distributions monétaires ont-elles été effectuées ?
- Comment les activités des distributions monétaires ont-elles été réalisées en fonction des périodes de soudure ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités de distribution monétaire ? Si oui, quelles en ont été les conséquences ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - BÉNÉFICIAIRES DES ACTIVITÉS DE NUTRITION FEFA

**Type d'investigation** : Discussion de groupe

« Consentement éclairé »

**Au Facilitateur** : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

## SALUTATIONS USUELLES

### PRESENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **60 mn**.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI / \_\_\_ /    NON / \_\_\_ /
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra** : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI / \_\_\_ /    NON / \_\_\_ /

## IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Type de groupe : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Numéro de tél	Fonction/Position
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			

**QE4 - IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur l'évolution de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?

- Quels types d'impacts les activités de distributions de cash/vivres ont eu sur la situation alimentaire et nutritionnelle des femmes et des enfants ?
- Quels types d'activités ont été réalisés pour renforcer les connaissances sur la nutrition et promouvoir les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles ?
- Comment cela permis l'amélioration des pratiques d'alimentation et de nutrition ?
- Avez-vous fait partie d'une activité génératrice de revenus pour améliorer la nutrition ? Si oui lesquelles ? et quels sont les effets sur vos ménages ?

4.2. Quel a été l'impact du paquet intégré sur la cohésion sociale inter et intracommunautaire y compris celle entre agriculteurs et éleveurs ?

- Comment les activités de nutrition (FARN, sensibilisation) ont-elles contribué à renforcer la solidarité et la coopération au sein des communautés ?
- Quels résultats tangibles ont été observés en termes de cohésion sociale grâce aux activités de nutrition ?

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

- Y a-t-il eu des bénéfices imprévus résultant de la mise en œuvre des activités de nutrition dans votre localité ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il eu des conséquences négatives imprévues résultant de la mise en œuvre des activités de nutrition ? Si oui, donnez des exemples (par exemple, tensions sociales, impacts environnementaux non anticipés)

**QE6 - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)

- A quelle fréquence les distributions cash ou d'intrants nutritionnels ont-elles été effectuées ?
- Dans quelle mesure cette fréquence a-t-elle été respectée ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités de distribution monétaire ? Si oui, quelles en ont été les conséquences ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - GROUPEMENTS BÉNÉFICIAIRES DES ACTIVITÉS SAMS (OP FÉMININES ET MIXTES)

**Type d'investigation** : Discussion de groupe (Groupes mixtes et séparés : OP mixtes, OP femmes)

« Consentement éclairé »

**Au Facilitateur** : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

## SALUTATIONS USUELLES

### PRESENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **60 mn**.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra** : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

### IDENTIFICATION

Évaluation du paquet intégré pour la résilience dans les 20 communes prioritaires au Mali de 2018 à 2024.

169

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Type de groupe : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

**QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?**

1.6. Dans quelle mesure la composante gestion foncière a-t-elle été appréhendée de manière appropriée au regard du contexte local ?

Comment les terres ou espaces utilisés comme sites maraîchers ont-ils été choisis ?

Y a-t-il eu des consultations avec les communautés pour identifier ces sites ? Si oui, comment ces consultations se sont-elles déroulées ?

Pensez-vous que toutes les couches sociales locales ont été écoutées lors du choix des sites ? Si oui ou non, pourquoi/comment ?

Quelles sont les dispositions prises pour la sécurisation du statut foncier des sites choisis pour les activités agricoles ?

Dans quelle mesure les activités ont amélioré le statut de propriété foncière des femmes ?

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?**

2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?

- Quels types de chocs (économiques, climatiques, sociaux) ont affecté les activités économiques et de subsistance des membres de votre communauté au cours des 3 dernières années ?
- Dans quelle mesure les activités d'appuis agricoles répondent-elles à vos besoins au regard de la nature et de l'impact des chocs ?
- Dans quelle mesure avez-vous été consulté lors de la mise en place des activités d'appuis agricoles ?

**QE3 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens**

## **d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

**3.3. Dans quelle mesure les activités d'appui agricole d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré la production agro-pastorale des exploitations agricoles ciblées ?**

- Quels types d'activités ont été menées dans le cadre des activités d'appui agricole ? (Par exemple, formation en agriculture, création de jardins communautaires, ateliers de sensibilisation, essais de nouvelles techniques agricoles, démonstrations de pratiques durables, formations pratiques pour les agriculteurs)
- Ces activités étaient-elles adaptées à vos besoins ? Expliquez
- Quels ont été les résultats tangibles de ces activités ? (Par exemple, augmentation de la production agricole, amélioration de la sécurité alimentaire, renforcement des capacités locales). De manière spécifique, dans quelle mesure la production agricole des femmes est-elle impactée ? Quels facteurs expliquent cela ?
- Pensez-vous que les femmes de votre communauté ont accès à des formations sur les compétences en production agricole et transformation agroalimentaire ? Si oui, expliquez quels types de formation et comment. Si non, expliquez pourquoi ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des activités des jardins africains ?

## **QE4 - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

**4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur l'évolution de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?**

- Quels types d'impacts les activités d'appuis agricoles ont eu sur la situation alimentaire et nutritionnelle des femmes et des enfants ?
- De quelle manière les interventions ont permis la valorisation/transformation des produits locaux ?

**4.2. Quel a été l'impact du paquet intégré sur la cohésion sociale inter et intracommunautaire y compris celle entre agriculteurs et éleveurs ?**

- Comment les activités d'appui agricole ont-elles contribué à renforcer la solidarité et la coopération au sein des communautés ?
- Quels résultats tangibles ont été observés en termes de cohésion sociale grâce aux activités d'appui agricole ?

**4.3. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur les stratégies d'adaptations négatives des personnes les plus vulnérables ?**

- Les activités d'appuis agricoles ont-elles contribué à réduire les exodes dans votre localité ? Si oui, expliquez avec des exemples concrets ?
- Les activités d'appui agricoles ont-elles contribué à réduire les pratiques dans votre localité, tels que le vol, le banditisme, les braquages, la prostitution, etc. ? Si oui, expliquez avec des exemples concrets ?

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

- Y a-t-il eu des bénéfices imprévus résultant de la mise en œuvre des activités d'appuis agricoles ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il eu des conséquences négatives imprévues résultant de la mise en œuvre des activités ? Si oui, donnez des exemples (par exemple, tensions sociales, impacts environnementaux non anticipés)

**QE6 - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)

- De quelle manière les activités d'appuis agricoles ont-elles tenu compte du calendrier agricole ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités ? Si oui, quelles en ont été les conséquences ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE DE DISCUSSION DE GROUPE - PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES (PDI)

**Type d'investigation** : Discussion de groupe (Groupes séparés : PDI Hommes, PDI Femmes)

« Consentement éclairé »

**Au Facilitateur** : Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

SALUTATIONS USUELLES

### PRESENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur une étude qui porte sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposés à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **60 mn**.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer la discussion ?

- OUI / \_\_\_ /    NON / \_\_\_ /
- Si non, remercier et commencer avec un autre Groupe

**La personne enquêtée répondra** : Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI / \_\_\_ /    NON / \_\_\_ /

### IDENTIFICATION

Région : \_\_\_\_\_

Cercle : \_\_\_\_\_  
 Commune : \_\_\_\_\_  
 Village : \_\_\_\_\_  
 Prénom et nom facilitateur : \_\_\_\_\_  
 Date de l'entretien : \_\_\_\_\_  
 Type de groupe : \_\_\_\_\_  
 Nombre de participants : H \_\_\_\_\_ F \_\_\_\_\_ JF \_\_\_\_\_ JG \_\_\_\_\_

N	Nom et Prénom	Sexe	Numéro de tél	Fonction/Position
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?**

2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?

- Quels types de chocs (économiques, climatiques, sociaux) ont affecté vos activités économiques et de subsistance au cours des 3 dernières années ?
- Dans quelle mesure les activités dont vous bénéficiez répondent-elles à vos besoins au regard de la nature et de l'impact des chocs ?
- Dans quelle mesure avez-vous été consulté lors de la mise en place des activités ?
- De quelle manière vos points de vue et préoccupations ont été intégrés dans la mise en place des activités ?

**QE3 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

3.4. Dans quelle mesure les activités de cantine scolaire ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré sur l'accès à l'éducation et la nutrition des garçons, filles, déplacés, les plus vulnérables ?

- Comment les activités ont-elles soutenu l'accès à l'éducation pour les enfants des familles déplacées, réfugiées et retournées ?

**QE4 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.1. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur l'évolution de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et en particulier celle des groupes spécifiques suivants : hommes, femmes, réfugiés, déplacés, retournés, très pauvres, pauvres ?

- Quels types d'impacts les activités (filets sociaux, cantines scolaires, FFA, nutrition) ont eu sur vous en matière d'alimentation et de nutrition ? Expliquez avec des exemples concrets

4.2. Quel a été l'impact du paquet intégré sur la cohésion sociale inter et intracommunautaire y compris celle entre agriculteurs et éleveurs ?

- Comment les activités du PAM (filets sociaux, cantines scolaires, FFA, nutrition) ont-elles influé les relations entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil ? Expliquez avec des exemples concrets

4.3. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-ils influé sur les stratégies d'adaptations négatives des personnes les plus vulnérables ?

- Quels types d'effets les activités du PAM (filets sociaux, cantines scolaires, FFA, nutrition) ont-elles eu sur les déplacements des populations ? Expliquez avec des exemples concrets
- Les activités (filets sociaux, cantines scolaires, FFA, nutrition) ont-elles contribué à réduire les pratiques, tels que le vol, le banditisme, les braquages, la prostitution, etc. ? Si oui, expliquez

avec des exemples concrets ?

4.5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du paquet intégré a-t-elle généré des impacts inattendus (positifs et/ou négatifs) ?

- Y a-t-il eu des bénéfices imprévus résultant de la mise en œuvre des activités du PAM (filets sociaux, cantines scolaires, FFA, nutrition) ? Si oui, lesquels ?
- Y a-t-il eu des conséquences négatives imprévues résultant de la mise en œuvre des activités ? Si oui, donnez des exemples (par exemple, tensions sociales, impacts environnementaux non anticipés)



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL – ELUS LOCAUX

**Cibles :** *Élus locaux*

**Type d'investigation :** Entretien semi - structuré

« *Consentement éclairé* »

**A l'enquêteur :** *Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.*

## SALUTATIONS USUELLES

### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposé à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- *Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **45 mn.***
- *La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.*

*Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?*

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra :** *Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.*

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

### IDENTIFICATION

Région de : \_\_\_\_\_

Cercle de : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_  
Prénom et nom du répondant : \_\_\_\_\_  
Sexe : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Contact téléphone : \_\_\_\_\_

**QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?**

**1.6. Dans quelle mesure la composante gestion foncière a-t-elle été appréhendée de manière appropriée au regard du contexte local ?**

- Comment les terres ou espaces utilisés dans le cadre des activités FFA et du maraîchage ont-ils été choisis ?
- Y a-t-il eu des consultations avec les communautés pour identifier ces sites ? Si oui, comment ces consultations se sont-elles déroulées ?
- Pensez-vous que toutes les couches sociales locales ont été écoutées lors du choix des sites ? Si oui ou non, pourquoi/comment ?
- Quelles sont les dispositions administratives prises au niveau de la mairie pour sécuriser les parcelles de terres utilisées comme sites FFA ou maraîchers ?
- Quels sont les mécanismes en place au sein de la communauté pour la gestion foncière des sites abritant les actifs réalisés ?
- Quels sont les mécanismes de coordination intercommunale pour la gestion foncière par rapport aux sites abritant les actifs réalisés ?

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?**

**2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?**

- Quels types de chocs (économiques, climatiques, sociaux et sécuritaires) ont affecté la communauté au cours des 3 dernières années ?
- Dans quelle mesure les actifs créés répondent-ils aux besoins identifiés des différents groupes au regard de la nature et de l'impact des chocs ?
- Dans quelle mesure les différents groupes ont-ils été consultés lors de la création des actifs
- Comment les besoins spécifiques des groupes marginalisés ont-elles été intégrés dans le processus de création des actifs ?
- En quoi les actifs ont contribué à la mise en œuvre des plans d'actions communaux (PDSEC)

**QE3 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?**

3.2. Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées aux ressources productives ?

- Comment les activités du PAM ont-elles influé sur la disponibilité des ressources naturelles telles que l'eau et les terres cultivables ?
- Dans quelle mesure les activités ont-elles amélioré l'accès des groupes vulnérables (très pauvres, réfugiés, déplacés) aux ressources naturelles ?
- Des mesures spécifiques ont-elles été mises en place pour garantir que ces groupes bénéficient équitablement des ressources disponibles ? Si oui, quelles sont ces mesures ?
- Comment les activités ont-elles influencé l'accès des femmes à la terre ?

**QE5 – La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?**

5.1. Dans quelle mesure les actifs créés sont-ils susceptibles d'être maintenus et durables ?

- Y a-t-il des dispositions au niveau de la mairie pour assurer la durabilité des actifs ? Lesquelles ?
- Existe-t-il un soutien institutionnel (par exemple, des plans locaux, des partenariats) pour maintenir les actifs ? si oui, quel est ce soutien ?
- Y a-t-il des sources de financement durables pour couvrir les coûts d'entretien et de gestion à long terme ? Si oui, d'où provient ce financement ?
- Y a-t-il des mécanismes de suivi et d'évaluation en place pour surveiller l'état des actifs et intervenir ? Si oui, quels sont ces mécanismes ?
- Y a-t-il des plans ou des stratégies pour adapter les actifs aux nouveaux défis ? Comment ces plans sont-ils élaborés et mis en œuvre ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL - PARTENAIRES COOPÉRANTS

### Activité principale :

**Cibles :** G-FORCE, WHH, AMASSA, WVI, CAID, UAVES

**Type d'investigation :** Entretien semi-structuré

« Consentement éclairé »

**A l'enquêteur :** Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

### SALUTATIONS USUELLES

#### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposé à vous impliquer.

#### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **45 mn**.
- La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra :** Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

#### IDENTIFICATION

Région de : \_\_\_\_\_

Cercle de : \_\_\_\_\_  
Date de l'entretien : \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de l'enquêté : \_\_\_\_\_  
Sexe : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Types d'activités (FFA, SAMS, Cantines scolaires, filets sociaux, nutrition) : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Contact téléphone : \_\_\_\_\_00\_\_\_\_\_

### Quels sont les domaines de collaboration entre votre organisation et le PAM ?

#### QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécu alimentaire et nutritionnelle ?

2.1. Dans quelle mesure les activités et produits du paquet intégré de résilience sont-ils appropriés au regard des besoins des communautés et groupes spécifiques (hommes, femmes, garçons, filles, résidents, déplacés internes, retournés, réfugiés, groupes marginalisés) ?

- Dans quelle mesure les actifs créés répondent-ils aux besoins identifiés des différents groupes au regard de la nature et de l'impact des chocs ?
- Dans quelle mesure les différents groupes ont-ils été consultés lors de la création des actifs ?
- Comment les perspectives des groupes marginalisés ont-elles été intégrées dans le processus ?
- Comment les actifs réhabilités/créés ont été identifiés ?

2.4. L'approche de ciblage des bénéficiaires du paquet intégré est-il équitable et inclusif c'est-à-dire tient-il compte des différents groupes de vulnérabilité (jeunes, femmes, réfugiés, déplacés, résidents etc.)

- Quels sont les mécanismes en place pour s'assurer que les critères de ciblage ne favorisent pas un groupe au détriment d'un autre ?
- Comment les critères de ciblage tiennent-ils compte des besoins spécifiques des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés et des résidents ?
- Les groupes vulnérables ont-ils été consultés et impliqués dans le processus de définition des critères de ciblage ? Si oui, comment ?
- Comment leur participation a-t-elle contribué à rendre les critères plus inclusifs et adaptés à leurs besoins ?

#### QE3 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?

3.2. Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées aux ressources productives ?

Comment vos activités avec les PAM ont-elles influé sur la disponibilité des ressources naturelles telles que l'eau et les terres cultivables ?

Dans quelle mesure les activités ont-elles amélioré l'accès des groupes vulnérables (très pauvres, réfugiés, déplacés) à ces ressources naturelles ?

Des mesures spécifiques ont-elles été mises en place pour garantir que ces groupes bénéficient

équitablement des ressources disponibles ? Si oui, quelles sont ces mesures ?  
Comment les activités ont-elles influencé l'accès des femmes à la terre ?

**QE4 – IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme / femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?

- De quelle manière les femmes et les hommes ont-ils bénéficié de manière équitable des interventions du PAM ?
- Y a-t-il eu des initiatives pour réduire les inégalités de genre au sein des communautés ? Si oui, lesquelles ?
- De quelle manière les interventions du PAM ont-elles eu des impacts différents sur les opportunités économiques des hommes et des femmes ?
- De quelle manière les interventions du PAM ont-elles influencé les normes sociales et culturelles concernant le rôle des femmes ?

**QE5 – La conception et la mise en œuvre du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?**

5.2. L'approche de convergence et d'intégration est-elle une option viable au vu des capacités institutionnelles existantes, de la motivation et de l'implication des communautés ?

- De quelles capacités disposent les institutions locales et nationales pour soutenir une approche de convergence et d'intégration ? (Par exemple, compétences techniques, ressources financières, infrastructures)
- Y a-t-il des programmes de renforcement des capacités en place pour combler les lacunes identifiées dans les capacités institutionnelles des acteurs ? Lesquelles ?
- Y a-t-il des structures ou des plateformes de coordination qui facilitent l'intégration des différentes interventions ? Quelles sont ces structures ou plateformes ?
- Dans quelle mesure les communautés locales sont-elles motivées et impliquées dans les initiatives de convergence et d'intégration ?
- Y a-t-il des exemples de participation active des communautés dans la planification et la mise en œuvre des activités ?
- Quels défis ont été rencontrés dans la mise en œuvre de cette approche ?
- Quelles solutions ou adaptations ont été mises en place pour surmonter ces défis et améliorer l'efficacité de l'approche ?

5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales ?

Dans quelle mesure les activités, outils et approches développés dans le cadre du paquet intégré de résilience ont-ils été conçus en tenant compte des spécificités culturelles, sociales et

économiques des communautés locales ?

Les acteurs et les institutions locales ont-ils été impliqués dès le début dans le développement des activités, des outils et des approches ? De quelle manière ?

Dans quelle mesure les acteurs et institutions locales disposent-ils des compétences pour s'approprier ces activités, outils et approches ? Y a-t-il eu des programmes de formation ou de renforcement des capacités pour faciliter cette appropriation ?

Existe-t-il un soutien institutionnel (par exemple, politiques locales, partenariats) pour promouvoir l'appropriation des activités, outils et approches ?

Les institutions locales sont-elles prêtes à intégrer ces éléments dans leurs pratiques et leurs politiques ?

#### **QE6 - Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

##### **6.1. Les ressources internes disponibles (humaines et financières) ont-elles été utilisées de manière optimale pour l'atteinte des résultats ?**

- Comment les tâches et les responsabilités sont réparties entre les membres de l'équipe dans le cadre de la mise en œuvre des activités ?
- Des formations ont-elles été réalisées pour renforcer les compétences du personnel de mise en œuvre des activités du PAM ? Si oui, comment ?
- Avez-vous un mécanisme de suivi et de contrôle en place pour assurer une gestion financière transparente et responsable ? Si oui, comment ce mécanisme fonctionne-t-il ?
- Dans quelle mesure les fonds mis à votre disposition sont-ils décaissés à temps ?
- Les fonds octroyés par le PAM ont-ils été utilisés conformément aux budgets et aux plans établis ? Expliquez
- Quelles stratégies ont été mises en place pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles ?
- Quels sont les efforts que vous avez entrepris pour minimiser les gaspillages et maximiser l'impact des ressources utilisées ?
- Des indications d'utilisation abusive ou de fraude ont-elles été signalées ou dont vous avez eu connaissance ?

##### **6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)**

- Dans quelle mesure les activités ont-elles été réalisées selon le calendrier prévu, en tenant compte des périodes critiques comme l'année scolaire et le calendrier agricole ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités ? Si oui, quelles en ont été les causes et les conséquences ?
- Comment les activités ont-elles été adaptées pour faire face aux défis sécuritaires, à la pandémie de COVID-19 et à d'autres facteurs externes ?
- Quelles stratégies de mitigation ont été mises en place pour assurer la continuité des activités

malgré ces défis ?

- Quels défis ont été rencontrés dans la mise en œuvre des activités en temps opportun ?
- Quelles solutions ou adaptations ont été mises en place pour surmonter ces défis et assurer l'efficacité des interventions ?
- **Distribution de cash/vivres cantines scolaires** : De quelle manière les distributions ont-elles été effectuées de manière régulière et en temps opportun pour soutenir les élèves tout au long de l'année scolaire ?
- **Distribution de cash/vivres filets sociaux** : De quelle manière les distributions ont-elles été effectuées de manière régulière et en temps opportun pour soutenir les bénéficiaires des filets sociaux ?
- **Distribution de cash/vivres nutrition** : De quelle manière les distributions ont-elles été effectuées de manière régulière et en temps opportun pour soutenir les bénéficiaires des activités de réhabilitation nutrition ?
- **Création d'actifs productifs** : De quelle manière les travaux de création d'actifs productifs ont-ils été alignés avec les cycles agricoles pour maximiser leur impact sur la production et l'accès des ménages à l'alimentation ?
- **Appui aux petits producteurs** : De quelle manière les activités d'appui aux petits producteurs ont-elles été alignées avec les cycles agricoles pour maximiser la production et le revenu des exploitations agricoles ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL - EQUIPE DU PAM

**Cibles : Equipe du PAM**

**Type d'investigation** : Entretien semi – structuré

## IDENTIFICATION

Région de : \_\_\_\_\_

Cercle de : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enquêté : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Unité : \_\_\_\_\_

Fonction/Poste : \_\_\_\_\_

Contact téléphone : \_\_\_\_\_

**QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?**

**1.5. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à la question de la cohésion sociale et de la paix ?**

### Chargé Genre/Protection

- Une analyse des conflits locaux et des tensions sociales a-t-elle été réalisée avant la conception du paquet ? Quels sont les principaux facteurs de conflit identifiés dans la communauté ?
- Comment les activités du paquet intégré ont-elles pris en compte les facteurs de conflits identifiés ?
- Dans quelle mesure les activités proposées dans le paquet favorisent-elles la collaboration et l'interaction positive entre différents groupes sociaux ?
- Dans quelle mesure le paquet intégré comprend-il des mesures pour prévenir les conflits et atténuer les tensions existantes ?
- Comment les activités du paquet contribuent-elles à la résolution pacifique des différends ?

**QE2 – PERTINENCE. Dans quelle mesure les activités du PIR ont-elles été pertinentes par rapport aux besoins des communautés et individus les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?**

**2.3. La conception du paquet intégré a-t-elle été sensible à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité ?**

### Chargé Genre/Protection

Quelles activités ont été mises en place pour favoriser l'autonomisation des femmes ?  
Dans quelle mesure les femmes ont-elles été impliquées dans la planification et la mise en œuvre des activités du paquet intégré ?  
Comment le paquet intégré a-t-il abordé les questions d'équité, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources et aux opportunités pour les groupes marginalisés ?  
Comment la diversité culturelle et sociale a-t-elle été intégrée dans la conception du paquet ?  
Quels sont les mécanismes en place pour s'assurer que les interventions bénéficient équitablement à tous les groupes, y compris les plus vulnérables ?

**2.4. L'approche de ciblage des bénéficiaires du paquet intégré est-il équitable et inclusif c'est-à-dire tient-il compte des différents groupes de vulnérabilité (jeunes, femmes, réfugiés, déplacés, résidents etc.)**

**Chef Unité RAM  
Chargé Redevabilité**

- Quels sont les mécanismes en place pour s'assurer que les critères de ciblage ne favorisent pas un groupe au détriment d'un autre ?
- Dans quelle mesure les critères de ciblage tiennent-ils compte des besoins spécifiques des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés et des résidents ?
- Y a-t-il des indicateurs ou des données qui montrent que ces groupes sont effectivement inclus dans les interventions ?
- Les groupes vulnérables ont-ils été consultés et impliqués dans le processus de définition des critères de ciblage ? Si oui, comment ?
- Comment leur participation a-t-elle contribué à rendre les critères plus inclusifs et adaptés à leurs besoins ?

**2.5. La conception de l'approche intégrée a-t-elle capitalisé les dynamiques locales en matière de genre à travers la prise en compte d'études ou de recherches existantes sur le genre ?**

**Gestionnaires d'activités (Protection sociale, Cantines scolaire, FFA/SAMS, Nutrition)**

**Chargé Genre/protection**

- La conception de l'approche intégrée a-t-elle pris en compte des études ou des recherches existantes sur le genre ? Y a-t-il des exemples spécifiques de recherches ou d'études qui ont été utilisés pour informer la conception de l'approche ?
- Comment les dynamiques locales en matière de genre ont-elles été intégrées dans la conception de l'approche ?
- Y a-t-il eu des consultations avec les communautés locales pour comprendre les dynamiques de genre spécifiques à chaque contexte ?
- Comment l'approche intégrée a-t-elle été adaptée pour répondre aux besoins et aux réalités des femmes et des hommes dans les communautés locales ?
- Y a-t-il des mécanismes en place pour ajuster l'approche en fonction des évolutions des dynamiques de genre locales ? Si oui, quels sont ces mécanismes ?

**QE4 – IMPACT - Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des impacts spécifiques ?**

**4.6. Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme/ femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenu ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?**

**Gestionnaires d'activités (Protection sociale, Cantines scolaire, FFA/SAMS, Nutrition)**

**Chargé Genre/protection**

- De quelle manière les femmes et les hommes ont-ils bénéficié de manière équitable des interventions du PAM ?
- Y a-t-il eu des initiatives pour réduire les inégalités de genre au sein des communautés ? Si oui, lesquelles ?
- De quelle manière les interventions du PAM ont-elles eu des impacts différents sur les opportunités économiques des hommes et des femmes ?
- De quelle manière les interventions du PAM ont-elles influencé les normes sociales et culturelles concernant le rôle des femmes ?

**QE5 – La conception et la mise en œuvre de l'approche du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?**

**5.2. L'approche de convergence et d'intégration est-elle une option viable au vu des capacités institutionnelles existantes, de la motivation et de l'implication des communautés**

**Chef de programme**

**Coordinateur Résilience**

- Quelles capacités disposent les institutions locales et nationales pour soutenir une approche de convergence et d'intégration ? (Par exemple, compétences techniques, ressources financières, infrastructures)
- Y a-t-il des programmes de renforcement des capacités en place pour combler les lacunes identifiées dans les capacités institutionnelles des acteurs ? Lesquelles ?
- Y a-t-il des structures ou des plateformes de coordination qui facilitent l'intégration des différentes interventions ? Quelles sont ces structures ou plateformes ?
- Quels défis ont été rencontrés dans la mise en œuvre de cette approche ?
- Quelles solutions ou adaptations ont été mises en place pour surmonter ces défis et améliorer l'efficacité de l'approche ?

**5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales ?**

**Chef de programme**

**Coordinateur résilience**

- Dans quelle mesure les activités, outils et approches développés dans le cadre du paquet intégré de résilience ont-ils été conçus en tenant compte des spécificités culturelles, sociales et économiques des communautés locales ?
- Dans quelle mesure les acteurs et institutions locales disposent-ils des compétences pour s'approprier ces activités, outils et approches ? Y a-t-il eu des programmes de formation ou de renforcement des capacités pour faciliter cette appropriation ?
- Les acteurs et institutions locales ont-ils été impliqués dès le début dans le développement des activités, outils et approches ?
- Existe-t-il un soutien institutionnel (par exemple, politiques locales, partenariats) pour promouvoir l'appropriation des activités, outils et approches ?
- Les institutions locales sont-elles prêtes à intégrer ces éléments dans leurs pratiques et leurs politiques ?

**QE6 – Dans quelle mesure les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte de résultats ?**

**6.1. Les ressources internes disponibles (humaines et financières) ont-elles été utilisées de manière optimale pour l'atteinte des résultats ?**

**Gestionnaires logistique/chaîne d'approvisionnement** (*statistiques de prix/coûts et pertes des intrants et vivres à fournir*)

- Comment appréciez – vous le niveau de perte des intrants et vivres à la réception ?
- Quelles sont les principales raisons des pertes ?
- Quelles sont les conséquences des pertes ?
- Quelles sont les mesures prises pour minimiser les pertes ?

**Responsable Finance**

- Comment appréciez – vous le niveau de décaissement du budget et son évolution au fil des années (2018 à 2023) ?
- Quels facteurs peuvent expliquer le faible niveau de décaissement du budget ?
- Quelles sont les conséquences du faible niveau de décaissement du budget sur l'atteinte des résultats ?
- Quelles sont les mesures pour améliorer le niveau de décaissement du budget ?

**6.2. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré (ex. distribution de vivres scolaires, création d'actifs productifs) ont-elles été mises en œuvre en temps opportun (année scolaire, calendrier agricole) et se sont adaptées (stratégies de mitigations) à l'influence de facteurs internes et externes (ex. défis sécuritaires, pandémie au covid)**

**Gestionnaires d'activités (Protection sociale, Cantines scolaire, FFA/SAMS, Nutrition)**

- Comment les activités sont planifiées dans le cadre du paquet intégré de résilience ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre des activités ? Si oui, quelles en ont été les causes et les conséquences ?
- Comment les activités ont-elles été adaptées pour faire face aux défis sécuritaires, à la pandémie de COVID-19 et à d'autres facteurs externes ?
- Quelles stratégies de mitigation ont été mises en place pour assurer la continuité des activités malgré ces défis ?
- Quels défis ont été rencontrés dans la mise en œuvre des activités en temps opportun ?
- Quelles solutions ou adaptations ont été mises en place pour surmonter ces défis et assurer l'efficacité des interventions ?

- **Distribution de cash/vivres cantines scolaires** : De quelle manière les distributions ont-elles été effectuées de manière régulière et en temps opportun pour soutenir les élèves tout au long de l'année scolaire ?
- **Distribution de cash/vivres filets sociaux** : De quelle manière les distributions ont-elles été effectuées de manière régulière et en temps opportun pour soutenir les bénéficiaires des filets sociaux ?
- **Distribution de cash/vivres nutrition** : De quelle manière les distributions ont-elles été effectuées de manière régulière et en temps opportun pour soutenir les bénéficiaires des activités de réhabilitation nutrition ?
- **Création d'actifs productifs** : De quelle manière les travaux de création d'actifs productifs ont-ils été alignés avec les cycles agricoles pour maximiser leur impact sur la production et l'accès des ménages à l'alimentation ?
- **Appui aux petits producteurs** : De quelle manière les activités d'appui aux petits producteurs ont-elles été alignées avec les cycles agricoles pour maximiser la production et le revenu des exploitations agricoles ?

**QE7 – Dans quelle mesure le PAM a-t-il adopté une approche de complémentarité entre les activités du paquet intégré et celles d'autres composantes ?**

**7.1. Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités a-t-elle capitalisé des possibilités de synergies en interne avec les autres interventions du PAM (Assistances inconditionnelles d'urgence, ARC-Replica, etc.) ?**

**Gestionnaires d'activités (Protection sociale, Cantines scolaire, FFA/SAMS, Nutrition)**

**Chef de programme**

- Comment les opportunités de synergies entre les différentes interventions du PAM ont-elles été identifiées dès la phase de planification ?
- Y a-t-il eu une analyse des complémentarités possibles entre les activités du paquet intégré et les autres programmes du PAM (par exemple, Assistances inconditionnelles d'urgence, ARC-Replica) ? Si oui, comment ces analyses ont-elles été utilisées dans la recherche de synergies entre les différents programmes du PAM ?
- Comment la coordination entre les différentes interventions du PAM a-t-elle été assurée ? Y a-t-il eu des mécanismes ou des plateformes de coordination interne pour faciliter l'intégration des activités et maximiser les synergies ?
- Pouvez-vous fournir des exemples concrets où les activités du paquet intégré ont bénéficié des synergies avec d'autres interventions du PAM ?
- Comment ces synergies ont-elles contribué à améliorer l'efficacité et l'impact des interventions ?

**7.2. Dans quelle mesure les différents processus de ciblage liés aux différentes composantes du paquet intégré se sont révélés intégrés et cohérents entre elles ?**

**Chef Unité RAM**

**Responsable programme**

**Coordinateur résilience**

- Les processus de ciblage pour les différentes composantes du paquet intégré ont-ils été conçus de manière intégrée ? Si oui, comment ?
- Y a-t-il eu une coordination entre les équipes responsables de chaque composante pour assurer une approche cohérente ? comment cette coordination fonctionne ?
- Comment les critères ont-ils été harmonisés pour éviter les duplications et les incohérences ?

**7.3. Dans quelle mesure le PAM a-t-il créé ou renforcé des synergies entre les activités du paquet intégré et d'autres interventions menées par des acteurs externes ?**

**Gestionnaires d'activités (Protection sociale, Cantines scolaire, FFA/SAMS, Nutrition)**

**Chef de programme**

- Comment la coordination entre le PAM et les autres acteurs externes a-t-elle été assurée ?
- Y a-t-il eu des mécanismes ou des plateformes de coordination externes pour faciliter l'intégration des activités et maximiser les synergies ?
- Pouvez-vous fournir des exemples concrets où les activités du paquet intégré ont bénéficié des synergies avec d'autres interventions externes ?
- Comment ces synergies ont-elles contribué à améliorer l'efficacité et l'impact des interventions ?

**7.4. Comment s'est traduite la transition entre l'urgence et la résilience ?**

**Chef de programme**

**Coordinateur Résilience**

**Conseiller régional résilience**

- Comment la transition entre les interventions d'urgence et les initiatives de résilience a-t-elle été planifiée ?
- Y a-t-il eu une stratégie claire pour passer de l'aide d'urgence à des programmes de résilience à long terme ? Si oui, pouvez-vous expliquer cette stratégie ?
- Comment la coordination entre les équipes d'urgence et de résilience a-t-elle été assurée ?
- Les activités de résilience ont-elles été intégrées dès le début dans les interventions d'urgence pour assurer une transition en douceur ? Si oui, comment cela a été fait ?
- Quelles mesures ont été prises pour renforcer les capacités des communautés et des institutions locales afin de soutenir la transition vers la résilience ?
- Y a-t-il eu des programmes de formation ou de renforcement des capacités pour préparer les bénéficiaires à cette transition ? Si oui, quels types de renforcement de capacité ont-ils bénéficié ?
- Comment la continuité des interventions a-t-elle été assurée pour éviter les interruptions entre les phases d'urgence et de résilience ?
- Y a-t-il eu des mécanismes de suivi pour évaluer l'efficacité de la transition et ajuster les stratégies en conséquence ? Si oui, quels sont ces mécanismes ?



# Evaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL – SERVICES TECHNIQUES NATIONAUX

**Cibles :** CSA, Ministère Agriculture, Centre national de cantines scolaires, SP PRP-AGIR, Direction générale Nutrition, DNAPES

**Type d'investigation :** Entretien semi-structuré

« Consentement éclairé »

**A l'Enquêteur :** Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

**SALUTATIONS USUELLES**

## PRESENTATION DE L'EQUIPE

Nous travaillons sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposé à vous impliquer.

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

*Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **45 mn**. La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.*

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier le et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra :** *Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.*

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

### IDENTIFICATION

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enquêté : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Contact téléphone : \_\_\_\_\_

**QE1 – ADÉQUATION. Dans quelle mesure les activités du paquet intégré de résilience se sont-elles révélées pertinentes au vu du contexte ?**

**1. Dans quelle mesure la conception du paquet intégré de résilience s'est-elle arrimée aux politiques et stratégies nationales existantes ?**

- Dans quelle mesure avez-vous été consultés lors de la conception des activités (cantines scolaires, SAMS, FFA, nutrition, filets sociaux) ?
- Y a-t-il eu une collaboration entre votre structure et le PAM pour assurer que les interventions sont alignées avec les priorités nationales ?
- Dans quelle mesure les activités du PAM sont-elles cohérentes avec les politiques et stratégies nationales (*en matière de résilience, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, agriculture, alimentation scolaire, etc.*) ? Y a-t-il des exemples spécifiques où les interventions du PAM soutiennent directement les initiatives nationales ?

**QE5 – La conception et la mise en œuvre du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?**

**5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales ?**

- Avez-vous reçu des formations ou renforcement des capacités pour faciliter l'appropriation des activités, outils et approches développés par le PAM ? Lesquels ?
- Avez-vous été impliqués dès le début dans le développement des activités, outils et approches ? Comment ?
- Dans quelle mesure votre participation active a-t-elle été encouragée et soutenue tout au long du processus ?
- Existe-t-il un soutien institutionnel (par exemple, plans locaux, partenariats) pour promouvoir l'appropriation des activités, outils et approches ? Lequel ?
- Etes-vous disposés à intégrer ces outils et approches dans vos pratiques et politiques ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?



# Evaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## GUIDE D'ENTRETIEN - SERVICES TECHNIQUES DÉCONCENTRÉS

**Cibles :** DRA, DRACPN, DRDSES, DRPFEF

**Type d'investigation :** Entretien semi - structuré

« Consentement éclairé »

**A l'enquêteur :** Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

### SALUTATIONS USUELLES

#### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposé à vous impliquer.

#### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- *Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **45 mn**.*
- *La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.*

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier le et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra :** *Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.*

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

## IDENTIFICATION

Région de : \_\_\_\_\_

Cercle de : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enquêté : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Contact téléphone : \_\_\_\_\_

### QE2 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?

#### Dans quelle mesure la conception du paquet intégré de résilience s'est-elle arrimée aux politiques et stratégies nationales existantes ?

- Dans quelle mesure avez-vous été consulté lors de la conception des activités (cantines scolaires, SAMS, FFA, nutrition, filets sociaux) ?
- Y a-t-il eu une collaboration entre votre structure et le PAM pour assurer que les interventions sont alignées avec les priorités nationales ?
- Dans quelle mesure les activités du PAM sont-elles cohérentes avec les politiques et stratégies nationales (*en matière de résilience, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, agriculture, alimentation scolaire, etc.*) ? Y a-t-il des exemples spécifiques où les interventions du PAM soutiennent directement les initiatives nationales ?

### QE3 – Dans quelle mesure les activités du paquet intégré ont-elles eu des effets sur les moyens d'existence des bénéficiaires et leurs capacités de résilience ?

#### 3.2. Dans quelle mesure les activités de création d'actifs ont-elles été mises en œuvre selon les plans et avec la qualité requise, et ont-elles amélioré l'accès des populations ciblées aux ressources productives ?

- Comment les activités du PAM ont-elles influé sur la disponibilité des ressources naturelles telles que l'eau et les terres cultivables ?
- Dans quelle mesure les activités ont-elles amélioré l'accès des groupes vulnérables (très pauvres, réfugiés, déplacés) aux ressources naturelles ?
- Comment les activités ont-elles influencé l'accès des femmes aux ressources naturelles (Terres cultivables, eaux pour l'agriculture/maraichage, etc.) ?
- Avez-vous connaissance des initiatives pour renforcer l'autonomisation des femmes en matière de gestion et d'accès aux ressources (par exemple, formation, participation aux comités de gestion des ressources) ? Si oui, quelles sont ces initiatives ?

### QE5 – La conception et la mise en œuvre du paquet intégré de la résilience ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le partenariat de complémentarité avec d'autres agences du système de Nations Unies au Mali (UNICEF, PNUD, UNFPA, etc.), le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales, celui des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?

#### 5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales ?

- Avez-vous reçu des formations ou renforcement des capacités pour faciliter l'appropriation des activités, outils et approches développés par le PAM ? Lesquels ?

**5.3. Dans quelle mesure les différentes activités, outils et approches développées sont-ils susceptibles d'être appropriés par les différents acteurs et institutions locales ?**

- Avez-vous été impliqués dès le début dans le développement des activités, outils et approches ? Comment ?
- Dans quelle mesure votre participation active a-t-elle été encouragée et soutenue tout au long du processus ?
- Existe-t-il un soutien institutionnel (par exemple, plans locaux, partenariats) pour promouvoir l'appropriation des activités, outils et approches ? Lequel ?
- Êtes-vous disposés à intégrer ces outils et approches dans vos pratiques et politiques ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?



# Évaluation décentralisée dans les communes du paquet intégré de résilience

## QUESTIONNAIRE MÉNAGE

**Cibles :** bénéficiaires des activités du paquet intégré de résilience

**Type d'investigation :** Enquête ménage quantitative

« Consentement éclairé

**A l'enquêteur :** Merci de lire le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien.

### SALUTATIONS USUELLES

#### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Nous travaillons sur **l'évaluation décentralisée du paquet intégré de résilience dans les zones d'interventions du PAM au Mali**. Vous avez été choisi pour participer à cette étude. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur votre perception et vos pratiques en lien avec les interventions du PAM. Votre participation à la discussion est très importante si vous êtes disposé à vous impliquer.

#### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- *Les données qui seront collectées resteront strictement confidentielles. Seules les personnes impliquées dans la collecte et l'analyse des données auront accès aux données. L'entretien prendra tout au plus **60 mn**.*
- *La participation à cette enquête est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à des questions particulières ou à toutes les questions. Vous pourrez à tout moment sans aucun préjudice interrompre votre consentement et votre participation à l'enquête. Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette enquête car votre opinion est importante pour nous.*

Avez-vous des questions ? Je peux commencer l'entretien ?

- OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/
- Si non, remercier et commencer avec un autre interlocuteur

**La personne enquêtée répondra :** *Je comprends pleinement les informations que l'on m'a données sur l'usage et la conservation de mes données personnelles par le PAM et les autres partenaires mentionnés et je donne mon accord." Avec OUI/ NON en modalité de réponse.*

OUI /\_\_\_/    NON /\_\_\_/

## I- IDENTIFICATION

11	RÉGION DE :	1. Koulikoro 2. Ségou 3. Mopti 4. Tombouctou 5. Gao	__
12	CERCLE	1. Kolokani 2. Bandiagara 3. Barouéli 4. Mopti	5. Tombouctou 6. Gao  __
13	COMMUNE	1. Nossombougou 2. Tamani 3. Dourou 4. Sio	5. Alafia 6. Gao  __
14	VILLAGE/ QUARTIER	_____	
15	Types d'appuis dont a bénéficié le ménage	1= Cantine scolaire 2= Cash/vivres 3= Asset FFA 4= Traitement enfants malnutris 5= Cash FEFA 6= Education nutritionnelle 7= Appui à la production et à la commercialisation (SAMS)	__   __   __   __   __   __   __
16	Types de sous-activités	1=Distribution de cash sur site 2=Distribution de vivres sur site 3=Coupons alimentaires 4=Ration à emporter 5=Repas chaud 6=Séances IEC nutrition 7=FARN 8=Formation 9=Parcelles de démonstration/Champs écoles	__   __   __

		pays 10= Autres	
I7	Statut du ménage	1 = Résident 2 = Déplacé/Réfugié 3 = Retourné 4 = Rapatrié 5 = Autres à préciser	__
I8	NOM DE L'ENQUETEUR	_____	
I9	NOM DU SUPERVISEUR	_____	Code EQUIPE  __ __ _
I10	DATE DE L'ENQUETE	_ / _ / _  _ /	
I11	Coordonnées géographiques du ménage (geopoint)		

## II - CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE

CM1	Sexe du chef de ménage	1. Masculin 2. Féminin	__
CM2	Age du chef de ménage	1. 18 – 35 ans 2. 36 – 64 ans 3. Plus de 64 ans	__
CM3	Statut de handicap du chef de ménage	1. Vivant avec un handicap 2. Vivant avec une maladie invalidante 3. Sans handicap ni maladie invalidante	__

## III - DISTRIBUTIONS DE CASH (FILETS SOCIAUX)

DC1	Avez-vous connaissance des activités de distribution de cash du PAM ?	1 = Oui 0 = Non	__
-----	---	--------------------	----

DC2	Pensez-vous que les distributions de cash par le PAM et son partenaire se font à temps ou en retard ?	1= Les distributions se font dans les délais 2= Les distributions prennent légèrement du retard 3= Les distributions prennent beaucoup de retard	__   __   __   __
DC3	Si retard, selon vous, quelles sont les conséquences du retard de la distribution du cash sur les ménages bénéficiaires ?	1= Baisse de la production agricole 2= Baisse du revenu 3= Entrave le développement des AGR 4= Réduction de la diversification alimentaire 5= Baisse des stocks de nourriture 6= Adoption des stratégies négatives de survie 7= Hausse de la malnutrition chez les enfants 9= Autres à préciser	__   __   __   __   __
DC4	Quel est, selon vous le bon moment pour effectuer les transferts monétaires ?	1= À tout moment 2= Pré soudure 3=Soudure 4= Période pré-campagne agricole 5=Période de récolte 9= Autre à préciser.....	__
DC5	Votre ménage a-t-il déjà bénéficié de transferts monétaires du PAM et de son partenaire ?	0=Non 1=Oui	__
DC6	Selon vous, quels ont été les effets des transferts monétaires sur votre ménage ?	1= Subvenir aux besoins alimentaires du ménage 2= Accès aux produits de première nécessité sur les marchés 3=Protection des biens du ménage (on ne vend plus les actifs du ménage pour la nourriture) 4= Réduction de la migration des membres du ménage	__   __   __   __   __

		<p>5= Réduction de la dette du ménage</p> <p>6= Amélioration de la capacité d'épargne du ménage</p> <p>7= Meilleure prise en charge des frais scolaires des enfants</p> <p>8= Meilleure prise en charge des dépenses de santé du ménage</p> <p>9= Amélioration de la capacité d'investissement dans les AGR</p>	
--	--	---	--

#### IV - ACCÈS ALIMENTAIRE

AA1	Pendant combien de mois parvenez-vous à couvrir les besoins alimentaires de votre ménage ?	<i>Nombre de mois :</i>	_ _
AA2	Avez-vous noté un changement du nombre de mois de couverture des besoins alimentaires de votre ménage au cours des cinq dernières années (2018-2023) ?		_
AA3	Si oui, comment appréciez-vous ce changement ?	<p>1=Le nombre de mois de couverture des besoins alimentaires a augmenté</p> <p>2= Le nombre de mois de couverture des besoins alimentaires est resté identique</p> <p>3= Le nombre de mois de couverture des besoins alimentaires a diminué</p>	_
AA4	A quoi attribuez-vous principalement ce changement ?	<p>1=Distribution Cash/vivres PAM et partenaires</p> <p>2=Distribution Cash/vivres autres intervenants</p> <p>3=Amélioration de la production agricole/pastorale</p> <p>4=Amélioration du revenu</p> <p>5=Transferts des migrants</p> <p>6=Assistance parents/amis</p> <p>9=Autres à préciser</p>	_

## V- CRÉATION D'ACTIFS PRODUCTIFS

AP1	Votre ménage a-t-il participé aux activités de création d'actifs ?	1=Oui 0=Non	__
AP1.1.	Quels sont les types d'actifs créés ou réhabilités au sein de votre communauté ?	1= Demi-lune 2= Banquette 3=Zaï 4= Cordons pierreux 5= Tranchée de reboisement 6= Fixation des dunes 7=Aménagement de mare (surcreusement, faucardage etc.) 7=Autres	__   __   __
AP2	Pensez-vous que les actifs créés et/ou réhabilités dans votre communauté protègent mieux votre ménage, sa possession (champs, équipements, etc.) et ses capacités de production ?	1=Oui, clairement 2=Oui, mais juste un peu 0=Non	__
AP2.1	Les actifs créés limitent- ils les effets sur les cas d'inondation, de sécheresse au sein de votre communauté ?	1=Oui, clairement 2=Oui, mais juste un peu 0=Non	__
AP2.1	Expliquez-moi ?		
AP3	Pensez-vous que les actifs créés et/ou réhabilités dans votre communauté ont permis à votre ménage d'augmenter ou de diversifier sa production (agriculture, élevage, autre)	1=Oui, clairement 2=Oui, mais juste un peu 0=Non	__
AP3.1	Expliquez-moi ?		

AP4	Pensez-vous que les actifs créés ou réhabilités dans votre communauté ont permis de dégager du temps pour les femmes de votre ménage ?	1=Oui, clairement 2=Oui, mais juste un peu 0=Non	__
AP4.1	Expliquez-moi ?		
AP4	Pensez-vous que les actifs créés ou réhabilités dans votre communauté ont permis aux femmes de votre ménage de générer des revenus propres à elles-mêmes ?	1=Oui, clairement 2=Oui, mais juste un peu 0=Non	__
AP4.1	Expliquez-moi ?		
AP4	Pensez-vous que les actifs créés ou réhabilités dans votre communauté ont permis aux femmes de votre ménage d'améliorer leur pouvoir d'achat ?	1=Oui, clairement 2=Oui, mais juste un peu 0=Non	__
AP4.1	Expliquez-moi ?		
AP6	Pensez-vous que les travaux entrepris dans votre communauté ont amélioré l'accès de votre ménage aux actifs productifs	1=Oui, clairement 2= Oui, juste un peu 0=Non	__
AP6.1	Si oui, expliquez		
AP6.1	Si non, donnez les raisons ?		
AP7	Pensez-vous que les actifs créés ou réhabilités dans votre communauté ont permis d'accroître la disponibilité d'eau et/ou la fertilité des sols pour la production agricole pour votre ménage ?	1=Oui, clairement 2= Oui, mais juste un peu 0=Non	__

AP7.1	Expliquez-moi ?		
AP8	Pensez-vous que les actifs créés ou réhabilités dans votre communauté ont permis de réduire les migrations dans votre communauté ?	1=Oui, clairement 2=Oui, un peu 0=Non	__
AP 8.1.	Expliquez-moi ?		
AP10	Pensez-vous avoir été bien consulté sur vos besoins avant la mise en place des actifs ?	1= oui, et nos préoccupations ont été bien prises en compte 2= oui, mais nos préoccupations n'ont pas toutes été prises en compte 3= Non 4= Je ne me souviens plus	
AP11	Si 2 ou 3, quelles sont les préoccupations qui n'ont pas été prises en compte ?		
AP12	Si vous avez été consulté, par quel processus avez-vous été impliqué ?		

## VI - PRODUCTION D'ALIMENTS NUTRITIFS

PA1	Votre ménage pratique-t-il l'agriculture ?	1 = <i>Oui</i> 0 = <i>Non</i>	__
PA2	Si oui, quel est le statut de propriété de la parcelle que le ménage exploite ?	1= Propriétaire 2=Prêt 3= Location 4= Autres à préciser	__
PA2.1	Quel était le statut de propriété de la parcelle que vous exploitiez il y a 5 ans (2018) ?	1= Propriétaire 2=Prêt	

		3= Location 4= Autres à préciser	
PA2.2.	Si changement entre 2018 et maintenant, à quoi attribuez- vous cela ?		
PA3	Avez-vous noté un changement en superficie de vos terres cultivables au cours des cinq dernières années (2018-2023) ?	1 = <i>Oui</i> 0 = <i>Non</i>	_
PA4	Si oui, comment appréciez-vous ce changement ?	1=La superficie des terres cultivables est supérieure actuellement 2=La superficie des terres cultivables est identique 3=La superficie des terres cultivables est inférieure actuellement	_
PA5	Avez-vous noté un changement dans la production agricole au cours des cinq dernières années (2018 - 2023) ?	1 = <i>Oui, énormément</i> 2= <i>Oui, un peu</i> 0 = <i>Non</i>	_
PA6	Si oui, comment appréciez-vous ce changement ?	1=La production est supérieure actuellement 2=La production est identique 3=La production est inférieure actuellement	_
PA7	Si la production a diminué, donnez les raisons ?	1= Baisse de revenu du ménage 2= Manque d'accès au crédit 3= Absence aide des ONG 4= Insuffisance des pluies 5= Départ des bras valide en exode 6= Manque de bras valide au sein du ménage 7= Rupture de l'assistance du PAM 9= Autres	_
PA8	Votre ménage a-t-il produit des cultures maraîchères pendant les 12 derniers mois ?	1 = <i>Oui, beaucoup</i> 2= <i>Oui, mais pas assez</i>	_

		0 = Non	
PA8.1	Quels sont les 3 principaux types de cultures maraîchères que votre ménage a produites au cours des 12 derniers mois ?	1= Tomate 2= Carottes 3= Laitues 4= Oignons 4= Courgettes 6= Patate douce 7= Betterave 8= Choux 9= Haricot vert 10= Autres	
PA8.2	Pensez- vous que les activités d'appui à la production agricole ont permis d'améliorer la production maraîchère de votre ménage ?	1 = Oui, énormément 2= Oui, mais pas assez 0 = Non	_
PA8.3	Si oui expliquez comment		
PA9	L'avez-vous pratiqué sur un site privé individuel ou sur un site commun avec d'autres maraîchers ?	1= Site privé 2= Site collectif	_
PA10	Durant combien de mois au cours des 12 derniers mois aviez-vous de l'eau disponible pour le maraîchage ?		_
PA11	Par rapport à 2018 (il y a 5 ans), comment appréciez - vous la durée de disponibilité de l'eau pour le maraîchage ?	1= Plus longue 2= Identique 3= Plus courte	_
P11.1	Si la durée est plus longue ou plus courte, comment expliquez- vous cela ?		
PA12	Combien de mois de vos besoins alimentaires sont couverts actuellement avec vos récoltes ?		_
PA13	Pendant combien de mois vos besoins alimentaires étaient-ils couverts avec vos récoltes durant la campagne précédente ?		_
PA13.1	S'il y a un changement dans le nombre de mois de couverture des besoins alimentaires par vos récoltes, à quoi attribuez-vous cela ?		
PA14	Quelle est la principale source de financement habituelle des activités agricoles du ménage ?	1=Fonds propre 2=Parents/amis	_

		3= Dette/emprunt 4 = Tontine/Fonds social informel 5= Transferts monétaires/PAM 6= Appui aux agriculteurs du PAM 7= Appui autres intervenants 9=Autres _____	
PA15	Avez-vous vendu une partie de la production au cours des 12 derniers mois ?	1 = Oui 0 = Non	_
PA16	Comparé à d'il y a 5 ans, comment appréciez-vous l'évolution de la vente des produits agricoles par votre ménage ?	1 = A augmenté 2 = A diminué 3= Pas changement	_
PA16.1	A quoi attribuez-vous cela ?		

#### VII - ADOPTION DES TECHNIQUES RÉSILIENTES

AT1	Votre ménage a-t-il reçu une formation sur les techniques agricoles résilientes aux changements climatiques ?	1 = Oui 0 = Non	_
AT2	Si oui, quels types de formation avez-vous reçus ?	1= Conservation de l'eau 2= Conservation des sols 3= Utilisation de variétés de cultures résistantes 4= Compostage 5= Préparation des sols 6= Régénération naturelle assistée 7= Techniques maraîchères 8= Techniques culturales améliorées 9=Techniques de récolte et gestion post - récolte	_    _    _    _
AT3	Si oui, qui a organisé ces formations ?	1= PAM et ses partenaires (ONG et services techniques) 2= Autres ONG intervenants 3= Services de vulgarisations du gouvernement	_    _

		9= Autres à préciser	
AT4	Est-ce que votre ménage a utilisé l'une des techniques suivantes la campagne passée ?	1. Installation et conduite de pépinières 2. Utilisation de variétés améliorées de semences 3. Délimitation et dimensionnement d'un site maraîcher 4. Production d'engrais organique (compost, fumier, etc.) 5. Apport de matières organiques au sol (amendements, paillage, ...) 6. Techniques de préparation du sol (planches, billon, ...) 7. Bonnes pratiques de repiquage 8. Semis en ligne 9. Traitements phytosanitaires 10. Bonnes pratiques de récolte et de gestion post-récolte 11. Techniques de conservation des sols (zaï, demi-lune, cordons pierreux, haies vives, etc.)	_   _   _   _

### VIII - ACCÈS AUX FINANCEMENTS

AF1	Êtes-vous membre d'une OP ?	1 = Oui 2 = Non	_
AF2	Si oui, avez-vous bénéficié des services de la part de votre OP au cours des 12 derniers mois ?	1= Oui 2= Non	_
AF3	Si oui, de quels services avez-vous bénéficié ?	1=Sensibilisation/formation 2=Mise en relation avec des fournisseurs 3=Mise en relation des acheteurs 4=Mise en relation avec des services financiers 5= Octroi de subvention	_   _   _   _

		6=Octroi de crédit 9=Autres	
AF4	Disposez-vous actuellement de produits financiers dans le cadre de votre activité de production ?	1. Épargne (formelle ou informelle) 2. Crédit (OP, IMF, Banque, fournisseurs) 3. Contrat d'assurance 4. Autres produits 5. Aucun	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
AF5	Il y a 5 ans (en 2018), de quels produits financiers disposez-vous dans le cadre de votre activité de production ?	1. Épargne (formelle ou informelle) 2. Crédit (OP, IMF, Banque, fournisseurs) 3. Contrat d'assurance 4. Autres produits 5. Aucun	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

#### IX- PRISE DE DÉCISIONS

PD1	Qui dans le ménage sont les plus responsables des décisions prises dans le cadre des <u>activités</u> de la production ?	1 = Les hommes du ménage 2 = Les femmes du ménage 3 = Les hommes et les femmes équitablement	<input type="checkbox"/>
PD2	Qui dans le ménage sont les plus responsables des décisions prises dans le cadre de l' <u>utilisation</u> de la production ?	1 = Les hommes du ménage 2 = Les femmes du ménage 3 = Les hommes et les femmes équitablement	<input type="checkbox"/>
PD3	Qui dans le ménage sont les plus responsables des décisions prises dans le cadre des activités de la production maraîchère ?	1 = Les hommes du ménage 2 = Les femmes du ménage 3 = Les hommes et les femmes équitablement	<input type="checkbox"/>
PD4	Qui dans le ménage sont les plus responsables de la gestion de la production maraîchère (vente, dons, autoconsommation, ...) ?	1 = Les hommes du ménage 2 = Les femmes du ménage 3 = Les hommes et les femmes équitablement	<input type="checkbox"/>
PD5	Qui décide de l'utilisation du revenu gagné par le ménage ?	1 = Les hommes du ménage 2 = Les femmes du ménage 3 = Les hommes et les femmes équitablement	<input type="checkbox"/>

PD6	Qui décide de l'utilisation du revenu gagné par les femmes dans le ménage ?	1 = Les hommes du ménage 2 = Les femmes du ménage 3 = Les hommes et les femmes équitablement	__
-----	---	--	----

**X - EXODE/MIGRATION**

EM.1	Certains membres du ménage ont-ils migré à la recherche d'un emploi au cours des 12 derniers mois ?	1 = Oui 2 = Non	__
EM2	Comment évaluez-vous la tendance à la migration chez les membres de votre ménage ?	1. Beaucoup augmenté 2. Légèrement augmenté 3. Stable 4. Beaucoup baissé 5. Légèrement baissé 6. Ne sait pas	__
EM3	Si la tendance est à la hausse, quelle en est la principale raison ?	1. Difficultés alimentaires conjoncturelles 2. Manque d'opportunités économiques 3. Pertes de bétail 4. Baisse de la production et du rendement à cause de la sécheresse, et des faibles précipitations 5. Autres à préciser	__
EM4	Si la tendance est à la baisse, quelle en est la principale raison ?	1. Moins d'opportunités économiques dans les zones d'accueil 2. Le déplacement est devenu trop dangereux 3. Les ménages pauvres ont accès à une assistance régulière 4. Les bras valides sont occupés par les travaux FFA 5. La situation alimentaire générale du village s'est améliorée 6. Emergence d'opportunités économiques grâce à l'assistance (Transferts monétaires, actifs créés/réhabilités, activités agricoles) 7. Autres à préciser	

## XI - COHESION SOCIALE/ SENSIBILITÉ AUX CONFLITS

C5.1	Pensez-vous que les interventions du paquet de résilience intégrées ont un effet sur la cohésion sociale au sein de votre communauté ?	<p>1 = Oui, largement</p> <p>2= oui, un peu</p> <p>3= Je ne sais pas</p> <p>4 = Non</p> <p>5 = Non, au contraire, elles ont l'effet contraire.</p>	__
CS2	Quelles interventions du PAM contribuent le plus à atténuer ces conflits et promouvoir la paix et la cohésion sociale dans la communauté ?	<p>1. Dialogue communautaire</p> <p>2. Distributions de vivres</p> <p>3. Distribution de cash</p> <p>4. Planification participative</p> <p>5. Réalisation/Aménagements actifs productifs</p> <p>6. Appuis à la production agricole</p> <p>7. Activités de promotion de la nutrition</p> <p>8. Cantines scolaires</p> <p>9. Autre à préciser</p>	<p> __ </p>
CS3	En quoi ces interventions contribuent à la paix et la cohésion sociale ?	<p>1. Réduction des inégalités sociales</p> <p>2. Réduction des inégalités économiques</p> <p>3. Réduction des tensions sociales</p> <p>4. Prévention des violences</p> <p>5. Amélioration de la participation communautaire</p> <p>6. Promotion du dialogue entre les communautés et groupes sociaux</p> <p>7. Création d'opportunités économiques</p>	<p> __ </p> <p> __ </p> <p> __ </p> <p> __ </p>
CS4	Les activités du PAM ont-elles été participatives au sein de votre communauté ?	<p>1. Très participatives</p> <p>2. Un peu participatives</p> <p>3. Pas du tout participatives</p> <p>4. Je ne sais pas</p> <p>5. Pas de réponse</p>	__
CS4.1	Expliquez ?		
CS6	De quelle manière les interventions du PAM créent-elles des tensions ?	<p>1. Créent beaucoup de tensions</p> <p>2. Créent quelques tensions</p> <p>3. Créent peu de tensions</p> <p>4. Ne créent pas de tensions</p> <p>5. Je ne sais pas</p> <p>6. Pas de réponse</p>	__

CS6.1	Expliquez		__
CS7	Qu'est ce qui provoque des tensions dans les interventions du PAM ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approche de ciblage communautaire</li> <li>2. Approche de ciblage des ménages</li> <li>3. Perception d'inégalité lors des distributions d'aides alimentaires</li> <li>4. Nombre limité de bénéficiaires</li> <li>5. Manque de transparence</li> <li>6. Participation non inclusive des communautés</li> <li>7. Autres à préciser</li> </ol>	__   __   __   __
CS8	<b>[AUX MÉNAGES RÉSIDENTS]</b> Est-ce que vous ou un membre de votre ménage avez récemment eu des interactions avec les déplacés ?	1 = Oui, largement 2= oui, un peu 0 = Non	
CS9	Si oui, Comment appréciez-vous vos relations ?	1= Très négatif, hostile 2= Ni positif ni négatif 3=Amical et courtois	
CS10	<b>[AUX MÉNAGES DÉPLACÉS INTERNES]</b> Est-ce que vous ou un membre de votre ménage avez des relations de collaboration avec les ménages de la communauté hôte ?	1 = Oui, largement 2= oui, un peu 0 = Non	
CS11	Si oui, Comment appréciez-vous vos relations ?	1= Très négatif, hostile 2= Ni positif ni négatif 3=Amical et courtois	

CS12	<p>Selon vous, quels sont les obstacles pour que les interventions du PAM intègrent la paix et la cohésion sociale ?</p>	
------	--	--

## XII - RESILIENCE

R1	Vous ou un membre de votre ménage fait-il partie d'une organisation ?	1 = Oui 2 = Non	__
R2	Si oui, quels types de groupe êtes-vous ou un membre du ménage fait-il partie ?	1 = Comité de gestion d'eau 2 = Organisation de producteurs (OP) 3= Comité de gestion des ressources naturelles 4= Groupe d'épargne et de crédit 5= Comité d'alerte précoce 6= Comité de gestion scolaire 7= Association de mères d'élèves 8= Groupement villageois de femmes 9= Groupement villageois de jeunes 1à= Autres	__   __   __   __
R3	Avant d'être bénéficiaire du PAM, participiez-vous à un groupe ?	1 = Oui 2 = Non	__
R4	Si votre ménage avait un problème et avait besoin d'une aide urgente (par exemple, de la nourriture, de l'argent, de la main-d'œuvre, du transport, etc.), à qui, DANS CETTE COMMUNAUTÉ, pourriez-vous demander de l'aide	1=Parents 2= Non-parents de mon groupe ethnique/clan 3= Non-parents d'un autre groupe ethnique/clan 4= Personne 5= Autre (préciser)	

		8= Je ne sais pas	
R5	Si votre ménage avait un problème et avait besoin d'une aide urgente (par exemple, de la nourriture, de l'argent, du travail, du transport, etc.), vers qui, en DEHORS DE CE VILLAGE, pourriez-vous vous tourner pour obtenir de l'aide ?	1=Parents 2= Non-parents de mon groupe ethnique/clan 3= Non-parents d'un autre groupe ethnique/clan 4= Personne 5= Autre (préciser) 8= Je ne sais pas	
R6	Par rapport à il y a un an, est-ce que votre capacité à obtenir de l'aide de quelqu'un à l'intérieur ou à l'extérieur de votre village a été améliorée ?	1=Augmenté 2= Est resté le même 3= A diminué 8=Ne sait pas 9=Refuse de répondre	
R7	Qui, DANS CETTE COMMUNAUTÉ, pourriez-vous aider s'ils avaient besoin d'une aide urgente (par ex. nourriture, argent, travail, transport, etc.	1=Parents 2= Non-parents de mon groupe ethnique/clan 3= Non-parents d'un autre groupe ethnique/clan 4= Personne 5= Autre (préciser) 8= Je ne sais pas	
R8	Qui, EN DEHORS DE CETTE COMMUNAUTÉ, pourriez-vous aider s'il avait besoin d'une aide urgente (par exemple de la nourriture, de l'argent, du travail, du transport, etc.) ?	1=Parents 2= Non-parents de mon groupe ethnique/clan 3= Non-parents d'un autre groupe ethnique/clan 4= Personne 5= Autre (préciser) 8= Je ne sais pas	
R9	Votre ménage a-t-il subi un choc au cours des 12 derniers mois ?	1 = Oui 2 = Non	__
R10	Si oui, à quels types de chocs votre ménage a-t-il été exposé ?	1= Inondations 2= Sécheresse 3= Maladies de culturellles 4= Attaques de cultures par des ravageurs	__   __   __   __

		<p>5= Maladies de bétail</p> <p>6= Épidémies</p> <p>7= Vols ou destruction de biens</p> <p>8= Vols de bétails</p> <p>9= Déplacements dûs aux conflits</p> <p>10= Autres</p>	
R11	Quelle a été la gravité de l'impact sur les revenus de votre ménage au cours des 12 derniers mois ?	<p>1=Pas d'impact</p> <p>2=Léger impact</p> <p>3=Fort impact</p> <p>4= Ne sait pas</p>	__
R12	Quelle a été la gravité de l'impact sur la consommation alimentaire de votre ménage au cours des 12 derniers mois ?	<p>1=Pas d'impact</p> <p>2=Léger impact</p> <p>3=Fort impact</p> <p>4= Ne sait pas</p>	__
R13	Dans quelle mesure votre capacité à satisfaire vos besoins alimentaires est-elle revenue au niveau où elle était avant les chocs que vous avez subis au cours des 12 derniers mois ?	<p>1= La capacité à satisfaire les besoins alimentaires est pire qu'avant le choc.</p> <p>2= La capacité à satisfaire les besoins alimentaires est la même qu'avant le choc.</p> <p>3= La capacité à satisfaire les besoins alimentaires est meilleure qu'avant le choc.</p>	__
R14	Compte tenu des chocs que vous avez subis au cours des 12 derniers mois, dans quelle mesure pensez-vous être en mesure de satisfaire vos besoins alimentaires au cours de l'année prochaine ?	<p>1=La capacité à satisfaire les besoins alimentaires sera pire qu'avant le choc.</p> <p>2=La capacité à satisfaire les besoins alimentaires sera la même qu'avant le choc.</p> <p>3=La capacité à satisfaire les besoins alimentaires sera meilleure qu'avant le choc.</p>	__
R15	Au cours des 12 derniers mois, lesquelles des pratiques suivantes avez-vous ou un membre du ménage mis en œuvre pour faire face à ces chocs (perturbations des pluies, etc.) et à la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement (dégradation des sols, etc.) ?	<p>1=Techniques de conservation et d'amélioration de la fertilité des sols (compostage)</p> <p>2=Diversification et rotation des cultures (utilisation de cultures résistantes à la sécheresse, associations d'au moins trois cultures...)</p> <p>3=Déstockage en temps utile avant</p>	<p> __ </p> <p> __ </p> <p> __ </p> <p> __ </p>

		la saison sèche pour réduire les pertes d'animaux 4=Techniques d'amélioration des pâturages (semis de pâturages, billons de contour...) 5= Autres à préciser	
--	--	--	--

### XIII - NUTRITION (A ADMINISTRER A UNE FEMME DU MENAGE EN AGE DE PROCREER)

N1	Est-ce que les activités de sensibilisation nutritionnelle ont lieu dans votre village ?	1 = Oui 2 = Non	__
N2	Si oui, est-ce que vous participez à ces activités ?	1 = Oui 2 = Non	__
N3	Si oui, à quelles activités avez-vous participé ?	1= Foyer d'apprentissage et de récupération nutritionnelle (Démonstrations alimentaire) 2= Séances d'IEC 3= Dépistage et distribution de compléments nutritionnels aux enfants malnutris 4= Fortification alimentaire 5= Coupons alimentaires (aux FEFA) 9= Autres à préciser	__
N4	Avec quelle fréquence participez-vous à ces activités ?	1 = Hebdomadaire 2 = Mensuelle 3 = Trimestrielle 4 = Semestrielles 9 = Autres à préciser	__
N5	Qu'est ce vous avez appris grâce à votre participation à ces activités ?	1= Signes de la malnutrition 2= Importance de l'allaitement maternel exclusif 3= Types d'aliments riches en micronutriments et leur utilité 4= Alimentation de complément pour les enfants à partir de 6 mois 5= Importance des consultations prénatales 6= Importance du lavage des mains au savon	__

		9= Autres à préciser 0= Rien	
N6	Qui organise ces activités dans votre localité ?	1= GSAN+ 2= Relais communautaires 3= DTC/CSCOM 4= Agents ONG partenaires PAM 5= Agents autres ONG 9= Autres à préciser 98= Ne sait pas	__
N7	Comment évaluez-vous la qualité des produits fournis par le PAM ?	1= Très bonne qualité 2= Bonne qualité 3= Qualité moyenne 4= Qualité insuffisante	__
N8	Comment appréciez-vous le niveau d'accessibilité aux produits distribués par le PAM ?	1= Très accessible ( <i>toujours disponible, points de distribution proche et temps d'attente court</i> ) 2= Accessible ( <i>toujours disponible, distance à parcourir, temps d'attente long</i> ) 3= Accessibilité moyenne ( <i>disponible, avec des moments de rupture</i> ) 4= Peu accessible ( <i>ruptures fréquentes et points de distribution éloignés</i> ) 5= Pas accessible ( <i>non disponible dans la localité</i> )	__
N9	Les produits alimentaires fournis par le PAM sont-ils adaptés à vos habitudes alimentaires et préférences culturelles ?	1= Oui, tout à fait 2= Oui, en grande partie 3= Partiellement 4= Non, pas vraiment 5= Non, pas du tout	__
N10	Avez-vous remarqué des améliorations dans votre santé et état nutritionnel (ou de votre enfant) depuis que bénéficiez de l'assistance du PAM en matière de nutrition ?	1 = Oui 2 = Non	__
N11	Si oui, quels sont les signes d'amélioration de la santé ou de l'état nutritionnel ?	1= Moins de maladies des femmes et des enfants 2= Gain de poids pour les enfants	__

		3= Amélioration de la croissance des enfants 4= Disparition des signes de malnutrition 5= Amélioration des performances scolaires des enfants 9= Autres à préciser 98= Ne sait pas	
N12	Si non, comment expliquez- vous cela ?		

# Annexe 6. Programme des activités de terrain

Responsible	Activités	Localités	12-mar-25	13-mar-25	14-mar-25	15-mar-25	16-mar-25	17-mar-25	18-mar-25	19-mar-25	6-avr-25	7-avr-25	8-avr-25	9-avr-25	10-avr-25	11-avr-25	12-avr-25	13-avr-25	14-avr-25	15-avr-25	16-avr-25	17-avr-25	18-avr-25	19-avr-25	20-avr-25	10-mai-25	11-mai-25	12-mai-25	13-mai-25	14-mai-25	15-mai-25	16-mai-25	17-mai-25	18-mai-25	19/05/2025 au 30/05/2025	
Equipe d'évaluation	Formation des enquêteurs de Nossombougou et Tamani																																			
Equipe d'évaluation	Voyage Bamako - Nossombougou Conduite des entretiens et Discussion de groupe	Nossombougou																																		
Enquêteurs	Enquêtes ménages	Nossombougou																																		

Responsible	Activités	Localités	12-mar-25	13-mar-25	14-mar-25	15-mar-25	16-mar-25	17-mar-25	18-mar-25	19-mar-25	6-avr-25	7-avr-25	8-avr-25	9-avr-25	10-avr-25	11-avr-25	12-avr-25	13-avr-25	14-avr-25	15-avr-25	16-avr-25	17-avr-25	18-avr-25	19-avr-25	20-avr-25	10-mai-25	11-mai-25	12-mai-25	13-mai-25	14-mai-25	15-mai-25	16-mai-25	17-mai-25	18-mai-25	19/05/2025 au 30/05/2025		
Equipe 2	Voyage Bamako - Ségou	Ségou																																			
Equipe 2	- Séances d'introduction de l'équipe avec le sous-bureau et les partenaires coopérants - Entretien avec le partenaire	Ségou																																			
Equipe 2	Mise en route et supervision des enquêtes ménages	Tamani																																			
Enquêteurs	Enquêtes Ménages	Tamani																																			

Responsible	Activités	Localités	12-mar-25	13-mar-25	14-mar-25	15-mar-25	16-mar-25	17-mar-25	18-mar-25	19-mar-25	6-avr-25	7-avr-25	8-avr-25	9-avr-25	10-avr-25	11-avr-25	12-avr-25	13-avr-25	14-avr-25	15-avr-25	16-avr-25	17-avr-25	18-avr-25	19-avr-25	20-avr-25	10-mai-25	11-mai-25	12-mai-25	13-mai-25	14-mai-25	15-mai-25	16-mai-25	17-mai-25	18-mai-25	19/05/25 au 30/05/25	
		ni																																		
Equipe 2	Conduite des entretiens et Discussion de groupe	Tamani																																		
	- Entretien avec les Services techniques - Débriefing avec le Sous-Bureau de Ségou																																			
Equipe 2	Voyage Ségou - Mopti	Mopti																																		

Responsible	Activités	Localités	12-mar-25	13-mar-25	14-mar-25	15-mar-25	16-mar-25	17-mar-25	18-mar-25	19-mar-25	6-avr-25	7-avr-25	8-avr-25	9-avr-25	10-avr-25	11-avr-25	12-avr-25	13-avr-25	14-avr-25	15-avr-25	16-avr-25	17-avr-25	18-avr-25	19-avr-25	20-avr-25	10-mai-25	11-mai-25	12-mai-25	13-mai-25	14-mai-25	15-mai-25	16-mai-25	17-mai-25	18-mai-25	19/05/2025 au 30/05/2025	
Equipe 2	- Séances d'introduction de l'équipe avec le sous-bureau et les partenaires coopérants - Entretien avec le partenaire et Services techniques	Mopti																																		
Equipe 2	Conduite des entretiens et Discussion de groupe	Sio																																		

Responsible	Activités	Localités		12-mar-25	13-mar-25	14-mar-25	15-mar-25	16-mar-25	17-mar-25	18-mar-25	19-mar-25	6-avr-25	7-avr-25	8-avr-25	9-avr-25	10-avr-25	11-avr-25	12-avr-25	13-avr-25	14-avr-25	15-avr-25	16-avr-25	17-avr-25	18-avr-25	19-avr-25	20-avr-25	10-mai-25	11-mai-25	12-mai-25	13-mai-25	14-mai-25	15-mai-25	16-mai-25	17-mai-25	18-mai-25	19/05/25 au 30/05/25	
Equipe 2	- Voyage Sévaré - Bandiagara	Bandiagara																																			
Equipe 2	Séances de travail avec le partenaire	Bandiagara																																			
Equipe 2	Conduite des entretiens et Discussion de groupe	Bandiagara/Dourou																																			



Responsible	Activités	Localités		12-mar-25	13-mar-25	14-mar-25	15-mar-25	16-mar-25	17-mar-25	18-mar-25	19-mar-25	6-avr-25	7-avr-25	8-avr-25	9-avr-25	10-avr-25	11-avr-25	12-avr-25	13-avr-25	14-avr-25	15-avr-25	16-avr-25	17-avr-25	18-avr-25	19-avr-25	20-avr-25	10-mai-25	11-mai-25	12-mai-25	13-mai-25	14-mai-25	15-mai-25	16-mai-25	17-mai-25	18-mai-25	19/05/2025 au 30/05/2025
	es coopérants																																			
Equipe 1	Formation des enquêteurs de Gao																																			
Equipe 1	Mise en route et supervision des enquêtes ménages																																			
Enquêteurs	Enquêtes ménages	Go unzhouye /Gao																																		



Responsible	Activités	Localités	12-mar-25	13-mar-25	14-mar-25	15-mar-25	16-mar-25	17-mar-25	18-mar-25	19-mar-25	6-avr-25	7-avr-25	8-avr-25	9-avr-25	10-avr-25	11-avr-25	12-avr-25	13-avr-25	14-avr-25	15-avr-25	16-avr-25	17-avr-25	18-avr-25	19-avr-25	20-avr-25	10-mai-25	11-mai-25	12-mai-25	13-mai-25	14-mai-25	15-mai-25	16-mai-25	17-mai-25	18-mai-25	19/05/25 au 30/05/25		
	bureau																																				
Equipe 1	Formation des enquêteurs de Tombouctou	Tombouctou																																			
Equipe 1	- Entretien avec le partenaire et Services techniques - Entretien avec le partenaire	Tombouctou																																			
Equipe 1	Mise en route et supervision des enquêtes	Alafia																																			

Responsible	Activités	Localités	12-mar-25	13-mar-25	14-mar-25	15-mar-25	16-mar-25	17-mar-25	18-mar-25	19-mar-25	6-avr-25	7-avr-25	8-avr-25	9-avr-25	10-avr-25	11-avr-25	12-avr-25	13-avr-25	14-avr-25	15-avr-25	16-avr-25	17-avr-25	18-avr-25	19-avr-25	20-avr-25	10-mai-25	11-mai-25	12-mai-25	13-mai-25	14-mai-25	15-mai-25	16-mai-25	17-mai-25	18-mai-25	19/05/2025 au 30/05/2025	
	ménages																																			
Enquêteurs	Enquêtes ménages	Alafia																																		
Equipe 1	Conduite des entretiens et Discussion de groupe	Alafia																																		
Equipe 1	Débriefing avec le sous bureau de Tombouctou	Tombouctou																																		
Equipe 1	- Voyage Tombouctou -	Bama																																		



# Annexe 7. Cartographie des résultats, des conclusions et des recommandations

Recommandation <i>[par ordre croissant]</i>	Conclusions	Constats
<p><b>Recommandation 1 :</b> Appuyer la mise en place des cadres de concertation intercommunaux pour renforcer la gouvernance territoriale des actions PIR et améliorer la coordination des structures communautaires</p>	<p><b>Conclusion 7 :</b> La viabilité du PIR dépend de dynamiques communautaires encore fragiles, dont la formalisation institutionnelle est essentielle pour garantir leur durabilité</p>	<p><b>Constat N°5</b></p>
<p><b>Recommandation 2 :</b> Promouvoir une approche genre transformationnelle</p>	<p><b>Conclusion 4 :</b> L'approche du PIR a soutenu l'inclusion et l'autonomisation des femmes, mais des obstacles persistent, notamment en raison des inégalités de genre et de l'accès limité aux actifs productifs.</p>	<p><b>Constat N°2</b></p>
<p><b>Recommandation 3 :</b> Optimiser la planification logistique et technique pour améliorer la réactivité et la qualité de la mise en œuvre</p>	<p><b>Conclusion 8 :</b> Le PIR démontre une capacité d'adaptation remarquable, mais son efficacité opérationnelle demeure sensible aux faiblesses institutionnelles et logistiques</p> <p><b>Conclusion 5 :</b> Bien que le PIR ait montré des résultats positifs, il est impératif d'adapter les stratégies d'intervention en fonction des défis locaux, notamment en tenant compte de l'insécurité et des obstacles logistiques pour garantir une couverture efficace dans toutes les régions</p>	<p><b>Constat N°3</b> <b>Constat N°6</b></p>
<p><b>Recommandation 4 :</b> Accompagner la pérennisation des acquis du PIR en renforçant l'intégration des activités dans la planification locale</p>	<p><b>Conclusion 7 :</b> La viabilité du PIR dépend de dynamiques communautaires encore fragiles, dont la formalisation institutionnelle est essentielle pour garantir leur durabilité</p>	<p><b>Constat N°5</b></p>

<b>Recommandation</b> <i>[par ordre croissant]</i>	<b>Conclusions</b>	<b>Constats</b>
<b>Recommandation 5 :</b> Renforcer la communication sur le processus de ciblage	<b>Conclusion 3 :</b> Le PIR répond aux besoins des communautés vulnérables, mais des frustrations ont émergé localement à cause de malentendus sur la sélection des bénéficiaires et les distributions .	<b>Constat N°2</b>
<b>Recommandation 6 :</b> Renforcer la coordination et la synergie entre urgence et développement par la formalisation de plateformes de gouvernance locale	<b>Conclusion 9 :</b> Le PIR a créé des synergies solides entre humanitaire, développement et paix, mais des défis de coordination interne, de manque de ressources flexibles et de planification intégrée persistent.  <b>Conclusion 10 :</b> Le PIR établit les fondements d'un Nexus opérationnel, mais sa consolidation nécessite des réformes structurelles en matière de coordination, de ciblage et de financement	<b>Constat N°7</b>

# Annexe 8. Aperçu des informateurs clés

## Personnes interrogées dans le cadre de l'étape de mise en route

Organisation	Nombre d'informateurs		
	Total	Hommes	Femmes
PAM	23	16	7

## Personnes interrogées dans le cadre de l'étape de collecte des données

Organisation	Nombre d'informateurs		
	Total	H	F
Agences UN/GIZ	15	8	7
Services techniques du Gouvernement au niveau national	4	3	1
Services techniques du Gouvernement au niveau déconcentré	19	18	1
ONG/Partenaires	8	7	1
Elus locaux	6	6	0
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>42</b>	<b>10</b>

## Bénéficiaires participant aux discussions de groupe

Lieu	Objectif stratégique	Nombre de femmes	Total
Nossombougou	FFA	0	10
Nossombougou	Nutrition	10	10
Nossombougou	Cantine	5	10
Nossombougou	Protection sociale	4	10
Tamani	Protection sociale	5	10
Tamani	FFA	6	10

Bénéficiaires participant aux discussions de groupe			
Lieu	Objectif stratégique	Nombre de femmes	Total
Sio	FFA	10	20
Sio	Cantine	8	20
Dourou	FFA	5	10
Dourou	SAMS	5	10
Dourou	Nutrition	10	10
Bandiagara	Urgence	7	10
Gao	Cantine	0	10
Gao	Protection sociale	10	18
Gao	Urgence	10	10
Alafia	Protection sociale	0	8
Alafia	SAMS	8	8
Alafia	FFA	8	8
Alafia	Cantine	1	8
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>		<b>112</b>	<b>210</b>

# Annexe 9. Bibliographie

PAM (2024) : *Évaluation du Plan stratégique de pays du PAM Mali 2020-2024 Rapport d'évaluation, Volume I OEV/2023/008, 112 pages*

PAM (2019): *Plan stratégique 2020 - 2024 au Mali*

PAM (2020): *Mali Annual Country Report 2019, 66 pages*

PAM (2021): *Mali Annual Country Report 2020, 84 pages*

PAM (2022): *Mali Annual Country Report 2021, 84 pages*

PAM (2023): *Mali Annual Country Report 2022, 94 pages*

PAM (2024): *Mali Annual Country Report 2023, 102 pages*

Commissariat à la sécurité alimentaire (2019) : *Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PoISAN), 105 pages*

Alliance Globale pour la Résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest (2020) : *Priorités Résilience Pays - Plan Stratégique 2015-2035 Mali, 45 pages*

Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire et de la reconstruction du nord (2015) : *Politique Nationale de la Protection Sociale, 40 pages*

Ministère de l'Éducation, de l'Alphabétisation, et de la Promotion des Langues Nationales (2013) : *Stratégie de Pérennisation de l'Alimentation Scolaire au Mali, 42 pages*

Ministère du développement rural (2014) : *Plan national d'investissement dans le secteur agricole, 132 pages*

Ministère de l'Économie et des Finances (2019) : *Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019 - 2023), 148 pages*

Nations Unies au Mali (2020) : *Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020- 2024 Mali, 60 pages*

Ministère de la Santé et du Développement social (2021) : *Plan d'action multisectoriel de nutrition 2021 - 2025, 40 pages*

Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR) (2013) : *Politique de Développement Agricole. Iv+ 68 page*

PAM (2023): *Mali, Resilience Learning in the Sahel - Impact Evaluation Baseline Report, 65 pages*

PAM (2024): *Mali, Resilience Learning in the Sahel - Impact Evaluation Endline Report, 58 pages*

PAM (2023) : *WFP Indicator Compendium (2022-2025), Version 2.3, 1375 pages*

IRAM & MISELI (2021) : *Etude sur les normes et procédures des filets sociaux au Mali - Rapport d'étude et guide technique, 84 pages*

PAM (2022) : *Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022, 36 pages*

PAM (2025) : *Rapport PDM - Outcome- Résultats du suivi de processus, de perception des bénéficiaires et des effets directs des interventions du PAM en 2024 au Mali, 78 pages*

PAM (2024) : *WFP Resilience Policy, 17 pages*

PAM (2024) : *Stratégie conjointe de Protection, Sensibilité aux conflits et Accès Humanitaire pour le Bureau du PAM au Mali*, 10 pages

SIPRI (2019) : *La contribution du programme alimentaire mondial à l'amélioration des perspectives de paix au Mali*, 44 pages

PAM (2024) : *Guide de mise en œuvre du paquet intégré pour la résilience*, 50 pages

PAM (2024) : *Évaluation des impacts (coûts/Bénéfices) des activités Foods For Assets (FFA) au Mali - Rapport final*, 69 pages

Ministère de la Santé et du Développement Social (2022) : *Stratégie Nationale pour l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE)*, 53 pages

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (2009) : *Politique Nationale Genre*, 96 pages

# Annexe 10. Autres annexes

## Annexe 10.1. Interprétation de la théorie du changement

12. La théorie du changement (TdC) est une méthode qui explique comment une intervention donnée ou un ensemble d'interventions sont censés conduire à un changement précis, grâce à une analyse des liens de cause à effet fondée sur des hypothèses. Une telle démarche, utilisée à l'étape d'élaboration d'un programme, permet généralement de faciliter les évaluations périodiques (notamment formative et sommative) par la suite (Taplin, Clark, Collins et Colby, 2013). C'est dans cette perspective que l'analyse de la théorie du changement du paquet intégré de résilience permettra d'apprécier la mesure dans laquelle les conditions préalables à l'atteinte des résultats intermédiaires et à l'impact ont été remplies.

13. L'interprétation de la théorie du changement du programme de résilience suppose que la mise en œuvre des activités du paquet intégré permettra :

14. **A court terme** de : (i) renforcer les capacités des ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats ; (ii) améliorer la fréquentation scolaire des enfants ; (iii) améliorer les pratiques familiales en matière de nutrition ; (iv) améliorer l'utilisation des actifs productifs communautaires pour une production plus résiliente et durable ; (v) améliorer les capacités techniques de production des petits exploitants agricoles et leur relation avec le marché et avec les institutions financières ; (vi) améliorer la gouvernance et la redevabilité des acteurs locaux pour répondre et s'adapter aux chocs ; (vii) renforcer les capacités des acteurs étatiques pour élaborer des politiques et délivrer des services permettant de renforcer la résilience des communautés.

15. **A moyen terme** de : (i) améliorer l'alimentation des ménages et l'état nutritionnel des enfants, des femmes enceintes et allaitantes ; (ii) réduire le décrochage scolaire des enfants et améliorer leurs résultats scolaires ; (iii) rendre la prise de décision et l'allocation des ressources plus équitables et inclusives ; (iv) améliorer la base de ressources naturelles des communautés ; (v) améliorer la production d'aliments nutritifs et la rendre plus résiliente aux chocs ; (vi) augmenter les revenus des ménages des petits producteurs et leurs capacités à investir pour préserver leurs moyens d'existence ; (vii) améliorer la planification et la réponse aux chocs en lien avec la cohésion sociale ; (viii) mettre en place des politiques et services plus équitables et inclusifs pour améliorer la résilience et la cohésion sociale.

16. **A long terme** d'améliorer les capacités de résilience des communautés à faire face aux chocs pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les principales hypothèses de la théorie du changement sont :

17. **Hypothèse 1** : Si les activités de distribution des vivres et de cash sont mises en œuvre à travers les programmes filets sociaux, la prévention de la malnutrition et les cantines scolaires ; les individus et les ménages pourront subvenir à leurs besoins alimentaires immédiats, ALORS les ménages amélioreront leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et les enfants amélioreront leur performance scolaire.

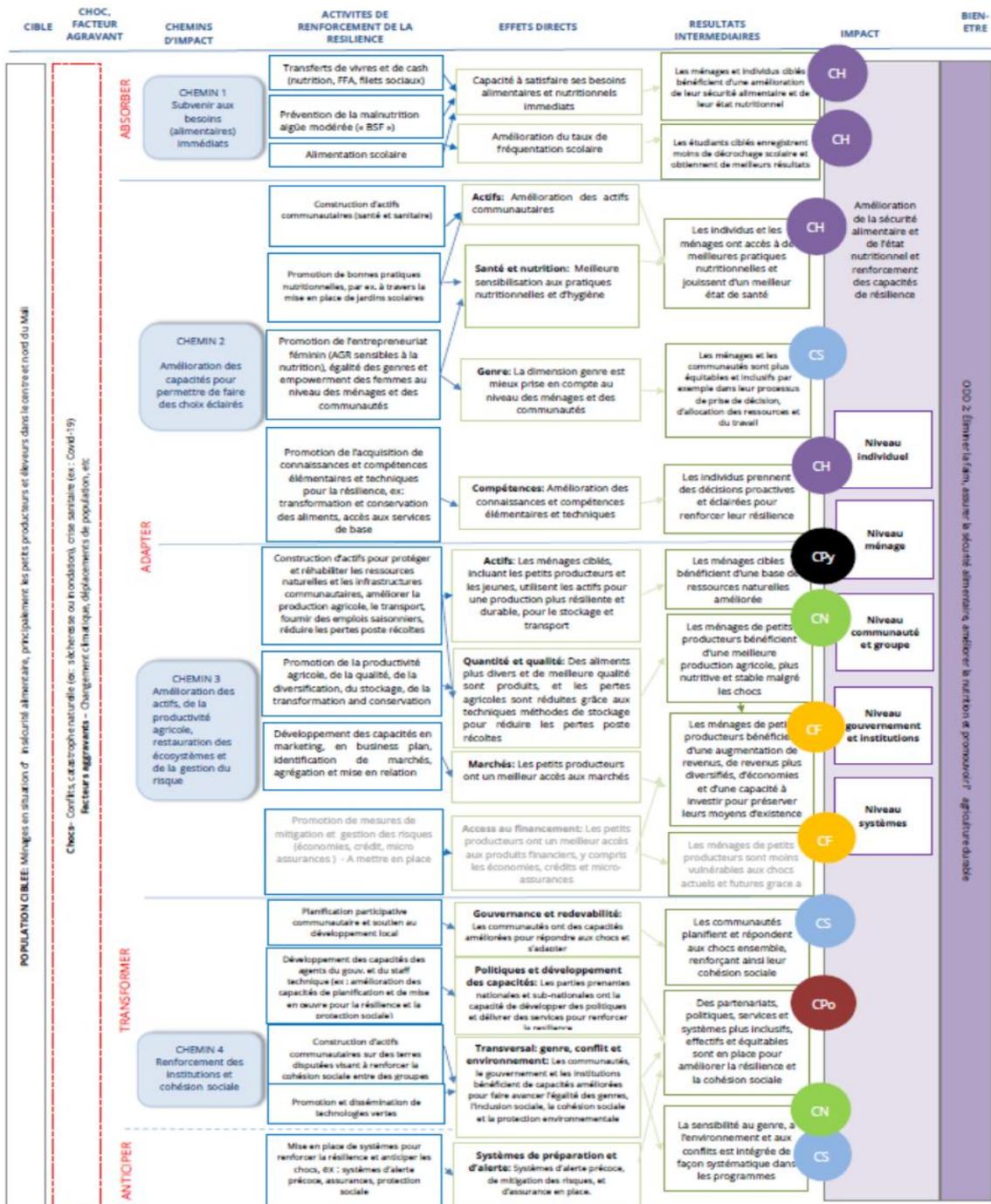
18. **Hypothèse 2** : Si les bonnes pratiques nutritionnelles sont promues, Si l'entrepreneuriat féminin est promu ; les individus, ménages et communautés augmentent leurs capacités pour faire des choix ; ALORS les individus, ménages et communautés prennent des décisions équitables, inclusives, proactives et éclairées.

19. **Hypothèse 3** : Si les actifs productifs communautaires sont construits, Si les techniques de

production agricole, de gestion de post-récolte, de transformation et conservation sont promues, SI les capacités de marketing des producteurs et leur accès aux produits financiers ; les actifs productifs, la productivité agricoles et la restauration des écosystèmes sont améliorés ; ALORS les ménages améliorent leur production agricole et leur revenu et les communautés sont moins vulnérables.

20. **Hypothèse 4 :** SI la planification communautaire participative est promue, SI les capacités des agents étatiques sont renforcées, SI les systèmes d'alerte précoce et mitigation des risques sont en place ; les capacités des institutions étatiques et la cohésion sociale sont renforcées ; ALORS les communautés répondent mieux aux chocs et renforcent la cohésion sociale, les services du gouvernement offrent des services et mettent en place des systèmes plus inclusifs et équitables pour améliorer la résilience des communautés.

***L'évaluation décentralisée analysera ces hypothèses à travers les critères d'efficacité, d'impact et de durabilité, ainsi que par celui transversal de genre et d'inclusion sociale.***



OOO 2 Identifier la façon d'assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Légende : CS = Capital Social ; CF= Capital Financier ; CN = Capital Naturel ; CPo = Capital Politique ;  
CPy = Capital Physique ; CH = Capital Humain

## Annexe 10.2. Présentation détaillée du paquet intégrée

21. Le Bureau Pays du PAM au Mali décline le PIR en cinq activités. Ces activités s'intègrent dans les différents effets stratégiques immédiats définis dans le PSP 2020-2024 du PAM au Mali. Dans les paragraphes ci-dessous, l'équipe d'évaluation présente chacune de ces activités. Dans un premier temps, une brève description basée sur le guide de mise en œuvre du paquet intégré pour la résilience<sup>98</sup> rédigée en 2021 permettra au lecteur de mieux comprendre comment ces activités ont été initialement conçues et mises en œuvre. Ensuite, l'EE présentera les résultats obtenus par le PAM et ses partenaires comparés aux résultats escomptés entre 2018 à 2024. Les données présentées sont tirées des rapports rapport annuels (ACR - *Annual Country Report*) du PAM sur la période de 2018 à 2024<sup>99</sup>.

- **La nutrition**

22. Les activités de nutrition visent les enfants de 0 à 23 mois ainsi que les femmes et filles enceintes et allaitantes (FEA) et se font principalement au niveau des centres de santé sous forme de supplémentation alimentaire, de transferts monétaires ou de sensibilisation visant l'amélioration des pratiques d'alimentation des nourrissons et jeunes enfants.

23. Dans le cadre du PSP 2020-2024, cette activité du paquet intégré est mise en œuvre sous l'Effet direct stratégique 3 et l'activité 4 intitulée : « *Activité 4: Appuyer le programme national de nutrition pour assurer l'exécution d'activités nutritionnelles à visée préventive et curative s'adressant aux femmes, hommes, garçons et filles ciblés (dont des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, l'enrichissement local des aliments, une alimentation complémentaire et le renforcement des capacités)* ». <sup>100</sup>

24. Les activités de nutrition comprennent entre autres : *La supplémentation nutritionnelle des enfants de 6 à 23 mois pour prévenir la malnutrition chronique ; L'assistance aux femmes enceintes et allaitantes (FEFA) en complément alimentaire ; Les activités de Nutri - School dans les écoles à cantines, consistant à l'introduction de l'éducation nutritionnelle dans les écoles à travers l'élaboration de supports et la formation des acteurs (enseignants, cuisinières, CAP); Le financement d'activités génératrices de revenus (AGR) sensibles à la nutrition, notamment la production d'aliment riche en micronutriments ; Le soutien aux Foyers d'Apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) au sein des sites FFA.*

25. Le nombre d'enfants ayant bénéficié de cette activité est passé de presque 13 000 enfants en 2019 à plus de 87 000 en 2023. Ce n'est qu'en 2023 que le PAM a atteint son objectif annuel (voir graphique ci-dessous). La proportion des filles parmi les enfants bénéficiaires tourne constamment autour de 51 % sur la période de 2019 à 2023, à l'exception de 2020 où l'on compte 48 % de filles parmi les bénéficiaires.

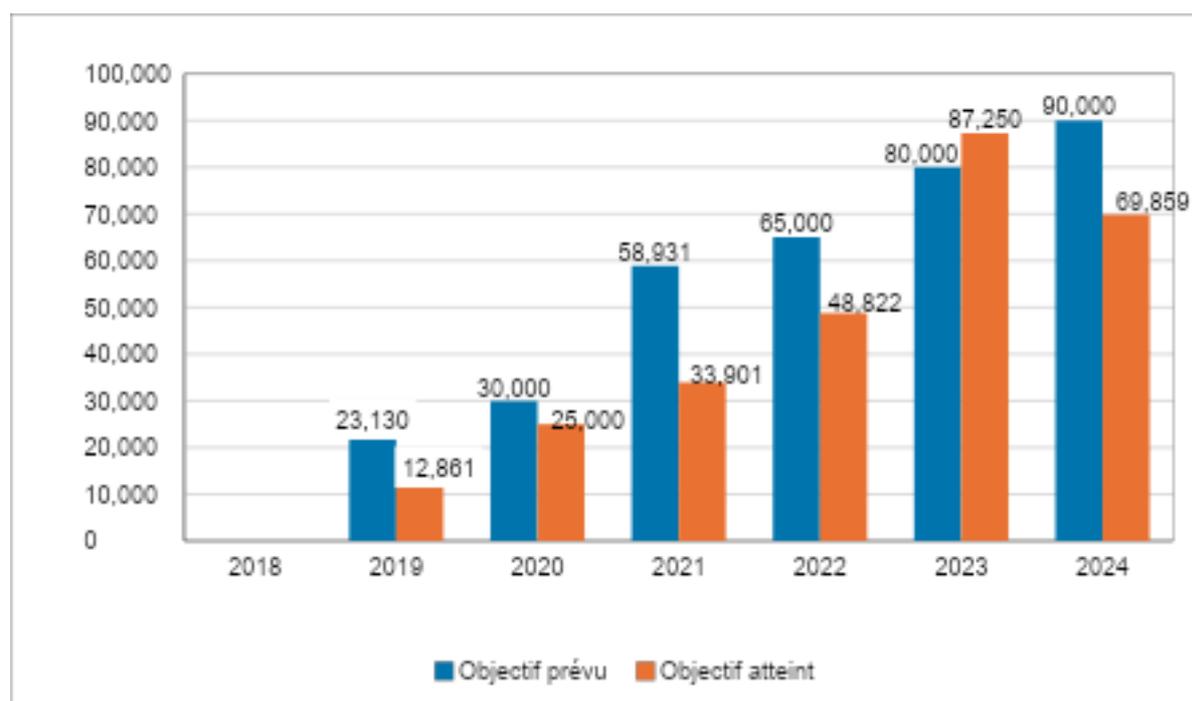
---

<sup>98</sup> PAM : Guide de mise en œuvre du Paquet intégré Résilience ; janvier 2021

<sup>99</sup> Les données des ACR 2018 ne donnent pas toujours des données désagrégées par personne (par exemple, le nombre d'écoles est donné, mais pas le nombre d'élèves). Seules les données désagrégées par nombre de bénéficiaires sont reportées dans les graphiques ci-dessous.

<sup>100</sup> Plan stratégique de pays – Mali (2020-2024)

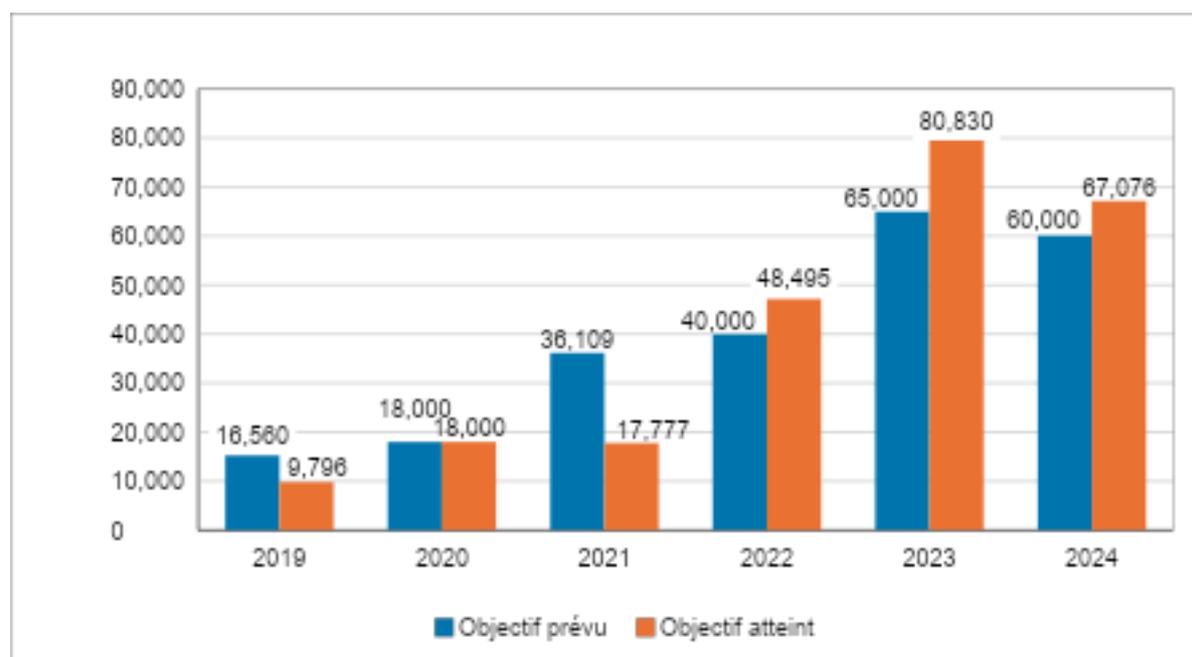
**Graphique 1 : Nombre d'enfants de 0 à 23 mois ayant bénéficié de l'activité de nutrition**



Source : ACR 2019 à 2024

26. Le nombre de femmes enceintes et/ou allaitantes ayant bénéficié de cette activité est passé de presque 10 000 femmes en 2019 à plus de 80 000 en 2023. Le PAM et ses partenaires ont atteint et même dépassé leurs objectifs annuels en 2022 et 2023, à plus de 120 % (voir graphique ci-dessous).

**Graphique 2 : Nombre de femmes ayant bénéficié de l'activité de nutrition**



Source : ACR 2019 à 2024

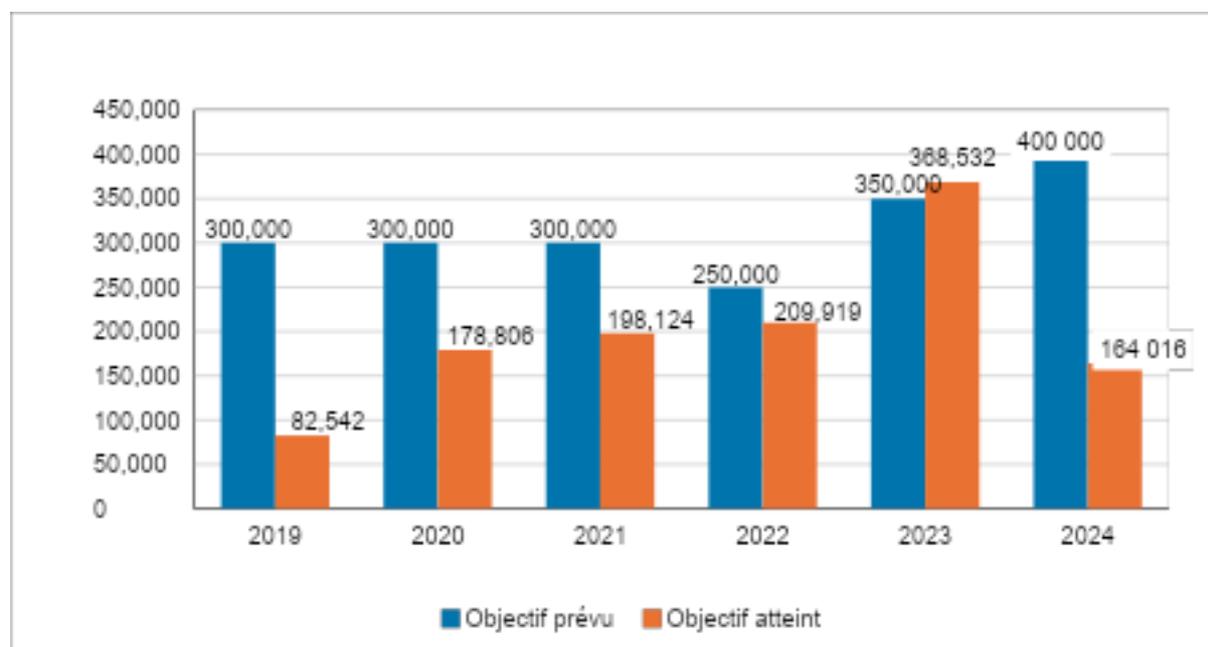
- **La création d'actifs**

27. En créant ou réhabilitant des actifs (route, système d'irrigation, terres cultivables, entrepôts, etc.), le PAM et ses partenaires visent à renforcer les moyens d'existence des petits producteurs, en améliorant leur accès aux facteurs de productions, leur maîtrise des techniques culturales durables pour ainsi améliorer leurs productions, leurs revenus et faciliter l'accès aux marchés. Les actifs peuvent être de trois sortes : actifs environnementaux (réhabilitation des terres, plantation d'arbres, gestion de l'eau et conservation des sols pour améliorer la productivité agricole et la résilience environnementale, actifs physiques (construction et réparation d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les systèmes d'irrigation et les installations de stockage pour faciliter l'accès aux marchés et améliorer la sécurité alimentaire) et actifs sociaux (formation et renforcement des capacités des communautés locales en matière de pratiques agricoles durables, de gestion des ressources naturelles et de préparation aux catastrophes). Les interventions d'Assistance Alimentaire pour la création d'Actifs (3A) couvrent une partie des besoins alimentaires immédiats et encouragent les communautés à s'engager dans des activités bénéfiques à long terme, soit une activité d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (*Food Assistance For Asset* en anglais). Cette aide doit néanmoins être vue comme un soutien, et non comme l'objectif principal de l'intervention.

28. C'est sous l'ESI 4 et l'activité 5 que le PAM mène cette activité : « Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables en insécurité alimentaire, en lien avec le développement ou la réhabilitation d'actifs productifs, naturels ou sociaux, l'intensification et la diversification des activités de subsistance, ainsi que l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables entre les genres et participatives ».

29. Selon les ACR, le nombre de bénéficiaires est en augmentation constante depuis 2019 et atteint aujourd'hui plus de 368 500 (voir graphique ci-dessous) dont 164 000 femmes, soit 44 % du total des bénéficiaires. Ce n'est qu'en 2023 que le PAM a réussi à atteindre les objectifs annuels. Sur la période de 2019 à 2023, le PAM a distribué un montant de 26,3 millions USD pour les personnes enrôlées dans les activités de création d'actifs. Y

**Graphique 3 : Nombre de bénéficiaires des activités de créations d'actifs productifs**



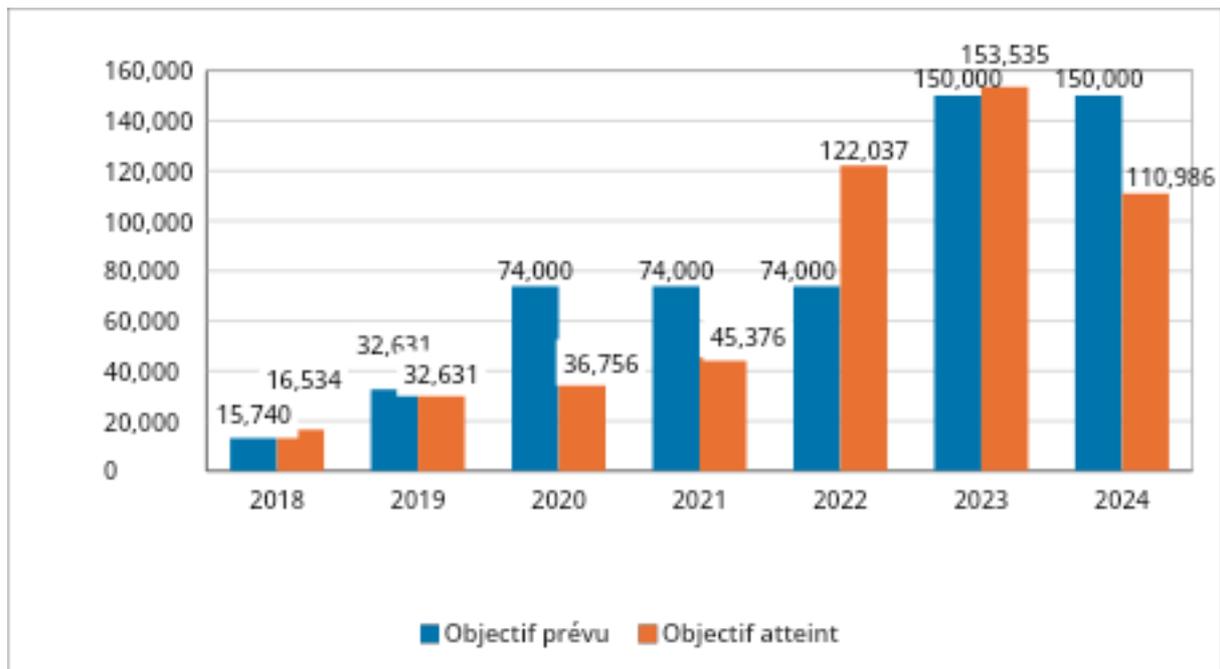
Source : ACR 2019 à 2024

- **L'appui aux petits agriculteurs**

30. L'appui aux petits exploitants agricoles (également appelé SAMS - *Smallholder Agricultural Market Support*) se concentre sur le renforcement des capacités techniques, opérationnelles et organisationnelles des petits paysans et des services étatiques. Selon le guide de mise en œuvre du paquet intégré pour la résilience (PAM 2021), les objectifs peuvent être multiples : accroître la productivité et la qualité des productions, diversifier les productions, réduire les pertes post-récolte, développer les chaînes de valeur, regrouper les petits producteurs, ou former les services techniques de l'État, les ONG et communautés sur les techniques Défense et Restauration des Sols (DRS) et Conservation des Eaux et Sols (CES) ainsi que sur les outils 3PA. Il s'agit aussi de conduire des recherches sur les sites du PAM à travers des étudiants en Master ou Doctorat, sur des thématiques d'intérêt commun au PAM et aux universités. L'appui aux petits producteurs peut être étroitement lié à celle de production d'actifs.

31. Le nombre de petits exploitants/tes agricoles soutenus par les activités SAMS est passé d'environ 33 000 producteurs en 2019 à plus de 150 000 en 2023. Les cibles annuelles n'ont pas été atteintes en 2020 et 2021. En revanche, elles ont été largement dépassées en 2022. Par ailleurs, le nombre de sociétés coopératives soutenues par les interventions SAMS a évolué de manière régulière d'une année à l'autre. En 2019, un total de 323 sociétés coopératives a été soutenues, ce nombre est passé à 441 en 2020 pour chuter à 120 en 2023.

**Graphique 4 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus par le PAM**



Source : ACR 2019 à 2024

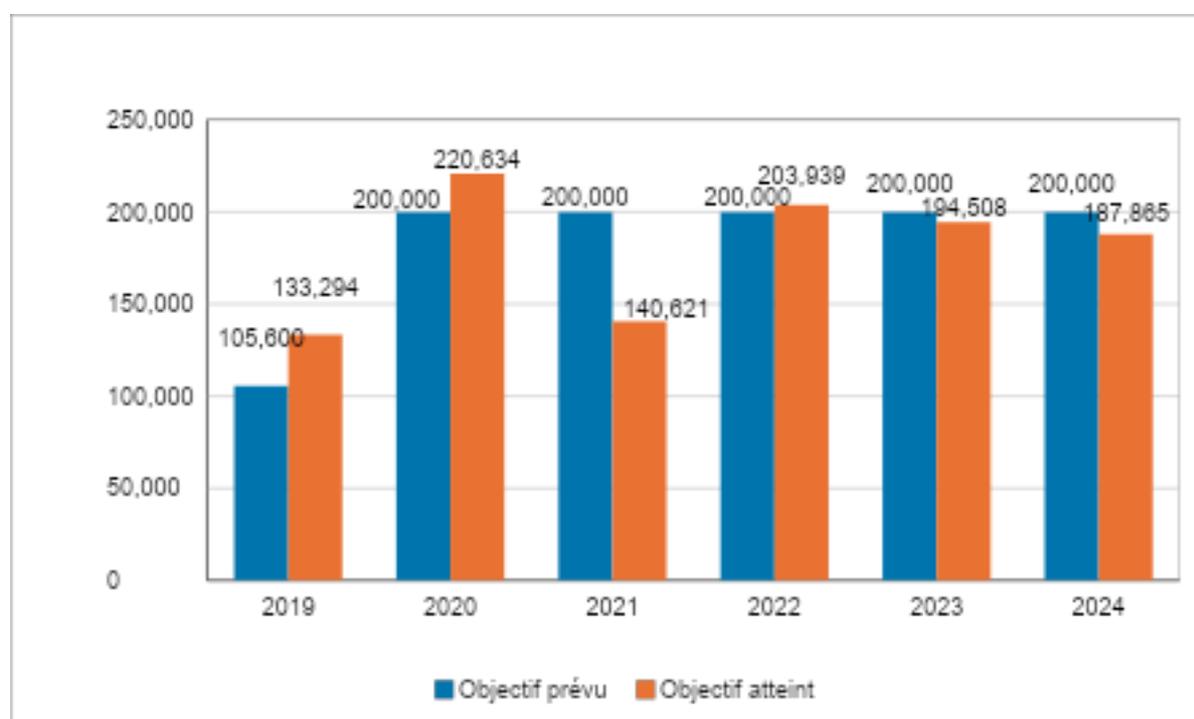
- **L'alimentation scolaire**

32. Les activités de l'alimentation scolaire dans le cadre du paquet intégré résilience comprennent : *La fourniture de repas chaud aux élèves ; La dotation des filles en Ration Alimentaire à Emporter (RAE) ; La réalisation d'infrastructures dans les écoles, notamment les réfectoires, les magasins de stockage de vivres et les cuisines ; La mise en relation des Comités de Gestions Scolaires (CGS) avec les petits producteurs pour la fourniture des vivres aux écoles ; L'appui aux activités génératrices de revenus afin de permettre aux bénéficiaires de soutenir la scolarisation des enfants. Ces appuis comprennent aussi le financement d'AGR pour les mères d'élèves (AME), la mise en place de jardins scolaires.*

33. Cette activité a été mise en place sous l'ESI 2, activité 3 : *Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones ciblées, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir l'inscription des filles.*

34. Selon les ACR, le PAM a généralement atteint ses objectifs en matière de nombre de bénéficiaires, comme indiqué dans le graphique ci-dessous. Le nombre total d'élèves touchés par la distribution de repas scolaires est passé de 133 000 (dont plus de 67 000 filles) en 2019 à 194 000 (dont 98 000 filles) en 2023. Aussi, selon le rapport d'évaluation du plan stratégique, avec les cantines scolaires, le nombre d'élèves tend en outre à augmenter de façon significative avec des élèves venant d'autres villages. Ce qui démontre une augmentation du taux d' enrôlement des enfants grâce aux cantines. Aussi, le PAM confirme qu'au Mali, les repas scolaires apportent non seulement nutrition et énergie aux élèves, les aident à se concentrer et à apprendre mais ils incitent aussi les parents à envoyer leurs fils et filles à l'école, ce qui augmente les taux de scolarisation et de réinscription. Au Mali, le taux de réinscription des écoles soutenues par le programme des cantines scolaires du PAM est de 98% tandis que la moyenne nationale est de 63%<sup>101</sup>.

**Graphique 5 : Degré d'atteinte des objectifs en matière d'élèves inclus dans les activités de cantine scolaire (nombre)**



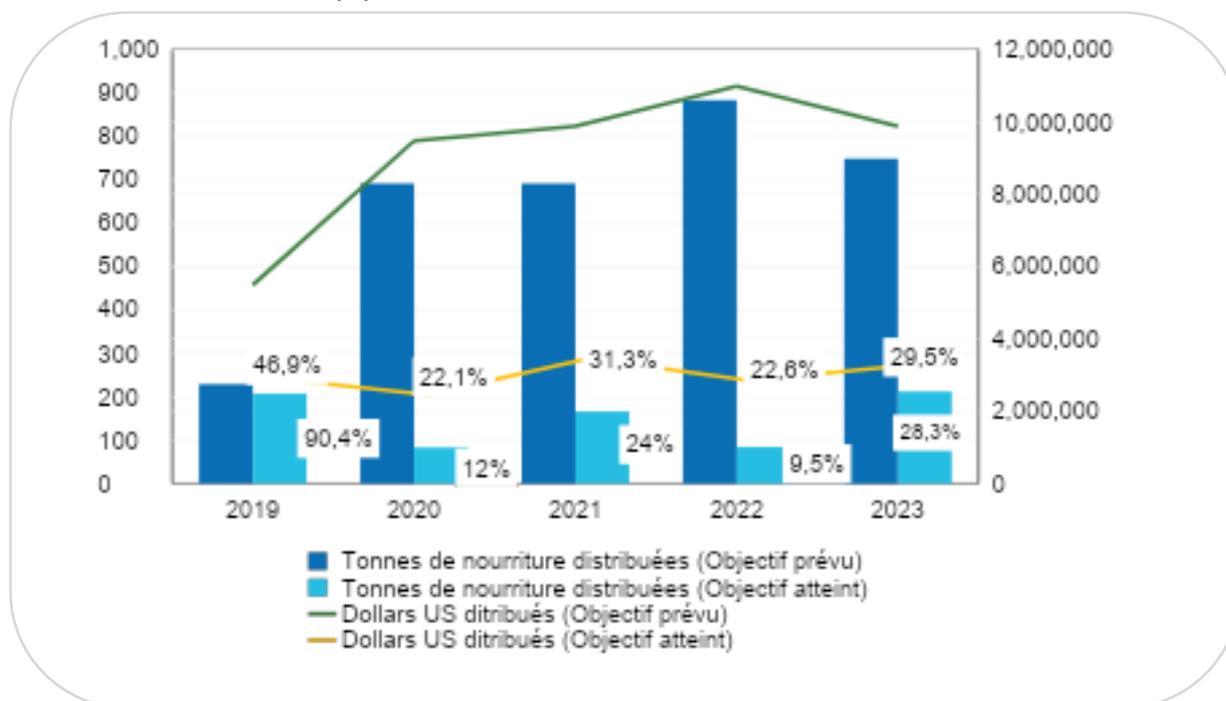
Source : ACR 2019 à 2024

35. Il est important de noter que le PAM compte comme bénéficiaire, un enfant ayant reçu de la nourriture à l'école au moins une fois dans l'année. Le graphique ci-dessus ne dit pas la quantité de nourriture reçue par ces bénéficiaires, ni le nombre de repas servis. Pour pouvoir estimer si ces enfants ont reçu la quantité de nourriture prévue, il faut donc regarder la quantité de vivres ou de transfert monétaire initialement prévu pour le nombre d'élèves contre ce qui a été réellement distribué. Les chiffres des ACR montrent que le pourcentage d'atteinte des objectifs en matière de distribution de nourriture, que ce soit en transfert monétaire ou en nourriture, est faible. Pour ce qui est des transferts monétaires, qui est la modalité principalement utilisée par 75-90 % des écoles, le taux d'atteinte des cibles annuelles est autour des 30 %. Sur

<sup>101</sup> [Les repas scolaires au Mali : un moyen de promouvoir l'émancipation des filles | by WFP \(PAM\) | Histoires du Programme Alimentaire Mondial | Medium](#)

la période de 2019 à 2023, les montants distribués s'élèvent à 13,2 millions USD, toutefois ce montant représente un peu moins de 30 % des montants prévus. Pour la modalité de transfert en nourriture, le taux d'atteinte des cibles annuelles varie entre 10 % en 2022 et 90 % en 2019. Sur l'ensemble de la période de 2019 à 2023, la quantité totale de vivres fournis s'élève à 752 tonnes, pour une quantité totale prévue de 3 243 tonnes, soit un taux de couverture des besoins de 23 % seulement.

**Graphique 6 : Degré d'atteinte des objectifs en matière de nourritures et de transferts monétaires distribués dans les écoles (%)**



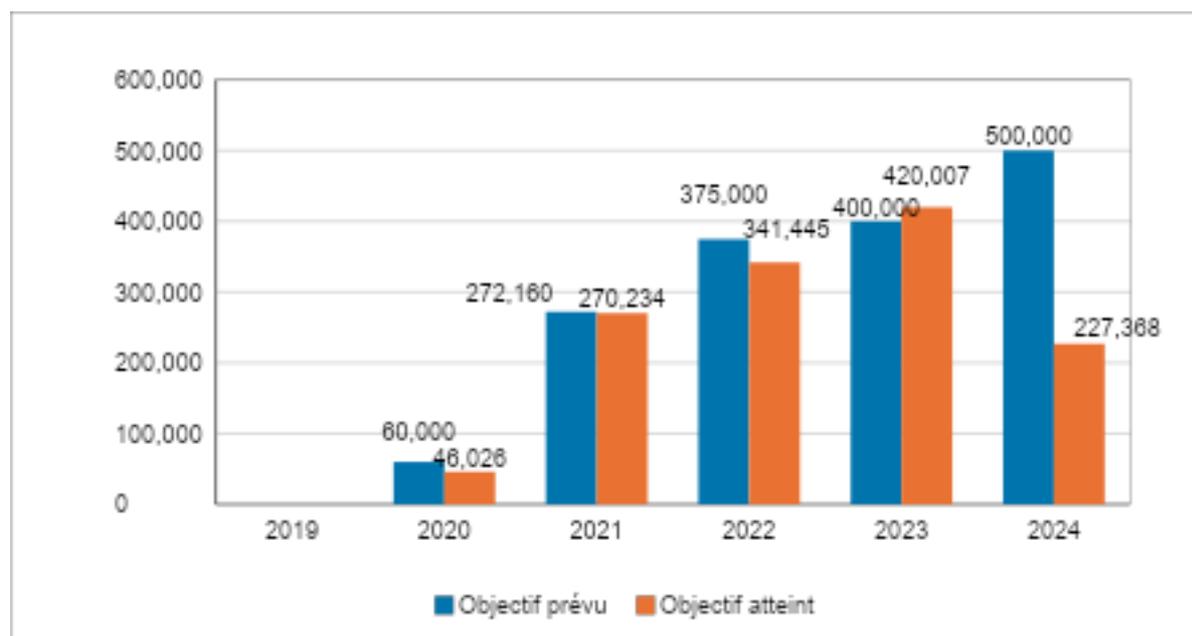
Source : ACR 2019 à 2024

- **La mise en place de filets de sécurité sociale**

36. À la suite d'un travail d'extension du Registre Social Unifié (RSU)<sup>102</sup> dans les communes de mise en œuvre du paquet intégré pour la résilience, le PAM et ses partenaires tentent de soutenir les ménages très pauvres, et pauvres remplissant certains critères, par des filets de sécurité sociaux. Le ciblage des ménages bénéficiaires se fait sur la base de deux indicateurs : *l'indice de pauvreté et le Score de consommation alimentaire*. Pour la sélection des bénéficiaires, le PAM utilise les données du RSU, géré par le ministère du Développement Social à travers sa Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Économie Solidaire (DNAPES). Le PAM a initié les activités de transfert monétaire pour les filets sociaux en décembre 2020. Ces deux dernières années, le PAM a atteint ses objectifs en matière de bénéficiaires de filets sociaux (voir tableau ci-dessous).

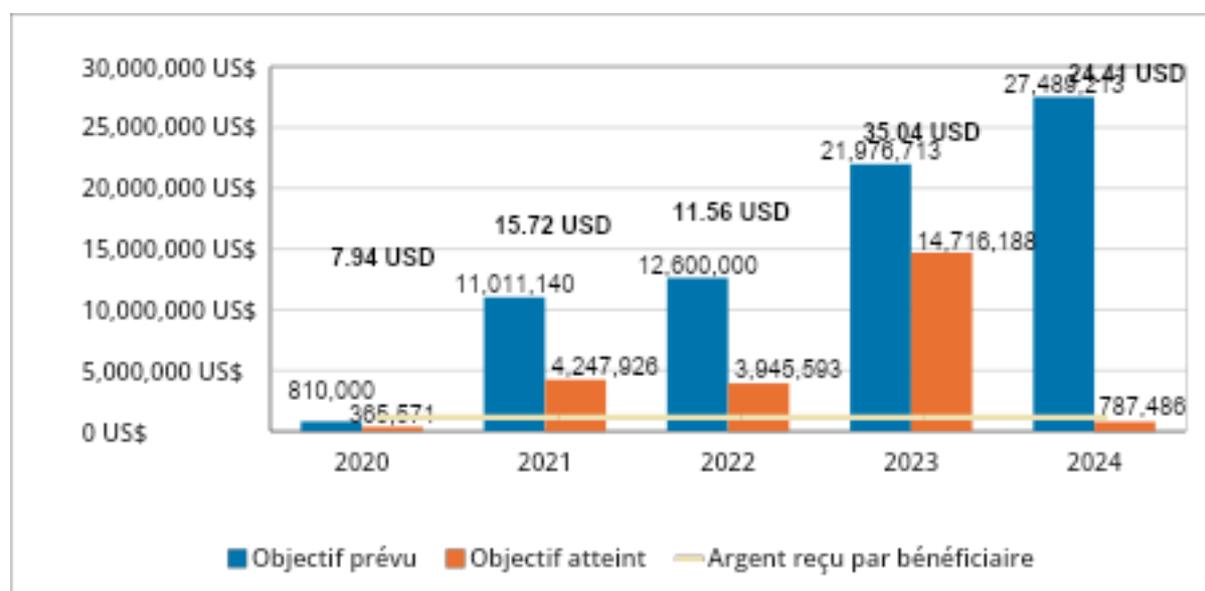
<sup>102</sup> Le RSU est un système d'information, géré par le gouvernement du Mali à travers une unité technique, composé d'une base de données permettant de dresser les profils et les caractéristiques socio-économiques des ménages dans une unité administrative donnée. L'objectif de ce registre est d'orienter le ciblage des bénéficiaires pour l'ensemble des programmes sociaux du pays vers les ménages les plus méritants (les plus pauvres et vulnérables).

**Graphique 7 : Degré d'atteinte des objectifs en matière de bénéficiaires des filets sociaux (nombre)**



37. En théorie, les montants octroyés sont également alignés sur la politique du gouvernement, à raison de 15 000 FCFA/mois (24 USD) par ménage tous les mois pendant 6 mois. Cependant, les montants tels qu'indiqués dans les ACR indiquent des valeurs de transfert inférieures (voir graphique ci-dessous).<sup>103</sup>

**Graphique 8 : Degré d'atteinte des objectifs en matière de transferts octroyés aux bénéficiaires**



Source : ACR 2019 à 2024

<sup>103</sup> Lors de la période de collecte des données, il sera important à l'équipe d'évaluation de comprendre pourquoi les objectifs du BP en matière de montant des transferts monétaires de filets sociaux ne sont pas alignés avec ceux du guide de mise en œuvre du paquet intégré.

38. L'activité de filets sociaux peut être directement en synergie avec les activités de nutrition, en accordant un transfert monétaire supplémentaire pour les ménages éligibles aux activités liées à la nutrition. Par ailleurs, les ménages n'ayant pas la capacité physique de participer aux activités de création d'actifs peuvent également participer au système des transferts sociaux.

39. Le PAM apporte également un appui institutionnel au système de protection sociale du gouvernement du Mali en renforçant les capacités de la DNAPES pour assurer la bonne gestion du RSU et le rôle de coordination de la DNPSES, en travaillant à l'extension du RSU à d'autres localités du pays, en finançant des voyages d'études pour permettre aux acteurs du système de protection sociale de s'imprégner des expériences de pays très avancés dans ce domaine comme la Mauritanie, le Sénégal et le Pakistan. Ces appuis institutionnels se font en collaboration avec la Banque Mondiale et l'UNICEF.

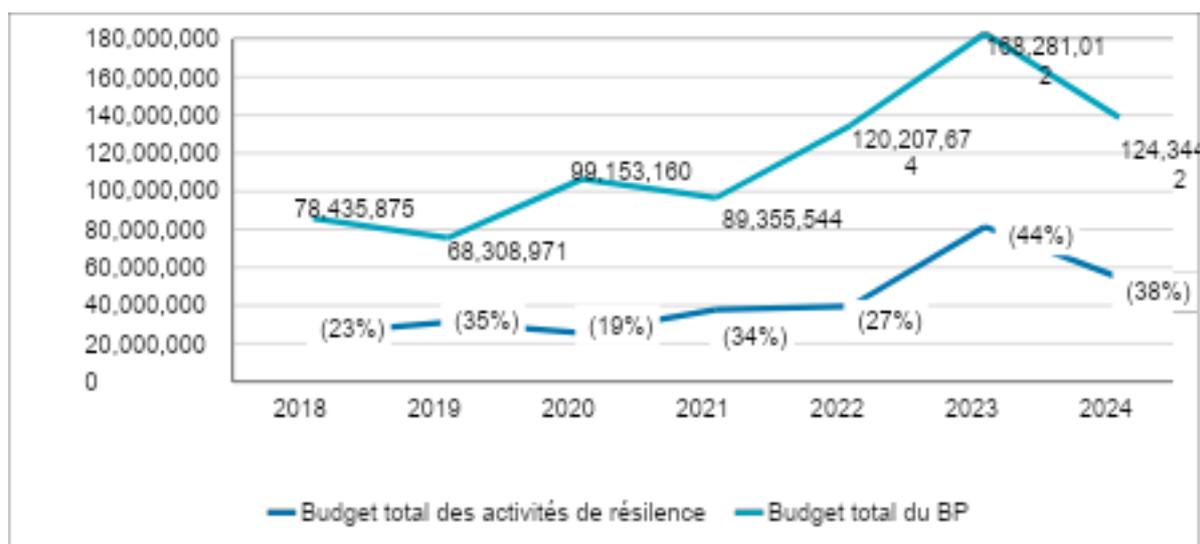
40. En perspective, des actions sont en cours avec le gouvernement pour installer des kiosques dans les communes et des KITS dans les cercles au sein des services du Développement Social, pour permettre aux populations de s'auto-enregistrer dans le RSU.

41. **Genre, équité et inclusion.** La TdC du programme de résilience du PAM place un fort accent sur le genre, l'équité et l'inclusion. Elle promeut l'autonomisation des femmes et des jeunes, visant à équilibrer le partage des responsabilités et la prise de décision au sein des ménages et communautés. Les activités ciblent l'égalité d'accès aux ressources, aux services sociaux et aux opportunités économiques, en soutenant l'inclusion financière, l'éducation et la formation professionnelle. En parallèle, le programme encourage la participation des femmes dans les organisations locales et renforce les systèmes de protection sociale pour assurer des politiques et services sensibles au genre, stimulant une gouvernance inclusive et équitable.

### Budget des activités du paquet intégré de résilience

42. Selon les budgets du BP présentés dans les rapports annuels (ACR), la part des activités de résilience par rapport au budget total du PAM dans le pays varie entre 19 et 20 % (voir graphique ci-dessous). Les chiffres provenant des ACR prennent en compte les activités de nutrition, les activités de création d'actifs & appui aux petits agriculteurs, les activités d'alimentation scolaire, celles de filet de sécurité sociale.

**Graphique 9 : Budget du paquet de résilience dépensé par rapport au budget total dépensé par le BP (%)**

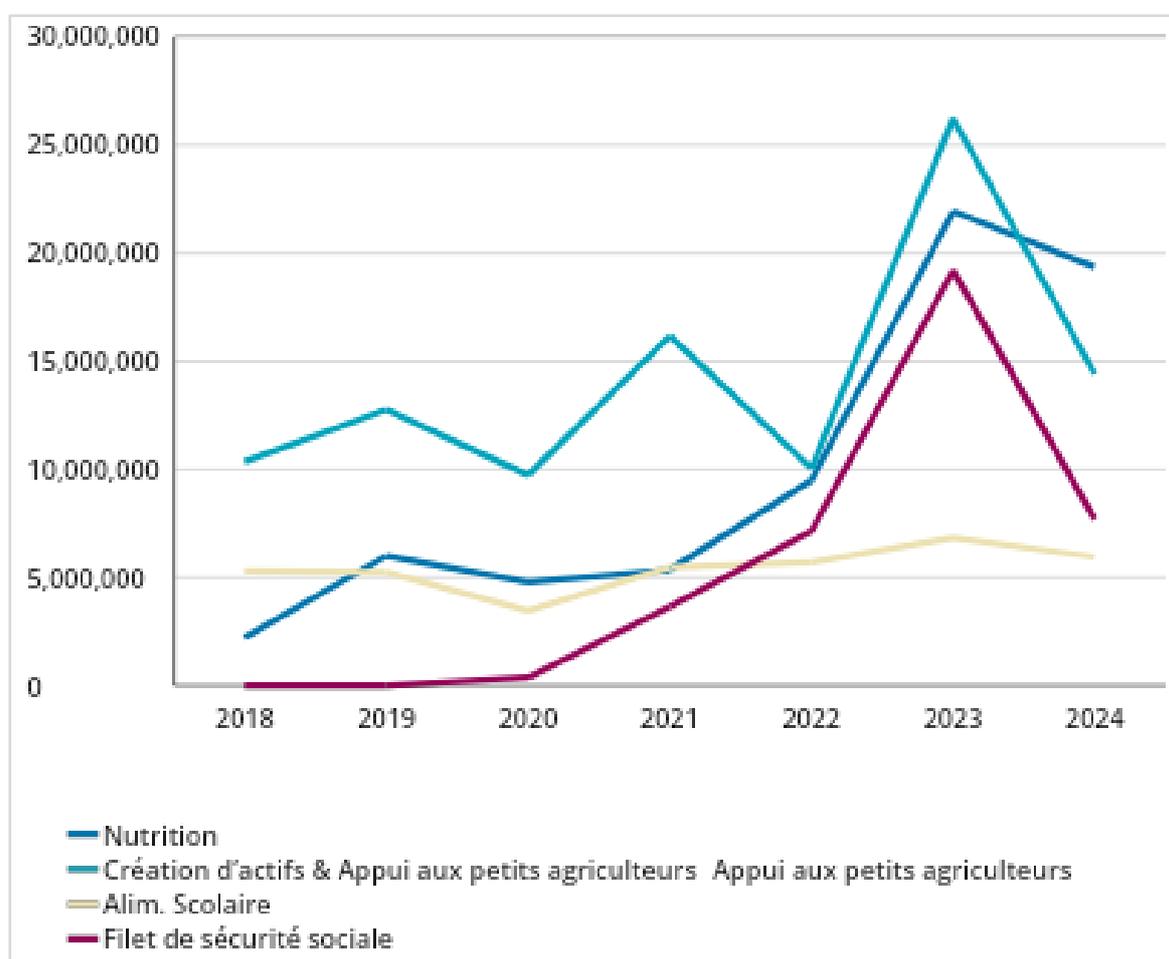


Source : ACR 2019 à 2024

43. Les budgets pour les différentes activités du paquet intégré sont présentés dans l'annexe 10-4. Dans le graphique ci-dessous. Il ressort que :

- Les budgets dépensés pour les filets sociaux sont en forte augmentation, et sont passés de 376 000 USD en 2020 à près de 19 millions USD en 2023.
- Pour les activités de création d'actifs et SAMS, les budgets dépensés sont passés de près de 10 millions USD en 2018 à 26 millions USD en 2023.
- En ce qui concerne le programme d'alimentation scolaire, les budgets dépensés étaient de 5 millions USD en 2018 sont restés relativement stables pour atteindre 6,8 millions USD en 2023.
- Les dépenses liées aux activités de nutrition ont connu une hausse importante. Elles sont passées d'un peu plus de 2 millions USD en 2018 à presque 22 millions USD en 2023.

**Graphique 10 : Évolution des dépenses du BP dans les différentes activités liées au paquet intégré (USD)**



Source : ACR 2019 à 2024

44. Le taux d'exécution des différentes composantes du paquet intégré est étonnamment bas si l'on compare le budget disponible avec le budget dépensé. En 2022, le budget dépensé pour les activités de résilience était au plus bas de la période évaluée avec 22 % du budget disponible dépensé. En 2023, le budget dépensé était au plus haut avec 55 % (voir graphique ci-dessous). Durant la phase de collecte des données, l'ED devra comprendre les raisons de ce taux d'exécution relativement faible.

### **Graphique 11 : Degré d'exécution du budget du paquet de résilience dépensé par rapport au budget disponible (%)**

45. **Autres évaluations.** Cette évaluation décentralisée sera complémentaire à l'évaluation d'impact finalisée en août 2024<sup>104</sup> portant sur le même sujet de la résilience, dont l'approche utilise une méthode d'évaluation expérimentale (assignement aléatoire de l'intervention) afin d'inférer une causalité. Entre janvier 2021 et mars 2023, la Banque mondiale, en charge de l'évaluation d'impact, a tenté de répondre à la question suivante : « Comment le programme nourriture contre actifs avec des activités complémentaires contribue-t-il à la résilience ? » Pour cela, plus de 10 000 ménages de 300 communautés ont été suivis au Niger, au Mali, au Rwanda et au Sud Soudan. Une étude de référence a été menée en janvier 2023<sup>105</sup>, et l'étude finale a été publiée en août 2024.<sup>106</sup> Entre ces deux dates, un suivi a été effectué tous les deux mois afin de mesurer l'évolution en continue (collecte de données à haute fréquence). Par ailleurs, en ce qui concerne l'évaluation d'impact spécifique pour le Mali, la version provisoire du rapport a été partagée en novembre 2024.

46. L'évaluation décentralisée permettra ainsi de couvrir les aspects qualitatifs et transversaux non pris en compte par l'évaluation d'impact, par exemple les raisons expliquant un niveau d'impact obtenu ou suggéré par les résultats préliminaires de l'évaluation d'impact, ou encore une approche qualitative de l'appréciation de l'impact. Par ailleurs, l'ED couvrira par période de 2018 à 2024, contrairement à l'évaluation d'impact qui a couvert deux ans (2021 -2023). Ce qui permettra de faire une évaluation plus complète des facteurs d'impact.

---

<sup>104</sup> PAM & Banque Mondiale; Resilience Learning in Niger, Impact Evaluation; Août 2024

<sup>105</sup> PAM & Banque Mondiale; Mali, Resilience Learning in the Sahel (WFP): Impact Evaluation Baseline Report, Janvier 2023

<sup>106</sup> PAM & Banque Mondiale; Resilience Learning in Niger, Impact Evaluation Endline Report; Août 2024

## Annexe 10.3 : Liste des 20 communes prioritaires de résilience au Mali

Régions	Cercles	Communes
TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU	ALAFIA
GAO	ANSONGO	ANSONGO
MOPTI	BANDIAGARA	BARA SARA
SEGOU	BARAOUELI	BOIDIE
MOPTI	BANDIAGARA	DANDOLI
MOPTI	BANDIAGARA	DOUROU
GAO	GAO	GABERO
GAO	GAO	GAO
GAO	GAO	GOUNZOUREYE
TOMBOUCTOU	GOURMA-RHAROUS	HAMZAKOMA
MOPTI	BANDIAGARA	KENDIE
GAO	MENAKA	MENAKA
KOULIKORO	KOLOKANI	NONSSOMBOUGOU
TOMBOUCTOU	GOURMA-RHAROUS	SERERE
MOPTI	MOPTI	SIO
TOMBOUCTOU	NIAFUNKE	SOBOUNDOU
MOPTI	BANDIAGARA	SOROLY
TOMBOUCTOU	NIAFUNKE	SOUMPI
SEGOU	BARAOUELI	TAMANI
MOPTI	BANDIAGARA	WADOUBA

# Annex 10-4 – Budget détaillé des activités du paquet intégré

1. Les budgets pour les différentes activités du paquet intégré sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Budget lié aux activités du paquet intégré pour la résilience au Mali de 2019 à 2024\***

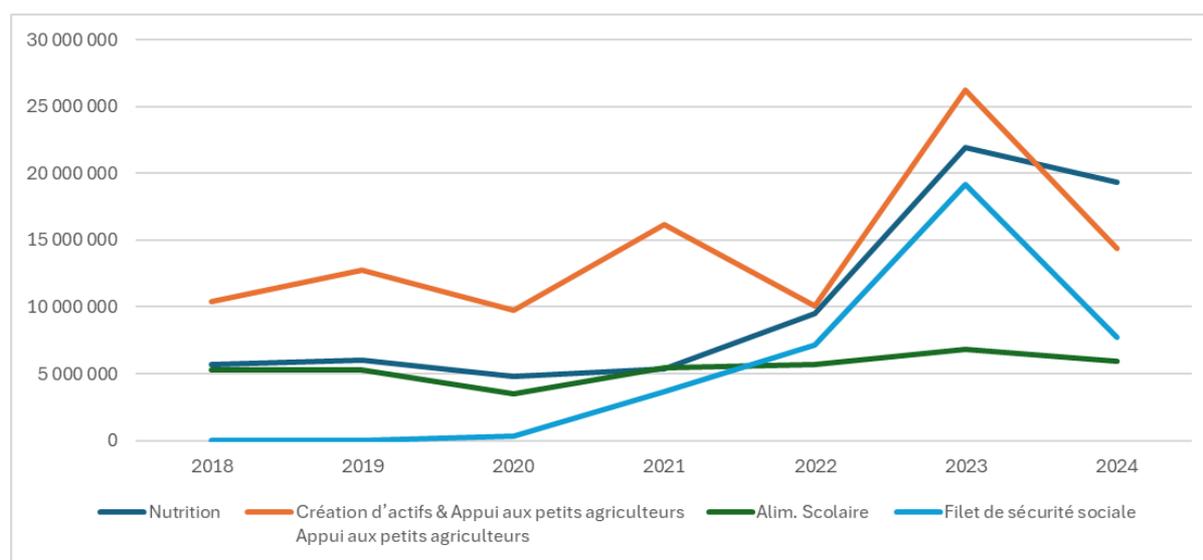
	2018			2019			2020			2021			2022			2023			2024		
	Plan basé sur les besoins	Ressources disponibles	Dépenses	Plan basé sur les besoins	Ressources disponibles	Dépenses	Plan basé sur les besoins	Ressources disponibles	Dépenses	Plan basé sur les besoins	Ressources disponibles	Dépenses	Plan basé sur les besoins	Ressources disponibles	Dépenses	Plan basé sur les besoins	Ressources disponibles	Dépenses	Plan basé sur les besoins	Ressources disponibles	Dépenses
<b>Nutrition</b>	13 272 027	7 932 214	5 711 836	12 132 715	6 942 983	6 004 488	9 329 454	15 888 130	4 768 973	20 036 562	20 759 300	5 351 324	19 082 742	43 141 887	9 489 832	37 287 951	42 997 283	21 949 234	49 578 957	25 807 255	19 346 221
<b>Création d'actifs &amp; Appui aux petits agriculteurs</b>	16 378 350	18 258 400	10 363 693	25 003 611	14 694 157	12 766 773	22 470 804	23 758 190	9 739 406	40 974 384	41 244 165	16 170 592	23 188 234	50 941 930	10 044 475	39 794 762	47 353 840	26 233 262	40 454 758	27 722 316	14 407 004
<b>Alim. Scolaire</b>	7 140 495	19 336 320	5 313 788	9 332 796	14 079 062	5 252 338	13 934 847	17 794 817	3 466 080	15 349 388	19 825 931	5 468 715	18 393 485	14 401 320	5 705 925	15 767 190	11 176 999	6 827 841	15 749 028	8 295 024	5 955 690
<b>Filet de sécurité sociale</b>							2 058 864	8 713 228	376 364	14 782 690	16 214 645	3 642 097	15 758 654	38 867 823	7 133 666	27 538 234	33 248 274	19 208 935	33 448 184	17 679 818	7 690 038
<b>Budget Total Résilience</b>	36 790 872	45 526 934	21 389 317	46 469 122	35 716 202	24 023 599	47 793 969	66 154 365	18 350 823	91 143 024	98 044 041	30 632 728	76 423 115	147 352 960	32 373 898	120 388 137	134 776 396	74 219 272	139 230 927	79 504 413	47 398 953
<b>Budget Total du BP*</b>	124 163 086	110 683 269	78 435 875	111 160 717	84 114 388	68 308 971	165 340 810	173 336 844	99 153 160	200 397 323	200 056 275	89 355 544	247 805 641	296 217 462	120 207 674	299 848 705	263 708 967	168 281 012	268 520 257	199 433 406	124 344 362

\* Coûts de support non-inclus

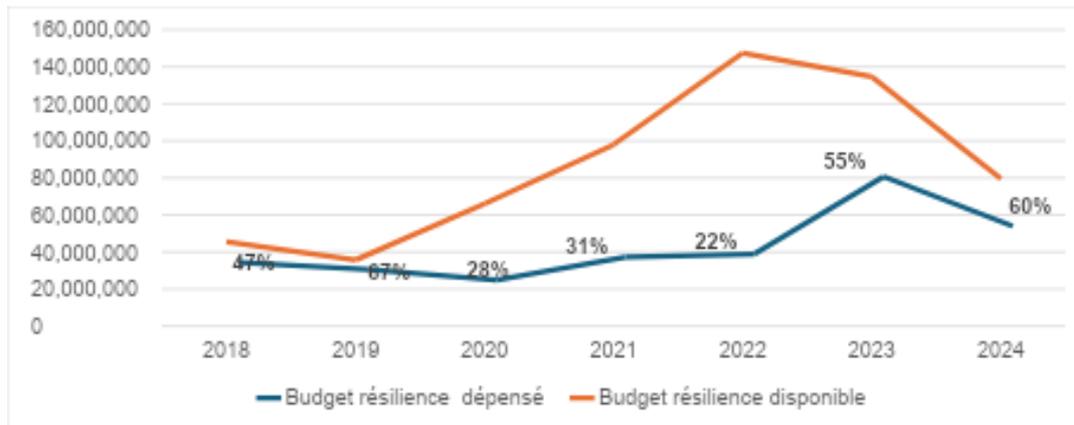
Sources: PAM; ACR 2018 à 2024

2. Selon le tableau ci-dessus et les graphiques ci-dessous, il ressort que :
- Les budgets dépensés pour les filets sociaux ont été en forte augmentation jusqu'en 2023 (passant de 376 000 USD en 2020 à près de 19 millions USD en 2023) puis ont chuté drastiquement en 2024 (7,7 millions USD).
  - Pour les activités de création d'actifs et SAMS, les budgets dépensés sont passés de près de 10 millions USD en 2018 à 26 millions USD en 2023 pour redescendre à 14,4 millions en 2024.
  - En ce qui concerne le programme d'alimentation scolaire, les budgets dépensés étaient de 5 millions USD en 2018 sont restés relativement stables avec un pic à 6,8 millions USD en 2023.
  - Les dépenses liées aux activités de nutrition ont connu une hausse importante. Elles sont passées d'un peu plus de 2 millions USD en 2018 à presque 22 millions USD en 2023 pour redescendre légèrement en 2024.
3. Selon les budgets mentionnés dans les ACR de 2018 à 2024, le budget dépensé du paquet de résilience est passé de pratiquement 18 millions USD en 2018 à plus de 74 millions USD en 2023 pour redescendre à 47 millions USD en 2024.
4. Le taux d'exécution des différentes composantes du paquet intégré varie énormément sur la période évaluée. En 2022, le budget dépensé pour les activités de résilience était au plus bas de la période avec 22 % du budget disponible dépensé. En 2024, le budget dépensé était de 60 % du budget disponible (voir graphique ci-dessous).

**Graphique 1 : Évolution des dépenses du BP dans les différentes activités liées au paquet intégré (USD)**



**Graphique 2 : Degré d'exécution du budget du paquet de résilience dépensé par rapport au budget disponible (%)**



# Annexe 10-4.1 Ressources planifiées, allouées et dépensées par activités

Le budget planifiés, alloués et dépensés par activités sont représentés dans les graphiques ci-dessous :



# Annexe 10.5 : Analyse détaillée des résultats des interventions du PAM dans le cadre du Paquet Intégré de Résilience

**Analyse des PCP :** Les rapports pour N'Gbakoro, Fansira et Dourako, Ouarala, Zambougou et N'Golobougou, Tamani Soba, Bafèbougou, Tienkoulou et Kènèkolo, ainsi que N'Diawa, Bagoundjié II, Todjalgargouna et Tabangoute II, confirment que ces communautés ont été confrontées à des chocs récurrents<sup>107</sup>. En effet, les rapports indiquent que les communautés rencontrent plusieurs problèmes, principalement liés à l'eau, à l'environnement et à l'agriculture. Dans des localités comme Ouarala, Zambougou et N'Golobougou (commune de Nossombougou), le tarissement des puits et l'effondrement des structures d'eau, combinés à une mauvaise pluviométrie et à des sols appauvris, sont des préoccupations majeures. L'érosion hydrique et les mauvaises pratiques agricoles sont notées dans le terroir de Tamani Soba, Bafèbougou, Tienkoulou et Kènèkolo (Nossombougou), où la dégradation des pistes et la destruction des arbres aggravent la situation. À N'Gbakoro, Fansira et Dourako (Nossombougou), l'absence de radier fonctionnel pour traverser un ravin et la faible diversification agricole freinent les activités économiques. Du côté agricole, des problèmes tels que la faible production, la dépendance au riz, des rendements faibles, ainsi que des perturbations dues à des aménagements routiers affectent plusieurs communautés, notamment à N'Diawa et Bagoundjié II (Gao). En outre, des attaques de cultures, la perte d'animaux et la pauvreté générale sont des problèmes récurrents, exacerbant les vulnérabilités locales.

**Analyse des Conflits et de la Cohésion Sociale dans les Régions du PIR (PAM-CASOA, 2019) :** Le rapport sur la cohésion sociale (PAM-CASOA, 2019) a analysé la typologie des conflits et la cohésion sociale dans les régions d'intervention du PIR. Ce rapport a souligné que les conflits sont particulièrement intenses dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka, où les tensions foncières, politiques et liées aux ressources naturelles, exacerbées par la crise, sont gérées par des mécanismes traditionnels. Il a mis en lumière les défis liés à la légitimité des autorités locales, particulièrement depuis la crise de 2012, où l'émergence de forces armées a perturbé l'équilibre politique et social dans des régions comme Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka. Il a souligné que cette situation a exacerbé les tensions sociales, menant à des formes de banditisme et de rivalité pour l'autonomie, réduisant ainsi la productivité locale et fragilisant la cohésion sociale. Selon les résultats de cette étude, des conflits d'intérêt ont aussi surgi, notamment en raison des captations des aides du PAM par des groupes sociaux spécifiques, souvent au détriment des plus vulnérables. La pression des groupes radicaux a également renforcé ces divisions, remplaçant parfois l'autorité de l'État par des structures parallèles. Le rapport aborde également les conséquences des conflits sur la cohésion sociale dans des régions comme le Plateau Dogon, où la méfiance s'est installée entre les communautés malgré l'absence de violents affrontements. Le PAM tente de contribuer à la restauration de cette cohésion en soutenant des projets communautaires et en encourageant une approche plus inclusive de la gestion des conflits, afin de renforcer les liens sociaux et la stabilité locale<sup>108</sup>. Le rapport souligne que les interventions du PAM ont renforcé la cohésion sociale dans des régions comme Koulikoro, Mopti, Tombouctou et Gao, grâce à des projets tels que « food for work » et « cash for food ». Cependant, il met en évidence que des tensions sont apparues, dans certaines zones, où des problèmes de ciblage des bénéficiaires ont exacerbé la méfiance entre les autorités locales et le PAM.

---

<sup>107</sup> Rapports ateliers PCP : Dandoli, Dourou, Nossombougou, Gao et Ménaka

<sup>108</sup> Étude cohésion sociale – Programme BMZ, juin 2019

**Étude SIPRI :** Quant au second rapport (PAM- SIPRI, 2019), il a analysé la contribution du PAM dans l'amélioration des perspectives de paix, en formulant des théories du changement liés aux effets stratégiques du CPS pour évaluer l'impact des programmes du PAM, en particulier dans le contexte complexe du Mali. Ce rapport souligne que le lien entre la résilience et la prévention des conflits au Mali réside dans le fait que la violence, bien qu'existante avant 2012, s'est intensifiée avec l'émergence de facteurs multiples affectant les communautés. Ces dernières, autrefois capables de surmonter des crises, ont vu leurs mécanismes d'adaptation, comme les institutions et la confiance intra- et intercommunautaire, fragilisés face aux crises successives. La violence ethnique et l'extrémisme violent illustrent l'incapacité de ces systèmes à gérer les conflits. Pour renforcer la résilience au Mali, il est crucial de favoriser la confiance entre groupes ethniques et envers l'État, de créer de nouveaux filets de sécurité sociale et de prendre en compte le dérèglement climatique et la pression démographique. Selon les résultats de l'étude, des processus de planification participative, une réduction des pressions sur les populations et la création de nouvelles opportunités économiques peuvent contribuer à prévenir la violence.

**Renforcement de la protection et de la redevabilité dans les interventions du PAM :** Des principes comme "Ne pas nuire" (Do No Harm) sont pris en compte dans les interventions du PIR. Selon le rapport annuel en 2019<sup>109</sup>, le PAM a renforcé la protection et la redevabilité envers les populations affectées en mettant en place des mécanismes tels que des formations sur l'identification des risques de protection. Le PAM a également augmenté le nombre de sites de distribution pour réduire les risques liés au déplacement. Un plan d'action de protection pour le Mali a été élaboré en octobre 2019, avec des priorités telles que l'analyse précise des risques et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels. Cependant, des défis ont persisté en raison de l'accès limité à certaines zones et de l'incapacité à évaluer de manière systématique les résultats en matière de protection. En 2020, les risques de protection se sont intensifiés avec l'insécurité accrue et la pandémie de COVID-19 selon le rapport annuel 2020 du PAM<sup>110</sup>. Pour ce faire, le PAM a développé un mécanisme de retour d'information communautaire (CFM) incluant une ligne téléphonique gratuite pour les plaintes et retours des bénéficiaires, recevant en moyenne 300 appels par mois. Une stratégie de communication a été mise en place pour réduire l'écart d'information et renforcer la sensibilisation des communautés via des radios communautaires et des volontaires locaux. En 2021, le PAM a renforcé la sensibilité aux conflits et la protection en améliorant la gestion des retours des bénéficiaires via l'outil Sugar CRM (Customer Relationship Management), un logiciel qui enregistre systématiquement les appels pour un suivi, y compris les mesures à prendre pour ajuster ou améliorer la qualité de l'assistance. Le PAM a participé à plus de cinq évaluations multisectorielles dans les régions de Mopti et de Tombouctou et a contribué à des initiatives conjointes avec la FAO, le HCR et l'UNICEF sur les analyses des risques de protection axées sur les besoins des personnes déplacées par l'insécurité dans le centre et le nord du pays. En 2022, le PAM a mené une analyse de la protection et des évaluations avant les distributions pour identifier et atténuer les risques de protection. Les résultats de ces évaluations ont montré que 96 % des personnes n'ont pas rencontré de difficultés pour accéder à l'aide, et 99,8 % ont reçu de l'aide dans un environnement sécurisé<sup>111</sup>. Les capacités de son personnel du PAM et de ses partenaires ont été renforcées en matière de protection à travers des formations sur le cadre de protection et la responsabilité envers les populations affectées, y compris la réduction des risques de VBG et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS). De plus, le mécanisme de retour d'information communautaire (CFM) a continué à fonctionner en 2022, avec 4 980 appels reçus, principalement concernant des demandes d'informations sur l'aide et les distributions. Le PAM a traité 99 % des cas, et des mesures ont été prises pour ajuster les programmes, améliorer la transparence des opérations par le renforcement des capacités des comités, y compris sur la gestion des plaintes de protection<sup>112</sup>. Le nombre d'utilisateurs de la ligne téléphonique continue d'augmenter, avec 5 295 appels, dont 97 % des cas traités en 2023<sup>113</sup>. Par ailleurs, le PAM a conduit depuis 2023, 48 consultations

---

<sup>109</sup> WFP Annual Country report 2019

<sup>110</sup> WFP Annual Country report 2020

<sup>111</sup> WFP Annual Country report 2022

<sup>112</sup> Ibid

<sup>113</sup> WFP Annual Country report 2023

communautaires dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou, pour mieux comprendre les préoccupations des populations concernant les risques de protection, incluant des femmes, des personnes handicapées, des jeunes et des déplacés internes. Il est ressorti de ces consultations que les préoccupations principales étaient la conformité des prix des commerçants, la réduction de la surpopulation sur les sites de distribution, et la prise en compte des besoins des femmes enceintes, allaitantes, des personnes âgées et handicapées.

**Adaptation des interventions du PAM face aux défis de la COVID-19 et des contraintes d'accès humanitaire :** Il ressort de l'analyse des différents rapports annuels que le PAM a dû ajuster ses activités en 2020, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, qui ont affecté l'ensemble des secteurs d'intervention. En 2020, alors que les écoles étaient fermées en raison des mesures sanitaires, le PAM a fourni des rations alimentaires alternatives à plus de 88 000 enfants et a distribué des kits d'hygiène dans les écoles. De plus, pour répondre aux besoins nutritionnels de ceux affectés par la crise, des transferts monétaires ont été réalisés pour soutenir les ménages vulnérables, et des rations de nourriture ont été données aux familles affectées par des fermetures prolongées<sup>114</sup>. En 2022, le PAM a continué à répondre aux besoins nutritionnels avec une augmentation de la couverture des activités de prévention de la malnutrition, malgré des restrictions liées à la pandémie et des problèmes d'approvisionnement<sup>115</sup>. L'adaptation de la stratégie scolaire (comme la distribution de rations de substitution pendant les fermetures d'écoles) et l'approfondissement de la sensibilisation à la nutrition ont montré capacité d'adaptation et l'efficacité de ces interventions face aux contraintes de mobilité et aux restrictions sanitaires.

L'accès humanitaire a été un défi majeur en raison des conflits armés et des confinements. Les restrictions de mouvement et les fermetures de frontières dues à COVID-19 ont restreint la distribution de vivres et la mise en place de certaines interventions. Cependant, pour réduire ces impacts, le PAM a renforcé ses capacités de gestion des risques, recrutant un responsable de la gestion des risques pour surveiller les risques sécuritaires et financiers liés à ses activités<sup>116</sup>. Les défis liés à l'insécurité et à l'accès humanitaire ont continué d'entraver l'efficacité des interventions en 2022 et 2023. En 2022, les fermetures de frontières et les sanctions économiques de la CEDEAO contre le Mali, ont perturbé la distribution de vivres et les activités de suivi. Le PAM a mis en place des systèmes de paiement alternatif, notamment via les transferts monétaires (CBT), en utilisant des prestataires de services financiers (FSP) afin de maintenir l'aide économique tout en respectant les mesures de sécurité. Cependant, des difficultés d'accès et une dépendance vis-à-vis des prestataires de services financiers ont créé des défis logistiques qui ont limité l'efficacité des distributions en 2022 et 2023. Pour mieux comprendre ces blocages logistiques et identifier des solutions viables, des concertations ont été engagées avec les prestataires et transporteurs locaux. Ces échanges ont permis de documenter les obstacles rencontrés et de proposer des alternatives co-construites, y compris l'identification de nouveaux partenaires logistiques plus à même d'intervenir localement.

**Réponse aux besoins et participation communautaire dans le cadre du Paquet Intégré de Résilience :** Priorité donnée aux besoins essentiels des populations vulnérables : Les activités du PIR ont été conçues pour répondre aux besoins urgents des groupes vulnérables comme les personnes déplacées internes (PDI), les populations affectées par les inondations et les communautés rurales confrontées à des chocs environnementaux. Par exemple, à Tamani, les inondations et la sécheresse ont dévasté les récoltes, créant une insécurité alimentaire critique. Le transfert monétaire et les fonds AGR (activités génératrices de revenus) ont permis à de nombreux ménages cette localité de rester économiquement résilients en soutenant des petits commerces ou en investissant dans des ressources productives ( Discussion de groupe Bénéficiaires de cash transfert Tamani). La consultation des bénéficiaires, en particulier les femmes et les PDI (Gao et Bandiagara), semble avoir priorisé les besoins alimentaires immédiats avant la mise en place d'activités plus pérennes. Cette approche, qui repose sur l'identification et la réponse rapide aux besoins essentiels, montre que le programme a bien ciblé les priorités des communautés affectées par la situation d'urgence. Les transferts monétaires ont permis de stabiliser la situation des familles à Tamani, tandis que l'assistance

---

<sup>114</sup> WFP Annual Report 2020

<sup>115</sup> WFP Annual Report 2022

<sup>116</sup> WFP Annual Report 2021

alimentaire à Gao et Bandiagara a répondu aux besoins urgents des déplacés internes (Focus PDI Bandiagara et Gao).

*Consultation et prise en compte des besoins des bénéficiaires* : Une grande majorité des bénéficiaires indique que leurs préoccupations ont été bien prises en compte dans la planification des activités du PIR, que ce soit dans le cadre des consultations communautaires ou des distributions alimentaires (voir Tableau 1). Les associations de femmes, ainsi que les personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables, ont été consultées, ce qui a permis d'assurer que leurs besoins spécifiques étaient bien pris en compte lors du choix des sites pour les activités. Les données d'enquêtes ménages indiquent que les hommes et les femmes ont été consultés de manière relativement équitable, mais que des écarts légers peuvent exister dans la perception de cette consultation, potentiellement dus à des différences dans les attentes ou dans l'interprétation des informations données. En ce qui concerne les personnes handicapées, bien qu'il puisse y avoir de légères variations dans les réponses, le PIR semble avoir intégré de manière similaire les besoins des personnes vivant avec handicap dans les consultations pour la mise en place des activités (données d'enquêtes ménages).

*Efforts d'inclusion et de participation communautaire* : Les efforts d'inclusion sont également renforcés par des processus de planification communautaire participative (PCP), comme cela est observé dans des localités telles que Nossombougou et Alafia, où les taux de satisfaction sont particulièrement élevés (enquêtes ménages). Ces localités ont particulièrement bien impliqué les femmes et les groupes vulnérables dans les processus de planification des activités, comme le montre le témoignage du Comité de suivi des FFA Nossombougou lors du Discussion de groupe. Cependant, une disparité existe dans les ressentis de certains bénéficiaires comme à Tamani, où une forte proportion des répondants a estimé que leurs préoccupations n'ont pas été pleinement prises en compte, malgré les efforts déployés (enquêtes ménages). Ce décalage entre les discours des Discussions de groupe et les déclarations des ménages dans certaines localités (comme Tamani) indique que, bien que des consultations aient eu lieu, certaines préoccupations n'ont peut-être pas été suffisamment prises en compte ou bien comprises, à cause probablement des communications insuffisantes ou du manque d'adaptation fine des activités aux besoins locaux.

**Ciblage communautaire et critères de sélection dans le cadre du Paquet Intégré de Résilience** : Au niveau micro (ménages/individus), dans le cadre du PIR, le ciblage communautaire permet à la communauté de sélectionner elle-même les ménages bénéficiaires en fonction de critères de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, définis de manière consensuelle avec la population et objectivement vérifiables. Les participants sont des hommes et des femmes issus des ménages les plus vulnérables de la communauté. Ils sont choisis par des comités locaux composés de représentants du chef de village, des femmes, des jeunes, du conseil communal, et des personnes ressources de la localité<sup>117</sup>. Parmi les critères de sélection, on retrouve les ménages sans activité salariée, ceux accueillant des déplacés internes, les ménages présentant un déficit céréalier chronique, ainsi que ceux dirigés par des femmes, ou comportant des femmes allaitantes, enceintes ou des enfants âgés de 0 à 6 mois. Le guide recommande d'intégrer les notions de protection et de genre pour garantir une assistance non discriminatoire et impartiale, respectant la sécurité, la dignité et les droits des personnes. Pour les travaux FFA, un quota de 30 % est accordé aux femmes (Voir sous-question SQE 2.3). Un filet de sécurité est prévu pour prendre en charge les individus extrêmement vulnérables (IEVs), tels que les personnes âgées, les personnes handicapées, et les femmes enceintes ou allaitantes. Ces individus reçoivent une assistance équivalente à celle des participants, mais sans participer aux travaux.

L'entretien avec l'équipe du RAM du PAM révèle que pour garantir que les critères de ciblage ne favorisent pas un groupe au détriment d'un autre, l'approche de ciblage communautaire est adoptée, impliquant la mise en place de comités de ciblage et de comités de plainte dans chaque village. Le comité de ciblage utilise l'approche HEA (Household Economy Analysis) pour catégoriser les ménages en quatre groupes : très pauvres, pauvres, moyens et nantis. La liste des bénéficiaires est dressée à partir des critères socio-économiques, et les ménages très pauvres sont prioritaires pour l'assistance alimentaire. Si le nombre de ménages très pauvres est insuffisant pour atteindre l'objectif de bénéficiaires, les ménages pauvres sont également inclus. Pour la protection sociale, le ciblage se fait en deux étapes : un tri initial à partir du RSU

---

<sup>117</sup> Ibid

basé sur les indicateurs de pauvreté, suivi de vérifications de l'éligibilité des ménages par les partenaires coopérants à l'aide des critères HEA. La liste finale est ensuite validée en assemblée générale villageoise. Un partenaire coopérant confirme cela, affirmant que le ciblage des bénéficiaires repose sur des critères socio-économiques définis par l'Analyse de l'Économie des Ménages (HEA). Les ménages très pauvres, les femmes chefs de ménage, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les déplacés internes sont prioritairement considérées.

**Approches de nutrition du PIR :** Il ressort de l'entretien avec l'équipe de nutrition du PAM que les femmes et les enfants bénéficiaires des activités nutritionnelles sont issus des ménages ciblés dans le cadre des transferts monétaires du volet protection sociale. Les modalités d'octroi des fonds se font à travers le transfert monétaire, sous forme de CASH, de Mobile Money ou de e-voucher. Les montants fournis aux ménages sont de l'ordre de 6000 FCFA/enfant et 12000 FCFA/Femme. Ces montants sont calculés en fonction du Minimum Expenditure Basket. Chaque activité nécessitant un transfert monétaire est précédée d'une analyse de marché afin d'évaluer la capacité des marchés locaux et d'orienter le choix sur les modalités d'intervention.

Le programme a mis l'accent sur l'éducation nutritionnelle et la sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires dans les communautés locales, notamment à travers des ateliers de changement comportemental social (SBCC). Le soutien à la production locale d'aliments enrichis a été une autre approche clé, avec la création d'unités de transformation alimentaire pour la production de farine de nourrissons enrichie. A cet effet, des Unités de transformation de farine infantile sont mis en place à Bamako, Ségou, Mopti et Tombouctou. Ce volet consiste à la mise à niveau des bâtiments et équipements au sein des unités, le soutien à la réglementation et à la normalisation pour la sécurité sanitaire des aliments.

Selon l'équipe de nutrition, dans le cadre du PIR, le PAM a également soutenu la production de céréales et légumineuses biofortifiées et mis en place des projets pilotes pour intégrer des pratiques alimentaires locales dans l'éducation nutritionnelle scolaire. Le programme soutient le Comité national de fortification alimentaire basé à la Direction Nationale de l'Industrie. Dans le cadre de la normalisation et la sécurité sanitaire des aliments, le PAM a des accords de collaboration avec l'Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité (AMANORM). En vue de soutenir le volet entrepreneurial des Unités de transformation de farine infantile, un accord de collaboration existe entre le PAM et la Direction Nationale des PME du Mali.

Il y a également un volet appui institutionnel, avec le Ministère de la Santé, à travers la Direction Générale de la Nutrition et les Centres de Santé de Référence au niveau local. Le PAM a également collaboré avec des ONG nationales et internationales et des partenaires comme l'UNICEF pour renforcer les interventions sur le terrain, en particulier dans la production et la distribution d'aliments fortifiés.

En 2019 – 2020, le financement pour ce programme était limité en raison des restrictions budgétaires imposées par la pandémie de COVID-19. Cependant, des fonds ont été alloués pour soutenir la production locale d'aliments fortifiés et pour fournir des transferts monétaires aux femmes enceintes et allaitantes pour les encourager à adopter des comportements alimentaires sains. A partir de 2021, les budgets ont été augmentés pour répondre aux besoins accrus en matière de nutrition préventive.

**Approche de Création d'actifs et renforcement de la résilience des communautés vulnérables :** Il ressort de l'entretien avec l'équipe de résilience du PAM, que les interventions en matière de création d'actifs partent de l'analyse intégrée de contexte (AIC) qui conduit au choix des cercles d'interventions sur la base d'une analyse de données multidimensionnelles sur le contexte qui sont superposées sur des cartes des zones. Au niveau des communes, le choix des localités d'intervention sur le FFA se base sur l'approche de PCP. Toutefois, au cas où la situation sécuritaire ne permet pas de réaliser des PCP, les plans de développement économique et social (PDSEC) des communes sont utilisés pour le choix des localités. Les activités de réalisation/réhabilitation d'actifs sont consignées dans un plan trimestriel à la suite de l'exercice de PCP.

Les actifs réalisés sont communautaires. Toutefois, en ce qui concerne les sites maraîchers, la gestion est confiée à des groupements de 30 à 100 personnes, prioritairement des femmes. De nouvelles activités sont initiées, notamment des activités avec un paquet agro-écologique comme l'horti- pisciculture (Pisciculture et maraîchage), l'aviciculture combinée à l'agriculture ou à la pisciculture, avec pour objectif de créer une sorte

d'économie circulaire au sein des communautés bénéficiaires.

Les activités de création d'actifs se concentrent sur le renforcement de la résilience des communautés vulnérables, en combinant les transferts monétaires (CBT) et les activités à Haute intensité de main d'œuvre (HIMO), où les bénéficiaires participent à des travaux communautaires comme la construction de puits, de canaux d'irrigation, ou la reforestation de zones agricoles. Il ressort de l'entretien avec l'équipe de résilience du PAM que les participants sont sélectionnés sur la base des critères comportant la capacité de personnes à travailler sur les sites. Toutefois, des personnes extrêmement vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.) sont aussi sélectionnées pour jouer d'autres rôles différents des travaux physiques sur les sites. Un montant de 1750 FCFA/jour de travail est attribué à chaque travailleur sur le site à raison de 10 à 20 jours par mois, en fonction du calendrier saisonnier. Ce montant tient compte du Minimum Expenditure Basket.

**Approche SAMS :** Le programme SAMS (Smallholder Agricultural Market Support) est un autre volet important, soutenant les petits producteurs par des formations sur la réduction des pertes après récolte, l'accès au marché, et la qualité des produits agricoles. Il s'adresse prioritairement aux groupements et organisations de producteurs (OP). Un accent particulier a été mis sur les femmes en les formant à des techniques agricoles adaptées et en leur fournissant des intrants agricoles pour améliorer la productivité. Pour promouvoir l'agriculture intelligente face au climat, ICRISAT a implanté plusieurs parcelles de démonstration dans les zones d'intervention. Ces sites ont servi de supports pratiques pour vulgariser l'utilisation de semences améliorées, la rotation des cultures, ainsi que des techniques agroécologiques comme les cordons pierreux, les demi-lunes ou encore les zai.

Pour l'alignement des interventions avec les Priorités Résilience Pays de l'Alliance pour la Résilience au Sahel (PRP – AGIR), le PAM collabore avec le Secrétariat Permanent de AGIR- Mali. Dans le cadre du soutien aux systèmes alimentaires (Foods Systems), le PAM appuie le Ministère de l'Agriculture pour le développement des Agropoles dans la zone Office du Niger. Sur le plan institutionnel, il y a également des accords avec les Universités dans le cadre de l'initiative REUNIR. Pour ce faire, le PAM est en collaboration avec des institutions universitaires comme IPR/IFRA pour former les services techniques de l'Etat sur les techniques DRS et CES. Au niveau régional, des accords de collaboration existent entre le PAM et les services techniques, notamment les DRA, les DRACPN, les DRGR et les DRH.

Dans le cadre des activités d'appui agricole (Activité 5 du PSP), l'accent a été mis sur le soutien aux organisations paysannes. Des formations et des actions ciblées (notamment auprès des femmes) ont permis de renforcer les capacités locales. L'analyse des données sur les bénéficiaires montre que le programme SAMS a connu une période difficile en 2020, impactée par la pandémie, suivie par une reprise significative en 2022. Toutefois, la performance a fluctué au cours des années suivantes, atteignant des niveaux plus faibles en 2024 par rapport aux années précédentes. L'écart entre la réalisation et les cibles au fil des ans suggère que bien que le programme ait connu des phases de forte mobilisation et de succès, il a aussi été confronté à des défis constants liés à la gestion des ressources, aux obstacles logistiques, et à la difficulté de maintenir une dynamique de croissance soutenue à long terme.

**Approche cantine scolaire :** Le PAM soutient le gouvernement malien à travers la mise en œuvre du programme de cantines scolaires en fournissant des repas nutritifs aux enfants du primaire. Cela est réalisé à travers deux approches principales : les transferts en nature et les transferts monétaires, selon les conditions locales. Les transferts monétaires sont utilisés lorsque les marchés locaux sont fonctionnels et répondent aux normes de qualité et de quantité. Le programme est mis en œuvre en partenariat avec le Centre National des Cantines Scolaires (CNCS), les Académies d'Enseignement (AE), et les Centres d'Animation Pédagogique (CAP) pour sélectionner les écoles bénéficiaires. Il ressort des ACR que, depuis 2018, le PAM a collaboré avec plus de 20 ONG nationales et internationales, qui ont joué un rôle clé dans la gestion des cantines scolaires et dans l'engagement communautaire, notamment pour la formation des comités de gestion des écoles.

Le PAM a aussi adopté une approche de soutien aux marchés locaux en encourageant l'achat de produits alimentaires locaux par les comités de gestion des écoles. Une autre initiative importante a été le lancement

du projet NutriSchool, visant à intégrer l'éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires pour améliorer la nutrition des enfants tout en renforçant les pratiques alimentaires locales. En 2022, 18 jardins scolaires ont été mis en place pour produire des aliments locaux afin de compléter les repas scolaires. Une plateforme numérique a également été introduite pour améliorer la gestion des cantines scolaires, en particulier dans les zones difficiles d'accès.

Selon l'équipe chargée de l'alimentation scolaire du PAM, les fonds pour les cantines scolaires dans le cadre du PIR sont octroyés selon les modalités de transferts monétaires (Cash Based transfer), avec les CGS comme bénéficiaires. Ces montants sont calculés en fonction du nombre d'élèves dans les écoles bénéficiaires. Des fonds de motivation sont également octroyés aux cuisinières en vue de leur autonomisation économique et renforcer leur inclusion financière. Ces cuisinières sont fournies par les communautés abritant les écoles, à raison d'une cuisinière pour 100 élèves. Un montant de 1250 FCFA est versé à chaque cuisinière par jour, soit 25000 FCFA par mois. Les financements des écoles pour les cantines scolaires se font sur la base d'un plan d'actions élaboré par les CGS, qui tiennent compte des habitudes alimentaires des enfants au sein des communautés bénéficiaires.

De 2018 à 2021, le financement était centré sur l'assistance alimentaire de base, avec un accent particulier sur la fourniture de repas scolaires et la mise en œuvre du programme de cantines scolaires dans les régions vulnérables. A partir de 2022, le budget a augmenté pour soutenir des initiatives telles que les jardins scolaires, la digitalisation du programme, l'élargissement de la couverture des repas scolaires et la mise en place de plateformes numériques pour améliorer la gestion des cantines scolaires. Cependant, le financement a été partiellement affecté par des contraintes liées à la hausse des prix des denrées alimentaires, ce qui a compromis le pouvoir d'achat du PAM pour les rations scolaires.

# Annexe 10.6. Analyse de la théorie du changement du PIR

## 1. Analyse des hypothèses

Hypothèse (TdC)	Jugement	Éléments de preuve
<b>Hypothèse 1 : Distributions de vivres et de cash permettent de subvenir aux besoins alimentaires immédiats, renforçant la sécurité alimentaire et la performance scolaire.</b>	<b>Confirmée</b>	Les transferts monétaires <b>ont renforcé l'accès à l'alimentation</b> (passage de un à trois repas par jour) et <b>amélioré la sécurité alimentaire immédiate</b> . Ils ont permis aux ménages de mieux faire face aux chocs alimentaires à court terme.
<b>Hypothèse 2 : Promotion des bonnes pratiques nutritionnelles aide les individus et les communautés à faire des choix éclairés et inclusifs.</b>	<b>Confirmée</b>	Les démonstrations culinaires ont permis <b>le partage de recettes et de conseils nutritionnels, le renforcement des liens sociaux et la réduction des tensions intrafamiliales</b> liées aux dépenses alimentaires (Ex : Nossombougou).
<b>Hypothèse 3 : Introduction d'actifs productifs communautaires et soutien à la productivité agricole renforcent la résilience face aux chocs économiques et climatiques.</b>	<b>Confirmée</b>	L'utilisation de <b>biopesticides</b> (Ex : neem à Tamani) a amélioré la production. <b>La restauration des sols</b> (Ex : demi-lunes à Orgnon) a augmenté la fertilité et la productivité agricole. La résilience économique a été renforcée par <b>l'amélioration de l'accès aux produits financiers</b> .
<b>Hypothèse 4 : Cohésion sociale et réduction des tensions sont renforcées par des activités collectives de gouvernance et de réponse aux chocs.</b>	<b>Confirmée</b>	La mise en place de <b>comités mixtes</b> (Ex : Tamani) a facilité <b>la coopération intercommunautaire</b> et réduit les tensions. <b>La gestion collective</b> des cantines scolaires (Ex : Toya et Gao) a renforcé la <b>solidarité sociale</b> . <b>La planification communautaire participative</b> a permis une <b>réponse coordonnée aux crises</b> .

## 2. Analyse des capacités de résilience

**Résilience à court terme : Le PIR a atteint des résultats tangibles en renforçant la résilience absorptive (grâce aux transferts monétaires) et la résilience adaptative (grâce aux techniques agroécologiques et aux infrastructures communautaires). Les capitaux sociaux et humains ont été positivement impactés.**

L'utilisation de biopesticides a amélioré la productivité agricole en réduisant les coûts, tandis que la restauration des sols a accru la fertilité et la production. La mise en place de comités mixtes a favorisé la coopération intercommunautaire et réduit les tensions, et les cantines scolaires, gérées collectivement par les parents, enseignants et élèves, ont consolidé la cohésion sociale et la gouvernance locale.

**Résilience à moyen Terme : Les objectifs à moyen terme cherchaient à consolider les gains de court terme pour induire des changements structurels dans les ménages et les institutions, nécessitant une capacité à s'adapter et à investir (résilience adaptative). La réalisation de ce niveau est jugée modérée et limitée.**

Sur le plan financier, les transferts monétaires ont certes amélioré la sécurité alimentaire immédiate, mais l'accès restreint aux crédits et assurances limite leur impact à long terme. Concernant l'investissement

productif, les petits producteurs ne disposent pas de financements suffisants pour investir durablement, ce qui freine la pérennité agricole et réduit la capacité d'adaptation face aux chocs. Au niveau institutionnel, malgré le renforcement de la gouvernance locale à travers la planification participative, l'absence de financements stables empêche de soutenir durablement les infrastructures de résilience et limite l'ancrage systémique des acquis.

**Résilience à long terme : *Les résultats à long terme restent limités. Cette limitation est attribuée à la persistance de barrières systémiques et d'inégalités d'accès. Le PIR n'a pas encore pleinement atteint la résilience transformative (systémique), qui est freinée par un manque de financement durable pour soutenir les infrastructures de résilience. La mobilisation communautaire durable et la perception du bien-être psychosocial restent des défis.***

Bien que des impacts mesurables aient été obtenus sur la sécurité alimentaire et la cohésion sociale à court terme, l'évaluation souligne que les résultats à long terme restent limités, ce qui reflète une limite dans l'atteinte la résilience transformative. En effet, malgré les efforts pour renforcer la gouvernance locale et la planification participative, ces initiatives n'ont pas encore conduit à un financement durable ni à des politiques inclusives systématiques capables de soutenir la résilience des infrastructures communautaires à long terme. Des barrières systémiques et des inégalités d'accès persistent, ce qui montre que la transformation des systèmes nécessaires pour faire face durablement aux chocs n'a pas été pleinement réalisée.

# Annexe 11. Acronymes

<b>ACLED :</b>	Armed Conflict Location and Event Data Project
<b>ACR :</b>	Annual Country Report
<b>ADAZ :</b>	Association pour le développement en zone aride
<b>ADIS :</b>	Association pour le développement Intégré Sahel
<b>ADIZOS :</b>	Association pour le développement intégré en zone sahélo-saharienne
<b>AGR :</b>	Activités génératrices de revenus
<b>AIC :</b>	Analyse intégrée de contexte
<b>ALNAP :</b>	Réseau d'apprentissage actif pour la redevabilité et la performance dans l'action humanitaire
<b>AMANORM :</b>	Agence malienne de normalisation et de promotion de la qualité
<b>AMAPROS :</b>	Association malienne pour la promotion du Sahel
<b>AMASSA :</b>	Association malienne pour la sécurité et la souveraineté alimentaire
<b>AMED :</b>	Association malienne pour l'éducation et le développement
<b>ANSSA :</b>	Agence nationale de la sécurité sanitaire des aliments
<b>AME :</b>	Association des mères d'élèves
<b>BHA :</b>	Bureau for Humanitarian Assistance
<b>BMZ :</b>	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>BP :</b>	Bureau Pays
<b>CAD :</b>	Comité d'aide au développement
<b>CAID :</b>	Cabinet africain d'ingénierie pour le développement
<b>CAP :</b>	Centre d'animation pédagogique
<b>CEDEAO :</b>	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
<b>CES :</b>	Conservation des Eaux et des Sols
<b>CH :</b>	Cadre Harmonisé
<b>CICR :</b>	Comité International de la Croix Rouge
<b>CGS :</b>	Comité de gestion scolaire
<b>CNT :</b>	Conseil national de transition
<b>COMET :</b>	CO Tool for Managing Effectively
<b>CRS :</b>	Catholic Relief Service
<b>CSA :</b>	Commissariat à la sécurité alimentaire
<b>CSRef :</b>	Centre de santé de référence
<b>CSCOM :</b>	Centre de santé communautaire
<b>DEQAS :</b>	Decentralized Evaluation Quality Assurance
<b>DES :</b>	Service d'appui à la qualité des évaluations décentralisées
<b>DNPEs :</b>	Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire
<b>DNI :</b>	Direction nationale de l'industrie
<b>DRA :</b>	Direction régionale de l'agriculture
<b>DRACPN :</b>	Direction régionale de l'assainissement du contrôle des pollutions et des nuisances

<b>DRDSES :</b>	Direction régionale du développement social et de l'économie solidaire
<b>DRPFEP :</b>	Direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille
<b>DRS :</b>	Direction Régionale de la Santé
<b>ED :</b>	Évaluation décentralisée
<b>EDSM :</b>	Enquête Démographique et Santé - Mali
<b>EE :</b>	Équipe d'évaluation
<b>EMOP :</b>	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
<b>ENSAN :</b>	Enquête sécurité alimentaire et nutritionnelle
<b>ESI :</b>	Effets stratégiques immédiats
<b>FAO :</b>	Food and Agriculture Organization/ Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
<b>FARN :</b>	Foyers d'assistance et de réhabilitation nutritionnelle
<b>FGD :</b>	Discussion de groupe Discussion / Discussions de groupe
<b>FCFA :</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FEFA :</b>	Femmes enceintes et allaitantes
<b>FFA :</b>	Food Assistance for Asset
<b>FS :</b>	Food Systems
<b>GAAS :</b>	Groupe d'animation action au Sahel
<b>GNUE :</b>	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
<b>G-FORCE :</b>	Groupe de formation consultation et étude
<b>GEWE :</b>	Egalité des sexes et d'autonomisation des Femmes
<b>GRADP :</b>	Groupe de recherche action pour le développement de proximité
<b>i-APS :</b>	International Advisory, Products and Systems
<b>ICRISAT :</b>	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
<b>IDH :</b>	Indice de développement humain
<b>IIG :</b>	Indice d'inégalité de genre
<b>IPR/IFRA :</b>	Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée
<b>INSTAT :</b>	Institut malien de statistique
<b>KII :</b>	Key Informant Interview
<b>MEB :</b>	Minimum Expenditure Basket
<b>MINUSMA :</b>	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour le Mali
<b>NU :</b>	Nations Unies
<b>OCDE :</b>	Organisation de coopération et de développement économique
<b>OCHA :</b>	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
<b>ODD :</b>	Objectif de développement durable
<b>OIM :</b>	Organisation internationale pour les migrations
<b>ONG :</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OP :</b>	Organisations des producteurs/trices
<b>PAM :</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PCP :</b>	Planification communautaire participative
<b>PDI :</b>	Personnes Déplacées Internes

<b>PDDSS :</b>	Plan décennal de développement sanitaire et social
<b>PDSEC :</b>	Plans de développement économique et social
<b>PIB :</b>	Produit intérieur brut
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PSEA :</b>	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
<b>PME :</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PRP :</b>	Priorités résiliences pays
<b>PSP :</b>	Plan stratégique pays
<b>QE :</b>	Question clé d'évaluation
<b>RAE :</b>	Ratio alimentaire à emporter
<b>RSU :</b>	Registre social unifié
<b>RAM :</b>	Research, Assessment and Monitoring
<b>RBD :</b>	Bureau Régional Dakar
<b>RGPH :</b>	Recensement général de la population et de l'habitat
<b>RRM :</b>	Rapid Response Mechanism - Mécanisme de Réponse Rapide
<b>SAMS :</b>	Smallholder Agricultural Market Support
<b>SAP :</b>	Système d'alerte précoce
<b>SMART :</b>	Enquête nationale nutritionnelle anthropométrique et de mortalité rétrospective
<b>SP :</b>	Secrétariat permanent
<b>TDC :</b>	Théorie du changement
<b>TDR :</b>	Termes de références
<b>UNFPA :</b>	United Nations Population Fund
<b>UNHCR :</b>	United Nations High Commissioner for Refugees
<b>UNICEF :</b>	United Nations International Children Emergency Fund
<b>USD :</b>	United States Dollar
<b>USAID :</b>	Agence des États-Unis pour le développement international
<b>UAVES :</b>	Union pour un avenir écologique et solidaire
<b>UNEG / GNUE :</b>	Groupe des Nations Unis pour l'évaluation
<b>UNHAS :</b>	United Nations Humanitarian Air Service
<b>UNIR :</b>	Universités du Sahel pour la Résilience
<b>VIH :</b>	Virus immunodéficience humaine
<b>WHH :</b>	WeltHungerHilfe
<b>WVI :</b>	World Vision International

## **Bureau de l'évaluation**

### **Programme alimentaire mondial**

Via Cesare Giulio Viola 68/70,  
00148 Rome, Italie – Tél. : +39 06 65131

**[wfp.org/independent-evaluation](https://wfp.org/independent-evaluation)**